

Annexe 4

État de référence des composantes sociales

RAPPORT N° : 151-11330-72

PROJET HORNE 5

ÉTAT DE RÉFÉRENCE DES COMPOSANTES SOCIALES

VERSION FINALE

DÉCEMBRE 2021





PROJET HORNE 5

ÉTAT DE RÉFÉRENCE DES COMPOSANTES SOCIALES

RESSOURCES FALCO LTÉE

VERSION FINALE

PROJET N° : 151-11330-72
DATE : DÉCEMBRE 2021

WSP CANADA INC.
152, AVENUE MURDOCH
ROUYN-NORANDA (QUÉBEC) J9X 1E2

T +1 819 797-3222
F +1 819 762-6640
WSP.COM



Le 14 décembre 2021

Madame Hélène Cartier
Vice-présidente, environnement et développement durable
RESSOURCES FALCO LTÉE
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300
Montréal (Québec) H3B 2S2

Objet : Projet Horne 5
V/Réf. : FAL-H5-00281

Madame Cartier,

C'est avec plaisir que nous vous déposons la version finale du rapport *État de référence des composantes sociales* dans le cadre du projet Horne 5.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez accepter, Madame Cartier, nos salutations distinguées.

Hélène Desnoyers, M. A.
Chargée de projet

HD/nl

Réf. WSP : 151-11330-72

SIGNATURES

PRÉPARÉ PAR



Laurence Dandurand Langevin, M. Sc.
Anthropologue

Le 26 octobre 2021

Date

RÉVISÉ PAR



Hélène Desnoyers, M. A.
Chargée de projet

Le 14 décembre 2021

Date

Le présent rapport a été préparé par WSP pour le destinataire, Falco Ressources Ltée, conformément à l'entente de services professionnels. La divulgation de tout renseignement faisant partie du présent rapport relève uniquement de la responsabilité du destinataire visé. Le contenu et les opinions se trouvant dans le présent rapport sont basés sur les observations et informations disponibles pour WSP au moment de sa préparation. Si un tiers utilise, se fie, ou prend des décisions ou des mesures basées sur ce rapport, ledit tiers en est le seul responsable. WSP n'accepte aucune responsabilité quant aux dommages que pourrait subir un tiers en conséquence de l'utilisation de ce rapport ou à la suite d'une décision ou mesure prise basé sur le présent rapport. Ces limitations sont considérées comme faisant partie intégrante du présent rapport.

L'original du fichier technologique que nous vous transmettons sera conservé par WSP pour une période minimale de dix ans. Étant donné que le fichier transmis au destinataire n'est plus sous le contrôle de WSP, son intégrité n'est pas garantie. Ainsi, aucune garantie n'est donnée sur les modifications qui peuvent y être apportées ultérieurement à sa transmission au destinataire visé.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

RESSOURCES FALCO LTÉE

Vice-présidente, environnement et développement durable	Hélène Cartier
Coordonnatrice aux études techniques	Annie Beaulieu
Directeur environnement et développement durable	Frédéric Gauthier
Adjointe administrative	Nancy Thériault

WSP CANADA INC. (WSP)

Chargée de projet	Hélène Desnoyers
Anthropologue	Laurence Dandurand Langevin
Anthropologue	Marie-Andrée Burelle
Conseillère en études sociales	Joany Landry Désaulniers
Sociologue	Antoine Moreau
Édition	Nancy Laurent

SOUS-TRAITANTS

Info Quali-Data	Alain Gagnon
Les Transcriptions Scientifiques Ulysse	Anne Louise Raymond

LISTE DES ACRONYMES

AFP	Attestation de formation professionnelle
AMC	Association minière canadienne
ASP	Attestation de spécialisation professionnelle
BAPE	Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
BC	Bureau coordonnateur
CMH5	Complexe minier Horne 5
CCIRN	Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda
CFER	Certificat de formation en entreprise et récupération
CFMSS	Certificat de formation à un métier semi-spécialisé
CFPT	Certificat de formation en préparation au marché du travail
CHSLD	Centre d'hébergement de soins de longue durée
CHU	Centre hospitalier universitaire
CISSS	Centre intégré de santé et de services sociaux
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et services sociaux
CPE	Centre de la petite enfance
CREAT	Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue
CSSRN	Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda
DEP	Diplôme d'études professionnelles
DES	Diplôme d'études secondaires
ÉIE	Étude d'impact sur l'environnement
EQSP	Enquête québécoise sur la santé de la population
ESCC	Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes
FIFO	Fly-in/fly-out
GMF	Groupe de médecine familiale
ICM	Institut canadien des mines
IGRM	Installations de gestion des résidus miniers
ISPJ	Certificat en insertion socio-professionnelle des jeunes
ISQ	Institut de la statistique du Québec
IU	Institut universitaire
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (maintenant MELCC)
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MERN	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
MFFP	Ministère de la Faune et des Parcs

MRC	Municipalité régionale de comté
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OAT	Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
OBVAJ	Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie
OBVT	Organisme du bassin versant du Témiscamingue
RAMQ	Régie de l'assurance maladie du Québec
REVIMAT	Regroupement Vigilance Mines de l'Abitibi-Témiscamingue
RI-RTF	Ressources intermédiaires - ressources de type familial
RLS	Réseau local de services
ROC-RN	Regroupement des organismes communautaires de Rouyn-Noranda
RSS	Région sociosanitaire
SESAT	Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue
TIAM	Territoire incompatible avec l'activité minière
UQAT	Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
VRN	Ville de Rouyn-Noranda
VVS R-N	Ville et villages en santé Rouyn-Noranda

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	XV
1	CONTEXTE ET OBJECTIFS..... 1-1
1.1	Contexte 1-1
1.2	Objectifs 1-2
1.3	Limitations 1-2
2	MÉTHODOLOGIE 2-1
2.1	Portrait socio-économique régional, de Rouyn-Noranda et des quartiers près du projet Horne 5 2-1
2.2	Entrevues 2-1
2.2.1	Organismes et entreprises consultés..... 2-2
2.2.2	Types d'entrevues 2-2
2.2.3	Grilles d'entrevue..... 2-2
2.2.4	Aspects de confidentialité 2-2
2.2.5	Enregistrements et transcriptions 2-3
2.2.6	Traitement des entrevues avec le logiciel d'analyse NVivo 2-3
2.3	Sondage 2-3
2.3.1	Population ciblée 2-3
2.3.2	Questionnaire 2-3
2.3.3	Thèmes du questionnaire 2-7
2.3.4	Aspects de confidentialité 2-7
3	PRÉSENTATION DES DONNÉES STATISTIQUES SUR LE PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE 3-1
3.1	Profil socio-économique régional 3-1
3.1.1	Population 3-1
3.1.2	Marché du travail 3-4
3.1.3	Scolarité 3-7
3.1.4	Revenu 3-15
3.1.5	Logement 3-17
3.1.6	Santé 3-18
3.1.7	Services à la communauté 3-21

3.1.8	Solde migratoire	3-23
3.2	Profil socio-économique de Rouyn-Noranda et des quartiers près du projet Horne 5.....	3-23
3.2.1	Marché du travail	3-23
3.2.2	Scolarité	3-27
3.2.3	Revenu	3-27
3.2.4	Logement	3-33
3.2.5	Services à la communauté	3-34
4	RÉSULTATS DES ENTREVUES	4-1
4.1	Disponibilité de la main-d'oeuvre et formation	4-1
4.1.1	Enjeux actuels liés au thème	4-1
4.1.2	Effets anticipés du projet sur le thème	4-8
4.2	Environnement	4-11
4.2.1	Enjeux actuels liés au thème	4-11
4.2.2	Effets anticipés du projet sur le thème	4-14
4.3	Logement	4-16
4.3.1	Enjeux actuels liés au thème	4-16
4.3.2	Effets anticipés du projet sur le thème	4-19
4.4	Services à la communauté	4-21
4.4.1	Centres de la petite enfance	4-21
4.4.2	Écoles	4-23
4.4.3	Services de proximité	4-24
4.5	Intégration des nouveaux arrivants.....	4-26
4.5.1	Enjeux actuels liés au thème	4-26
4.5.2	Effets anticipés du projet sur le thème	4-29
4.6	Autres enjeux.....	4-30
4.7	Effets potentiels du projet sur les organismes et les entreprises rencontrés	4-31
4.7.1	Effets potentiels du projet sur les entreprises	4-31
4.7.2	Effets potentiels du projet sur les organismes	4-32
4.7.3	Suggestions pour la maximisation des effets positifs du projet sur les entreprises et les organismes de Rouyn-Noranda	4-33
4.8	Perception de l'entreprise Falco.....	4-34

4.8.1	Perceptions envers le travail de communication de Falco	4-34
4.8.2	Perceptions envers l'engagement communautaire de Ressources Falco	4-36
4.8.3	Perceptions envers le comité consultatif.....	4-36
5	RÉSULTATS DU SONDAGE AUPRÈS DE LA POPULATION.....	5-1
5.1	Profil socio-économique des répondants	5-1
5.2	État de santé physique et état d'esprit en général des répondants.....	5-6
5.3	Qualité de vie	5-10
5.3.1	Caractérisation de Rouyn-Noranda et des quartiers concernés	5-10
5.3.2	Satisfaction à l'égard des services offerts dans la ville-MRC.....	5-15
5.3.3	Confiance envers les institutions, règles, normes sociales, concitoyens	5-19
5.3.4	Satisfaction envers sa qualité de vie.....	5-19
5.3.5	Satisfaction envers sa vie sociale	5-20
5.3.6	Attitude envers la diversité des valeurs et des cultures	5-20
5.3.7	Sentiment de sécurité	5-21
5.3.8	Attachement au milieu	5-22
5.4	Qualité de l'environnement physique	5-23
5.4.1	Perception de la qualité de l'environnement physique	5-23
5.4.2	Perception des risques liés à la qualité de l'eau du lac Dufault	5-24
5.5	Perception du projet Horne 5 et de Falco	5-25
5.5.1	Satisfaction envers les activités et outils d'information et de consultation de Falco.....	5-25
5.5.2	Attitude envers le projet Horne 5	5-27
5.5.3	Anticipation des impacts du projet Horne 5 sur les répondants et leur ville	5-27
5.5.4	Perception du rôle et de la responsabilité sociale de Falco	5-30

6	CONSTATS GÉNÉRAUX SUR L'ÉTAT DE RÉFÉRENCE DES COMPOSANTES SOCIALES	6-1
7	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	7-1

TABLEAUX

Tableau 1-1 :	Activités de consultation et de collecte de données selon leur objectif	1-2
Tableau 2-1 :	Organismes et entreprises consultés	2-2
Tableau 2-2 :	Représentativité des réponses au sondage et taux de participation par quartier	2-4
Tableau 2-3 :	Thèmes et sous-thèmes du questionnaire	2-7
Tableau 3-1 :	Population selon le sexe à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2016	3-1
Tableau 3-2 :	Démographie et évolution de la population à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2006-2011 et 2011-2016	3-2
Tableau 3-3 :	Perspectives démographiques à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2016-2041	3-2
Tableau 3-4 :	Nombre de ménages privés et taille moyenne des ménages privés à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2016	3-3
Tableau 3-5 :	Population totale âgée de 15 ans et plus selon la situation d'activité à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2016	3-4
Tableau 3-6 :	Population active totale âgée de 15 ans et plus selon l'industrie à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2016	3-5
Tableau 3-7 :	Nombre d'établissements et d'emplois selon les secteurs d'activités, 2020	3-7
Tableau 3-8 :	Plus haut certificat, diplôme ou grade pour la population de 25 à 64 ans selon le sexe, 2006 et 2016	3-9
Tableau 3-9 :	Plus haut certificat, diplôme ou grade pour la population de 25 à 29 ans selon le sexe, 2006 et 2016	3-13
Tableau 3-10 :	Taux d'obtention d'un premier diplôme au secondaire après 7 ans (2017-2018) et taux de sortie sans diplôme ni qualification à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec (2016-2017)	3-15

Tableau 3-11 :	Revenu moyen d'emploi et revenu d'emploi médian selon le sexe pour la population totale de 15 ans et plus à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2006 et 2016.....	3-16
Tableau 3-12 :	Population dans les ménages privés pour la situation de faible revenu à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2006 et 2016.....	3-16
Tableau 3-13 :	Répartition des ménages privés selon la taille, le mode d'occupation et les ménages locataires dans les logements privés à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2006 et 2016.....	3-17
Tableau 3-14 :	Ventes de maisons unifamiliales conclues en agences immobilières à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2009, 2014 et 2019.....	3-18
Tableau 3-15 :	Perception de variables de santé et d'habitudes de vie à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2014-2015 et 2017-2018.....	3-19
Tableau 3-16 :	Population inscrite auprès d'un médecin de famille selon les réseaux locaux de services et la région sociosanitaire de résidence, 2009 et 2019.....	3-20
Tableau 3-17 :	Nombre de médecins pour la région sociosanitaire de l'Abitibi-Témiscamingue et l'ensemble du Québec, 2013-2017.....	3-21
Tableau 3-18 :	Répartition régionale des places sous permis dans les services de garde à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, au 31 mars 2009 et 2019.....	3-22
Tableau 3-19 :	Nombre d'enfants en attente au Guichet unique de la Place 0-5 en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2019.....	3-22
Tableau 3-20 :	Entrants, sortants, solde migratoire interne et taux correspondants à Rouyn-Noranda et en Abitibi-Témiscamingue, 2008-2009 et 2018-2019.....	3-23
Tableau 3-21 :	Population totale âgée de 15 ans et plus selon la situation d'activité, 2016.....	3-24
Tableau 3-22 :	Population active totale âgée de 15 ans et plus selon l'industrie, 2016.....	3-25
Tableau 3-23 :	Plus haut certificat, diplôme ou grade pour la population de 25 à 64 ans selon le sexe par quartier ciblé et à Rouyn-Noranda, 2016.....	3-29

Tableau 3-24 :	Population totale âgée de 15 ans et plus selon la situation d'activité par quartier ciblé et à Rouyn-Noranda, 2016	3-31
Tableau 3-25 :	Répartition des ménages privés selon la taille, le mode d'occupation et les ménages locataires dans les logements privés par quartier ciblé et à Rouyn-Noranda, 2016.....	3-33
Tableau 3-26 :	Taux d'inoccupation et loyer moyen selon le nombre de chambres à Rouyn-Noranda et au Québec, 2009 et 2019	3-34
Tableau 3-27 :	Taux d'occupation selon le type de permis à Rouyn-Noranda, 2019	3-34
Tableau 5-1 :	Sexe des répondants par quartier	5-2
Tableau 5-2 :	Âge des répondants par quartier	5-3
Tableau 5-3 :	Niveau de scolarité des répondants par quartier.....	5-4
Tableau 5-4 :	Principale occupation des répondants par quartier.....	5-4
Tableau 5-5 :	Nombre d'enfants faisant partie des ménages des répondants par quartier.....	5-5
Tableau 5-6 :	Nombre d'adultes faisant partie des ménages des répondants par quartier.....	5-5
Tableau 5-7 :	Revenu total avant impôt du ménage des répondants par quartier	5-6
Tableau 5-8 :	Perception de l'état de santé des répondants par quartier.....	5-7
Tableau 5-9 :	Perception de l'état de santé mentale des répondants par quartier	5-8
Tableau 5-10 :	Problèmes de sommeil des répondants selon le sexe.....	5-8
Tableau 5-11 :	Niveau de stress dans la vie courante et au travail des répondants selon le sexe, l'âge et l'occupation.....	5-9
Tableau 5-12 :	Perception des répondants à l'égard du milieu de vie de Rouyn-Noranda	5-10
Tableau 5-13 :	Perception des répondants à l'égard du milieu de vie de leur quartier.....	5-10
Tableau 5-14 :	Niveau de satisfaction des répondants à l'égard de l'état des infrastructures, équipements et bâtiments municipaux de Rouyn-Noranda selon les quartiers	5-11
Tableau 5-15 :	Niveau de satisfaction des répondants à l'égard des conditions liées à l'habitation offertes à Rouyn-Noranda et dans les quartiers concernés par le projet	5-13
Tableau 5-16 :	Niveau de satisfaction des répondants à l'égard de l'offre de services de loisirs et	

	d'animation pour les jeunes à Rouyn-Noranda et dans les quartiers concernés.....	5-15
Tableau 5-17 :	Niveau de satisfaction des répondants à l'égard des services offerts à Rouyn-Noranda .	5-16
Tableau 5-18 :	Niveau de satisfaction des répondants à l'égard des services offerts dans quartiers concernés par le projet	5-17
Tableau 5-19 :	Niveau de confiance des répondants à l'égard de divers groupes et institutions	5-19
Tableau 5-20 :	Niveau de satisfaction des répondants à l'égard de la qualité de vie à Rouyn-Noranda ..	5-19
Tableau 5-21 :	Niveau de satisfaction des répondants à l'égard de leurs relations dans divers domaines	5-20
Tableau 5-22 :	Évaluation de l'accueil et de l'inclusion des quartiers concernés par le projet selon les répondants	5-21
Tableau 5-23 :	Sentiment de sécurité des répondants à l'égard de Rouyn-Noranda et de leur quartier de résidence	5-21
Tableau 5-24 :	Sentiment d'appartenance des répondants à l'égard de leur communauté locale.....	5-22
Tableau 5-25 :	Perception des répondants à l'égard de la concertation et de la mobilisation citoyennes dans les quartiers	5-23
Tableau 5-26 :	Qualité de l'environnement physique à Rouyn-Noranda selon les répondants	5-23
Tableau 5-27 :	Qualité de l'eau du lac Dufault selon les répondants par quartier	5-24
Tableau 5-28 :	Moyens par lesquels les répondants ont pris connaissance, entendu parler ou recherché des informations à propos du projet Horne 5 ...	5-25
Tableau 5-29 :	Moyens par lesquels les répondants ont pris connaissance, entendu parler ou recherché des informations à propos du projet Horne 5 selon l'âge.....	5-26
Tableau 5-30 :	Attitude des répondants à l'égard du projet Horne 5 selon le quartier, le sexe et l'âge	5-27
Tableau 5-31 :	Impacts positifs du projet Horne 5 anticipés par les répondants sur leur ménage et leur milieu selon le quartier et le sexe	5-28
Tableau 5-32 :	Impacts positifs du projet Horne 5 anticipés par les répondants selon l'intensité	5-28
Tableau 5-33 :	Impacts négatifs anticipés par les répondants du projet Horne 5 selon le quartier et le sexe...	5-29
Tableau 5-34 :	Impacts négatifs anticipés par les répondants du projet Horne 5 selon l'intensité	5-30

Tableau 5-35 :	Avis des répondants sur les responsabilités et les initiatives de Falco dans le cadre du projet Horne 5	5-31
----------------	---	------

CARTE

Carte 2-1 :	Quartiers de la ville de Rouyn-Noranda ciblés pour le sondage auprès de la population	2-5
-------------	---	-----

FIGURES

Figure 3-1 :	Groupes d'âge de la population de Rouyn-Noranda, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec, 2016	3-3
Figure 5-1 :	Nombre d'années vécues par les répondants dans les quartiers de Rouyn-Noranda.....	5-2
Figure 5-2 :	Catégories d'âge des répondants.....	5-3

ANNEXES

A	Grilles d'entrevues
B	Sondage

INTRODUCTION

Ce rapport, réalisé par WSP, présente le résultat de l'état de référence des composantes sociales liées au projet Horne 5 de Ressources Falco Ltée (ci-après nommé Falco) et est réalisé à la suite de demandes du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) dans ses questions et commentaires sur l'étude d'impact sur l'environnement du projet.

De manière plus détaillée, ce document expose, au chapitre 1, le contexte à l'intérieur duquel l'état de référence des composantes sociales s'inscrit de même que les objectifs visés et les limitations liées au mandat. La méthodologie utilisée pour l'ensemble des activités de collecte des données et de consultation des organismes et des entreprises est ensuite présentée au chapitre 2. Le chapitre 3 décrit certaines données du profil socio-économique collectées par WSP et l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue (OAT) et en lien avec les composantes sociales, d'abord pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue et la ville-MRC¹ de Rouyn-Noranda puis pour les quatre quartiers de Rouyn-Noranda les plus près du projet Horne 5.

Le chapitre 4 fait pour sa part état des résultats des entrevues avec des représentants d'organismes du milieu et d'entreprises de Rouyn-Noranda. Le chapitre 5 présente les résultats du sondage réalisé auprès de la population des quartiers situés à proximité du projet.

Enfin, le chapitre 6 porte sur les constats généraux de l'état de référence des composantes sociales. On y établit des liens entre les différentes données recueillies de même qu'avec les actions, mesures ou engagements pris par Falco pour répondre aux préoccupations soulevées dans le cadre de son étude d'impact sur l'environnement.

Il est à noter que l'emploi de la forme masculine dans ce rapport est favorisé afin d'alléger les textes et ne vise aucunement à porter préjudice à aucun autre groupe de personnes.

¹ La ville de Rouyn-Noranda ayant aussi le statut d'une MRC, elle est parfois nommée dans ce rapport ville-MRC de Rouyn-Noranda. La ville et la MRC ont exactement les mêmes limites territoriales. Afin d'alléger le texte, la mention de ville-MRC n'est pas utilisée partout dans le texte, notamment dans les chapitres portant sur les résultats des entrevues (4) et du sondage (5) où les questions mentionnaient simplement la ville de Rouyn-Noranda.

1 CONTEXTE ET OBJECTIFS

1.1 CONTEXTE

Falco projette de développer un projet minier à Rouyn-Noranda, le projet Horne 5. Une étude d'impact sur l'environnement (ÉIE) portant sur ce projet a été soumise en janvier 2018 au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) (maintenant le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ou MELCC). Des questions du MELCC concernant l'ÉIE, reçues le 1^{er} mai 2018, concernent le suivi des composantes sociales (QC-220 à QC-222).

Falco s'est engagé dans ses réponses à réaliser un suivi des composantes sociales dans le cadre de son projet afin de s'assurer de la bonne intégration du projet dans le milieu. Il y est proposé que ce suivi soit réalisé tous les trois ans et que les résultats soient rendus publics. Falco mentionne dans la réponse à la question QC-222 plusieurs sujets qui feront l'objet du suivi, soit, sans s'y restreindre, la situation du logement, le roulement de la main-d'œuvre non spécialisée chez les employeurs locaux, la formation et le décrochage scolaire, les places dans les écoles et les garderies, le suivi de la circulation, la qualité de vie et les impacts psychosociaux.

Également, au même titre que ce qui est généralement préconisé dans le cadre de projets miniers d'envergure, Falco prévoit, advenant que le projet soit autorisé, déposer auprès du MELCC, le protocole du programme de suivi des composantes sociales. Les principaux renseignements qui devront être fournis sont la population ou l'échantillon de la population visée par la démarche, la ou les méthodes d'enquête envisagées, le but et les objectifs poursuivis et l'échéancier prévu. Ce protocole ne fait pas partie du présent rapport.

Parallèlement au processus d'autorisation présentement en cours, Falco a mis sur pied un comité consultatif en 2019 (le Comité) sur lequel siègent des intervenants provenant de plusieurs milieux : municipal (Rouyn-Noranda), environnemental/scientifique, sociocommunautaire, socio-économique, éducation/recherche, instances gouvernementales. En 2019, trois réunions ont eu lieu au cours des mois de février, juin et septembre. En 2020, des rencontres ont eu lieu en février, en mai et en novembre.

Lors de la rencontre de février 2019, les participants au Comité consultatif ont nommé certains sujets qui les préoccupaient par rapport au projet. La rencontre de juin 2019 a permis de catégoriser les préoccupations qui touchaient davantage à l'environnement social en cinq grands thèmes, et à les placer en ordre de priorité : (1) la disponibilité de la main-d'œuvre et la formation; (2) la protection de la source d'eau potable²; (3) le logement; (4) les services à la communauté (centres de la petite enfance [CPE], écoles, services de proximité, etc.); (5) l'intégration des nouveaux arrivants. Falco a ainsi mandaté WSP pour mettre en place un programme d'activités visant à documenter le portrait des cinq grands thèmes ciblés. Ce programme avait aussi pour objectif de mesurer la perception de la population envers Falco, le projet Horne 5, ses relations avec ses parties prenantes et ses activités de communication.

Ce rapport présente le résultat de l'ensemble des activités suggérées pour établir l'état de référence des composantes sociales selon les différents thèmes nommés ci-dessus. Le programme d'activités était constitué de quatre blocs, soit (1) la collecte de données statistiques auprès de sources officielles; (2) des entrevues téléphoniques et en face à face; (3) un sondage auprès d'une partie ciblée de la population de Rouyn-Noranda; et (4) l'interprétation des données et informations obtenues.

Mentionnons que Falco désirait mettre à profit la connaissance du milieu par les membres du Comité consultatif dans la réalisation de cet état de référence et, éventuellement, dans le suivi des indicateurs sociaux. À cet effet, certains organismes représentés au sein du Comité ont été ciblés à titre de participants aux entrevues et le protocole précisera quelle sera la participation des membres du comité consultatif dans le suivi du milieu humain. Falco avait recommandé également de faire appel, autant que possible, aux ressources disponibles régionalement. Pour répondre à cette demande, le volet du programme d'activités qui concerne la collecte de données statistiques auprès de sources officielles a été effectué par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue (OAT). Il est à noter qu'un aperçu des résultats des activités réalisées et décrites dans le présent rapport ont été présentées au Comité en avril 2021.

² La portée de ce thème est par la suite devenue plus large, soit la protection de l'environnement.

Mentionnons que le présent rapport donne suite à un précédent mandat que WSP a réalisé en 2019 pour Falco au cours duquel des services d'accompagnement dans la démarche de priorisation des préoccupations sociales avaient été offerts, de même que la sélection préliminaire d'indicateurs sociaux. Deux revues documentaires portant sur la problématique et les mesures touchant au logement et à la cohésion sociale avaient été réalisées.

1.2 OBJECTIFS

L'objectif principal de ce rapport est de documenter l'état de référence des composantes sociales du projet Horne 5 selon les cinq grands thèmes décrits précédemment. Pour ce faire, des activités de consultation et de collectes d'information, avec chacune des objectifs spécifiques, ont été tenues (voir le tableau 1-1). Les résultats de ce rapport serviront ultimement à établir les indicateurs sociaux qui seront présentés dans le protocole de suivi des incidences sociales du projet Horne 5.

Tableau 1-1 : Activités de consultation et de collecte de données selon leur objectif

Activité	Objectif
Collecte de statistiques auprès des sources officielles par le biais de l'OAT	Recueillir des données socio-économiques quantitatives pouvant aider à brosser le portrait de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, de la ville-MRC de Rouyn-Noranda et des quatre quartiers identifiés comme étant les plus touchés par le projet Horne 5 et permettant de documenter les cinq grands thèmes ciblés.
Gestion des aspects sociaux par Falco	Recueillir des données permettant d'observer l'évolution de l'implication sociale de Falco dans son milieu, de sa gestion des plaintes, de ses relations avec les parties prenantes incluant le suivi des mesures d'atténuation annoncées dans l'ÉIE, et éventuellement le suivi des relations avec ses travailleurs.
Entrevues avec les organismes et les entreprises	Obtenir des informations qualitatives au sujet des problématiques sociales identifiées selon les cinq grands thèmes ciblés.
Sondage à la population	Recueillir des données sociales auprès d'un échantillon des résidents de Rouyn-Noranda les plus concernés par le projet et concernant des sujets pour lesquels aucune donnée publique n'est disponible.

1.3 LIMITATIONS

Les différentes étapes de réalisation de ce mandat ont fait ressortir certaines limitations méthodologiques :

- En privilégiant l'obtention des statistiques les plus récentes lors de la collecte de données effectuée auprès de sources officielles (OAT, Institut de la statistique du Québec [ISQ], Société canadienne d'hypothèque et de logement [SCHL] et Statistique Canada), certaines ne sont pas disponibles pour les mêmes années ou pour toutes les entités géographiques étudiées, ce qui rend difficile la comparaison et l'interprétation des données .
- Les délimitations des quartiers qui ont été utilisées pour le sondage sont celles proposées par l'OAT, soit les limites des quartiers urbains de Rouyn-Noranda (voir la carte 2-1). Il en est de même des noms donnés à ces quartiers. Des huit quartiers de la ville, quatre ont été retenus. Il est possible que la notion de quartiers municipaux soit différente pour les citoyens, ce qui a pu influencer les résultats des questions du sondage faisant référence aux quartiers.
- Trois organismes ont décliné l'invitation de WSP à les rencontrer et cinq organisations n'y ont pas répondu. De ce fait, certains secteurs ou sujets sont moins bien représentés que d'autres, ce qui peut faire en sorte que certaines problématiques semblent moins importantes que d'autres, car elles sont sous-représentées. C'est notamment le cas de l'impact de l'industrie minière sur les femmes et les jeunes, sur le secteur de la santé et des services sociaux, et sur l'environnement (plus précisément les effets sur les bassins versants).

- Le sondage auprès de la population des quatre quartiers ciblés a été réalisé durant la deuxième vague de l'épidémie de la Covid-19. Le niveau d'alerte de la région de l'Abitibi-Témiscamingue en ce qui concerne les mesures sanitaires était alors au palier de préalerte (zone jaune) et est passé au palier d'alerte (zone orange) du 17 décembre 2020 au 11 janvier 2021 pour couvrir le temps des Fêtes. Ce changement a eu lieu vers la fin de la période accordée pour répondre au questionnaire. Cette situation sanitaire particulière a pu influencer les résultats du sondage, surtout en ce qui a trait aux réponses données dans les sections portant sur le profil socio-économique ainsi que sur la santé physique et l'état d'esprit en général des répondants.

Malgré ces limitations, WSP considère que les données et informations recueillies sont suffisantes pour atteindre l'objectif de bien documenter l'état de référence des composantes sociales du projet Horne 5.

2 MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre présente la méthodologie utilisée pour chacune des activités de collecte d'information réalisées dans le cadre de cet état de référence des composantes sociales du projet minier Horne 5. Ces activités incluent un portrait socio-économique régional, de la ville-MRC de Rouyn-Noranda et des quartiers près du projet Horne 5 ainsi que des entrevues avec des organismes et des entreprises de la région et un sondage réalisé auprès de la population des quartiers concernés par le projet.

2.1 PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE RÉGIONAL, DE ROUYN-NORANDA ET DES QUARTIERS PRÈS DU PROJET HORNE 5

Dans le cadre du présent mandat, la contribution de l'OAT a permis de documenter le portrait socio-économique et sociosanitaire de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, du territoire de Rouyn-Noranda, et des quatre quartiers de la ville retenus pour l'analyse des composantes sociales. L'OAT s'est appuyée sur des données provenant de sources officielles, notamment de Statistique Canada, de l'ISQ et de la SCHL, afin de réaliser les compilations personnalisées pour les fins du présent rapport. Seules les statistiques concernant les données de population ont été recueillies par WSP. Celles-ci proviennent des mêmes sources que celles utilisées par l'OAT.

Les statistiques utilisées pour le portrait socio-économique et sociosanitaire de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, du territoire de Rouyn-Noranda, et des quatre quartiers de la ville concernés par l'état de référence sont les plus récentes disponibles à ce jour. Les thèmes documentés par l'OAT sont les suivants : la disponibilité de la main-d'œuvre et la formation; le logement; les services à la communauté (CPE, écoles, services de proximité, services liés à la santé, etc.); et l'intégration des nouveaux arrivants. Ces thèmes sont en lien avec les grands thèmes documentés dans le cadre des entrevues et du sondage, ce qui permet de comparer certaines données issues des différentes sources d'informations recueillies dans le cadre de l'état de référence des composantes sociales du projet Horne 5.

2.2 ENTREVUES

Des entrevues en face à face et par téléphone ont été réalisées avec des organismes et entreprises de la région afin de documenter les cinq thèmes identifiés lors de la rencontre de février 2019 avec le comité consultatif de Falco. Rappelons que les cinq thèmes sont les suivants : la disponibilité de la main-d'œuvre et la formation, l'environnement (inclut la protection de la source d'eau potable), le logement, les services à la communauté (centres de la petite enfance [CPE], écoles, services de proximité, etc.), et l'intégration des nouveaux arrivants.

Pour parvenir à documenter ces thèmes, les intervenants ont été questionnés sur les éléments suivants :

- les enjeux actuels auxquels ils sont confrontés;
- les solutions qu'ils envisagent ainsi que les actions prises afin d'atténuer ou résoudre ces problématiques;
- les effets anticipés du projet Horne 5 sur ces enjeux;
- les solutions pour réduire ou éviter ces possibles répercussions sur leur organisme, leur entreprise ou dans la ville de Rouyn-Noranda.

En plus des thèmes abordés, les intervenants ont été invités à s'exprimer sur :

- d'autres enjeux ou préoccupations en lien avec le projet Horne 5;
- les effets potentiels du projet Horne 5 sur leur organisme ou entreprise;
- leur perception de l'entreprise Falco.

L'essentiel des propos recueillis auprès de ces intervenants consultés est résumé au chapitre 4 du présent rapport. Comme précisé à la section 2.2.4, les réponses données par ces intervenants ont été reformulées afin d'assurer le respect de l'accord de confidentialité, mais tout en conservant l'essence des propos énoncés.

2.2.1 ORGANISMES ET ENTREPRISES CONSULTÉS

Au total, 34 organismes et entreprises ont été consultés entre le 28 septembre et le 27 octobre 2020 dans le cadre de ces entrevues (voir le tableau 2-1). De ce nombre, 20 organismes ont participé. Ceux-ci proviennent de différents domaines, notamment du milieu municipal, des domaines de la santé, de l'éducation et de l'employabilité, du logement, des services à la communauté, du monde communautaire, de l'économie ainsi que de l'environnement. De plus, 14 entreprises œuvrant dans divers secteurs, tels que l'hébergement, la restauration et l'industrie, ont été consultées. Le choix de ces types d'organismes et entreprises a été fait en lien avec les impacts sociaux anticipés du projet Horne 5 sur ceux-ci et également dans un souci de représentativité et de diversité.

Tableau 2-1 : Organismes et entreprises consultés

Type d'intervenants	Secteurs	Nombre d'organismes participants
Organismes (20)	Milieu municipal et logement	2
	Éducation, formation et employabilité	5
	Communautaire	3
	Enfance	2
	Femmes, jeunes, aînés	3
	Commerce, industrie et culture	3
	Environnement	2
Entreprises (14)	Industrie, commerce et construction	12
	Hébergement et restauration	2

2.2.2 TYPES D'ENTREVUES

Au total, 17 entrevues ont été réalisées en face à face et 17 par téléphone ou au moyen de la plateforme Teams. Le choix de tenir des entrevues par téléphone s'est imposé à partir du printemps 2020 en raison des restrictions gouvernementales liées à la pandémie de la COVID-19.

2.2.3 GRILLES D'ENTREVUE

Des grilles d'entrevues adaptées à chacun des types d'intervenants rencontrés ont été préparées. Ces grilles sont présentées à l'annexe A.

2.2.4 ASPECTS DE CONFIDENTIALITÉ

Une procédure de confidentialité a été présentée à chaque intervenant consulté. Il a été entendu avec chacun d'entre eux que seul le nom de leur organisme ou de l'entreprise serait mentionné dans le présent rapport et que les noms des personnes interviewées ne seraient pas divulgués. Finalement, afin d'assurer un plus haut niveau de confidentialité, il a été décidé au moment de la rédaction du présent rapport de ne pas mentionner les noms des organismes et des entreprises, mais uniquement leur domaine d'activité (voir le tableau 2-1). De plus, WSP a précisé que les réponses seraient rassemblées et présentées sous forme synthétisée afin de préserver l'anonymat. La possibilité de refuser de répondre à des questions était offerte aux participants.

De même, si des éléments devaient être soustraits de la transcription des entrevues, l'intervenant pouvait le préciser en cours d'entrevue.

2.2.5 ENREGISTREMENTS ET TRANSCRIPTIONS

Toutes les entrevues ont fait l'objet d'un enregistrement, avec l'approbation de chacun des participants, puis d'une transcription.

2.2.6 TRAITEMENT DES ENTREVUES AVEC LE LOGICIEL D'ANALYSE NVIVO

Chacune des entrevues a été l'objet d'une analyse de contenu à l'aide du logiciel NVivo. Le résultat de cette analyse a ensuite été traité selon les cinq thèmes décrits en introduction de la section 2.3. Il est important de mentionner qu'au cours de la rédaction de la synthèse des entrevues un effort a été fait afin ne pas changer le sens des commentaires, des perceptions ou des opinions énoncés.

2.3 SONDAGE

Un sondage a été réalisé afin de recueillir des données supplémentaires à celles disponibles auprès des sources officielles publiques. Ce sondage a été élaboré de façon à couvrir les cinq grands thèmes présentés à la section 1.1, soit : (1) la disponibilité de la main-d'œuvre et la formation; (2) la protection de la source d'eau potable³; (3) le logement; (4) les services à la communauté (centres de la petite enfance [CPE], écoles, services de proximité, etc.); (5) l'intégration des nouveaux arrivants. Le sondage a été distribué par la poste dans les quartiers ciblés en décembre 2020.

2.3.1 POPULATION CIBLÉE

Le sondage a été réalisé auprès de la population résidant dans les quatre quartiers de Rouyn-Noranda situés les plus près du projet Horne 5 et illustrés sur la carte 2-1. Ces quatre quartiers sondés sont ceux du Vieux-Noranda, de Noranda-Nord-Lac Dufault, de Rouyn-Noranda-Périphérie⁴, et enfin de D'Alembert.

Au total, 2 602 ménages ont été sélectionnés de façon aléatoire dans les quartiers ciblés de Rouyn-Noranda pour recevoir une invitation à répondre au sondage. Une proportion comparable de la population de chaque quartier a reçu le questionnaire, soit environ 21 %.

2.3.2 QUESTIONNAIRE

Comme précisé plus haut, le sondage a pris la forme d'un questionnaire en lien avec les cinq grands thèmes présentés à la section 1.1. Le questionnaire était divisé en cinq sections, soit la qualité de vie, la qualité de l'environnement physique, la perception des citoyens face au projet Horne 5, l'état de santé physique et l'état d'esprit en général de la population sondée. Enfin, une section portait sur le profil socio-économique des répondants. Le questionnaire incluait des questions fermées, semi-ouvertes et ouvertes.

Un prétest du questionnaire du sondage a été effectué auprès de six personnes ayant accepté de participer sur une douzaine de personnes contactées par téléphone. Ces six personnes ont d'abord reçu le questionnaire préliminaire et une lettre par courrier postal leur expliquant l'objectif du prétest. Une représentante de WSP les a ensuite jointes par téléphone pour recevoir leurs commentaires. Ce prétest avait pour but de s'assurer de la compréhension des questions et de vérifier si la période pour y répondre avoisinait la durée de 30 minutes souhaitée. À la suite de ce prétest, des questions ont été simplifiées et des exemples ont été ajoutés pour faciliter la compréhension des questions.

Le questionnaire final du sondage est présenté à l'annexe B-1. La section 2.3.3 présente l'ensemble des thèmes qui ont été documentés par le sondage.

³ La portée de ce thème est par la suite devenue plus large, soit la protection de l'environnement.

⁴ Ce quartier regroupe le centre-ville de Rouyn-Noranda et cinq autres quartiers urbains, soit Noranda-Ouest, Dallaire, Rouyn-Sud, De-l'Université et Marie-Victorin/Du-Sourire.

Une lettre accompagnait chaque questionnaire posté aux ménages ciblés (voir l'annexe B-2). Celle-ci contenait la mise en contexte et les objectifs du sondage, une invitation à participer au sondage avant la date butoir du 21 décembre 2020, sur papier ou en ligne (lien Internet sur Snap Survey fourni), un numéro de téléphone à utiliser en cas de questionnements, une précision sur la confidentialité des réponses et un lien vers la page Internet du projet pour permettre aux répondants d'obtenir davantage d'informations s'il le désirait.

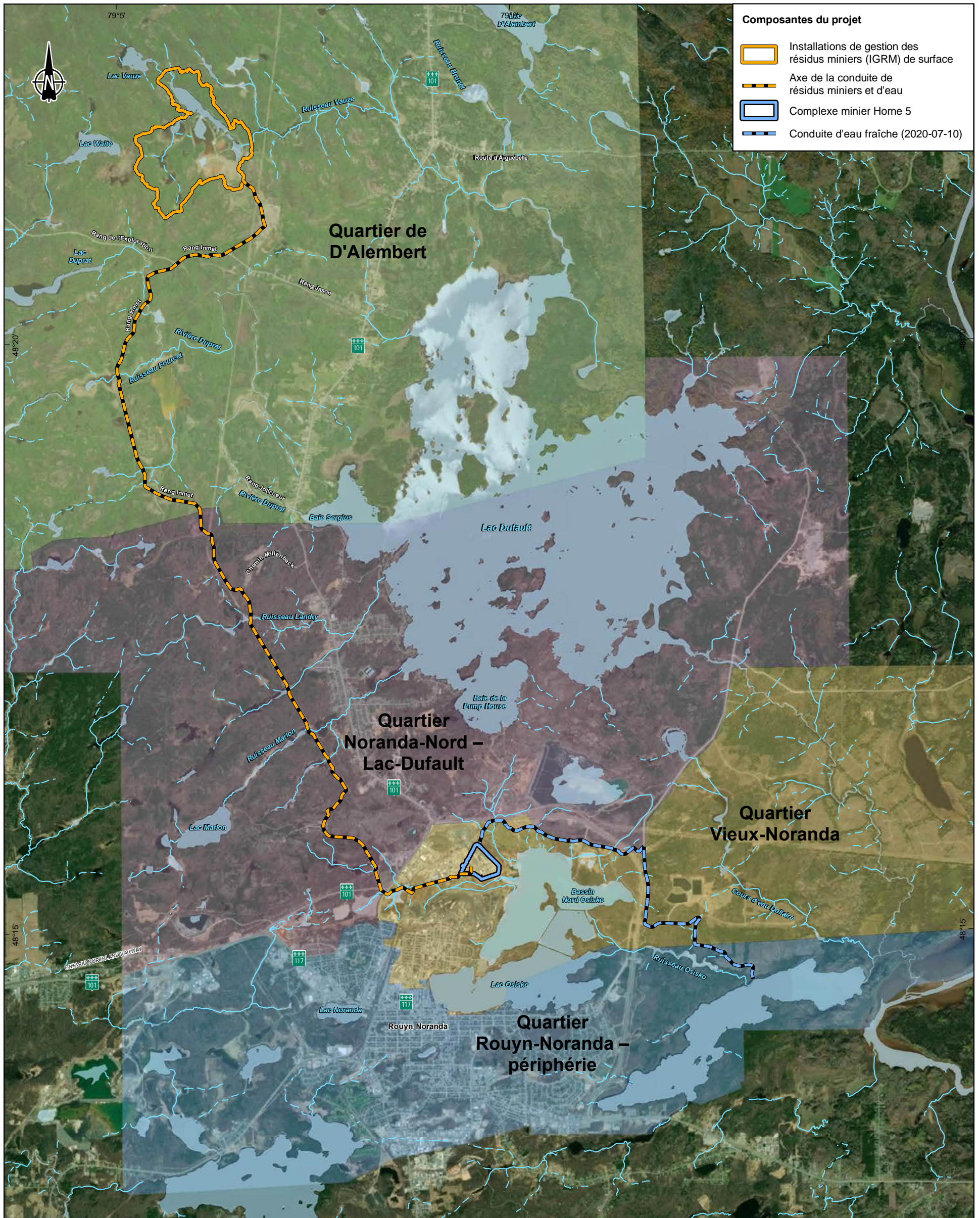
L'envoi des questionnaires par la poste a eu lieu le 1^{er} décembre 2020. Un avis a été publié dans l'hebdomadaire Le Citoyen Rouyn-Noranda le 2 décembre 2020 pour publiciser le sondage et inviter les citoyens à y participer d'ici le 21 décembre 2020 (voir l'annexe B-3A). Un deuxième avis a été publié dans le même hebdomadaire le 16 décembre 2020 afin de rappeler aux citoyens ayant reçu le questionnaire d'y répondre avant la date butoir (voir l'annexe B-3B).

Au total, 659 sondages complétés ont été reçus jusqu'au 27 janvier 2021. De ce nombre, 98 ont été remplis en ligne par le biais de l'application SNAP Survey et 561 questionnaires ont été remplis sur papier puis transmis à WSP par courrier postal. Le sondage a eu un taux de participation global de 26,3 % pour l'ensemble des quartiers sollicités. La proportion des questionnaires complétés est suffisante pour que le sondage soit considéré comme étant valable (voir le tableau 2-2).




Tableau 2-2 : Représentativité des réponses au sondage et taux de participation par quartier

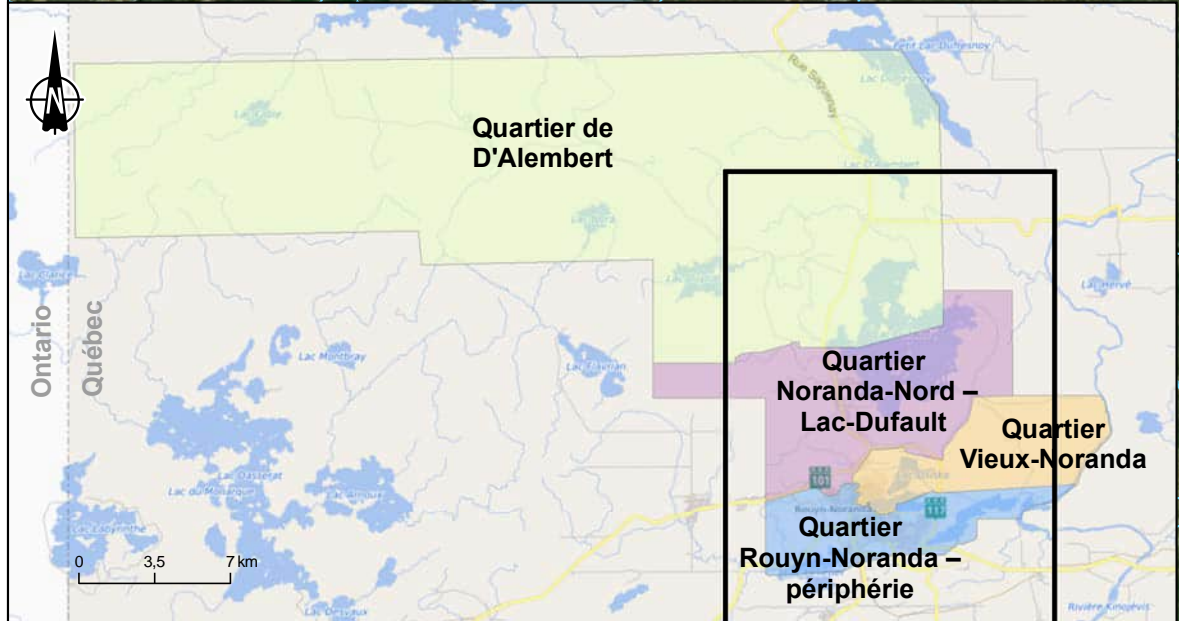
Quartier	Population totale ^a	Nombre de questionnaires postés	Proportion par rapport à la population totale	Nombre de questionnaires complétés	Taux de participation (%)
D'Alembert	375	78	20,8	19	24,4
Vieux-Noranda	1 465	306	20,9	69	22,5
Rouyn-Noranda-Périphérie	8 865	1 851	20,9	462	25,0
Noranda-Nord-Lac Dufault	1 750	367	21,0	109	29,7
Total	12 455	2 602	20,9	659	26,3

a Les données de population ont été compilées par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue (OAT) qui s'est appuyé sur les données du recensement de la population 2016 réalisé par Statistique Canada.



Composantes du projet

-  Installations de gestion des résidus miniers (IGRM) de surface
-  Axe de la conduite de résidus miniers et d'eau
-  Conduite d'eau fraîche (2020-07-10)



État de référence des composantes sociales
Projet Home 5, Rouyn-Noranda, Qc

Carte 2-1
Quartiers de la ville de Rouyn-Noranda
ciblés pour le sondage auprès de la population

Sources :
Image World Imagery (ESRI, 2019)
CanVec version 10, 1:50 000, RNCan, 2016
Données de projet, juillet 2020

0 600 1 200 m
MTM, fuseau 10, NAD83

Décembre 2021

Préparation : H. Desnoyers
Dessin : A. Lemay
Approbation : H. Desnoyers
151-11330-72_c1_wsp7001_secteur_211214.mxd



2.3.3 THÈMES DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire était divisé en cinq grands thèmes à documenter, chacun comportant des sous-thèmes en lien avec le thème principal (voir le tableau 2-3).

Tableau 2-3 : Thèmes et sous-thèmes du questionnaire

Thèmes principaux	Sous-thèmes
Qualité de vie	Caractérisation de la ville de Rouyn-Noranda et du quartier
	Satisfaction à l'égard des services offerts dans la ville
	Confiance envers les institutions, règles, normes sociales, concitoyens
	Satisfaction envers sa qualité de vie
	Satisfaction envers sa vie sociale
	Attitude envers la diversité des valeurs et des cultures
	Sentiment de sécurité
	Attachement au milieu
Qualité de l'environnement physique	Perception de la qualité de l'environnement physique
	Perception des risques liés à la qualité de l'eau du lac Dufault
	Activités de prélèvement et consommation des ressources fauniques ou floristiques ^a
Perception du projet Horne 5	Satisfaction envers les activités et outils d'information et de consultation de Falco
	Attitude envers le projet Horne 5
	Anticipation des impacts du projet Horne 5 sur soi et le milieu
	Perception du rôle de responsabilité sociale de Falco
État de santé physique et état d'esprit en général	Perception de l'état de santé physique
	Perception de l'état de la santé mentale
Profil socio-économique des répondants	Caractéristiques socio-économiques des répondants
a	Les réponses aux questions relatives à ces activités de prélèvement et de consommation des ressources fauniques et floristiques ne sont pas analysées dans le présent rapport puisqu'elles étaient posées pour supporter une autre étude de Falco.

2.3.4 ASPECTS DE CONFIDENTIALITÉ

Afin d'assurer la confidentialité des répondants, les questionnaires remplis ne contenaient aucun nom ni adresse. Seul le numéro inscrit sur chacun des questionnaires papier ou en ligne a permis de repérer dans quel quartier résidait le répondant au moment de sa réponse au sondage.

3 PRÉSENTATION DES DONNÉES STATISTIQUES SUR LE PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE

Ce chapitre présente les données statistiques recueillies pour dresser le profil socio-économique de la région, de la ville-MRC de Rouyn-Noranda et des quartiers à proximité du projet Horne 5.

3.1 PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

Cette section vise à brosser le portrait socio-économique de la ville-MRC de Rouyn-Noranda. Pour des fins de comparaison, les statistiques de la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec sont aussi présentées. Les données présentées proviennent principalement de Statistique Canada, qui, pour certaines, ont été fournies par l'OAT.

3.1.1 POPULATION

La région de l'Abitibi-Témiscamingue comptait 146 717 habitants en 2016, soit 1,8 % de la population du Québec (voir le tableau 3-1). Pour cette même année, la ville-MRC de Rouyn-Noranda englobait plus du quart (28,9 %) de la population de la région administrative, avec 42 334 personnes.

De façon générale, les hommes et les femmes sont en proportion équivalente au sein des populations considérées.

Tableau 3-1 : Population selon le sexe à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2016

Territoire	Population (nombre)		
	Total	Hommes	Femmes
Ville-MRC de Rouyn-Noranda	42 334	21 165	21 165
Région de l'Abitibi-Témiscamingue	146 717	73 895	72 825
Le Québec	8 164 361	4 016 760	4 147 605

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre une valeur inscrite et une valeur calculée avec les données du tableau (somme, différence, pourcentage).

Source : Statistique Canada, 2019.

Entre 2011 et 2016, la population de Rouyn-Noranda a connu une augmentation de 3,2 %, soit plus du double de celle enregistrée dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (0,7 %) (voir le tableau 3-2). Cet accroissement est toutefois légèrement inférieur à celui de la population québécoise (3,3 %) pour la même période. Entre 2006 et 2011, la hausse de la population de Rouyn-Noranda avait été plus faible, soit de 2,7 % contre 4,7 % au Québec.

Tableau 3-2 : Démographie et évolution de la population à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2006-2011 et 2011-2016

Territoire	Population totale				
	2006	2011	2016	Variation 2006-2011	Variation 2011-2016
	(nombre)			%	
Ville-MRC de Rouyn-Noranda	39 924	41 012	42 334	2,7	3,2
Région de l'Abitibi-Témiscamingue	143 872	145 690	146 717	1,3	0,7
Le Québec	7 546 131	7 903 001	8 164 361	4,7	3,3

Source : Statistique Canada, 2019 et 2016.

En 2020, les perspectives démographiques de l'ISQ prévoyaient que Rouyn-Noranda devait connaître une augmentation de sa population de 4,1 % entre 2016 et 2041, alors que la croissance prévue au Québec devait être de l'ordre de 13,7 % (voir le tableau 3-3). L'Abitibi-Témiscamingue devait pour sa part connaître une légère décroissance démographique (-0,1 %) au cours de cette période de 25 ans.

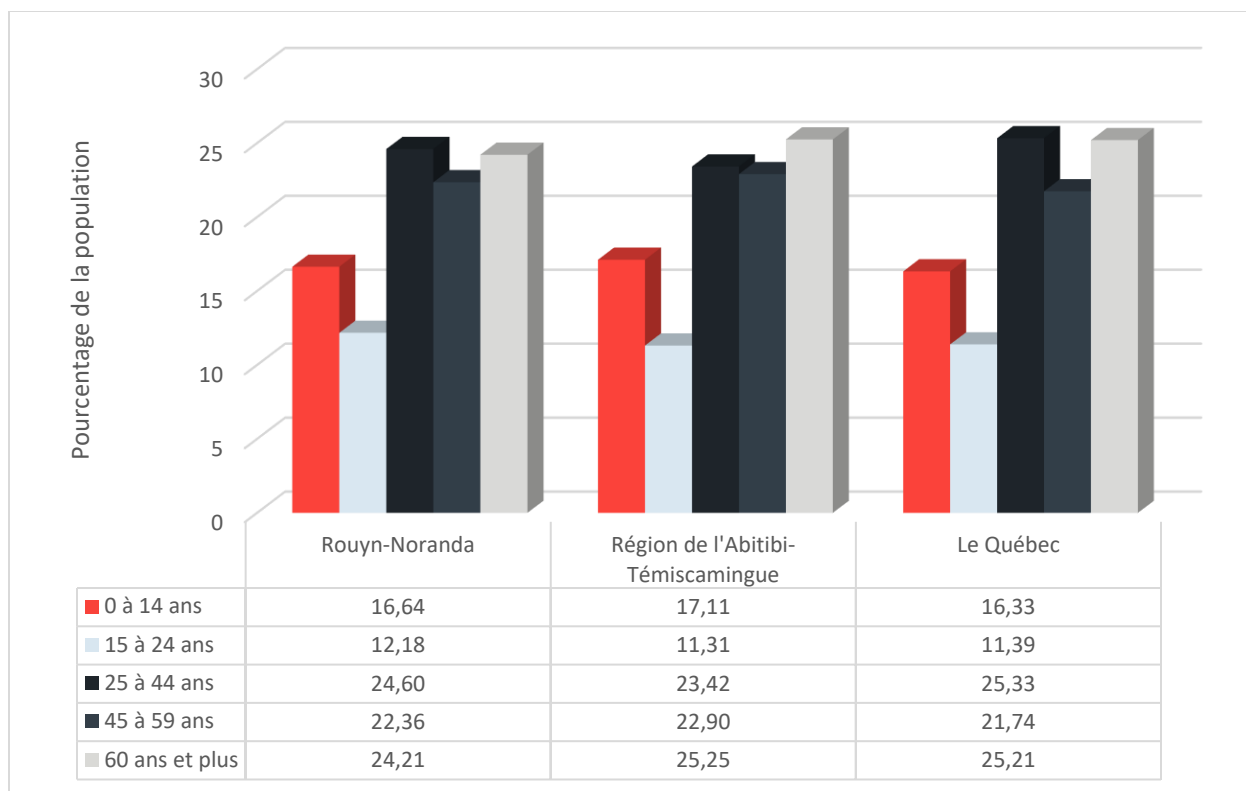
Tableau 3-3 : Perspectives démographiques à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2016-2041

Territoire	Population totale						Variation 2016-2041
	2016	2021	2026	2031	2036	2041	
	(nombre)						%
Ville-MRC de Rouyn-Noranda	42 600	43 300	43 900	44 100	44 300	44 300	4,1
Région de l'Abitibi-Témiscamingue	147 300	148 000	148 400	148 200	147 700	147 100	-0,1
Le Québec	8 225 900	8 568 200	8 830 200	9 039 500	9 209 300	9 350 200	13,7

Note : Les données pour 2016 sont réelles, alors que celles pour les années subséquentes constituent des prévisions.

Source : ISQ, 2020a.

La population de l'Abitibi-Témiscamingue et celle de Rouyn-Noranda possèdent une structure d'âge semblable à celle de la population québécoise (voir la figure 3-1). Près de la moitié de leur population est âgée de 25 et 59 ans. La proportion des 0-14 ans est légèrement supérieure dans la région (17,11 %) en comparaison à cette proportion pour Rouyn-Noranda (16,64 %) et l'ensemble de la province (16,33 %).



Note : En raison des arrondis, le total ne donne pas toujours 100 %.

Source : Statistique Canada, 2019.

Figure 3-1 : Groupes d'âge de la population de Rouyn-Noranda, de l'Abitibi-Témiscamingue et du Québec, 2016

Le nombre moyen de personnes dans les ménages de Rouyn-Noranda et de l'Abitibi-Témiscamingue en 2016 était de 2,2 personnes. La taille des ménages rouynorandiens était ainsi similaire à la taille des ménages québécois (2,3 personnes) (voir le tableau 3-4).

Tableau 3-4 : Nombre de ménages privés et taille moyenne des ménages privés à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2016

Territoire	Nombre de ménages privés	Nombre moyen de personnes par ménage privé
	2016	
Ville-MRC de Rouyn-Noranda	18 850	2,2
Région de l'Abitibi-Témiscamingue	64 575	2,2
Le Québec	3 531 665	2,3

Source : Statistique Canada, 2019.

3.1.2 MARCHÉ DU TRAVAIL

En 2016, la population active de Rouyn-Noranda représentait 64,6 %, un taux légèrement plus élevé que celui enregistré pour l'Abitibi-Témiscamingue (63 %) et pour l'ensemble du Québec (64,1 %) (voir le tableau 3-5).

Par ailleurs, en 2016, le taux de chômage en Abitibi-Témiscamingue (7,6 %) était légèrement supérieur à celui observé au Québec (7,2 %)⁵. Pour sa part, Rouyn-Noranda connaissait un taux de chômage de 7,7 % en 2016, dépassant les taux régionaux et provinciaux.

Tableau 3-5 : Population totale âgée de 15 ans et plus selon la situation d'activité à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2016

	Ville-MRC de Rouyn-Noranda	Région de l'Abitibi-Témiscamingue	Le Québec
Population totale âgée de 15 ans et plus selon la situation d'activité	34 150	118 105	6 634 280
Population active	22 050	74 415	4 255 500
• Personnes occupées	20 370	68 650	3 949 325
• Chômeurs	1 680	5 760	306 170
Population inactive	12 095	43 690	2 378 780
Taux d'activité	64,6	63	64,1
Taux d'emploi	59,6	58,1	59,5
Taux de chômage	7,6	7,7	7,2

Source : Données compilées par l'OAT – Statistique Canada, Recensements de la population 2006 et 2016. Profils semi-personnalisés 2006 et 2016.

À la lumière des résultats présentés au tableau 3-6, qui montre l'importance du secteur primaire⁶ dans la structure industrielle du milieu à l'étude, on reconnaît la vocation première et traditionnelle de l'Abitibi-Témiscamingue. Ainsi, en 2016, ce secteur regroupait 14,5 % des emplois de la région et 2,5 % au Québec. En contrepartie, les emplois des secteurs secondaires et tertiaires étaient moins fortement représentés qu'au Québec.

⁵ Les données plus récentes issues du *Panorama des régions du Québec – Édition 2020* de l'ISQ, indiquent qu'en 2019 la région de l'Abitibi-Témiscamingue enregistrait un taux d'activité et d'emploi plus élevé qu'en 2016, soit respectivement de 66,6 %, et 64,0 %, et un taux de chômage plus bas se situant à 3,9 % (ISQ, 2020b).

⁶ Le secteur primaire regroupe les industries suivantes : 11) agriculture, foresterie, pêche et chasse, et 21) extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz.

Tableau 3-6 : Population active totale âgée de 15 ans et plus selon l'industrie à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2016

Secteur d'activité (numéro)		Ville-MRC de Rouyn-Noranda		Région de l'Abitibi-Témiscamingue		Le Québec	
		2006	2016	2006	2016	2006	2016
	Population active totale âgée de 15 ans et plus selon l'industrie	20 685	22 055	72 800	74 415	4 015 200	4 255 500
11	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	335	255	3 990	2 735	96 995	84 060
21	Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	1 715	2 420	4 820	7 855	16 685	20 920
22	Services publics	600	590	1 055	1 030	32 305	28 405
23	Construction	1 160	1 740	3 455	4 890	205 660	254 055
31-33	Fabrication	1 150	1 165	7 270	5 840	573 550	458 320
41	Commerce de gros	1 020	515	2 600	2 005	173 190	157 360
44-45	Commerce de détail	2 660	2 880	8 760	9 355	472 030	508 170
48-49	Transport et entreposage	715	675	3 790	3 350	181 475	187 550
51	Industrie de l'information et industrie culturelle	250	215	885	925	99 490	100 775
52	Finance et assurances	455	445	1 765	1 475	153 975	165 140
53	Services immobiliers et services de location et de location à bail	260	275	680	670	57 260	61 380
54	Services professionnels, scientifiques et techniques	795	970	2 605	2 595	246 795	288 715
55	Gestion de sociétés et d'entreprises	15	0	55	15	3 865	3 305
56	Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	985	880	2 270	2 410	141 940	176 185
61	Services d'enseignement	1 600	1 715	5 070	5 075	270 895	306 580
62	Soins de santé et assistance sociale	2 490	2 855	8 800	10 050	441 705	532 680
71	Arts, spectacles et loisirs	295	255	750	755	75 745	84 130
72	Services d'hébergement et de restauration	1 425	1 420	5 190	4 540	246 720	278 500
81	Autres services (sauf les administrations publiques)	885	1 065	3 625	3 745	195 045	193 700
91	Administrations publiques	1 425	1 310	3 975	3 855	244 345	264 085

Source : Données compilées par l'OAT – Statistique Canada, Recensements de la population 2006 et 2016. Profils semi-personnalisés 2006 et 2016.

En 2020, une forte proportion des emplois occupés par les travailleurs de la ville-MRC de Rouyn-Noranda (5,6 %) étaient également liés au secteur des mines et de première transformation des métaux (voir le tableau 3-7). En comparaison avec la région administrative (5,2 %) et l'ensemble du Québec (1,1 %), les emplois dans ce secteur étaient proportionnellement plus importants dans la ville-MRC de Rouyn-Noranda.

Tableau 3-7 : Nombre d'établissements et d'emplois selon les secteurs d'activités, 2020

Secteur d'activité	Ville-MRC de Rouyn-Noranda		Région de l'Abitibi-Témiscamingue		Le Québec	
	Établissements	Employés	Établissements	Employés	Établissements	Employés
Agroalimentaire	23	103	323	1 379	9 500	118 827
Forêt, bois et papier	6	66	124	2 860	2 038	68 092
Mines et première transformation des métaux	28	1 201	69	3 670	651	42 348
Services publics et construction	118	2 001	394	4 752	17 709	175 130
Fabrication (sauf alimentaire, bois et métaux)	56	725	183	4 379	12 417	346 513
Commerce de détail et de gros	290	3 730	909	11 612	46 588	803 270
Transport et entreposage	44	769	292	3 177	7 497	144 959
Hébergement, restauration et information et industrie culturelle (arts, spectacles, loisirs)	166	2 343	604	6 816	26 635	408 789
Finances, assurances et services immobiliers	75	757	264	2 552	12 823	185 740
Services professionnels et administratifs	152	1 644	431	7 234	27 556	416 347
Enseignement, santé et administration publique	235	6 400	912	18 939	33 080	977 321
Autres services	165	1 454	475	2 955	27 072	134 130
Total	1 368	21 416	5 031	70 915	226 368	3 858 411

Source : Données compilées par l'OAT – Répertoire des établissements d'Emploi-Québec. Portail PILE, Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ). Les données ont été compilées en février 2020.

3.1.3 SCOLARITÉ

En 2016, on observait une proportion plus importante de la population de 25 à 64 ans n'ayant pas de diplôme d'études secondaires en Abitibi-Témiscamingue (20,9 %) qu'au Québec (13,3 %) (voir le tableau 3-8). À Rouyn-Noranda, cette proportion était également moins élevée que dans la région administrative (16,1 %). Notons toutefois que la part de la population de Rouyn-Noranda n'ayant pas de diplôme d'études secondaires a diminué de 6 points de pourcentage de 2011 à 2016.

La population de l'Abitibi-Témiscamingue se démarque par ailleurs de la population québécoise par un plus haut taux d'obtention de certificats ou de diplômes d'apprenti ou d'une école de métier (27,9 % contre 19,8 %). Le taux enregistré à Rouyn-Noranda est, quant à lui, légèrement inférieur à celui de la région administrative (26,2 %). Ce taux a connu une hausse de 5,6 points de pourcentage à Rouyn-Noranda entre 2011 et 2016 et de 4,9 points de pourcentages en Abitibi-Témiscamingue.

Tableau 3-8 : Plus haut certificat, diplôme ou grade pour la population de 25 à 64 ans selon le sexe, 2006 et 2016

			Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d' études secondaires ou l' équivalent	Certificat ou diplôme d' apprenti ou d' une école de métiers	Certificat ou diplôme d' un collège, d' un cégep ou d' un autre établissement d' enseignement non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Total certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	Baccalauréat	Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	Maîtrise	Doctorat acquis	
Ville-MRC de Rouyn-Noranda	Répartition (%)	2006	Total	22,6	20,0	20,6	17,1	4,9	14,8	10,7	1,2	0,4	2,1	0,4
			Hommes	25,0	17,0	25,8	15,5	3,6	13,1	9,1	0,7	0,4	2,5	0,4
			Femmes	20,3	23,0	15,4	18,7	6,1	16,5	12,2	1,6	0,4	1,8	0,4
		2016	Total	16,1	17,0	26,2	17,6	3,9	19,2	13,6	1,4	0,5	3,1	0,6
			Hommes	18,4	15,6	31,9	16,4	2,8	15,0	10,5	0,8	0,5	2,6	0,8
			Femmes	13,6	18,5	20,4	18,8	5,1	23,5	16,9	2,0	0,5	3,7	0,4
Région de l'Abitibi-Témiscamingue	Répartition (%)	2006	Total	26,9	19,7	23,0	14,5	4,5	11,3	8,5	1,0	0,4	1,3	0,2
			Hommes	29,3	17,3	28,6	12,2	3,2	9,4	6,5	0,8	0,4	1,4	0,2
			Femmes	24,5	22,2	17,2	16,8	5,8	13,3	10,4	1,1	0,3	1,1	0,2
		2016	Total	20,9	17,5	27,9	16,3	3,3	14,1	10,4	1,0	0,5	1,9	0,3
			Hommes	23,1	15,5	34,3	14,4	2,3	10,4	7,3	0,7	0,4	1,6	0,4
			Femmes	18,7	19,5	21,2	18,2	4,4	18,0	13,7	1,4	0,6	2,2	0,2
Le Québec	Répartition (%)	2006	Total	17,1	21,1	18,1	17,5	5,4	20,8	13,4	1,9	0,6	4,1	0,8
			Hommes	17,8	19,6	21,7	15,9	4,6	20,4	12,5	1,9	0,6	4,3	1,0
			Femmes	16,4	22,6	14,5	19,1	6,2	21,2	14,3	2,0	0,5	3,8	0,6
		2016	Total	13,3	18,5	19,8	19,0	3,8	25,5	16,3	2,2	0,7	5,5	0,9
			Hommes	14,9	18,3	23,7	16,9	3,1	23,0	14,2	1,8	0,6	5,3	1,1
			Femmes	11,6	18,7	16,0	21,1	4,5	28,0	18,3	2,5	0,8	5,6	0,8

Source : Données compilées par l'OAT – Statistique Canada, Recensements de la population de 2006 et 2016. Profil semi-personnalisé pour 2016 et tableau consulté en ligne.

L'Abitibi-Témiscamingue se distingue également du Québec par un plus faible taux d'obtention de certificats ou de diplômes universitaires (17,4 % contre 29,3 %). Pour sa part, la population de Rouyn-Noranda est proportionnellement plus nombreuse que celle de la région à détenir un certificat ou un diplôme universitaire (23,1 %).

On constate que, quelle que soit l'année et l'entité géographique, les femmes sont proportionnellement un peu plus nombreuses à détenir un diplôme d'études secondaires ou un certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement d'enseignement non universitaire, de même qu'un certificat ou un diplôme universitaire inférieur au baccalauréat, un certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur, un baccalauréat, et un certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat. Les diplômés d'une maîtrise et d'un doctorat étaient un peu plus nombreux proportionnellement chez les hommes en 2006, mais la tendance s'est inversée en 2016. Ceux qui n'ont aucun certificat, diplôme ou grade sont proportionnellement plus nombreux chez les hommes que les femmes, peu importe l'année ou l'entité géographique.

Au niveau de la population âgée de 25 à 29 ans, on observait également en 2016 une proportion plus importante de résidents n'ayant pas de diplôme d'études secondaires dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (16,3 %) en comparaison à l'ensemble de la province (11,1 %) ainsi qu'à Rouyn-Noranda (12,6 %) (voir le tableau 3-9).

La population de l'Abitibi-Témiscamingue possédant un certificat ou un diplôme d'apprenti ou d'une école de métier est, une fois de plus, proportionnellement plus importante que celle du Québec (33,1 % contre 20,7 %). Le taux enregistré à Rouyn-Noranda est, quant à lui, légèrement inférieur à celui de la région administrative (30,5 %).

Le portrait de la population âgée de 25 à 29 ans possédant un certificat ou un diplôme universitaire est comparable à celle observée pour les 25 à 64 ans (voir le tableau 3-8). La population de l'Abitibi-Témiscamingue se distingue, une fois de plus, du Québec par un plus faible taux d'obtention (20,9 % contre 33,6 %). Pour sa part, la population de Rouyn-Noranda est proportionnellement plus nombreuse que celle de la région à détenir un certificat ou un diplôme universitaire (26,1 %).

Le taux d'obtention d'un premier diplôme au secondaire pour les élèves de moins de 20 ans pour la période 2017-2018 était légèrement plus faible pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue que pour le reste de la province (78,6 %) et Rouyn-Noranda (76,9 %) (voir le tableau 3-10). Notons toutefois que pour l'ensemble des trois territoires, le taux d'obtention était largement inférieur chez les étudiants de sexe masculin.

Quant au taux de sortie sans diplôme ni qualification, communément nommé les « décrocheurs », ce taux est une fois de plus supérieur dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (15,1 %) en comparaison à Rouyn-Noranda (13,9 %) et au Québec (13,1 %). Ce taux est également plus élevé chez les étudiants masculins dans les trois divisions territoriales. Notons toutefois que l'écart entre les genres est plus élevé en Abitibi-Témiscamingue (9,3 points de pourcentage d'écart) que dans le reste de la province (7,3 points de pourcentage d'écart) et Rouyn-Noranda (5,2 points de pourcentage d'écart).

Tableau 3-9 : Plus haut certificat, diplôme ou grade pour la population de 25 à 29 ans selon le sexe, 2006 et 2016

			Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d' études secondaires ou l' équivalent	Certificat ou diplôme d' apprenti ou d' une école de métiers	Certificat ou diplôme d' un collège, d' un cégep ou d' un autre établissement d' enseignement non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Total certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	Baccalauréat	Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	Diplôme en médecine, en art dentaire, en médecine vétérinaire ou en	Maîtrise	Doctorat acquis	
Ville-MRC de Rouyn-Noranda	Répartition (%)	2006	Total	17,2	17,0	21,2	24,5	4,4	15,9	12,4	1,5	0,0	1,5	0,4
			Hommes	22,1	14,0	28,4	22,1	1,8	11,7	8,6	0,9	0,0	1,4	0,0
			Femmes	12,5	19,8	14,2	26,7	6,9	19,4	15,9	1,7	0,0	1,3	0,0
		2016	Total	12,6	12,1	30,5	18,7	2,7	23,4	17,3	1,4	0,5	4,0	0,0
			Hommes	16,0	11,9	36,7	18,0	2,0	15,0	11,6	0,7	0,7	2,4	0,0
			Femmes	8,8	11,8	22,9	19,5	3,4	33,2	24,0	2,7	0,8	6,1	0,0
Région de l'Abitibi-Témiscamingue	Répartition (%)	2006	Total	18,5	16,4	27,4	21,1	3,6	13,1	10,4	1,1	0,1	1,3	0,1
			Hommes	21,8	13,9	37,0	15,6	1,3	10,3	7,6	0,9	0,0	1,7	0,0
			Femmes	15,6	18,7	18,4	26,2	5,7	15,5	12,9	1,2	0,2	0,7	0,0
		2016	Total	16,3	13,0	33,1	17,1	1,7	19,2	14,7	1,1	0,7	2,7	0,1
			Hommes	19,0	11,2	39,4	16,3	1,3	12,7	10,2	0,8	0,2	1,5	0,0
			Femmes	12,9	14,8	25,6	18,0	2,4	26,5	19,8	1,6	1,2	4,2	0,0
Le Québec	Répartition (%)	2006	Total	11,8	16,7	19,1	21,9	4,3	26,1	18,8	1,8	0,6	4,7	0,3
			Hommes	14,4	18,3	22,6	20,1	3,6	21,0	14,8	1,4	0,4	4,1	0,2
			Femmes	9,4	15,1	15,7	23,7	5,0	31,2	22,7	2,3	0,7	5,2	0,3
		2016	Total	11,1	15,3	20,7	19,2	2,8	30,8	20,8	2,4	0,9	6,4	0,3
			Hommes	13,7	17,2	25,5	16,7	2,2	24,7	16,5	1,8	0,7	5,4	0,3
			Femmes	8,5	13,5	16,0	21,6	3,5	36,9	24,9	3,0	1,2	7,4	0,4

Source : Données compilées par l'OAT – Statistique Canada, Recensements de la population de 2006 et 2016. Profil semi-personnalisé pour 2016 et tableau consulté en ligne.

Tableau 3-10 : Taux d'obtention d'un premier diplôme au secondaire après 7 ans (2017-2018) et taux de sortie sans diplôme ni qualification à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec (2016-2017)

	Taux d'obtention d'un premier diplôme ^a au secondaire (%) 2017-2018			Taux de sortie sans diplôme ni qualification ^b au secondaire (formation générale) (%) 2016-2017		
	Féminin	Masculin	Sexes réunis	Féminin	Masculin	Sexes réunis
Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda	82,7	71,2	76,9	11,4	16,6	13,9
Région de l'Abitibi-Témiscamingue	81,4	70,1	75,5	11,4	20,7	15,1
Le Québec – Réseau public	83,5	74,0	78,6	11,5	18,8	13,1
a	Le taux de diplomation concerne la diplomation des élèves de moins de 20 ans qui ont obtenu un premier diplôme (DES, DEP et ASP) ou une première qualification (AFP-ISPJ-CFER-CFMSS ou CFPT) au secteur des jeunes ou au secteur de l'éducation des adultes. Le taux de non-diplomation après sept ans comprend des élèves persévérants (non diplômés, mais encore aux études) et des décrocheurs.					
b	Le taux de sortie sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi l'ensemble des sortants du secondaire, en formation générale des jeunes. Les sortants sans diplôme ni qualification répondent aux critères suivants : 1) ils n'obtiennent pas, durant l'année considérée, ni un diplôme, ni une qualification; 2) ils ne sont pas réinscrits, nulle part au Québec durant toute l'année suivante, ni en formation générale, jeunes ou adultes, ni en formation professionnelle, ni au collégial (au bilan 4 de l'année suivante). Les sorties sans diplôme ni qualification comprennent des sorties dues à l'émigration hors Québec, à la mortalité et à d'autres causes que le décrochage.					

Source : Données compilées par l'OAT – Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. *Diplomation et qualification par commission scolaire au secondaire - Éditions 2009 et 2019 et Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, données au 2 août 2018 (données au bilan 4 de 2017-2018).*

3.1.4 REVENU

En 2016, l'Abitibi-Témiscamingue comptait 84 135 bénéficiaires d'un revenu d'emploi, soit 2 % des travailleurs de l'ensemble du Québec (voir le tableau 3-11). De ce nombre, près du tiers (29,7 %) demeurait à Rouyn-Noranda. Leur revenu d'emploi moyen⁷ (42 552 \$) était supérieur à celui des travailleurs québécois (40 382 \$). Par ailleurs, on note un fort écart entre le revenu moyen des hommes et des femmes, tant au niveau de la province, de la région que de la ville. Ainsi, en 2016 en Abitibi-Témiscamingue, ce revenu atteignait 52 334 \$ pour les hommes contre 31 011 \$ pour les femmes (un écart de 21 323 \$).

Pour ce qui est du revenu médian⁸ des ménages de l'Abitibi-Témiscamingue, celui-ci était de 33 963 \$ en 2016, soit un revenu légèrement supérieur à celui observé dans l'ensemble du Québec (32 995 \$), mais inférieur à celui de Rouyn-Noranda (35 244 \$). Notons une fois de plus l'écart important entre le revenu d'emploi médian des hommes (42 883 \$) et des femmes (26 141 \$) de la région administrative (un écart de 16 742 \$) en comparaison à un écart de 17 162 \$ en faveur des hommes pour la ville-MRC de Rouyn-Noranda et de 9 350 \$ pour l'ensemble de la province.

⁷ Le salaire moyen est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée.

⁸ Le revenu médian d'un groupe défini de bénéficiaires d'un revenu est le montant qui les sépare en deux moitiés selon leur répartition par tranches de revenu, c'est-à-dire que les revenus de la première moitié des particuliers sont en dessous de la médiane, tandis que ceux de la deuxième moitié sont au-dessus de la médiane.

Tableau 3-11 : Revenu moyen d'emploi et revenu d'emploi médian selon le sexe pour la population totale de 15 ans et plus à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2006 et 2016

	Population totale âgée de 15 ans et plus		Bénéficiaires d'un revenu d'emploi		Revenu d'emploi moyen			Revenu d'emploi médian		
	(nombre)				\$		Variation	\$		Variation
	2006	2016	2006	2016	2006	2016	en %	2006	2016	en %
Ville-MRC de Rouyn-Noranda	32 490	34 150	22 100	24 975	31 688	43 801	38,2	25 401	35 244	38,8
Masculin	15 995	17 160	11 870	13 430	38 178	53 839	41,0	32 121	44 321	38,0
Féminin	16 490	16 985	10 230	11 540	24 157	32 120	33,0	18 481	27 159	47,0
Région de l'Abitibi-Témiscamingue	115 935	118 100	77 955	84 135	30 686	42 552	38,7	24 226	33 963	40,2
Masculin	57 940	59 760	42 320	45 540	37 458	52 334	39,7	32 477	42 883	32,0
Féminin	57 995	58 345	35 635	38 600	22 644	31 011	37,0	16 742	26 141	56,1
Le Québec	6 184 490	6 634 280	4 225 880	4 627 780	32 639	40 382	23,7	25 464	32 995	29,6
Masculin	3 007 830	3 260 035	2 221 995	2 408 655	38 359	45 974	19,9	30 197	37 867	25,4
Féminin	3 176 660	3 374 245	2 003 885	2 219 120	26 297	34 313	30,5	20 925	28 517	36,3

Source : Données compilées par l'OAT – Statistique Canada, Recensements de la population 2006. Profils semi-personnalisés 2006 et 2016.

En 2016, la proportion des personnes ayant un faible revenu, selon la mesure du faible revenu⁹, était de 13,3 % en Abitibi-Témiscamingue et de 12,75 % à Rouyn-Noranda. À titre comparatif, le taux de faible revenu de l'ensemble du Québec s'établissait à 14,6 %. Rouyn-Noranda regroupait plus du quart (28,1 %) des personnes à faible revenu de la région, dont le nombre s'élevait à 18 670 (voir le tableau 3-12).

Tableau 3-12 : Population dans les ménages privés pour la situation de faible revenu à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2006 et 2016

	Population dans les ménages privés pour la catégorie de revenu		Nombre de personnes à faible revenu		Fréquence du faible revenu		
	(nombre)				(%)		
	2006	2016	2006	2016	2006	2016	Différence en point de pourcentage
Ville-MRC de Rouyn-Noranda	39 295	41 165	6 265	5 240	15,9	12,7	-3,2
Région de l'Abitibi-Témiscamingue	138 420	140 070	22 265	18 670	16,1	13,3	-2,8
Le Québec	7 350 555	7 921 505	1 127 190	1 160 195	15,3	14,6	-0,7

Source : Données compilées par l'OAT – Statistique Canada, Recensement de la population de 2016. Consulté en ligne.

⁹ La mesure du faible revenu (MFR) est un pourcentage fixe (50 %) du revenu familial médian ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille. Une famille a un faible revenu lorsque ce revenu, divisé par la taille ajustée de la famille, est inférieur à la moitié du revenu médian ajusté pour l'ensemble des familles (ISQ et MESS, 2005).

3.1.5 LOGEMENT

Le nombre moyen de personnes dans les ménages de la région de l'Abitibi-Témiscamingue en 2016 était de 2,2 personnes. La taille des ménages de la région était ainsi similaire à la taille des ménages québécois (2,3 personnes) (voir le tableau 3-13).

En 2016, la proportion des logements occupés par des propriétaires en Abitibi-Témiscamingue était de 68,1 % contre 61,3 % pour l'ensemble du Québec. On comptait toutefois un nombre plus élevé de locataires à Rouyn-Noranda puisque la part des logements occupés par des propriétaires était inférieure à celle de la région, se chiffrant à 63,5 %.

La proportion des ménages locataires qui consacraient 30 % ou plus du revenu du ménage au loyer brut en Abitibi-Témiscamingue était de 28,6 % en 2016. Cette proportion était inférieure à celle du Québec (33,7 %), mais se rapprochait de celle de Rouyn-Noranda (30,6 %).

Tableau 3-13 : Répartition des ménages privés selon la taille, le mode d'occupation et les ménages locataires dans les logements privés à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2006 et 2016

	Ville-MRC de Rouyn-Noranda		Région de l'Abitibi-Témiscamingue		Le Québec	
	2006	2016	2006	2016	2006	2016
Total – Ménages privés selon la taille du ménage (nombre)	17 415	18 850	60 880	64 575	3 189 340	3 531 665
Nombre de personnes dans les ménages privés	39 300	41 170	141 350	143 150	7 396 275	7 965 455
Taille moyenne des ménages privés (nombre de personnes par ménage)	2,3	2,2	2,3	2,2	2,3	2,3
Total – Revenu des ménages privés selon la taille du ménage	17 415	18 855	60 880	64 575	3 189 340	3 531 665
Revenu total moyen des ménages (\$)	54 523	80 278	53 755	77 306	58 954	77 306
<i>Revenu total moyen des ménages (\$) – constants 2015</i>	64 510	80 278	63 602	77 306	69 753	77 306
Total – Ménages privés selon le mode d'occupation	17 415	18 850	60 880	64 575	3 189 345	3 531 660
Propriétaire (nombre)	10 430	11 965	40 120	43 965	1 917 735	2 163 735
Locataire (nombre)	6 985	6 880	20 445	20 210	1 267 945	1 362 010
Logement dans les réserves autochtones (nombre)	0	0	310	405	3 665	5 915
Total – Ménages locataires dans les logements privés non agricoles, hors réserve (nombre)	6 985	6 880	20 315	20 095	1 265 010	1 358 260
Proportion de ménages locataires dans un logement subventionné (%)	n. d.	7,3	n. d.	9,6	n. d.	9,3
Ménages locataires consacrant 30 % ou plus du revenu du ménage au loyer brut (nombre)	2 350	n. d.	6 330	n. d.	448 840	n. d.
Proportion de ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement (%)	33,6	30,6	31,2	28,6	35,5	33,7
Frais de logement mensuels moyens pour les logements occupés par un ménage locataire (\$)	492	662	472	639	603	775
<i>Frais de logement mensuels moyens pour les logements occupés par un ménage locataire (\$) constants 2015</i>	582	662	558	639	713	775
n. d.	Données non disponibles.					

Source : Données compilées par l'OAT – Statistique Canada, Recensements de la population 2006 et 2016. Profils semi-personnalisés 2006 et 2016.

Le nombre de ventes de maison unifamiliale a augmenté depuis 2009 dans la région de l’Abitibi-Témiscamingue (voir le tableau 3-14). En effet, le nombre de ventes est passé de 645 en 2009 à 1 274 en 2019. La même situation a été observée pour la ville-MRC de Rouyn-Noranda où les ventes sont passées de 231 à 379. Le montant médian de ces ventes a augmenté, soit de 52,7 % en Abitibi-Témiscamingue et de 61,2 % à Rouyn-Noranda.

Tableau 3-14 : Ventes de maisons unifamiliales conclues en agences immobilières à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2009, 2014 et 2019

	Ville-MRC de Rouyn-Noranda	Région de l’Abitibi-Témiscamingue	Le Québec
2019			
Nombre de ventes	379	1 274	n. d.
Montant médian (\$)	241 000	200 000	260 000
2014			
Nombre de ventes	276	875	n. d.
Montant médian (\$)	201 250	177 000	227 000
2009			
Nombre de ventes	231	645	n. d.
Montant médian (\$)	149 500	131 000	195 000
Variation 2009/2019 – Montant médian (%)	61,2	52,7	33,3
Note :	Ces données excluent les données liées aux transactions entre particuliers.		
n. d. :	Non disponible à l’OAT.		

Source : Données compilées par l’OAT – Chambre immobilière de l’Abitibi-Témiscamingue, selon les données de Centris.

3.1.6 SANTÉ

Au cours de la période 2014-2015, 52,3 % des résidents de la région de l’Abitibi-Témiscamingue évaluaient être en très bonne ou excellente santé (voir le tableau 3-15). Ce taux était toutefois inférieur à celui de la population québécoise (56,6 %) et à celle de Rouyn-Noranda (53,7 %).

Si le niveau de la satisfaction à l’égard de la vie, le niveau de détresse psychologique et la perception de la santé mentale sont passablement équivalents entre Rouyn-Noranda, la région administrative et le Québec, le stress perçu dans la vie en 2017-2018 est largement inférieur en Abitibi-Témiscamingue (20,5 %) en comparaison à la province (23,7 %).

Enfin, le sentiment d’appartenance à la communauté est plus fort chez les résidents de l’Abitibi-Témiscamingue (67,7 %) que chez la population du Québec.

Tableau 3-15 : Perception de variables de santé et d'habitudes de vie à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2014-2015 et 2017-2018

	Ville-MRC de Rouyn-Noranda	Région de l'Abitibi-Témiscamingue	Le Québec
	% de la population		
Perception de l'état de santé (2014-2015)¹			
Très bonne/Excellente	53,7	52,3	56,6
Bonne	35,9	36,1	33,1
Passable/Mauvais	10,4	11,5	10,3
Niveau de satisfaction à l'égard de la vie (2014-2015)^a			
Très satisfaisante	43,8	46,5	47,3
Plutôt satisfaisante	51,9	48,7	46,9
Insatisfaisante	4,3	4,8	5,8
Niveau élevé de détresse psychologique			
Niveau élevé de détresse psychologique (2014-2015) ^a	28,8	28,2	28,3
Perception de la santé mentale (2017-2018)^a			
Très bonne ou excellente	n. d.	71,1	72,6
Insatisfaisante	n. d.	4,4	5,4
Stress perçu dans la vie (2017-2018)^b			
La plupart des journées assez ou extrêmement stressantes	n. d.	20,5	23,7
Sentiment d'appartenance à la communauté (2017-2018)^b			
Plutôt fort ou très fort	n. d.	67,7	61,1
Fournisseur habituel de soins de santé^c			
Fournisseur habituel de soins de santé (2017-2018) ^b	n. d.	77,5	78,5
a :	La population visée par l'EQSP 2014-2015 est constituée de l'ensemble des personnes de 15 ans et plus vivant dans un logement non institutionnel au Québec, à l'exclusion des personnes résidant dans les réserves indiennes.		
b :	La population visée par l'ESCC est constituée de l'ensemble des personnes de 12 ans et plus.		
c :	Personnes de 12 ans et plus qui ont déclaré avoir un professionnel de la santé qu'elles voient ou auquel elles parlent régulièrement lorsqu'elles ont besoin de soins ou de conseils de base en matière de santé.		
n. d. :	Les données de l'enquête 2017-2018 de l'ECSS ne sont pas diffusées à l'échelle des MRC.		

Sources : Données compilées par l'OAT – Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015.
Données compilées par l'OAT – Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), 2015-2016.

En 2019, 82,2 % des résidents admissibles étaient inscrits auprès d'un médecin de famille, une augmentation de 26,8 % depuis 2009 en comparaison avec une augmentation de 29,7 % dans l'ensemble de la province (voir le tableau 3-16). Le réseau local de services¹⁰ (RLS) de Rouyn-Noranda a, quant à lui, connu une augmentation quelque peu plus faible (20,4 %) et constitue le deuxième RLS de l'Abitibi-Témiscamingue détenant le plus de personnes sans médecin de famille.

Le nombre total de médecins dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue a peu fluctué entre 2013 et 2017 ayant augmenté de seulement 0,3 point comparativement à 6,9 points dans l'ensemble du Québec (voir le tableau 3-17). En 2017, on comptait 2,47 médecins pour 1 000 habitants dans la région sociosanitaire, un nombre légèrement supérieur à celui de la province qui était de 2,35 médecins pour 1 000 habitants.

Tableau 3-16 : Population inscrite auprès d'un médecin de famille selon les réseaux locaux de services et la région sociosanitaire de résidence, 2009 et 2019

	Population admissible de 2009 (nombre)	Répartition des personnes inscrites auprès d'un médecin de famille en date du 31 décembre 2009		Orphelins ^a Nombre de personnes	Population admissible de 2009	Répartition des personnes inscrites auprès d'un médecin de famille en date du 31 décembre 2019		Orphelins ^a Nombre de personnes
		Nombre de personnes	Pourcentage (%)			Nombre de personnes	Pourcentage	
RLS de l'Abitibi-Ouest	20 567	12 089	58,78	8 478	20 059	18 187	90,67	1 872
RLS de l'Abitibi	23 974	16 347	68,19	7 627	24 388	22 732	93,21	1 656
RLS de Rouyn-Noranda	39 801	24 166	60,72	15 635	40 939	33 223	81,15	7 716
RLS de la Vallée-de-l'Or	42 350	18 908	44,65	23 442	42 109	30 558	72,57	11 551
RLS du Témiscamingue	16 429	7 784	47,38	8 645	15 455	12 764	82,59	2 691
RSS de l'Abitibi-Témiscamingue	143 121	79 294	55,40	63 827	142 950	117 464	82,17	25 486
Le Québec	7 620 121	3 977 230	52,19	3 642 891	8 041 926	6 588 255	81,92	1 453 671

a Une personne dite orpheline, donc sans médecin de famille, ne représente pas nécessairement un individu admissible qui est à la recherche d'un médecin de famille (en d'autres mots, une personne admissible pourrait ne pas avoir de médecin sans pour autant être inscrite au guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF).

Source : Données compilées par l'OAT – Informations transmises par courrier électronique de la part de la Régie de l'assurance maladie du Québec, déc. 2020.

¹⁰ Un réseau local de services (RLS) est un réseau mis en place de manière conforme à un décret gouvernemental. Il vise à responsabiliser les intervenants de ce réseau afin qu'ils assurent de façon continue, à la population du territoire de ce réseau, l'accès à une large gamme de services de santé et de services sociaux généraux, spécialisés et surspécialisés. À noter que le centre intégré est responsable d'assurer le développement et le bon fonctionnement des RLS de son territoire. Ces réseaux comprennent des groupes de médecine familiale (GMF) et cliniques médicales, des entreprises d'économie sociales, des établissements et autres ressources privées (centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD), résidences pour personnes âgées (RPA), etc.), des centres hospitaliers universitaires (CHU), des instituts universitaires (IU) et autres instituts, des centres intégrés de santé et de services sociaux/centres intégrés universitaires de santé et services sociaux (CISSS/CIUSSS) d'un autre réseau territorial de services offrant des services spécialisés, des pharmacies et des organismes communautaires, des ressources non institutionnelles (ex. : ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF)) et des partenaires d'autres secteurs (scolaire, municipal, services de garde, emploi, etc.) (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2021).

Tableau 3-17 : Nombre de médecins pour la région sociosanitaire de l'Abitibi-Témiscamingue et l'ensemble du Québec, 2013-2017

	2013	2014	2015	2016	2017	Variation 2017-2013
Région sociosanitaire de l'Abitibi-Témiscamingue						
Total des médecins^a	364	369	359	364	365	0,3
Nombre pour 1 000 habitants ^b	2,46	2,49	2,43	2,46	2,47	0,4
Omnipraticiens	207	207	207	210	215	3,9
Nombre pour 1 000 habitants ^b	1,40	1,40	1,40	1,42	1,45	4,0
Spécialistes	157	162	152	154	150	- 4,5
Nombre pour 1 000 habitants ^b	1,06	1,09	1,03	1,04	1,01	- 4,3
Ensemble du Québec						
Total des médecins^a	18 455	18 857	19 200	19 443	19 733	6,9
Nombre pour 1 000 habitants ^b	2,26	2,30	2,32	2,34	2,35	3,9
Omnipraticiens	8 720	8 906	9 071	9 157	9 336	7,1
Nombre pour 1 000 habitants ^b	1,07	1,08	1,10	1,10	1,11	4,0
Spécialistes	9 735	9 951	10 129	10 286	10 397	6,8
Nombre pour 1 000 habitants ^b	1,19	1,21	1,23	1,24	1,24	3,8
a	Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.					
b	Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1er juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.					

Source : Données compilées par l'OAT – Régie de l'assurance maladie du Québec, 2018.

3.1.7 SERVICES À LA COMMUNAUTÉ

En mars 2019, la région de l'Abitibi-Témiscamingue comprenait un total de 4 537 places à contribution réduite (incluant les CPE, les bureaux coordonnateurs [BC] de la garde en milieu familial et les garderies subventionnées) et 4 587 places en garderies non subventionnées (voir le tableau 3-18). Les places à contribution réduite représentaient ainsi 48,7 % des places sous permis dans les services de garde, en comparaison à 46,2 % à Rouyn-Noranda et 43,5 % dans l'ensemble de la province.

Tableau 3-18 : Répartition régionale des places sous permis dans les services de garde à Rouyn-Noranda, en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, au 31 mars 2009 et 2019

	Places à contribution réduite							Garderies non subventionnées		Total du nombre de places
	Centres de la petite enfance		Bureaux coordonnateurs (BC) en milieu familial		Garderies subventionnées		Nombre de places à contribution réduite			
	Nombre d'installations	Nombre de places	Nombre de BC	Nombre de places	Nombre de garderies	Nombre de places		Nombre de garderies	Nombre de places	
Mars 2019										
Ville-MRC de Rouyn-Noranda	10	589	1	648 ^a	0	0	1 237	3	202	1 439
Région de l'Abitibi-Témiscamingue	37	2 125	6	2 332	1	80	4 537	4	250	4 787
Le Québec	1 573	96 084	161	91 604	714	47 221	234 909	1 283	70 174	305 083
Mars 2009										
Rouyn-Noranda	-	528	-	648	0	0	1 176	0	0	1 176
Région de l'Abitibi-Témiscamingue	30	1 666	6	2 330	1	80	4 076	0	0	4 076
Le Québec	1 344	77 864	165	91 582	589	36 377	205 823	142	6 954	212 777
-	Données absentes des données obtenues en 2010.									
a	Il s'agit du nombre de places que peuvent distribuer les BC pour chaque territoire et non du nombre réel de places disponibles en milieu familial.									

Sources : Données compilées par l'OAT – 2009 : Ministère de la Famille et des aînés. Rapport annuel de gestion 2008-2009 et pour Rouyn-Noranda, données obtenues par le ministère en 2010.

Données compilées par l'OAT – Ministère de la Famille, Rapport annuel de gestion 2018-2019 et pour Rouyn-Noranda, compilation de l'Observatoire à partir de répertoire des services de garde au 31, mars 2019.

Au total, 977 enfants étaient en attente d'une place en garderie dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue par l'entremise de l'unique guichet d'accès aux places en services de garde reconnus du Québec en 2019 (voir le tableau 3-19)¹¹. Ce nombre représentait 2,1 % de l'ensemble des enfants en attente d'une place au Québec.

Tableau 3-19 : Nombre d'enfants en attente au Guichet unique de la Place 0-5 en Abitibi-Témiscamingue et au Québec, 2019

Territoire	Nombre d'enfants
MRC	
Abitibi	111
Abitibi-Ouest	86
La Vallée-de-l'Or	409
Rouyn-Noranda	341
Témiscamingue	30
Région de l'Abitibi-Témiscamingue	977
Le Québec	46 236

Source : Données compilées par l'OAT – Ministère de la Famille, Tableau détaillé Québec Tous par région au 31 décembre 2019.

¹¹ Comme mentionné lors des entrevues (voir section 4.4.1.1.1), en octobre 2020 le gouvernement a annoncé la création de 168 nouvelles places en CPE pour la ville-MRC de Rouyn-Noranda.

3.1.8 SOLDE MIGRATOIRE

Au cours de la période 2018-2019, la région de l'Abitibi-Témiscamingue a connu un solde migratoire négatif, soit une diminution de 518 personnes (voir le tableau 3-20). La ville-MRC de Rouyn-Noranda a également enregistré un plus grand nombre de personnes sortant que de personnes entrant sur son territoire, se soldant par une diminution de 94 personnes. Ces soldes migratoires se sont accentués dans les deux cas en comparaison aux données de 2008-2009.

Tableau 3-20 : Entrants, sortants, solde migratoire interne et taux correspondants à Rouyn-Noranda et en Abitibi-Témiscamingue, 2008-2009 et 2018-2019

	Région administrative et MRC	Entrants (nombre)	Sortants (nombre)	Solde (nombre)	Taux d'entrée (%)	Taux de sortie (%)	Taux net (%)
2008-2009	Région de l'Abitibi-Témiscamingue	2 365	2 759	-393	1,64	1,92	-0,27
	Ville-MRC de Rouyn-Noranda	1 303	1 321	-18	3,26	3,3	-0,04
2018-2019	Région de l'Abitibi-Témiscamingue	1 831	2 350	-518	1,25	1,61	-0,36
	Ville-MRC de Rouyn-Noranda	1 086	1 180	-94	2,6	2,82	-0,22

Notes : Pour les régions administratives, il s'agit des entrants et des sortants en provenance ou à destination de toutes les autres régions. Pour les MRC, il s'agit des entrants et des sortants en provenance ou à destination de toutes les autres MRC, y compris celles faisant partie de la même région. La somme des MRC d'une région est toujours supérieure au résultat régional; la différence entre les deux correspond aux déplacements entre les MRC de cette région. L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre une valeur inscrite et une valeur calculée avec les données du tableau (somme, différence, pourcentage).

Source : Données compilées par l'OAT – Institut de la statistique du Québec (ISQ), exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

3.2 PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DE ROUYN-NORANDA ET DES QUARTIERS PRÈS DU PROJET HORNE 5

Cette section présente les données de Statistique Canada fournies par l'OAT pour les quartiers situés à proximité du projet Horne 5 (quartiers ciblés décrits à la section 2.3.1 et illustrés sur la carte 2-1). Rappelons que l'ensemble des rubriques présentées au chapitre 2 ne peuvent être toutes documentées pour ces quartiers, faute de données disponibles.

3.2.1 MARCHÉ DU TRAVAIL

En 2016, les populations actives des quartiers de Noranda-Nord-Lac Dufault (70,7 %) et du Vieux-Noranda (68,9 %) étaient proportionnellement plus importantes que celle des quartiers de D'Alembert (64,3 %) et de Rouyn-Noranda-Périphérie (60,7 %) de même que celle de l'ensemble de la ville-MRC de Rouyn-Noranda (64,6 %) (voir le tableau 3-21).

Le taux de chômage était, quant à lui, nettement supérieur dans les quartiers de Rouyn-Noranda-Périphérie (8,9 %) et du Vieux-Noranda (8,0 %), dépassant également le taux de l'ensemble de la ville-MRC de Rouyn-Noranda (7,6 %).

Tableau 3-21 : Population totale âgée de 15 ans et plus selon la situation d'activité, 2016

		Rouyn-Noranda-Périphérie	Vieux-Noranda	Noranda-Nord-Lac Dufault	D'Alembert	Ensemble des quatre quartiers	Ville-MRC de Rouyn-Noranda
Population totale âgée de 15 ans et plus selon la situation d'activité		14 610	2 360	3 480	770	21 220	34 150
Population active	n	8 865	1 625	2 460	495	13 445	22 055
Personnes occupées		8 070	1 500	2 325	470	12 365	20 370
Chômeurs		785	130	135	25	1 075	1 685
Population inactive		5 755	730	1 020	280	7 785	12 095
Taux d'activité	%	60,7	68,9	70,7	64,3	63,4	64,6
Taux d'emploi		55,2	63,6	66,8	61,0	58,3	59,6
Taux de chômage		8,9	8,0	5,5	5,1	8,0	7,6

Source : Données compilées par l'OAT – Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, Fichier semi-personnalisé.

À la lumière des résultats présentés au tableau 3-22, qui présente la répartition de la population active totale âgée de 15 ans et plus selon l'industrie, on constate l'importance des emplois dans l'industrie de l'extraction minière, l'exploitation en carrière et l'extraction de pétrole et de gaz qui regroupe 9,2 % des emplois dans les quatre quartiers concernés, arrivant au troisième rang derrière le commerce de détail (14,4 %) et les soins de santé et l'assistance sociale (14,2 %).

Tableau 3-22 : Population active totale âgée de 15 ans et plus selon l'industrie, 2016

Secteur d'activité (numéro)		Rouyn-Noranda-Périphérie	Vieux-Noranda	Noranda-Nord-Lac Dufault	D'Alembert	Ensemble des quatre quartiers	Ville-MRC de Rouyn-Noranda
	Population active totale âgée de 15 ans et plus selon l'industrie (nombre)	8 855	1 630	2 460	495	13 440	22 050
11	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	65	10	15	15	105	255
21	Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	625	190	310	85	1 210	2 420
22	Services publics	195	15	90	15	315	595
23	Construction	580	100	205	30	915	1 740
31-33	Fabrication	380	65	150	30	625	1 165
41	Commerce de gros	190	40	65	15	310	520
44-45	Commerce de détail	1 265	235	325	65	1 890	2 880
48-49	Transport et entreposage	280	40	80	10	410	675
51	Industrie de l'information et industrie culturelle	130	20	15	0	165	215
52	Finance et assurances	185	20	55	15	275	450
53	Services immobiliers et services de location et de location à bail	110	10	20	10	150	275
54	Services professionnels, scientifiques et techniques	455	80	115	20	670	965
55	Gestion de sociétés et d'entreprises	0	0	0	0	0	10
56	Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	405	90	110	20	625	880
61	Services d'enseignement	720	125	185	20	1 050	1 720
62	Soins de santé et assistance sociale	1 235	265	325	40	1 865	2 855
71	Arts, spectacles et loisirs	125	20	15	10	170	255
72	Services d'hébergement et de restauration	700	125	130	30	985	1 415
81	Autres services (sauf les administrations publiques)	470	75	85	40	670	1 065
91	Administrations publiques	555	65	155	20	795	1 310

Source : Données compilées par l'OAT – Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, Fichier semi-personnalisé.

3.2.2 SCOLARITÉ

En 2016, la population de 25 à 64 ans n'ayant pas de diplôme d'études secondaires dans les quartiers sous analyse (14,7 %) était inférieure à celle observée dans l'ensemble de Rouyn-Noranda (16,1 %) (voir le tableau 3-23).

De plus, la population des quatre quartiers étudiés présentait un taux d'obtention de certificats ou de diplômes universitaires légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la ville-MRC de Rouyn-Noranda (26,1 % contre 23,1 %). Dans tous les quartiers, y compris dans la ville-MRC de Rouyn-Noranda, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à obtenir des diplômes universitaires, et ce, pour toutes les catégories de grades et niveaux à l'exception du doctorat. Les hommes sont, quant à eux, plus nombreux que les femmes à n'avoir aucun certificat, diplôme ou grade ou à détenir un certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers.

3.2.3 REVENU

Les quartiers sous analyse comptaient 20 790 bénéficiaires d'un revenu d'emploi en 2015, soit 62,5 % des travailleurs de l'ensemble de la ville-MRC de Rouyn-Noranda (voir le tableau 3-24). De ce nombre, plus de la moitié (70,3 %) demeurait dans Rouyn-Noranda-Périphérie. Les revenus d'emploi moyen des travailleurs des quartiers Noranda-Nord-Lac Dufault (52 688 \$) et de D'Alembert (47 876 \$) étaient supérieurs à celui enregistré pour l'ensemble des travailleurs de la ville (45 512 \$). On note, une fois de plus, un fort écart entre les genres pour ce qui est du revenu moyen, et ce, à l'avantage des hommes dans tous les quartiers analysés (écart moyen de 18 961 \$) ainsi que la ville-MRC de Rouyn-Noranda (écart de 21 719 \$).

Tableau 3-23 : Plus haut certificat, diplôme ou grade pour la population de 25 à 64 ans selon le sexe par quartier ciblé et à Rouyn-Noranda, 2016

		Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d' études secondaires ou attestation d' équivalence	Certificat ou diplôme d' apprenti ou d' une école de métiers	Certificat ou diplôme d' un collège, d' un cégep ou d' un autre établissement non universitaire	Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	Total certificat, diplôme ou grade universitaire au niveau du baccalauréat ou supérieur	Baccalauréat	Certificat ou diplôme universitaire supérieur au baccalauréat	Diplôme en médecine, en médecine dentaire, en médecine vétérinaire ou en optométrie	Maîtrise	Doctorat acquis
Rouyn-Noranda–Périphérie	TOTAL	14,3	17,9	23,3	17,2	4,2	23,0	16,1	1,4	0,9	4,0	1,0
	Homme	17,0	16,0	28,2	15,9	3,4	19,8	13,6	0,9	0,9	3,3	1,5
	Femme	11,2	19,4	18,4	18,6	5,4	26,6	18,7	1,8	0,7	4,7	0,2
Vieux-Noranda	TOTAL	18,6	17,3	21,7	18,3	1,9	22,3	13,3	1,5	0,9	5,9	0,9
	Homme	19,6	16,1	23,8	21,4	1,2	17,9	10,1	1,2	0,0	4,8	1,2
	Femme	17,3	18,6	18,6	15,4	1,9	27,6	16,0	1,9	1,9	7,1	0,0
Noranda-Nord–Lac Dufault	TOTAL	12,7	17,9	26,5	18,3	4,6	20,1	15,3	1,8	0,4	2,8	0,0
	Homme	12,9	17,3	32,5	18,0	2,7	16,5	12,2	1,6	0,0	2,7	0,0
	Femme	12,3	18,1	20,2	18,9	7,0	24,3	18,5	2,1	0,8	2,5	0,8
D'Alembert	TOTAL	18,9	11,7	28,8	20,7	1,8	17,1	11,7	3,6	1,8	1,8	0,0
	Homme	25,4	6,8	30,5	18,6	3,4	15,3	10,2	3,4	0,0	5,1	0,0
	Femme	11,5	17,3	25,0	23,1	3,8	21,2	13,5	3,8	0,0	0,0	0,0
Ensemble des quatre quartiers	TOTAL	14,7	17,6	23,9	17,7	3,9	22,2	15,4	1,6	0,8	3,9	0,7
	Homme	16,9	15,8	28,5	17,1	3,0	18,8	12,8	1,2	0,6	3,4	1,1
	Femme	12,1	19,0	19,0	18,5	5,2	26,1	18,2	1,9	0,8	4,4	0,3
Ville-MRC de Rouyn-Noranda	TOTAL	16,1	17,0	26,2	17,6	3,9	19,2	13,6	1,3	0,5	3,1	0,6
	Homme	18,4	15,6	31,8	16,4	2,8	15,0	10,4	0,8	0,5	2,6	0,8
	Femme	13,6	18,5	20,4	18,9	5,1	23,5	16,9	2,0	0,5	3,7	0,4

Note : En raison des arrondis, le total ne donne pas toujours 100 %.

Source : Données compilées par l'OAT – Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, Fichier semi-personnalisé.

Tableau 3-24 : Population totale âgée de 15 ans et plus selon la situation d'activité par quartier ciblé et à Rouyn-Noranda, 2016

	Rouyn-Noranda-Périphérie	Vieux-Noranda	Noranda-Nord-Lac Dufault	D'Alembert	Ensemble des quatre quartiers	Ville-MRC de Rouyn-Noranda
Total – Ménages privés selon la taille du ménage (nombre)	8 840	1 535	1 745	385	12 505	18 850
Revenu total moyen des ménages (\$)	69 256	60 767	101 753	93 592	73 498	80 278
Total – Population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés (nombre)	14 610	2 360	3 480	775	21 225	34 150
Bénéficiaires d'un revenu total âgés de 15 ans et plus (nombre)	14 340	2 335	3 370	745	20 790	33 250
Revenu total moyen (\$)	42 725	39 988	52 688	47 876	44 217	45 512
Total – Hommes âgés de 15 ans et plus dans les ménages privés (nombre)	7 115	1 140	1 795	420	10 470	17 160
Bénéficiaires d'un revenu total âgés de 15 ans et plus dans les ménages privés (nombre)	6 980	1 135	1 730	415	10 260	16 780
Revenu total moyen (\$)	52 499	45 812	65 243	60 744	54 241	56 347
Total – Femmes âgées de 15 ans et plus dans les ménages privés (nombre)	7 500	1 215	1 680	355	10 750	16 985
Bénéficiaires d'un revenu total âgés de 15 ans et plus dans les ménages privés (nombre)	7 350	1 195	1 640	335	10 520	16 470
Revenu total moyen (\$)	33 449	34 460	39 413	31 896	34 444	34 474
Bénéficiaires d'un revenu d'emploi âgés de 15 ans et plus dans les ménages privés (nombre)	10 070	1 770	2 820	575	15 235	24 975
Revenu d'emploi moyen (\$)	40 743	38 036	48 176	46 375	42 017	43 801
Revenu d'emploi médian (\$)	n. d.	29 655	40 199	34 013	n. d.	33 789
Bénéficiaires d'un revenu d'emploi pour les hommes âgés de 15 ans et plus dans les ménages privés (nombre)	5 315	910	1 505	350	8 080	13 435
Revenu d'emploi moyen (\$)	49 312	43 852	59 632	56 113	50 914	53 839
Revenu d'emploi médian (\$)	n. d.	33 965	54 374	51 726	n. d.	43 643
Bénéficiaires d'un revenu d'emploi pour les femmes âgées de 15 ans et plus dans les ménages privés (nombre)	4 755	860	1 315	220	7 150	11 545
Revenu d'emploi moyen (\$)	31 144	31 905	35 074	30 965	31 953	32 120
Revenu d'emploi médian (\$)	n. d.	26 252	27 727	23 350	n. d.	25 327
Total – Situation de faible revenu en 2015 (population dans les ménages privés dont les concepts de faibles revenus sont applicables)	16 950	2 735	4 285	965	24 935	41 165

Tableau 3-24 : Population totale âgée de 15 ans et plus selon la situation d'activité par quartier ciblé et à Rouyn-Noranda, 2016 (suite)

	Rouyn- Noranda- Périphérie	Vieux- Noranda	Noranda- Nord-Lac Dufault	D'Alembert	Ensemble des quatre quartiers	Ville-MRC de Rouyn- Noranda
À faible revenu fondé sur la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI) (nombre)	3 090	610	285	90	4 075	5 285
Fréquence du faible revenu fondée sur la Mesure de faible revenu après impôt (MFR-ApI) (%)	18,2	22,5	6,7	9,3	16,3	12,9
0 à 17 ans (%)	14,4	18,5	7	6,8	12,6	9,3
0 à 5 ans (%)	17,1	31,2	9,1	0	15,3	11,3
18 à 64 ans (%)	16,9	19,7	6	4,8	14,8	11,4
65 ans et plus (%)	26,0	40,8	12	34,6	26,1	23,8
N. d. : Données non disponibles.						

Source : Données compilées par l'OAT – Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, Fichier semi-personnalisé.

3.2.4 LOGEMENT

En 2016, le nombre moyen de personnes dans les ménages dans les quatre quartiers sous analyse était de 2,0 personnes, soit légèrement plus faible que la taille des ménages de l'ensemble de la ville-MRC de Rouyn-Noranda (2,2 personnes) (voir le tableau 3-25).

La proportion des logements occupés par des propriétaires dans ces mêmes quartiers était de 50,2 % contre 63,5 % pour l'ensemble de la ville. On comptait toutefois un nombre plus élevé de locataires dans le quartier du Vieux-Noranda (69,1 %) et de Rouyn-Noranda-Périphérie (54,8 %).

La proportion des ménages locataires qui consacraient 30 % ou plus du revenu du ménage au loyer brut dans les quartiers analysés était de 32,2 % en 2016, une proportion similaire à celle de l'ensemble de la ville (30,5 %).

Tableau 3-25 : Répartition des ménages privés selon la taille, le mode d'occupation et les ménages locataires dans les logements privés par quartier ciblé et à Rouyn-Noranda, 2016

	Rouyn-Noranda-Périphérie	Vieux-Noranda	Noranda-Nord-Lac Dufault	D'Alembert	Ensemble des quatre quartiers	Ville-MRC de Rouyn-Noranda
Total – Ménages privés selon la taille du ménage (nombre)	8 865	1 465	1 750	375	12 455	18 850
Personnes dans les ménages privés (nombre)	17 235	2 615	4 270	985	25 105	41 165
Taille moyenne des ménages privés	1,9	1,8	2,4	2,6	2,0	2,2
Total – Ménages privés selon le mode d'occupation (nombre)	8 840	1 535	1 745	380	12 500	18 855
Propriétaire (nombre)	4 000	480	1 445	355	6 280	11 965
Locataire (nombre)	4 845	1 060	300	30	6 235	6 885
Locataire (%)	54,8	69,1	17,2	7,9	49,8	36,5
Logement dans les réserves autochtones	0	0	0	0	0	0
Total – Ménages locataires dans les logements privés non agricoles, hors réserve	4 835	1 060	300	30	6 225	6 880
Ménages locataires dans un logement subventionné (%)	7,6	5,7	0	0	6,9	7,3
Ménages locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement (%)	33,6	28,9	25	0	32,2	30,5
Frais de logement mensuels moyens pour les logements occupés par un ménage locataire (\$)	666	646	696	0	660	662

Source : Données compilées par l'OAT – Statistique Canada, Recensement de la population de 2016, Fichier semi-personnalisé.

En 2019, le taux d'inoccupation était de 1,0 % et le loyer moyen de 639 \$ à Rouyn-Noranda en comparaison à un taux d'inoccupation de 1,8 % dans l'ensemble du Québec et d'un loyer moyen de 800 \$ (voir le tableau 3-26).

Tableau 3-26 : Taux d'inoccupation et loyer moyen selon le nombre de chambres à Rouyn-Noranda et au Québec, 2009 et 2019

	Ville-MRC de Rouyn-Noranda					Le Québec				
	Studios	1 chambre	2 chambres	3 chambres et plus	Total	Studios	1 chambre	2 chambres	3 chambres et plus	Total
Octobre 2009										
Taux d'inoccupation (%)	2,2	1,2	0,4	0,3	0,8	3,9	3	2	1,8	2,4
Loyer moyen (\$)	346	409	499	574	470	492	573	640	748	623
Octobre 2019										
Taux d'inoccupation (%)	*	1,7	0,4	1,3	1,0	3,5	1,9	1,6	1,2	1,8
Loyer moyen (\$)	456	525	681	741	639	626	716	815	982	800
Variation estimative du loyer moyen (%)	31,8	28,4	36,5	29,1	36,0	27,2	25,0	27,3	31,3	28,4
* Donnée non fournie pour des raisons de confidentialité ou de fiabilité statistique.										
Note : Les données concernant le taux d'inoccupation et le loyer moyen sont disponibles par centres urbains, et non par régions administratives.										

Source : Données compilées par l'OAT – SCHL, Enquête sur les logements locatifs, octobre 2009 et 2019.

3.2.5 SERVICES À LA COMMUNAUTÉ

En 2019, les taux d'occupation des garderies non subventionnées (99 %) et des installations (97 %) à Rouyn-Noranda étaient nettement supérieurs à celui des CPE en milieu familial (86 %) (voir le tableau 3-27).

Tableau 3-27 : Taux d'occupation selon le type de permis à Rouyn-Noranda, 2019

Taux d'occupation selon le type de permis, Rouyn-Noranda (%)	
CPE – Installations	97
Garderie en milieu familial	86
Garderie non subventionnée	99

Source : Données compilées par l'OAT – Ministère de la Famille, Tableau détaillé Québec Tous par région au 2019-12-31.

4 RÉSULTATS DES ENTREVUES

Ce chapitre présente une synthèse des propos tenus par les représentants de 20 organismes du milieu et de 14 entreprises qui ont été consultés dans le cadre de la réalisation de cet état de référence des composantes sociales pour le projet Horne 5. Les entrevues ont été dirigées plus précisément autour des cinq thèmes regroupant les principales préoccupations soulevées par le Comité consultatif, soit la disponibilité de la main-d'œuvre et la formation, l'environnement, le logement, les services à la communauté (CPE, écoles, services de proximité, etc.), et l'intégration des nouveaux arrivants. Pour chacun de ces cinq grands thèmes, les intervenants ont décrit les enjeux actuels auxquels ils sont confrontés, les solutions qu'ils suggèrent ainsi que les actions prises, selon eux, afin d'atténuer ou résoudre ces problématiques. Ils se sont aussi prononcés sur les effets anticipés du projet Horne 5 pour chacun des thèmes et ont suggéré des solutions pour réduire ou éviter ces possibles répercussions sur leur organisme, leur entreprise ou à Rouyn-Noranda. Certains intervenants ont également soulevé d'autres enjeux que ceux liés aux thèmes abordés. Finalement, les effets potentiels du projet sur leur organisme ou entreprise, en lien avec les thèmes ou non, ainsi que leur perception de Falco ont également été des sujets discutés lors des entrevues.

Il est important de rappeler que les résultats présentés ci-après comportent des perceptions, des opinions ou des impressions. La vérification de la véracité des énoncés ou des affirmations n'a pas été faite lors des entrevues ni dans les textes qui suivent. Le but était de rapporter les propos le plus fidèlement possible, tout en les synthétisant et en préservant la confidentialité des intervenants.

4.1 DISPONIBILITÉ DE LA MAIN-D'OEUVRE ET FORMATION

4.1.1 ENJEUX ACTUELS LIÉS AU THÈME

4.1.1.1 DESCRIPTIONS DES ENJEUX – MAIN-D'OEUVRE

Organismes

L'enjeu de la disponibilité de la main-d'œuvre a été largement discuté avec les intervenants rencontrés. Cette problématique est présente au sein de la région depuis sa création, d'où les nombreuses vagues d'immigration afin de répondre à la demande du milieu. L'Abitibi-Témiscamingue est une région en développement, très jeune comparativement à d'autres, avec moins de 100 ans d'existence. Situé à environ 630 km de Montréal, Rouyn-Noranda ne possède pas la puissance d'attraction des grands centres. La ville de Rouyn-Noranda vit des problématiques relatives au recrutement, au maintien et à l'intégration de la main-d'œuvre.

Une pénurie de main-d'œuvre, qu'elle soit qualifiée ou non, est généralisée pour l'ensemble de la région. Elle met en péril la pérennité et le développement des entreprises, car ces dernières ont de la difficulté à trouver les professionnels essentiels à leur fonctionnement optimal. Un intervenant mentionne qu'il y a une inéquation entre les besoins des entreprises et la main-d'œuvre disponible. Plusieurs offres d'emploi ne sont pas comblées. Il n'est pas rare que ces offres soient affichées pendant plusieurs mois ou reviennent fréquemment, surtout pour les postes qui sollicitent des candidats très qualifiés ou dont la profession est très en demande par les employeurs. Il est de plus en plus répandu de voir des retraités revenir sur le marché du travail pour aider le milieu à répondre aux besoins de main-d'œuvre. D'ailleurs, à ce sujet, le vieillissement démographique est aussi en cause dans les problématiques liées à la disponibilité de la main-d'œuvre. Un intervenant mentionne qu'il y a davantage de départs à la retraite que d'entrées sur le marché du travail. Par ailleurs, les jeunes travaillent dès leur troisième année du secondaire, environ 20 heures par semaines, ce qui préoccupe des intervenants.

La relève est bien souvent attirée par l'industrie minière, désertant ainsi les autres secteurs économiques, et ce, même si sa formation générale n'est pas nécessairement liée au domaine minier selon des personnes consultées. Les salaires et les conditions de travail y sont pour beaucoup dans ce choix. En drainant la main-d'œuvre, les minières exercent une pression sur divers services offerts à la communauté, notamment la restauration, l'hébergement et les organismes communautaires. Il est aussi difficile d'avoir accès à des services particuliers ou à des professionnels qualifiés touchant le domaine de la construction (électricité, plomberie, etc.), à la fois pour les secteurs résidentiel, municipal et commercial, ceci en raison de la forte sollicitation du milieu minier. Du même coup, cela freine le développement résidentiel et le développement de nouvelles entreprises à cause de la pénurie de main-d'œuvre et les difficultés d'approvisionnement.

Un organisme travaillant à attirer des professionnels au sein de la région a vu son financement augmenter afin de créer davantage de projets pour motiver l'arrivée de nouveaux travailleurs, mais il indique que le pouvoir d'attraction de l'Abitibi-Témiscamingue est restreint en raison de son éloignement. Des campagnes de recrutement ont lieu à l'échelle provinciale et internationale, mais ces initiatives sont souvent affectées par la capacité d'hébergement limitée de la ville en raison de la pénurie de logements (voir la section 4.3). De plus, en ce qui concerne les efforts de recrutement, il semble d'autant plus compliqué d'attirer de la main-d'œuvre spécialisée si les candidats ont des conjoint(e)s qui sont eux aussi des travailleurs qualifiés, mais dans des domaines moins en demande dans la région.

Une compétition entre Rouyn-Noranda et Val-d'Or pour la main-d'œuvre est présente dans la région. Il s'agit des deux pôles économiques et miniers régionaux. Le manque de travailleurs spécialisés semble être le principal enjeu selon des intervenants, ce qui inclut les métiers relatifs aux domaines de la construction, de l'industrie minière et de la santé.

Il y a une perception négative du *fly-in/fly-out* (FIFO) au sein de la communauté. Il s'agit d'une manière de répondre à la demande de main-d'œuvre des entreprises, mais avec des retombées très limitées pour la ville et ses citoyens. Ce type de solution ne contribue pas au développement de la région, de la ville et de la communauté.

Des organismes communautaires vivent des problématiques relatives à leur financement qui font en sorte qu'il est difficile pour eux d'offrir une rémunération convenable à leurs employés, ce qui complique la rétention de la main-d'œuvre. Pour les organisations qui font de l'intervention auprès de personnes vulnérables en contexte de crise, maintenir une stabilité des effectifs est très important, mais elle est ardue à réaliser en raison des bas salaires offerts. Ce sous-financement crée également des difficultés pour le recrutement étant donné les conditions salariales qui ne sont pas intéressantes surtout pour l'expertise demandée. Les organismes doivent faire preuve de créativité pour essayer de compenser cet état de fait par d'autres avantages, mais ce n'est pas toujours suffisant, surtout vis-à-vis les salaires concurrentiels offerts par le réseau public de la santé et l'industrie minière.

En ce qui a trait au domaine de l'éducation, les organismes œuvrant dans ce secteur sont confrontés à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée qui s'est gravement accentuée avec la pandémie de la COVID-19. En ce qui concerne les établissements d'enseignement primaire et secondaire, il y a une pénurie d'enseignants, de suppléants et de techniciens en service de garde. Des professeurs non légalement qualifiés travaillent à temps plein et de nombreux postes ne sont pas pourvus. Du personnel administratif doit assurer des périodes de suppléance pour combler les besoins. L'arrivée des maternelles 4 ans complexifie également la situation en augmentant le nombre de titulaires nécessaires pour remplir ce mandat d'enseignement. Concernant le roulement de la main-d'œuvre, il semblerait que la nouvelle génération d'employés est moins attirée par les fonds de pension et elle a davantage tendance à changer souvent de lieu de travail. Il est plus difficile de les garder longtemps à un même poste que les employés qui ont 20 à 30 ans de service. Ce dernier constat est aussi observé dans le milieu de la formation professionnelle.

Pour ce qui est de l'enseignement au collégial, il y a une pénurie d'enseignants qualifiés au sein de plusieurs disciplines, notamment en informatique et en technologie minière où des ingénieurs en génie informatique et minier sont formés. Un intervenant énonce que le recrutement est tout autant difficile que pour les entreprises, car les conditions salariales que le milieu collégial peut offrir sont en deçà de ce que l'industrie minière offre. Les candidats qui sont recrutés pour ces postes d'enseignement sont généralement en fin de carrière. Ils ont beaucoup d'expérience et de compétences, ce qui est un atout, mais ils ne demeurent pas longtemps en fonction. Le processus de recrutement est toujours à refaire et il ne se conclut jamais rapidement. Les difficultés vécues à propos du recrutement sont plus présentes depuis les quatre dernières années. Le secteur de la formation professionnelle vit des enjeux semblables en ce qui a trait au recrutement et au manque de main-d'œuvre.

Quant aux CPE, ils œuvrent aussi dans un contexte de pénurie de personnel, surtout pour des postes à temps partiel ou de remplacement lors des congés de maternité et des retraits préventifs. En raison du peu de reconnaissance de la profession et des salaires plutôt bas comparativement à ce que l'on trouve dans le secteur minier, il y a peu de candidats pour la formation en éducation à l'enfance. Il y a peu de personnes qualifiées qui arrivent sur le marché pour répondre aux besoins de main-d'œuvre dans les CPE. Les conséquences de cette pénurie sont multiples, dont des coupures dans les programmes ou activités éducatives et la difficulté à offrir des conditions de travail optimales aux éducateurs, souvent des femmes. De plus, le Centre de services scolaire de Rouyn-Noranda (CSSRN), par ses offres d'emplois qui présentent de meilleures conditions de travail, attire et recrute des éducateurs travaillant au sein de CPE, ce qui accentue les problématiques de main-d'œuvre pour les garderies subventionnées. Dernièrement, la mise en place de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) en lien avec la pandémie de la COVID-19 a amplifié la vague de départ chez les éducateurs en CPE. En octobre, le ministre de la Famille a annoncé la création de 168 places en CPE à Rouyn-Noranda. Un intervenant énonce que c'est une bonne nouvelle pour la ville en raison de la pénurie de places en garderie, mais il se dit préoccupé parce que les CPE existants ont déjà de la difficulté à combler leurs besoins en personnel.

L'enjeu de la rétention des talents est abordé par un intervenant. Celui-ci traite principalement du milieu des technologies numériques qui peuvent également s'appliquer au domaine minier. Il indique que peu d'initiatives sont déployées pour garder et conserver les talents qui sortent de l'université dans la région.

Entreprises

Pour les entreprises rencontrées, l'enjeu de la disponibilité de la main-d'œuvre est présent dans l'ensemble de la province et plus particulièrement depuis les trois ou quatre dernières années.

En ce qui concerne les entreprises du secteur de l'hébergement et de la restauration, elles ont de la difficulté à recruter de la main-d'œuvre non spécialisée. Pour les intervenants de ce secteur, les minières drainent une partie des candidats qui pourraient être intéressés à travailler dans leurs établissements. Les corps de métiers qui sont les plus susceptibles d'être attirés par l'industrie minière sont les réceptionnistes, le personnel d'entretien ménager et les cuisiniers. Il semble que plusieurs personnes œuvrant dans ces domaines sont tentées par le FIFO afin de travailler dans les mines situées dans la région administrative du Nord-du-Québec, en raison des salaires plus élevés que ce que peuvent offrir les entreprises de restauration et d'hébergement à Rouyn-Noranda. Toutefois, comme le précise un intervenant, l'industrie minière génère également une clientèle importante pour les hôtels et les restaurants. Les étudiants demeurent un bassin de main-d'œuvre intéressant pour ces entreprises. Les intervenants indiquent que, depuis les dernières années, ils ont l'impression que ces derniers ont revu leurs priorités et que l'argent est moins important pour eux. Ils mettent plutôt l'accent sur leur qualité de vie et leurs relations sociales ce qui rend plus complexe l'embauche d'étudiants et de les maintenir en emploi. Il faut leur offrir une grande flexibilité. D'ailleurs, un des établissements indique n'avoir reçu aucune candidature d'étudiants en 2019 pour les postes offerts à temps partiel, ce qui est plutôt rare.

Le drainage de la main-d'œuvre par l'industrie minière ne semble pas être un effet se limitant aux entreprises œuvrant dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration. D'autres compagnies rencontrées qui desservent une clientèle principalement industrielle, dont les minières, vivent un enjeu semblable. Cette situation se produit d'autant plus que le bassin de main-d'œuvre est très réduit. Afin de pallier cet impact, des entreprises ont décidé de miser davantage sur les valeurs et la personnalité des candidats que sur leurs compétences. Ils se chargent par la suite de leur formation. Néanmoins, cette stratégie n'empêche pas les travailleurs de quitter les entreprises qui les ont formés pour aller vers les minières après avoir acquis de nouvelles compétences, car celles-ci offrent de meilleurs salaires et de bonnes conditions (bonis, fonds de pension, horaire, etc.).

Un intervenant énonce que la problématique pour le secteur de la construction est davantage dans la difficulté d'obtenir une pérennité des emplois. Cela affecte autant l'employeur que le travailleur. Il précise que tant et aussi longtemps qu'il y a des projets, la pérennité des emplois est assurée. Toutefois, lorsqu'il y a des périodes creuses, il est difficile de recruter des gens de métiers pour des projets de courtes durées parce qu'ils préfèrent avoir ou garder un emploi plus stable même s'il est moins rémunérateur (ex. : des menuisiers sont actuellement chauffeurs de taxi). Il faut des projets à long terme pour ramener la main-d'œuvre à travailler. Il ajoute que la pérennité d'emploi a déjà été présente au sein de l'industrie minière pour ce qui est du secteur de la construction. Cependant, en ce moment, il n'y a pas d'importants développements en cours. La plupart des projets prennent fin. Des entreprises ont indiqué que l'industrie de la construction dépendait grandement du cycle minier (un projet minier de 12 à 18 mois est généralement suivi par une période d'un an et demi sans projet de ce type). Quand il n'y a pas de projet minier, il est complexe de maintenir la main-d'œuvre. L'instabilité du marché financier affecte également la pérennité des emplois. Un autre intervenant indique que la pression sur la main-d'œuvre ainsi que l'instabilité engendrée par le cycle minier et le marché financier font en sorte qu'il y a un enjeu pour les entreprises de réussir à avoir une croissance pérenne.

Des entreprises craignent le départ à la retraite de leurs travailleurs clés, ce qui reviendrait à perdre une partie de leur expertise. Combiné avec la difficulté de maintenir la main-d'œuvre en raison de l'instabilité provoquée par le cycle minier, ces compagnies peinent à former une relève qui permettrait de préparer une transition lors des départs à la retraite.

4.1.1.2 DESCRIPTIONS DES ENJEUX – FORMATION

Organismes

L’Abitibi-Témiscamingue est une région prospère en raison de la présence de l’industrie minière dans la région. Les gens peuvent accéder à de très bons salaires sans nécessairement être très scolarisés. De plus, les minières et des entreprises de la région sont très axées sur la formation de la main-d’œuvre à l’interne. Cette initiative fait partie de leur stratégie de recrutement pour répondre à la pénurie de travailleurs. Toutefois, cela a une répercussion sur la valorisation de l’éducation, qui n’est pas très présente au sein de la communauté, selon des intervenants, ainsi que sur la persévérance scolaire. Les élèves qui vivent des difficultés au secondaire quittent le réseau scolaire sans terminer leurs études et se dirigent directement sur le marché de l’emploi sans acquérir une formation professionnelle. Un intervenant indique que ce n’est pas dans l’intérêt du travailleur en raison de l’instabilité de l’industrie minière. S’il perd son emploi et qu’il a été formé seulement pour une tâche précise sans avoir les compétences d’un métier et la reconnaissance d’une profession, il est fort probable qu’il sera ardu pour ce travailleur de trouver un nouvel emploi.

Comme mentionné précédemment, le milieu de l’éducation et plus précisément, celui de la formation professionnelle ainsi que des programmes d’études techniques au collégial, peinent à recruter des enseignants dans plusieurs domaines en raison de la pénurie de main-d’œuvre qui sévit en Abitibi-Témiscamingue, notamment en électronique industrielle, en informatique, en technologie minérale et en soins infirmiers. Cette situation compromet l’offre pour la création de programmes de formation professionnelle (DEP) et d’études techniques au collégial. D’ailleurs, un intervenant mentionne qu’il serait important de penser à ouvrir un programme de formation en électromécanique de systèmes automatisés avant l’arrivée du projet Horne 5 afin de répondre aux besoins de la minière.

Les étudiants se font de moins en moins présents au collégial et à la formation professionnelle. Au niveau des études collégiales, une baisse de 20 % de la clientèle étudiante sur une période de sept ans a été observée. La formation professionnelle qui regroupait environ 500 élèves pendant des années n’atteignait plus que 250 étudiants en avril 2020. Cette baisse de fréquentation des établissements collégiaux et de formation professionnelle va de pair avec le taux de passage du secondaire à l’enseignement supérieur en Abitibi-Témiscamingue qui est le deuxième plus bas dans la province après la région du Nord-du-Québec. Des intervenants mentionnent qu’il y a deux raisons qui expliquent ce taux bas. Premièrement, le secteur minier et le secteur forestier ont toujours été des moteurs économiques pour la région. En raison de la pénurie de main-d’œuvre, il est mentionné que les jeunes hommes peuvent trouver un emploi rémunérateur sans détenir une trop grande formation. Cette situation déstabilise le parcours académique normal des étudiants en les amenant directement en entreprise au lieu de passer par les établissements scolaires et d’obtenir un diplôme d’études professionnelles. Deuxièmement, l’offre de programmes techniques est faible en Abitibi-Témiscamingue, ce qui amène les jeunes à quitter la région vers les grands centres à plus de 630 km de chez eux. Un intervenant tient à préciser que cette réalité n’est pas celle de tous les étudiants du Québec qui ont, pour la plupart, accès à une plus grande diversité de programmes techniques sans devoir parcourir une si grande distance. Il souligne également que la baisse de fréquentation au Cégep de l’Abitibi-Témiscamingue est influencée en partie par le vieillissement de la population de la région.

Les CPE militent actuellement auprès du ministère de l’Éducation pour que le programme d’attestation d’études collégiales (AEC) en techniques d’éducation à l’enfance soit donné en présentiel le soir et non en ligne. Un intervenant mentionne que la pénurie d’éducateurs entraîne l’embauche de personnes qui n’ont pas la formation, mais qui ont les compétences. Il est toutefois difficile pour celles-ci d’obtenir l’AEC qui leur donnerait accès à un poste permanent. Il précise que l’enseignement en ligne ne convient pas à tout le monde. Les CPE désirent faciliter l’accès à l’AEC pour permettre la formation d’un plus grand nombre d’éducatrices.

Selon un intervenant, l’offre de formation à Rouyn-Noranda n’est pas suffisante pour les besoins de l’industrie minière. La pénurie de main-d’œuvre qualifiée est un enjeu de longue date lié en partie à l’absence de programmes de formation concernant des domaines qui sont demandés. Le principal enjeu concernant l’offre de formation est le manque d’élèves, et ce, malgré la pénurie de main-d’œuvre selon un intervenant. Avec la COVID-19, une légère hausse des inscriptions a été observée, mais pas suffisante pour répondre à la demande du milieu.

Entreprises

Du côté des entreprises, la formation à l'interne est une stratégie d'embauche et une pratique que plusieurs entrepreneurs mettent en œuvre. Il s'agit d'une manière de créer un attachement durable avec l'employé. D'ailleurs, un entrepreneur mentionne qu'il préfère former ses travailleurs plutôt que d'embaucher des personnes sortant du DEP pour cette raison. Outre la formation à temps plein des nouvelles recrues, un intervenant consulté énonce qu'il offre de la formation à ses employés, et ce, à toutes les semaines afin de la rendre la plus accessible possible. Il indique qu'il est toutefois difficile d'attirer les employés plus âgés aux formations. Ils ne désirent pas y participer.

Certaines formations professionnelles ne sont pas données en Abitibi-Témiscamingue, telles qu'en ferblanterie et en réfrigération. Il est donc difficile pour les entreprises de recruter des travailleurs dans ces domaines. Un entrepreneur indique qu'il favorise la formation à l'interne, lorsque possible, en jumelant un apprenti à un travailleur d'expérience dans le domaine pour qu'il puisse par la suite occuper un poste de ce type au sein de l'atelier de fabrication. Toutefois, si cette initiative aide à pallier la difficulté de recruter cette main-d'œuvre spécialisée très recherchée, il faut également employer des technologues certifiés et d'expérience pour des étapes cruciales liées à la production ou à l'installation.

Le CSSRN s'intéresse un peu plus aux besoins en main-d'œuvre des entreprises, surtout depuis la construction du nouveau centre de formation professionnelle. Un entrepreneur énonce qu'il y avait un décalage entre la formation et les besoins du milieu. Il explique que les jeunes qui détenaient un DEP en menuiserie avaient des connaissances pour bâtir des maisons, mais pas pour exceller dans le secteur industriel. De plus, les opportunités d'emplois au sein de ce secteur n'étaient pas explicitées durant leur formation. Avec la reconstruction du Centre Polymétier et la mise à jour des installations par Falco, la formation en menuiserie est beaucoup plus solide et comprend maintenant des éléments pour former les futures cohortes pour le secteur industriel.

4.1.1.3 SOLUTIONS SUGGÉRÉES ET ACTIONS PRISES LIÉES AUX ENJEUX ACTUELS – DISPONIBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET FORMATION

Organismes

La main-d'œuvre autochtone a été abordée à maintes reprises. Celle-ci est présente sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Selon des intervenants, les taux de chômage de ces communautés en Abitibi-Témiscamingue sont très élevés. Il s'agit, selon eux, d'un bassin de main-d'œuvre disponible et très peu sollicité par les entreprises, dont les minières. L'embauche de travailleurs autochtones pourrait être une solution pour pallier la pénurie de main-d'œuvre. Cependant, un intervenant énonce que ces employés auront possiblement besoin davantage d'encadrement pour qu'ils puissent s'intégrer et rester en emploi. Il faudra donc que l'employeur investisse dans le développement des compétences de ces candidats, mais en s'engageant ainsi il règlera des problématiques liées au recrutement et au maintien de la main-d'œuvre. Il ajoute qu'embaucher des travailleurs autochtones atténue également la pression sur le logement et sur les garderies étant donné que c'est une main-d'œuvre qui est déjà présente au sein de la région. Il est à noter qu'il y a des organismes relevant du gouvernement fédéral qui s'occupent de développer l'employabilité des personnes issues des Premières Nations. Selon un intervenant, il y aurait un projet en cours afin de former des autochtones provenant des communautés crie dans des emplois techniques pour Hydro-Québec au Centre Polymétier.

Des intervenants travaillant avec des clientèles stigmatisées (problèmes mentaux ou comportementaux, clientèle judiciairisée, personnes bénéficiant des prestations d'aide sociale, etc.) énoncent que celles-ci pourraient également contribuer à atténuer le manque de main-d'œuvre. Toutefois, un travail de sensibilisation est à mener en amont auprès des entrepreneurs qui ne sont pas nécessairement ouverts à embaucher ces personnes. Par le passé, il y a eu des initiatives pour amener des gens qui dépendaient de l'aide sociale sur le marché du travail. Environ 75 % étaient aptes à l'emploi. Le nombre de personnes recevant cette prestation d'aide sociale en Abitibi-Témiscamingue est passé de 7 000 à 3 500 en cinq ans à la suite de ces efforts.

Pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre, des organismes adoptent des stratégies de recrutement adaptées. Ils baissent les critères d'embauche et ils offrent d'excellentes conditions de travail. Ils n'attendent pas la fin des processus d'embauche avant de faire le choix du candidat. Si une personne semble adéquate pour le poste proposé, une offre est faite à même l'entrevue.

Pour ce qui est des établissements scolaires, un regroupement s'est créé afin de trouver des solutions pour recruter de la main-d'œuvre, revaloriser l'éducation et attirer de nouveaux étudiants. Des ententes ont été prises avec l'UQAT pour former des enseignants avec des personnes qui ne sont pas légalement qualifiées. Un intervenant du milieu de l'éducation énonce que son établissement identifie des personnes au sein de leur organisation pour qu'elles deviennent les ambassadrices de celle-ci, afin d'attirer de nouveaux employés. Il indique que jamais auparavant il n'aurait pensé demander de l'aide de ses employés pour recruter de la main-d'œuvre.

Pour leur part, les CPE misent sur le programme d'attestation d'études collégiales (AEC) en techniques d'éducation à l'enfance afin de développer une nouvelle main-d'œuvre. Ce programme permet à des candidats qui ont travaillé avec des enfants, mais qui n'ont pas leur DEC en techniques d'éducation à l'enfance d'obtenir la formation nécessaire pour avoir accès à des emplois permanents au sein des garderies subventionnées. Il semble également que les directions des CPE veulent se mobiliser et supporter le syndicat afin de mettre en place de nouvelles conventions pour que le gouvernement reconnaisse la profession d'éducateur à sa juste valeur. Cette initiative pourrait faire en sorte que la pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur s'atténue. De plus, un intervenant ajoute que si les salaires étaient un peu plus élevés, soit un salaire initial de 18-19 \$/h, il est probable que cela encouragerait des éducateurs à rester en poste et motiverait des personnes à vouloir travailler dans ce domaine.

Un organisme qui favorise l'attraction, l'intégration et la rétention des jeunes travailleurs qualifiés mentionne qu'il se maille avec des entreprises privées afin de les aider avec l'accompagnement des candidats provenant de l'extérieur. Il contribue au succès des démarches de recrutement des entreprises. L'organisme aborde l'existence d'une nouvelle organisation avec qui il a un partenariat, soit l'Agence d'attractivité de l'Abitibi-Témiscamingue, dont la mission principale est de créer une image de la région et de faire la promotion de cette dernière à l'extérieur. Autrement, l'intervenant ajoute que de nouvelles ressources à temps plein dédiées au recrutement de la main-d'œuvre qualifiée au sein de son organisme pourraient lui permettre d'aider davantage d'entreprises. Pour l'instant, ils sont limités à leurs enveloppes budgétaires.

Une table de concertation dirigée par la ville-MRC sur les enjeux relatifs au recrutement a aussi été établie. Une multitude d'acteurs du milieu y participent. Ceux-ci proviennent de divers secteurs attenants, notamment du développement économique, du domaine communautaire, de l'éducation, du secteur municipal, de la santé et de l'employabilité. Cette table permet aux intervenants de se concerter sur divers sujets concernant le recrutement, notamment à propos des salons d'emploi, afin de décider auxquels collaborer à l'échelle provinciale et nationale ainsi qu'à l'internationale. Un intervenant mentionne que l'ensemble des acteurs contribuant à cette table de concertation a son rôle à jouer à un moment ou l'autre lors du processus d'immigration. Des personnes rencontrées énoncent que le CLD s'occupe de développer les missions de recrutement. L'organisme a même développé un projet de réalité virtuelle pour faire connaître le territoire de la ville-MRC à des gens à l'étranger. Un intervenant ajoute que ce sont des stratégies intéressantes pour attirer la main-d'œuvre. Le Carrefour-Jeunesse a aussi été nommé par des intervenants pour ces diverses stratégies afin d'attirer des candidats en région, dont les stages exploratoires. D'autres organismes, pour leur part, se chargent d'accompagner le nouvel arrivant pour l'aider à s'intégrer dans son emploi et son milieu de vie.

Un organisme qui s'implique auprès des petites entreprises et des organismes sans but lucratif (OSBL) indique qu'il offre à ces entreprises et organisations des formations sur les bonnes pratiques en ressources humaines pour aider le recrutement et le maintien de la main-d'œuvre en incorporant, entre autres, de bonnes pratiques de gouvernance.

En ce qui concerne l'éducation et la formation, les minières devraient jouer un rôle actif dans la formation de leurs futurs employés selon un intervenant. Par exemple, elles devraient offrir des stages en fonction du type de main-d'œuvre dont elles auront besoin dès le début de leur exploitation. D'ailleurs, la planification de la main-d'œuvre et son développement devraient être faits en amont du projet. Les minières pourraient également participer à des programmes de bourses pour encourager la persévérance scolaire, notamment dans le milieu de la formation professionnelle.

Un intervenant indique que les établissements de formation professionnelle ou collégiale devraient rivaliser d'ingéniosité pour offrir des programmes de formation davantage sur mesure, adaptés aux besoins des entreprises présentes dans le milieu. Cela implique qu'un dialogue soit ouvert entre les milieux scolaire et entrepreneurial. Il ajoute que la reconnaissance des acquis devrait être également facilitée. Pour ce qui est du recrutement d'étudiants, des établissements scolaires ont ouvert leurs portes à une clientèle internationale et, du même coup, ils espèrent que celle-ci sera tentée de rester en Abitibi-Témiscamingue.

Entreprises

De leur côté, les entreprises adoptent diverses stratégies de recrutement. Certaines comblent leurs besoins en main-d'œuvre qualifiée en recrutant des effectifs à l'extérieur de la région, que ce soit ailleurs au Québec, au Canada ou à l'international. Qu'il s'agisse de FIFO ou d'immigration, elles travaillent à faciliter l'arrivée de ces immigrants ou nouveaux arrivants sur le territoire de Rouyn-Noranda. De plus, parmi ces organisations, il y a des entreprises qui ont besoin d'une main-d'œuvre non spécialisée. Ces besoins peuvent être comblés notamment par les conjoint(e)s de ces nouveaux travailleurs. Cela contribue à l'intégration des familles.

En ce qui concerne les travailleurs autochtones, un intervenant énonce qu'il a des partenariats dans le nord avec les Cris (Mistassini) et les Inuits. Il ajoute qu'il considère former des autochtones. La formation avait débuté pour deux cohortes, mais à cause de la COVID-19, le projet est à l'arrêt.

Des entreprises ont embauché des spécialistes en ressources humaines pour les aider avec le recrutement. Un entrepreneur souligne qu'il travaille, avec l'aide d'une firme externe, à établir une marque d'entreprise qui pourrait attirer des candidats.

Des entrepreneurs offrent des horaires plus flexibles pour les étudiants afin d'en recruter. Il s'agit d'un bassin de main-d'œuvre intéressant pour les entreprises qui cherchent des travailleurs non spécialisés.

D'autres entreprises misent davantage sur le bien-être de leurs travailleurs (assurances collectives, philosophie d'entreprise, horaires variables, conciliation travail-famille, avantages sociaux, etc.). Un de ces entrepreneurs consultés mentionne qu'il travaille beaucoup sur sa culture d'entreprise pour que les travailleurs se sentent non seulement bien, mais aussi engagés et qu'ils désirent partager cette culture-là à d'autres candidats qui seraient intéressés de travailler pour leur compagnie.

Des entreprises visent des candidats qui sont un peu moins qualifiés que ce qu'ils souhaiteraient. Elles sont axées davantage sur les valeurs de l'individu que sur ses compétences. Ces entreprises mentionnent qu'elles forment leurs employés à l'interne. Cela leur permet d'agrandir leur bassin de main-d'œuvre disponible, en incluant les travailleurs non spécialisés, et de créer un lien fort avec l'employé, améliorant ainsi la rétention de la main-d'œuvre. Des compagnies qui font ce type de formation indiquent qu'elles accompagnent le travailleur afin qu'il acquière les compétences requises. Des entrepreneurs énoncent qu'ils engagent beaucoup de jeunes qui ont des difficultés à l'école.

Un employeur indique qu'il s'attarde particulièrement au profil des candidats afin de recruter des travailleurs qui cherchent à avoir un horaire stable et préfèrent rester à proximité de leur résidence. Ces derniers sont moins tentés par l'industrie minière.

Un entrepreneur indique qu'il a développé une nouvelle activité dans le secteur de l'électricité, soit la location de la main-d'œuvre à l'intérieur de la région et au Nunavut. Ceci permet à l'entreprise de maintenir ses employés en emploi lors des périodes creuses et de les rapatrier pour répondre à la demande de grands projets. Ce même entrepreneur mentionne également qu'il essaie d'aller en sous-traitance ou de créer des partenariats avec des entreprises pour aller chercher certains types de main-d'œuvre spécialisée plutôt que de compétitionner avec d'autres entreprises pour en embaucher ou d'engager à l'extérieur de la région. D'autres entrepreneurs ont aussi énoncé miser sur des partenariats pour s'approvisionner en travailleurs spécialisés.

Embaucher des femmes est aussi une façon d'agrandir le bassin de travailleurs disponibles. Des entreprises indiquent qu'il s'agit d'une main-d'œuvre fiable, minutieuse et respectueuse. Elles les embauchent pour travailler dans les entrepôts ou dans des métiers spécialisés ou non (soudure, camionnage, etc.).

Pour un entrepreneur, la solution pour atteindre une pérennité des emplois est d'avoir davantage de grands projets qui se concrétisent sur le territoire de Rouyn-Noranda. De tels projets ont des retombées dans tous les secteurs, que ce soit la construction, l'hébergement, la restauration, etc. Ils permettent d'amener de nouvelles familles à habiter la région et d'augmenter la population, créant ainsi de la nouvelle main-d'œuvre.

Il est important que les minières planifient leurs projets ou leurs travaux en considérant la disponibilité de la main-d'œuvre afin d'éviter une trop grosse pression sur le milieu et sur l'approvisionnement des matériaux selon un intervenant.

Enfin, un entrepreneur énonce que la CCQ ouvre le bassin aux employeurs lorsqu'il n'y a plus ou peu de candidats (moins de 5 % de la main-d'œuvre disponible), et ce, selon les spécialités, permettant ainsi d'employer des personnes qui n'ont pas nécessairement leurs cartes de compétence. Cela permet à ces travailleurs de commencer leur processus d'apprenti, d'intégrer un milieu de travail et de rendre accessible une nouvelle main-d'œuvre.

4.1.2 EFFETS ANTICIPÉS DU PROJET SUR LE THÈME

4.1.2.1 DESCRIPTION DES EFFETS ANTICIPÉS – MAIN-D'ŒUVRE

Organismes

Des intervenants craignent que le projet Horne 5 draine les effectifs des autres minières aux alentours de Rouyn-Noranda, ce qui aurait comme effet de pousser le problème de la disponibilité de la main-d'œuvre dans la cour de ces compagnies sans contribuer à une solution pour faire face à la pénurie de travailleurs. Sur le territoire de Rouyn-Noranda, il y a environ 2 200 emplois dans l'industrie minière, dont 700 à la fonderie Horne. Les 1 500 autres travailleurs travaillent ailleurs en Abitibi-Témiscamingue, dans le nord-est de l'Ontario, dans la région du Nord-du-Québec et au Nunavik. Avec la création de 500 à 600 emplois directs, le projet Horne 5 pourrait avoir un impact sur l'ensemble des secteurs qui ont trait au domaine minier, incluant celui de la construction. D'autres préoccupations sont énoncées au sujet du déplacement de main-d'œuvre. En effet, des intervenants craignent que le projet Horne 5 draine également les petites PME de leurs employés et qu'il exerce une pression au niveau des salaires, ce qui pourrait mettre en péril ces entreprises et réduire la main-d'œuvre indirecte disponible. Les mêmes inquiétudes sont partagées aussi par d'autres milieux, tels que les services de proximité, les restaurants, les hôtels et les établissements scolaires, dont les effectifs seront tentés par les salaires et les conditions de travail de l'industrie minière. Ils auront de la difficulté à recruter du nouveau personnel. Un intervenant mentionne le risque que le milieu de Rouyn-Noranda ainsi que les milieux des municipalités avoisinantes soient déstructurés par les déplacements de main-d'œuvre. Il indique que l'impact du projet Horne 5 sur la disponibilité de main-d'œuvre pourrait s'étendre à l'échelle régionale. Ce même intervenant ajoute que le projet Horne 5 aura l'avantage de créer une effervescence à Rouyn-Noranda. La hausse des salaires stimulera l'économie locale. Des gens seront tentés de créer de nouvelles entreprises de services comme des restaurants, mais la pénurie de travailleurs pourrait freiner cet élan.

Des intervenants énoncent que le projet de Falco aura une incidence sur les mises en chantier d'autres projets, qu'ils soient domiciliaires, commerciaux ou industriels, en créant une pénurie pour les entrepreneurs qui pourrait s'étendre au niveau régional. Les projets de rénovation seront aussi affectés. Il est déjà difficile actuellement d'avoir accès à de la main-d'œuvre liée au domaine de la construction à Rouyn-Noranda. Un intervenant indique que cet effet se fera davantage ressentir lors de la phase de construction du projet.

Le projet pourrait également accentuer les problèmes de recrutement pour les entreprises et les organisations de la ville de Rouyn-Noranda. Les CPE craignent que leurs employés éducateurs souhaitent effectuer un changement de carrière étant donné le peu de reconnaissance de leur profession. Des organismes craignent aussi de perdre leur personnel administratif ou leur main-d'œuvre spécialisée. Quelques organisations mentionnent aussi la possibilité que la relève qu'ils ont formé les quitte. Elles indiquent qu'il est difficile de retenir cette main-d'œuvre clé lorsque l'industrie minière est active dans la région. Cette main-d'œuvre, dite « de relève », est cruciale pour le fonctionnement ou même pour la survie des organismes, surtout face à l'enjeu du vieillissement de la population. D'ailleurs, un intervenant énonce qu'il n'y a pas beaucoup de relève pour ce qui est des métiers spécialisés et qu'il est fort probable que le projet vide les entreprises de cette relève. Les organismes communautaires soulignent qu'ils ne pourront pas compétitionner avec la minière pour le recrutement et qu'ils perdront des effectifs au profit de Falco. De plus, étant donné que le projet Horne 5 sera situé au cœur de la ville, les travailleurs qui n'étaient pas tentés de travailler pour les mines en raison de la distance séparant ces installations de leur résidence pourraient être intéressés d'offrir leur candidature, surtout avec les salaires et les avantages que les minières offrent. Des intervenants du milieu disent être à court de stratégies pour faire face aux effets du projet Horne 5 sur la problématique de la pénurie de la main-d'œuvre.

En ce qui concerne les travailleurs œuvrant déjà dans le secteur minier, des intervenants indiquent que les mineurs seront tentés de rejoindre le projet Horne 5 afin de pouvoir vivre à proximité de leur famille et de leur milieu de vie. Il semblerait d'ailleurs que des travailleurs attendent l'ouverture de la mine pour soumettre leur candidature. Toutefois, un intervenant énonce qu'il se peut que certains mineurs préfèrent continuer de travailler pour des mines à l'extérieur de Rouyn-Noranda, car ils aiment cette dynamique et les salaires risquent d'être plus considérables que ceux de Falco en raison des primes d'éloignement. Actuellement, il y a d'autres projets miniers en développement. Ceux-ci créeront également de la pression sur la main-d'œuvre.

L'arrivée du projet Horne 5 est aussi perçue positivement. Un intervenant mentionne que ce sera une belle opportunité pour le placement des étudiants qui seront diplômés de l'université, du cégep ou d'un centre de formation professionnelle. Cela permettra de maintenir ce bassin de main-d'œuvre formé à Rouyn-Noranda.

Un autre intervenant précise qu'il a déjà été question par le passé que la fonderie Horne ferme ses portes. Cette situation pourrait entraîner un important impact sur la communauté, car beaucoup de personnes résidant à Rouyn-Noranda y travaillent. Il énonce que le projet Horne 5 pourrait devenir une belle transition si jamais la fonderie venait à fermer.

Entreprises

L'arrivée du projet Horne 5 est vue de manière positive pour les entreprises de Rouyn-Noranda. Toutefois, plusieurs d'entre elles mentionnent qu'il aura comme effet de drainer le bassin de main-d'œuvre disponible à Rouyn-Noranda, ce qui créera des enjeux de recrutement et de déplacement de la main-d'œuvre. Cela aura également un impact sur le secteur minier en général. Des entreprises mentionnent que Falco ne parviendra pas à assurer sa main-d'œuvre seulement avec des travailleurs locaux étant donné que la région entière se partage le même bassin de travailleurs. Une entreprise énonce qu'elle devra délaisser des clients pour répondre aux besoins de la minière si jamais le projet va de l'avant. Elle souligne également que le projet minier encouragera probablement plusieurs projets commerciaux pour répondre aux demandes de Falco.

Selon une entreprise, le projet Horne 5 amènera une pérennité d'emplois pour les compagnies du secteur de la construction œuvrant dans le domaine minier. Il ajoute qu'au départ il risque d'y avoir des problèmes de logements, mais que le développement de cette mine engendrera des investissements qui permettront, entre autres, de financer des projets domiciliaires. De plus, des travailleurs travaillant actuellement dans le Nord décideront de travailler pour la minière afin de se rapprocher de leur famille. Cela occasionnera un déplacement de la main-d'œuvre, mais, comme le souligne une entreprise, ce sera un heureux problème. Un entrepreneur espère que le projet Horne 5 donnera accès à un nouveau bassin de population en motivant de nouveaux travailleurs à s'établir à Rouyn-Noranda.

Un intervenant énonce que la pression sur la main-d'œuvre pourrait amener des entreprises à se disputer des talents entre elles, à moins qu'une décision concertée soit prise et que l'ensemble des compagnies décident de miser plutôt sur l'entraide. Il ajoute que les entreprises n'ont pas les mêmes capacités financières qu'une minière. Il précise aussi que les salaires sont élevés dans le secteur minier, mais que cela vient avec des coûts sur les conditions de vie qui sont difficiles à chiffrer (éloignement, risques, horaires atypiques, etc.). Une autre entreprise mentionne que de travailler dans le milieu minier n'est pas fait pour tous. Une partie de la main-d'œuvre devrait rester disponible, ce qui donnera la chance aux entrepreneurs de recruter.

Pour les entreprises de services comme les restaurants et les établissements hôteliers, la mise en œuvre du projet minier aura pour effet d'amplifier les problématiques liées au recrutement. Selon un intervenant de ce secteur, ces enjeux seront plus présents lors de la phase de construction, car durant la période d'exploitation il sera question de métiers plus spécialisés. La demande pour la main-d'œuvre non spécialisée sera alors moins forte. Cependant, les minières aux alentours risquent d'être affectées davantage durant la phase d'exploitation.

4.1.2.2 DESCRIPTION DES EFFETS ANTICIPÉS – FORMATION

Organismes

Des intervenants indiquent que le comité consultatif a abordé l'impact que pourrait avoir le projet Horne 5 sur l'éducation et la formation. Un enjeu potentiel a émergé des discussions, soit celui du niveau de scolarité chez les jeunes. On craint que le projet Horne 5 nuise à la persévérance scolaire, surtout si la minière ne demande pas minimalement un diplôme de 5^e secondaire aux travailleurs qu'elle embauchera pour l'exploitation de la mine. Ils ajoutent que cette situation se produit fréquemment en raison de la forte présence de l'industrie minière dans le milieu. Les jeunes quittent le monde scolaire pour travailler dans les mines sans avoir terminé leur niveau secondaire en raison de la hauteur des salaires. Toutefois, quand les mines ferment, les travailleurs qui n'ont pas minimalement de diplôme d'études secondaires ou une attestation de formation professionnelle (AFP) se retrouvent démunis.

Pour un intervenant du milieu de l'éducation, le projet Horne 5 aura comme effet de rendre plus difficile le recrutement d'étudiants québécois parce que plusieurs décideront de rejoindre les rangs de la minière rapidement. Toutefois, il indique que la présence d'un tel projet sera positive pour le placement des étudiants, à la fois pour les stages et à la suite de leur formation. Il mentionne que ce sera aussi bénéfique pour financer des projets ou des programmes de recherche.

Entreprises

Seulement une entreprise a abordé l'effet que le projet Horne 5 pourrait avoir sur la formation. Selon l'entrepreneur rencontré, la concrétisation du projet de la minière à Rouyn-Noranda permettrait de former de la nouvelle main-d'œuvre plus rapidement et efficacement. En effet, il serait possible pour les entreprises de faire davantage de formations condensées. De plus, il indique que Falco a contribué énormément dans leur domaine d'activité en finançant la reconstruction du Centre Polymétier, ce qui a mené à la mise à jour des installations utilisées pour la formation, notamment pour celle en menuiserie.

4.1.2.3 SOLUTIONS SUGGÉRÉES FACE AUX EFFETS ANTICIPÉS DU PROJET – DISPONIBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE ET FORMATION

Organismes

Des intervenants du milieu suggèrent à la minière de s'intéresser à un bassin de main-d'œuvre qui n'est pas souvent sollicité. Celui-ci comprend la clientèle judiciarisée, les personnes handicapées, les personnes avec peu ou pas de formation ou avec peu ou pas d'expérience, ou ayant des problèmes d'attitude. Falco pourrait offrir à ces ressources un accompagnement ainsi qu'une formation. D'ailleurs, des organismes de Rouyn-Noranda qui œuvrent au niveau de l'employabilité pourraient aider la minière dans ces démarches d'insertion socioprofessionnelles. Des programmes gouvernementaux pourraient aussi être mis à contribution.

Falco devrait également considérer les travailleurs autochtones selon des intervenants. Les communautés d'où est issue cette main-d'œuvre vivent une tout autre réalité démographique que les communautés allochtones de la région qui sont aux prises avec des enjeux liés au vieillissement de la population. La minière gagnerait à développer ce bassin de travailleurs. Sinon, un acteur du milieu a mentionné que le recrutement à l'international pouvait aussi être une solution. Pour un autre intervenant, il est hors de question que le FIFO soit une alternative considérée par la minière. Selon ce dernier, ce serait une initiative très mal perçue auprès de la communauté de Rouyn-Noranda.

Il est proposé à la minière de solliciter la table de concertation créée afin de traiter les enjeux de recrutement vécu à Rouyn-Noranda et qui est chapeauté par la ville-MRC. Comme il est mentionné précédemment, ce comité consultatif est composé d'acteurs du milieu qui proviennent de divers secteurs attenants, notamment au développement économique, au domaine communautaire, à l'éducation, au secteur municipal, à la santé et à l'employabilité.

Afin de pallier l'impact que la minière pourrait avoir sur les organismes communautaires, dont les risques que le projet Horne 5 draine une partie de leurs employés, un intervenant propose que Falco offre une aide monétaire pour que ces organisations puissent embaucher et maintenir leur personnel. Toutefois, il indique que cette suggestion est risquée étant donné qu'il s'agirait d'une source de financement qui n'est pas garantie nécessairement à long terme. Baser le salaire d'employés ou créer de nouveaux services et programmes par le biais des contributions de ce type peut créer davantage de problématiques pour les organismes et leurs clientèles. Pour cette raison, l'intervenant mentionne qu'il faut bien réfléchir à une façon de faire fonctionner une telle offre d'aide financière si elle se présente et, si c'est le cas, peut-être la prioriser comme fonds de roulement pour les organismes communautaires qui l'utiliseront pour la réalisation de projet à court terme.

Il est aussi suggéré à Falco de travailler avec les intervenants du milieu, de créer des partenariats avec ses acteurs. Plusieurs organismes ont des programmes qui pourraient aider la minière à s'implanter à Rouyn-Noranda et atténuer les effets qu'elle aura sur les enjeux actuels au sein de la communauté, dont celui de la main-d'œuvre. Ressources Falco est invité par un intervenant à soutenir des initiatives communautaires.

Un intervenant souligne qu'il est important que Falco mentionne le nombre d'emplois par spécialité afin que les établissements de formation puissent évaluer les besoins selon la structure professionnelle et qu'ils puissent programmer la formation en conséquence de celle-ci. Des intervenants souhaitent également que la minière exige minimalement un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou d'études secondaires (DES) à l'embauche afin de favoriser la persévérance scolaire chez les jeunes.

L'autonomisation de la mine, une initiative avancée par Falco, serait un engagement intéressant afin de diminuer l'impact du projet minier sur la disponibilité de la main-d'œuvre à Rouyn-Noranda selon un intervenant.

Entreprises

Falco veut être une minière innovatrice en intégrant la technologie dans son processus de production, énonce un intervenant, ce qui pourrait résoudre en partie la problématique de la disponibilité de la main-d'œuvre lors de la phase d'exploitation en raison de l'automatisation des opérations. Cependant, pour ce faire, la minière a besoin d'un type de main-d'œuvre qui est différent de celui qui est disponible. L'entrepreneur croit qu'il est possible de préparer cette main-d'œuvre si Falco travaille de pair avec les entreprises pour la développer ou l'attirer en région. Ces efforts pourraient non seulement faire bénéficier la minière d'un bassin de travailleurs formés, mais également permettre aux PME de développer de nouveaux créneaux ainsi que la possibilité de s'optimiser davantage au sujet de l'automatisation en milieu minier. Il précise l'importance de mettre en place un plan de formation pour se préparer à la venue du projet Horne 5.

La construction du nouveau Centre Polymétier par la minière est, selon des entrepreneurs, déjà une réalisation qui aidera à former de futurs travailleurs de façon innovante avec des technologies plus avancées que celles qui étaient accessibles auparavant. Cette école de métiers pourrait devenir un pôle d'attraction encourageant des gens à se déplacer à Rouyn-Noranda et à s'y installer.

Un entrepreneur a réfléchi à la manière dont le projet Horne 5 pourrait devenir une opportunité pour faire grandir l'ensemble des entreprises en favorisant la symbiose plutôt que la concurrence et le « cannibalisme » de main-d'œuvre. Il mentionne que la minière pourrait créer des défis d'innovation. Les entreprises pourraient y faire participer leurs employés qui travailleront tous ensemble à répondre au défi sur une période de dix jours. À la fin de cette activité, le contenu produit serait diffusé à toutes les entreprises ayant participé ainsi que dans la communauté minière. L'intervenant propose également la possibilité que la minière fasse des appels de candidatures pour former des équipes temporaires se composant de travailleurs provenant de diverses entreprises pour trouver des solutions à des problèmes auxquels elle est confrontée. Il indique que ces initiatives pourraient favoriser un climat d'entraide entre les entreprises de la région et serait souhaitable pour créer un terrain fertile à l'innovation.

Il est aussi suggéré par un entrepreneur de tenter de répartir les projets afin que leur construction ne se chevauche pas, surtout en sachant que les entreprises de la ville ont une capacité de production fixe.

4.2 ENVIRONNEMENT

4.2.1 ENJEUX ACTUELS LIÉS AU THÈME

4.2.1.1 DESCRIPTIONS DES ENJEUX

Organismes

Selon certains des intervenants, la question environnementale à Rouyn-Noranda n'est pas nouvelle, la ville ayant traversé plusieurs problématiques, notamment celle de la présence du plomb dans les années 1980. Avec ce problème de plombémie, Rouyn-Noranda était, à cette époque, l'une des villes les plus polluées du Québec. Les sols étaient contaminés, notamment dans le quartier Noranda. Bien que les sols aient été creusés pour en retirer le plomb, le dossier demeure ouvert puisque des rejets sont encore présents.

Depuis quelques années, la problématique de l'arsenic a fait l'objet de certaines préoccupations. C'est pourquoi une étude de biosurveillance demandée par la Santé publique a été réalisée. Elle a conclu à l'exposition à l'arsenic chez les enfants, en moyenne quatre fois plus élevée que dans la ville d'Amos utilisée comme ville témoin lors de l'étude.

Ce problème concerne principalement le quartier Notre-Dame (Vieux-Noranda). Cette étude a fait les manchettes et a engendré du stress et de l'anxiété au sein de la population. Des intervenants mentionnent que la fonderie Horne a des normes à respecter pour l'arsenic (3 ng/m³). La qualité de l'air est un enjeu et une préoccupation grandissante pour les citoyens de Rouyn-Noranda. De nombreux cancers et décès sont associés aux émissions atmosphériques selon des intervenants.

Des intervenants mentionnent que des parents d'autres quartiers de la ville ont tenté de faire tester leurs enfants pour la contamination en arsenic après cette étude, mais certains médecins refuseraient catégoriquement sous prétexte que cela ne ferait qu'engendrer plus d'anxiété dans la population. D'autres auraient mentionné aux parents qu'une comparaison ne pourrait être faite, car elle devrait être réalisée dans la même période pour être considérée comme scientifiquement valable. Plusieurs personnes auraient quitté Rouyn-Noranda en raison de cette problématique liée à l'arsenic selon des intervenants.

La controverse autour de l'arsenic constitue également un enjeu à l'égard du recrutement de nouveaux arrivants. Selon des intervenants, les personnes potentiellement intéressées à venir s'installer à Rouyn-Noranda font préalablement des recherches sur Internet et dans les médias, et les images et sujets de contamination du milieu qu'elles y trouvent, les rebutent à vouloir y emménager. L'enjeu de l'arsenic, lié aux activités industrielles à Rouyn-Noranda, projette une image négative de la ville non seulement au Québec, mais également à l'international selon des intervenants.

La qualité de l'eau des lacs est également préoccupante selon des intervenants. Le lac Osisko, situé en plein cœur de la ville, a été pollué par les minières par le passé. Des projets pour tenter de revitaliser le lac sont en cours. Alors que par le passé, la mine Noranda était peu encline à diminuer le taux de pollution qu'elle engendrait et à collaborer avec les résidents, depuis quelques années, certains intervenants constatent que Glencore, propriétaire de la fonderie Horne, fait des efforts et que ces derniers sont visibles.

Par ailleurs, la nappe phréatique serait actuellement très contaminée, en plus d'être basse, selon des intervenants. Celle-ci serait utilisée par la fonderie Horne pour son traitement, ce qui constitue selon eux un problème environnemental majeur.

Une autre préoccupation liée à l'environnement provient des sites abandonnés autour de la ville et la façon dont ces derniers sont démantelés. Plusieurs s'inquiètent des conséquences que ces derniers pourraient avoir sur la qualité de l'eau et des sols.

La présence de la fonderie et des minières déchire la population de Rouyn-Noranda selon des intervenants. Les gens sont tiraillés entre la pollution engendrée par les minières et la fonderie et le fait que ces dernières sont les pourvoyeuses d'emplois pour de nombreuses familles. Elles sont, en fait, le moteur de l'économie de la région.

En lien avec ces différentes problématiques environnementales, plusieurs groupes se forment et se soulèvent contre des projets à Rouyn-Noranda, notamment contre la fonderie Horne. La formation de ces groupes témoigne de l'inquiétude de la population non seulement à l'égard de l'environnement, mais également de leur santé.

Un intervenant énonce que, dans les années 1980-1990, le Comité permanent sur l'environnement de Rouyn-Noranda (CPERN) revendiquait déjà des changements concernant les émissions fugitives de la fonderie Horne.

Aujourd'hui, le comité Arrêt des rejets et émissions toxiques de Rouyn-Noranda (ARET-RN), qui est composé de citoyens, dont des médecins et des ingénieurs alarmés par les rejets d'arsenic de la fonderie Horne, suit de près le dossier. Il est mentionné que des recherches ont fait ressortir la documentation qui prouve que l'exposition à l'arsenic chez les enfants de la naissance jusqu'à l'âge de 6 ans a des effets sur leur développement cognitif. Le comité demande des corrections et des mesures à l'égard de la fonderie concernant les rejets passés et actuels dans le sol. Il considère que la compagnie dépasse encore les normes à respecter, bien qu'elle tente de s'en approcher.

Les citoyens sont également sensibles à la présence des minières parce qu'ils sont conscients que lorsque l'une d'entre elles s'installe à un endroit, cette dernière entraîne plusieurs retombées positives et investit généralement dans son milieu d'insertion, autant sur les plans humain que financier. Or, ce « dédommagement » ou « achat de la paix sociale » qui consiste à bâtir une nouvelle école, un aréna, un théâtre, à faire des dons à des organismes, et autres, n'est plus suffisant pour pallier les conséquences environnementales des projets miniers selon les intervenants. Les gens s'attendent désormais à ce que les responsabilités face aux réelles problématiques engendrées soient prises. En ce qui concerne la fonderie Horne, un intervenant croit d'ailleurs que Glencore « joue avec les règles environnementales » et qu'elle n'investit pas assez dans sa fonderie qu'il considère comme désuète.

Selon des intervenants, un travail doit se faire de pair entre Falco et les citoyens de la ville. Alors que les entreprises minières ont longtemps partagé très peu d'informations avec les résidents concernant leurs installations il est considéré, qu'elles communiquent désormais davantage les informations sur leurs activités, notamment leur plan d'action environnemental. De nets progrès ont été faits à ce sujet selon un intervenant. Toutefois, malgré la discussion entre les minières et les citoyens, la confiance aux comités de suivi environnementaux n'est pas élevée. Ces derniers sont, aux yeux de certains intervenants, formés par des gens, notamment des spécialistes en communication, qui deviennent en quelque sorte les partenaires de l'entreprise et qui ont parfois des liens commerciaux.

Entreprises

Les entreprises sont également d'avis que l'étude concernant la présence d'arsenic chez les enfants est préoccupante. Même si cette industrie est rentable et essentielle pour la région, cela ne signifie pas que la population gardera les yeux fermés sur les conséquences que de telles activités peuvent engendrer, mentionne un entrepreneur.

Un autre mentionne que bien que la population québécoise considère généralement l'industrie minière comme étant très polluante, les pratiques changent et cette industrie rapporte à l'économie québécoise et canadienne. Elle est très importante pour les entreprises et gens d'affaires de la région, se situant au cœur du développement de Rouyn-Noranda.

L'enjeu le plus important pour parvenir à une saine cohabitation est la communication, selon une entreprise. Autant les gens d'affaires, les environnementalistes que la population doivent pouvoir s'asseoir ensemble et discuter afin de se comprendre et de parvenir à développer des projets respectueux de tous.

4.2.1.2 SOLUTIONS SUGGÉRÉES ET ACTIONS PRISES LIÉES AUX ENJEUX ACTUELS

Organismes

Des actions ont été prises afin d'atténuer les enjeux liés à l'environnement à Rouyn-Noranda. Comme il a été mentionné précédemment, des comités où siègent des citoyens ont été créés pour suivre les activités de certaines entreprises à l'égard de l'environnement (ex. : ARET-RN).

En 2019, à la suite de la prise de connaissance du rapport publié par la Direction de la santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a demandé un nouveau plan d'action à la fonderie Horne. Ce nouveau plan, qui a été bonifié depuis sa première version, comprend notamment des actions supplémentaires à court terme afin de réduire l'exposition à l'arsenic des résidents du quartier Notre-Dame de Rouyn-Noranda. Un comité de suivi interministériel a, par ailleurs, été créé afin de procéder à l'analyse de ce plan d'action et de lui formuler des recommandations. Certains intervenants sont toutefois sceptiques à l'égard de l'impact que ce plan aura sur les niveaux d'émissions de l'entreprise, étant convaincu qu'ils ne pourront diminuer pour atteindre ce qui est normalement permis.

Les intervenants du milieu ont aussi suggéré des pistes de solution ayant comme objectif d'atténuer les enjeux actuels relatifs à l'environnement, soit les suivants :

- Promouvoir la démarche environnementale et l'évolution des pratiques des entreprises industrielles (fonderie, minières, etc.) et que celles-ci soient faites par d'autres institutions que les entreprises elles-mêmes qui manquent de crédibilité. Il est proposé que la Ville ait la charge d'une telle promotion.
- Internaliser les coûts de production, c'est-à-dire, prévoir dans le projet les coûts associés aux impacts potentiels sur l'environnement, le logement, la main-d'œuvre, et ce, dès sa conception.
- Entretenir une discussion franche avec la population et partager les faits réels, les bons coups comme les moins bons, afin d'avoir la confiance des résidents. À cet effet, certains intervenants reprochent à Falco de ne pas suffisamment communiquer leurs démarches et de ne pas être assez transparent avec la population.

Entreprises

Du côté des entreprises, il est souligné que des innovations et des systèmes pour améliorer certaines sphères de l'environnement ont été mis en place. L'une de ces entreprises consultées a installé un système de compostage pour ses coffrages (bois de récupération) plutôt que de les envoyer à un site autorisé. Une autre entreprise rencontrée dans le cadre de la présente étude a effectué un changement technologique en hydrologie, permettant une utilisation des pompes de manière plus efficace et réduisant ainsi les émissions de GES. Une autre innovation sur laquelle l'entreprise travaille actuellement consiste à développer une pastille pour éliminer l'azote ammoniacal (rejets des résidus explosifs) dans l'eau. Cette innovation aura un impact sur le traitement des eaux et la qualité de l'eau tout en diminuant l'empreinte environnementale de certaines entreprises et minières.

4.2.2 EFFETS ANTICIPÉS DU PROJET SUR LE THÈME

4.2.2.1 DESCRIPTION DES EFFETS ANTICIPÉS

Organismes

Selon les intervenants, le projet Horne 5 est prévu dans un contexte durement touché du point de vue environnemental en raison des impacts découlant notamment d'activités minières anciennes et de la fonderie Horne. Des intervenants mentionnent que les activités industrielles de ce secteur continuent d'avoir de lourdes conséquences environnementales sur la région, notamment en raison de la problématique associée à l'arsenic. Les intervenants envisagent le projet Horne 5 d'un meilleur œil que les activités industrielles actuelles et passées. Il n'en demeure pas moins que Falco s'installe dans un contexte où les inquiétudes et sensibilités sont déjà importantes et bien présentes, notamment en ce qui concerne la pollution atmosphérique.

Un intervenant a d'ailleurs souligné que le projet Horne 5 augmentera probablement les émissions polluantes déjà présentes dans l'air, ce qui inquiète certains résidents.

D'autres craignent aussi la pollution sonore, causée par le trafic des véhicules, le dynamitage, les explosions, etc. Ils mentionnent que la population devra apprendre à composer avec les conséquences sonores d'une exploitation de près de 15 500 tonnes par jour, plus particulièrement celle qui est géographiquement la plus proche des sources de bruits, d'autant plus que le projet Horne 5 est situé en plein cœur de la ville. Selon eux, les gens sont de plus en plus sensibles au bruit. Un intervenant a souligné le grand nombre d'appels de désespoir, que ce soit le jour ou la nuit. Certains se disaient proches du suicide. Ce stress, qui engendre des problèmes de santé, est banalisé par plusieurs minières, et même souvent perçu comme exagéré. Les craintes que la même situation se produise avec le projet Horne 5 sont donc fondées selon lui.

À l'époque de la mine Noranda, un intervenant se souvient des épisodes de dynamitage. Il sentait les secousses et certaines fondations de maison avaient des fissures liées au dynamitage selon lui. Il mentionne que bien que les méthodes aient évolué, la question demeure de savoir si cela se reproduira avec le projet de Falco étant donné qu'il y aura du dynamitage.

Toujours en lien avec la pollution atmosphérique et sonore, on s'inquiète du trafic généré par le projet Horne 5. Selon certains intervenants, on s'attend à une plus grande circulation qu'avant et à plus d'embouteillages en raison des quelque 500 travailleurs qui circuleront dans la ville. La congestion pourrait ainsi se faire sentir près de certaines résidences, selon les quarts de travail, affectant par le fait même la quiétude de ces résidents.

Les intervenants ont également souligné plusieurs préoccupations concernant la contamination de l'eau qui pourrait être liée au parc à résidus miniers du projet Horne 5. Selon eux, les conduites de résidus pourraient éventuellement contaminer la rivière qui se situe à environ 4 km de Rouyn-Noranda si une fuite survenait. Ces intervenants croient que des résidus pourraient, dans le cas du pire scénario, se rendre au lac Dufault qui alimente en eau potable la ville-MRC de Rouyn-Noranda. Cette possibilité n'est pas rassurante pour les intervenants. L'anticipation d'une contamination des cours d'eau et des lacs autour de la ville fait également craindre à un intervenant la distance que devront parcourir les résidents qui voudront se ressourcer aux étendues d'eau non polluées.

La deuxième préoccupation concerne la digue la plus élevée du parc à résidus projeté qui pourrait subir un bris. Cette possibilité de bris de digue est considérée comme un risque environnemental associé au projet qui inquiète des intervenants.

Une autre inquiétude vient de la possibilité que le sol où seront déposés les résidus soit fissuré. Par capillarité, les résidus pourraient ainsi descendre vers l'est, puis atteindre un cours d'eau qui lui se jette dans le lac Dufault qui alimente la ville de Rouyn-Noranda en eau potable. Des analyses auraient déjà démontré que l'eau du cours d'eau en question est contaminée, possiblement par l'actuel parc à résidus.

Enfin, si un intervenant rencontré dit croire que Falco préservera l'environnement et remettra le site à son état initial à la fin de ses activités minières, et peut-être même dans une meilleure condition encore, un autre a des préoccupations en ce qui a trait au démantèlement et à la fermeture de la mine. Quels seront les plans de remise à neuf du site une fois les opérations terminées? Quelles seront les sommes d'argent investies à cet effet? De quelle façon la minière s'assurera-t-elle que les dangers liés au déplacement des matériaux contaminés soient bien encadrés pendant l'opération? Il affirme qu'il est aisé de faire des promesses en début de projet sur quelque chose qui ne surviendra que dans plusieurs années et que les tenir est parfois plus difficile. Ainsi, cet intervenant anticipe des bris de promesse.

Entreprises

Du côté des entreprises, un seul effet anticipé a été soulevé, soit la volonté sincère de remettre en état le site à la fin de son exploitation. Une entreprise craint effectivement que Falco fasse ce que d'autres entreprises ont fait dans les dernières années, soit le minimum requis par la loi pour obtenir de plus grands bénéfices financiers (remettre les sites en très bon état coûte généralement plus cher). Il craint une remise en état déficiente.

4.2.2.2 SOLUTIONS SUGGÉRÉES

Organismes

Les intervenants du milieu ont suggéré plusieurs solutions afin de diminuer les effets probables du projet minier sur l'environnement. Plusieurs sont d'avis que le plus grand défi de Falco réside dans la communication à l'égard de l'environnement. La minière se doit d'être non seulement plus claire et transparente dans ses communications à cet effet, mais doit également s'adresser à l'ensemble de la population, et non qu'à des intervenants du milieu et aux entreprises. Il est proposé de réaliser des rencontres publiques avec les citoyens et de faire le point sur les impacts environnementaux et les mesures qui seront prises de la part de Falco pour diminuer les répercussions sur l'environnement. La population doit, elle aussi, pouvoir s'appropriier au fur et à mesure les développements et décisions qui sont prises en ce sens. De telles rencontres démontreraient, par ailleurs, le souci de Falco de préserver l'environnement et la santé des résidents. Ce travail de sensibilisation doit être fait par la minière afin de rassurer non seulement la population de Rouyn-Noranda à propos de la protection de l'environnement, mais aussi les médias. Si ces derniers se voient constamment rejetés, ils ne seront pas tentés de broser un portrait objectif de l'entreprise au moment venu et de démontrer tous les efforts entrepris par la minière sur le plan environnemental.

En ce qui concerne le déversement des eaux usées, un intervenant croit que des rejets sont prévus dans le lac Osisko et suggère de ne pas concentrer uniquement les rejets dans ce lac puisqu'il est déjà contaminé selon lui. Il propose que Falco fasse des efforts pour réduire ces rejets et que l'entreprise aille même au-delà de ce qui est demandé par la loi. Une telle façon de faire bénéficierait non seulement à l'environnement, mais également à l'image de la minière.

Afin de réduire la congestion routière et le trafic dans la ville, il est suggéré que Falco développe une initiative de covoiturage qui réduira les émissions de gaz à effet de serre. Cette stratégie, qui contribuerait à aider à l'image de Falco, pourrait également favoriser et encourager le transport collectif ainsi que le vélo lors de la saison estivale.

Enfin, les intervenants du milieu ont aussi suggéré :

- d'intégrer les coûts associés à la remise à niveau du site lors de sa fermeture dès la conception du projet;
- de contribuer à la construction de piscines municipales pour pallier la pollution des lacs;
- de faire un arrimage avec le centre de cancérologie en construction en améliorant ce dernier ou en construisant des résidences ou un hôtel pour les patients qui viennent y subir des traitements (on cite en exemple ce qui a été fait à Sudbury).

Entreprises

Les solutions proposées par les entreprises comprennent également une meilleure communication ainsi qu'une transparence dans les actions et activités considérées, de même que sur les répercussions et les mesures envisagées à l'égard de l'environnement.

Outre la communication, le développement technologique est perçu par des entreprises comme une solution importante pour la minière afin de répondre plus adéquatement à la forte demande de la population de développer des projets miniers plus verts et plus respectueux de l'environnement.

4.3 LOGEMENT

4.3.1 ENJEUX ACTUELS LIÉS AU THÈME

4.3.1.1 DESCRIPTION DES ENJEUX

Organismes

Rouyn-Noranda vit une crise du logement depuis 2005 puisque le taux d'inoccupation des logements est sous le seuil d'équilibre de 3 % d'inoccupation. Cette problématique est connue de l'ensemble des répondants.

La rareté des logements et des maisons a une incidence directe sur les prix des propriétés et des loyers qui sont considérés très élevés. De ce fait, on note une pénurie de logements abordables. Il y a aussi une pénurie de grands logements pour les familles. Une grande partie du marché locatif propose des logements de 3 ½ pièces, ainsi que des studios, ce qui n'est pas favorable à l'établissement de nouvelles familles à Rouyn-Noranda. Cette situation nuit du même coup aux efforts de recrutement mis en place afin de pallier la pénurie de main-d'œuvre.

La région de l'Abitibi-Témiscamingue manque également de logements sociaux. Comme précisé par un intervenant, la région compte proportionnellement la moitié moins de logements sociaux que la moyenne québécoise. Cette rareté fait en sorte qu'il y a une liste d'attente d'environ deux ans avant de pouvoir bénéficier de ce type de logement (HLM). Cette attente est problématique pour la clientèle à faibles revenus qui doit souvent trouver un logement rapidement et concordant avec ses moyens. Pour que la Société d'habitation du Québec (SHQ) finance la construction de logements subventionnés (ex. : financement de 25 unités pour des gens ayant des problèmes de santé mentale), il faut une contribution du milieu équivalant à 10 % de la totalité du montant de la construction. Cette contribution est souvent difficile à obtenir, ce qui ralentit grandement ou empêche le développement de projets de logements subventionnés.

Il y a aussi une pénurie de logements accessibles pour les personnes ayant une mobilité réduite ou en perte d'autonomie. Cependant, ces dernières années, Rouyn-Noranda a vu plusieurs projets de résidences pour aînés se concrétiser, dont un était en cours en 2020.

Cette crise touche plus particulièrement les personnes qui travaillent au salaire minimum ou ayant un faible revenu, soit les femmes, les jeunes, les aînés, les retraités n'ayant pas de fonds de pension, les étudiants, les nouveaux arrivants ainsi que leurs familles et les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ou physique ou même de problèmes de toxicomanie. Un intervenant précise que le salaire moyen de la ville de Rouyn-Noranda est parmi les plus élevés au Québec en raison de l'industrie minière qui hausse les salaires moyens. La ville est aussi reconnue en tant que centre administratif pour différentes factions de la fonction publique pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, ce qui amène une stabilité économique. Toutefois, il faut prendre en considération les travailleurs au salaire minimum qui travaillent dans des secteurs tels que la restauration, l'hébergement et les commerces. Une crainte énoncée par quelques intervenants est que la population de Rouyn-Noranda se répartisse en deux strates soit l'une se composant des citoyens plus vulnérables, souvent stigmatisés, qui ne pourront s'offrir un logement convenable, et l'autre des travailleurs œuvrant dans des secteurs économiques plus rémunérateurs qui pourront payer un logement de bonne qualité. D'ailleurs, il y aurait de la discrimination de la part des propriétaires de logements à Rouyn-Noranda qui favoriseraient les personnes ayant plus de moyens financiers, accentuant ainsi les difficultés des personnes moins nanties. Cette situation devient encore plus problématique lorsqu'il y a un boum d'emplois. Une des personnes rencontrées partage la même inquiétude et souligne qu'une ville ne peut favoriser uniquement les hauts salariés bénéficiant d'une bonne qualité de vie. La croissance ou le développement doit permettre aussi de bonnes conditions de vie pour les classes à faibles revenus. Ce n'est pas parce que le taux de chômage est faible qu'il n'y a pas de pauvreté.

Pour ce qui est des étudiants, des résidences leur sont dédiées. Cependant, le nombre de places disponibles est insuffisant par rapport à la demande. Il devient alors difficile pour ceux qui n'ont pu obtenir une place en résidences de trouver un logement abordable. Cette problématique du logement rend d'ailleurs extrêmement difficile le recrutement d'étudiants pour les établissements scolaires.

Le parc immobilier de Rouyn-Noranda est par ailleurs vieillissant. Bon nombre de logements et de maisons ont besoin de rénovations. Quand elles sont réalisées, les prix des logements et des maisons augmentent, ce qui contribue à la crise du logement pour les personnes à faibles revenus. En contrepartie, les propriétaires possédants des logements de piètre qualité ne voient pas la nécessité ou l'intérêt de faire des rénovations puisqu'ils ont la certitude qu'ils pourront les louer, peu importe leur état de salubrité.

Le développement minier est cité par un intervenant comme un facteur aggravant la pénurie de logements. Par exemple, le projet minier Malartic a entraîné une pénurie de logements, ce qui a eu pour effet d'augmenter le prix des loyers. L'effet s'est fait ressentir jusqu'à Rouyn-Noranda. Le projet a créé à la fois un effet de rareté de logements, mais aussi d'entrepreneurs en construction.

En ce qui a trait aux ensembles résidentiels, un intervenant mentionne qu'il semble toujours y avoir de la construction résidentielle chaque année, dont de la construction d'édifices multilogements. Néanmoins, le manque de logements semble aussi lié à une problématique de fractionnement des ménages, ce qui fait en sorte qu'il y a toujours une demande pour les multilogements. La population de la ville de Rouyn-Noranda augmente un peu, mais insuffisamment pour justifier autant de demandes de logement. Cependant, lorsque les couples se séparent, ce ne sont pas nécessairement les deux membres qui sont en mesure de se payer une nouvelle maison, ce qui amènera l'un des deux à habiter dans un logement.

De nombreux intervenants ont mentionné des contraintes ou des difficultés faisant obstacle aux ensembles résidentiels à Rouyn-Noranda. Les problématiques énoncées par les acteurs du milieu à ce sujet concernent notamment le manque de terrains compatibles permettant l'expansion de la zone urbaine, la pénurie de promoteurs et d'entrepreneurs disponibles ainsi que le prix des matériaux.

En ce qui a trait à l'expansion de la zone urbaine, il a été mentionné qu'il est important de prendre en considération, dans le développement immobilier, que l'Abitibi-Témiscamingue est une région caractérisée par l'exploitation minière. De ce fait, les aires disponibles pour intégrer de nouveaux ensembles résidentiels desservis par le réseau d'aqueduc et d'égout sont limitées en raison de la présence de concessions minières, de baux miniers et de claims.

Il y a aussi des contraintes d'ordre naturel, comme la présence de sols argileux et de sols rocheux qui complexifient l'établissement de constructions et augmentent par le fait les coûts.

Néanmoins, selon un intervenant, de plus en plus de promoteurs privés développent des projets résidentiels alors qu'il y a quelques années, c'était plutôt la Ville qui était la principale instigatrice de ces projets (ex. : rues résidentielles à Évain et à Rouyn). Pour plusieurs acteurs du milieu consultés, il pourrait y avoir encore plus de développements immobiliers. Ils déplorent la rareté des entrepreneurs et de la main-d'œuvre. D'ailleurs, certains soulignent que ce sera un enjeu important si le projet Horne 5 se concrétise (voir la section 4.1.1.1).

Le coût de construction des résidences et logements est très élevé dans la région comparativement à celui observé au sud du Québec, soit d'environ 30 % plus cher pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue selon un intervenant consulté. Ces hauts coûts sont influencés par la nécessité d'effectuer du dynamitage (socle rocheux en surface) et par le prix des matériaux qui est plus élevé en région éloignée. Le prix moyen des maisons neuves peut atteindre de 325 000 \$ à 350 000 \$. Il est important de mentionner que ce n'est pas seulement le développement résidentiel qui souffre du prix élevé des matériaux, mais également des organismes communautaires et institutionnels qui voient le développement de leurs projets freiné ou ralenti par cet enjeu.

Entreprises

Tout comme les intervenants consultés, certaines des entreprises consultées considèrent qu'il n'y a pas assez de logements à Rouyn-Noranda et que ceux qui sont disponibles ont des prix élevés ou sont peu salubres. Peu de logements à prix abordables sont disponibles. Les entreprises ont de la difficulté à loger leurs employés qui viennent de l'extérieur, incluant leur famille, et à en attirer à Rouyn-Noranda en partie pour ces raisons. Deux entreprises ont mentionné offrir l'hébergement à leurs employés dans des maisons de chambres. Le manque de logements fait craindre aux entreprises le phénomène du FIFO qui n'est pas souhaité.

Les projets de construction de logements sont ralentis puisque les coûts de construction sont trop élevés présentement. Il a été mentionné que la présence des minières jouait un rôle dans ces coûts élevés. Les entrepreneurs qui ont le choix de travailler pour les mines ou dans la construction résidentielle vont souvent favoriser les minières et n'ajusteront pas leurs prix pour les résidences. Les mines créent une inflation locale des prix. De plus, la réglementation et la bureaucratie municipales semblent être des obstacles aux nouvelles constructions, ce qui accentue la crise du logement. Il s'agit d'un problème perçu sur l'ensemble du territoire de Rouyn-Noranda et aussi dans l'ensemble de la région.

4.3.1.2 SOLUTIONS SUGGÉRÉES ET ACTIONS PRISES LIÉES AUX ENJEUX ACTUELS

Organismes

Des actions ont été prises afin d'atténuer les enjeux liés au logement. En ce qui concerne le logement social, une entente Canada-Québec a été récemment signée. Celle-ci accorde des fonds à la Société d'habitation du Québec et au programme de subventions au logement ce qui contribuera à la création de logements pour la clientèle à faibles revenus. Un projet de 25 logements sociaux en santé mentale est aussi en cours à Rouyn-Noranda. Il est financé par la Ville et la Fondation Martin-Bradley.

Des initiatives ont également été prises afin d'inciter le développement résidentiel. En effet, de 2011 jusqu'en décembre 2015, la Ville a mis en place un bill privé afin d'offrir des incitatifs (un crédit de taxes) pour la construction de logements. Seulement pour l'année 2013, 277 logements ont été construits. Pour 2014 et 2015, ce nombre s'élève respectivement à 70 et 107 logements construits grâce aux incitatifs. Aussi, la ville s'efforce de vendre ses terrains à l'intérieur du périmètre urbain en priorité à des projets de construction de multilogements afin de favoriser le développement de logements de type multifamilial. En somme, près de 700 terrains ont été développés depuis 2009-2010. D'autre part, la Ville a fait l'acquisition de terrains à des fins de réserve foncière afin de pouvoir répondre à la demande si un projet d'envergure se développe.

Les intervenants du milieu ont aussi suggéré des pistes de solution ayant comme objectif d'atténuer les enjeux actuels relatifs au logement :

- Construire plus de logements sociaux, dont une maison dite de deuxième étape pour les femmes qui quittent une maison d'hébergement.
- Créer un programme de subvention pour les personnes à faibles revenus qui doivent payer des logements inabordables quand les HLM n'offrent aucun logement disponible.
- Construire des résidences pour personnes âgées et augmenter le nombre de places en CHSLD.
- Construire des édifices à logements.
- Solliciter la contribution des minières comme partenaires des programmes d'amélioration de la qualité de vie des citoyens, autant des personnes vulnérables que celles qui sont mieux nanties.
- Prévoir, dans le plan de zonage de la ville, des zones résidentielles avec une mixité sociale en regroupant des logements abordables et des maisons privées.
- Établir un plan de développement durable qui comporte des projets accessibles pour l'ensemble de la communauté (projets d'habitation, culturels, etc.).

Entreprises

Du côté des entreprises, afin de pallier les inconvénients liés à la pénurie de logements, des entrepreneurs logent actuellement leurs employés temporairement dans des maisons de chambre ou dans des immeubles d'habitations leur appartenant le temps que ceux-ci trouvent un logement.

Dans cette même optique, la possibilité que des citoyens de Rouyn-Noranda offrent des chambres ou des pensions aux travailleurs de l'extérieur est une suggestion qui a été abordée lors des entrevues. De telles initiatives se sont vues dans d'autres projets miniers près de petites localités.

Les entrepreneurs de Rouyn-Noranda sont ouverts à des partenariats pour la construction de logements qui permettront d'accueillir de nouveaux travailleurs en région. Il est mentionné qu'un projet de 25 M\$ avait été présenté par des entreprises locales afin de construire un édifice de dix étages avec 175 unités pour les personnes âgées. Il n'a cependant pas été accepté par la Ville en raison du terrain choisi.

4.3.2 EFFETS ANTICIPÉS DU PROJET SUR LE THÈME

4.3.2.1 DESCRIPTION DES EFFETS ANTICIPÉS

Organismes

Plusieurs effets sur le logement sont anticipés par les intervenants du milieu en ce qui concerne le projet Horne 5. La concrétisation d'un tel projet risque d'aggraver la pénurie de logements avec l'arrivée de nouveaux travailleurs et de leur famille à Rouyn-Noranda. De ce fait, les loyers et les prix des maisons augmenteront et cette situation aura un impact sur les personnes à faibles revenus. Une augmentation des demandes pour avoir accès à un logement social est également attendue, ce qui aura comme effet la hausse du temps d'attente pour bénéficier d'un logement de ce type. De plus, une crainte est énoncée pour les personnes ayant des revenus supérieurs au seuil d'admissibilité pour un logement subventionné. Ces derniers vivront une pression financière de plus en plus grande en raison d'un marché locatif plus dispendieux. N'étant pas admissibles pour un logement subventionné, ils devront sacrifier une partie plus importante de leurs revenus faibles ou modestes pour se loger. En définitive, il est mentionné que le projet Horne 5 risque d'accentuer le déséquilibre entre les riches et les pauvres.

Les établissements collégial et universitaire, pour leur part, entrevoient qu'il sera beaucoup plus complexe de recruter des élèves en raison de la difficulté pour ces derniers à trouver un logement avec l'arrivée de nombreux travailleurs pour les phases de construction et d'exploitation du projet minier.

Des intervenants pensent que les propriétaires seront tentés de rénover leurs logements pour les offrir aux travailleurs à des prix plus élevés, ce qui contribuera à la crise du logement. Des propriétaires pourraient être intéressés à louer leurs logements au mois ou à la semaine et même les convertir en bureaux afin d'augmenter leurs profits.

Une grande pression est aussi attendue sur les rives des lacs, car la demande pour les chalets sera forte.

Devant la crise du logement qui perdure et l'arrivée du projet Horne 5, des inquiétudes sont mentionnées quant à la possibilité pour la minière de mettre en place du FIFO. Ce n'est pas une solution à envisager selon des intervenants.

Toutefois, le projet Horne 5 est aussi perçu par un intervenant comme un moteur de développement qui pourrait inciter et accélérer la construction de logements.

Entreprises

Les entreprises sont également d'avis que l'arrivée de nouveaux travailleurs et de leur famille à Rouyn-Noranda entraînera une problématique étant donné le manque de logements disponibles. Le projet Horne 5 engendrera de la pression sur le marché locatif et immobilier. De plus, l'accentuation de la crise du logement pourra avoir comme effet d'augmenter la difficulté des entreprises à recruter de la main-d'œuvre, ce qui est déjà un enjeu très présent pour celles-ci actuellement (voir la section 4.1).

Les entrepreneurs semblent partagés à savoir si les effets du projet sur le logement se feront davantage ressentir lors de la phase de construction ou durant l'exploitation de la mine. L'arrivée d'un grand nombre de travailleurs à Rouyn-Noranda lors de la construction du projet causera effectivement une problématique ponctuelle qui durera le temps des travaux. Lors de la phase d'exploitation, Falco a indiqué qu'elle embauchera principalement des résidents de Rouyn-Noranda. Si pour des entrepreneurs rencontrés cette initiative semble résoudre le problème du logement, d'autres mentionnent qu'au contraire cet engagement ne règle aucunement la problématique. En effet, il poussera d'autres minières, qui verront leurs effectifs quitter pour le projet Horne 5, à embaucher d'autres travailleurs qui décideront de s'établir à Rouyn-Noranda.

Selon un entrepreneur, il y aura des impacts négatifs, car les travailleurs arriveront avant que de nouveaux logements ou de nouvelles maisons soient construits. Il a néanmoins confiance que le tout se rééquilibre par la suite et que, lors de la fermeture, davantage de logements seront disponibles pour la population.

4.3.2.2 SOLUTIONS SUGGÉRÉES FACE AUX EFFETS ANTICIPÉS DU PROJET

Organismes

Les intervenants du milieu ont suggéré plusieurs solutions afin de diminuer les effets probables du projet sur le logement. Plusieurs sont d'avis que Falco devrait s'engager à financer des projets de logements sociaux, incluant des appartements subventionnés, afin de réduire les impacts sur les personnes vulnérables. Un intervenant souligne que cette initiative pourrait libérer des lieux pour loger les travailleurs, et permettre un accès plus rapide aux logements sociaux pour les personnes qui en ont besoin. La minière pourrait créer un programme d'aide à l'accès à la propriété et mettre en place des incitatifs pour encourager les citoyens à se construire une maison.

Pour une solution temporaire, la possibilité d'utiliser les résidences étudiantes pour loger des travailleurs lors des mois de juin à septembre a été proposée en attendant le déploiement de stratégies à plus long terme de la part de Falco. Toutefois, cette proposition dépend du moment où le projet sera lancé.

La mise en place de campements de travailleurs temporaires ou de quartiers ouvriers pourrait réduire la pression sur le marché immobilier. Si cette option est retenue, il faudra que la ville construise des infrastructures municipales pour desservir ces campements. D'ailleurs, un projet de construction d'un édifice à logements pour les futurs travailleurs de Falco avec la possibilité qu'une aile du bâtiment soit réservée à des fins de résidences étudiantes pour les élèves du centre de formations professionnelles a été une proposition discutée avec Falco. Une telle initiative permettrait de créer un environnement favorable au partage de connaissances ou d'expériences entre les étudiants et les travailleurs.

Afin de mieux encadrer le marché immobilier, il a été suggéré que la Ville empêche les propriétaires de convertir des logements en bureaux par la mise en place de nouvelles règles de zonage. Des mesures devraient également être mises en place pour limiter la hausse des loyers.

En dernier lieu, il a été proposé de mettre à contribution le milieu, en créant des partenariats, pour trouver des solutions qui affecteront le moins possible la communauté. En revanche, pour ce faire, Falco doit communiquer rapidement ses besoins.

Entreprises

Les solutions proposées par les entreprises comprennent également la création d'un campement temporaire pour accueillir les travailleurs. Il est toutefois précisé qu'il faut penser à des installations durables qui pourront facilement devenir ou être converties en des logements locatifs à la suite de leur utilisation par la minière, ceci afin d'accroître le marché immobilier de la ville.

D'ailleurs, en ce qui concerne la Ville de Rouyn-Noranda, il est suggéré que celle-ci contribue aux préparatifs pour accueillir le projet de Horne 5 en augmentant le nombre de terrains disponibles pour la construction et en mettant en place des programmes pour inciter l'édification de multiplex et de condominiums. Des entreprises se disent aussi prêtes à offrir leur support à des projets de développements immobiliers.

Il est également suggéré qu'un partenariat soit créé entre Falco et des promoteurs afin de diminuer les risques (coûts en architecture, plans d'urbanisme, demandes de permis à renouveler annuellement, etc.) que ces derniers prennent. En ayant une assise financière plus solide, il y a moins d'inquiétude si le projet immobilier se réalise une ou deux années plus tard. De tels partenariats pourraient relancer le développement immobilier à Rouyn-Noranda.

Autrement, des entrepreneurs ont aussi mentionné que les hôteliers pourraient être intéressés de recevoir des travailleurs après entente avec Falco.

4.4 SERVICES À LA COMMUNAUTÉ

4.4.1 CENTRES DE LA PETITE ENFANCE

4.4.1.1 ENJEUX ACTUELS LIÉS AU THÈME

4.4.1.1.1 DESCRIPTIONS DES ENJEUX

Organismes

Il y a une pénurie de places dans les CPE de Rouyn-Noranda. De fait, selon un intervenant, elle est l'un des endroits au Québec où cette pénurie de places est la plus importante. Actuellement, à Rouyn-Noranda, on compte cinq CPE, une coopérative et une seule garderie privée. Ces deux derniers établissements ne sont pas subventionnés. Peu d'alternatives sont donc offertes aux parents.

Les CPE consultés se voient dans l'obligation de refuser des enfants. Leur liste d'attente est très longue et la période d'attente pour obtenir une place est d'une durée de deux ans. De plus, ils se disent limités dans les services qu'ils peuvent offrir, car ils dépendent des décisions gouvernementales quant à la quantité de places qui leur est octroyée. De nombreux parents sont démunis face à cette situation, d'autant plus que la plupart des garderies familiales ont fermé leurs portes et que la situation s'est accentuée avec la COVID. En octobre 2020, le gouvernement a annoncé la création de 168 nouvelles places en CPE. Cette annonce n'est toutefois pas accueillie positivement par l'un des CPE rencontrés étant donné le manque de main-d'œuvre criant au sein des services de garde subventionnés existants. Cette pénurie de main-d'œuvre est aussi décriée par d'autres intervenants. Ironiquement, un intervenant de ce milieu a eu trois possibilités de recruter en septembre, mais les candidates avaient elles-mêmes des enfants et il n'y avait aucune place en garderie pour les accueillir. Leur embauche a donc été impossible. Le manque de places en garderie nuit également aux efforts de recrutement des employeurs de la ville en raison de situations semblables. Les familles qui désirent s'installer à Rouyn-Noranda sont confrontées à deux difficultés qui ne sont pas faciles à surmonter, soit la pénurie de logements (voir la section 4.3) et de garderies. Un intervenant mentionne qu'il n'est pas rare que des embauches soient annulées ou que des candidats délaissent des emplois parce qu'il est impossible d'intégrer la famille au milieu. Il est déplorable pour des intervenants consultés que la province ne soit pas en mesure d'offrir un milieu de garde accessible à tous et adéquat sur l'ensemble de son territoire.

En ce qui concerne les garderies familiales, un intervenant mentionne que l'augmentation des responsabilités et de la réglementation, combinée à un salaire peu élevé, font en sorte que ces types de garderies ne restent pas ouvertes très longtemps.

L'enjeu de la disponibilité des places en CPE pénalise bien souvent l'un ou l'autre des conjoints et, plus fréquemment, les femmes. Ceux-ci tardent à retourner sur le marché du travail ou reportent un retour aux études, faute de trouver une place en garderie pour leur(s) enfant(s). Toutefois, les parents qui ont plus d'un enfant et qui ont réussi à placer leur premier né en CPE ont moins de difficultés à trouver une place pour leurs enfants puisque les CPE privilégient la fratrie.

Un intervenant croit que la croissance rapide qu'a connue la ville en raison de l'industrie minière est responsable en partie de la pénurie de places en garderie.

Un intervenant du milieu explique que le calcul du nombre de places en CPE par quartier ne serait pas représentatif de la démographie des populations de la région. Il mentionne que les places seraient réparties également entre les municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue. Les villes de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or sont ainsi pénalisées étant donné leurs populations plus importantes que les villes de La Sarre ou d'Amos, entre autres.

Entreprises

La pénurie de places en garderie sur l'ensemble du territoire de la MRC est une problématique qui affecte le processus de recrutement des entreprises de Rouyn-Noranda selon des entrepreneurs consultés. D'ailleurs, ces derniers rapportent des situations où des candidats installés à Rouyn-Noranda avec leur famille aient dû repartir faute de garderie pour leurs enfants. Des entreprises mentionnent que c'est un enjeu qui touche l'ensemble de leurs employés. Ils énoncent avoir vécu personnellement cette problématique par le passé. Le manque de places en garderie retarde également le retour d'employées à la suite de leur congé de maternité selon un intervenant.

4.4.1.1.2 SOLUTIONS SUGGÉRÉES ET ACTIONS PRISES LIÉES AUX ENJEUX ACTUELS

Organismes

En raison de cette pénurie de places en garderie, des intervenants essaient de mettre en place des solutions. Le CSSRN s'est joint à l'UQAT et à un CPE afin de créer un partenariat pour éventuellement créer des places en garderie pouvant en partie bénéficier à ces institutions. Le Cégep détient un CPE à l'intérieur de ses murs. Un certain nombre de places sont priorisées pour les employés de l'institution, ce qui leur permet de répondre un peu mieux à l'enjeu des garderies.

L'annonce de 168 nouvelles places en garderie montre, selon un intervenant, que le gouvernement est proactif et sensible à l'enjeu que vit la Rouyn-Noranda. Toutefois, avec la pénurie de main-d'œuvre en garderie, plusieurs directions de CPE n'oseront pas développer de nouvelles installations.

Des suggestions ont été proposées par les intervenants du milieu pour augmenter le nombre de places disponibles en garderie ou en CPE ainsi que pour améliorer l'accessibilité aux services de garde :

- offrir des places à tarif abordable pour les familles dans le besoin;
- mettre en place des services de garde de dépannage pour aider les parents qui n'ont pas obtenu de place en garderie ainsi que les personnes qui viennent travailler à Rouyn-Noranda à court ou moyen terme et qui ont besoin de ce service;
- demander la contribution financière des minières et de la communauté d'affaires de Rouyn-Noranda pour la construction de CPE;
- prévoir des garderies en milieu de travail.

Entreprises

Des actions sont prises par certains des entrepreneurs consultés afin d'atténuer l'impact de la pénurie de places en CPE. Elles offrent des horaires plus flexibles pour permettre aux employés ayant des difficultés à trouver une garderie d'ajuster leur horaire de travail avec celui de leur conjoint(e). Elles permettent aussi le télétravail lorsque possible.

Un projet de garderie a également été mis en branle par un partenariat entre deux entreprises. Ce dernier est cependant suspendu en raison de problèmes liés à la présence d'arsenic. Le terrain visé se situe près de la fonderie Horne. Ces entreprises sont à la recherche d'autres solutions.

Un représentant d'entreprise suggère que plusieurs entreprises se rassemblent et discutent avec les intervenants du milieu pour trouver des solutions à la pénurie de places en CPE, pour évaluer la viabilité des projets de garderies subventionnées ou privées et voir de quelle façon il serait possible d'encourager des personnes à suivre la formation d'éducateur en services de garde.

Tout comme pour les intervenants ci-dessus, la mise en place de garderie en milieu de travail est suggérée. D'autres intervenants réfléchissent à établir un partenariat entre plusieurs entreprises du milieu pour construire une garderie répondant aux besoins de leurs employés. Cette initiative pourrait impliquer une entente avec un CPE existant.

4.4.1.2 EFFETS ANTICIPÉS DU PROJET SUR LE THÈME

4.4.1.2.1 DESCRIPTION DES EFFETS ANTICIPÉS

Organismes

Des intervenants croient que le projet Horne 5 de Falco augmentera la pression sur les services offerts à la communauté, dont les CPE, surtout si de nouvelles familles s'établissent à Rouyn-Noranda. Celles-ci ne trouveront pas de places en garderie pour leurs enfants étant donné la pénurie qui sévit dans la ville. Cette situation pourrait créer des problèmes de recrutement pour la minière en plus d'exacerber ceux des entreprises de Rouyn-Noranda et des alentours. Ces intervenants sont convaincus que le projet augmentera les enjeux liés à la pénurie de places en garderie.

Pour l'un des intervenants de CPE consultés, le projet de la minière n'aura pas nécessairement un impact sur les services qu'il offre. Comme il l'indique, il est au maximum de sa capacité, et ce, que le projet de Falco soit réalisé ou non.

En contrepartie, un intervenant croit que le projet Horne 5 pourrait accélérer la construction de garderies.

Entreprises

Pour ce qui est des entreprises, des entrepreneurs sont aussi d'avis que le projet Horne 5 augmentera la pression sur les CPE.

4.4.1.2.2 SOLUTIONS SUGGÉRÉES FACE AUX EFFETS ANTICIPÉS DU PROJET

Organismes

Quelques solutions ont été suggérées par les intervenants du milieu afin d'atténuer les effets anticipés du projet Horne 5 sur la problématique du manque de places en CPE et garderie :

- créer un partenariat entre un CPE présent dans le milieu et Falco pour la mise en place de nouvelles installations (aide financière, offre de locaux);
- prévoir une garderie en milieu de travail pour les employés de la minière;
- demander à Falco d'attribuer des subventions aux CPE et/ou aux garderies privées pour les aider à développer des places.

Entreprises

Parmi les entreprises, la principale solution avancée est que Falco prévoit une garderie pour les enfants de ses employés dans son projet. Il serait aussi important de créer un partenariat entre les organismes du milieu et Rouyn-Noranda pour assurer la réussite d'un tel projet.

4.4.2 ÉCOLES

4.4.2.1 ENJEUX ACTUELS LIÉS AU THÈME

4.4.2.1.1 DESCRIPTIONS DES ENJEUX

Organismes

Les intervenants considèrent que les écoles de Rouyn-Noranda vivent des problématiques d'espace. Leur clientèle ne cesse d'augmenter. La plupart des écoles fonctionnent au maximum de leur capacité. Les règles du ministère de l'Éducation sont très strictes en ce qui concerne les demandes d'ajout d'espace. S'il manque de places dans une école située au centre de la ville, la loi oblige, par exemple, le CSSRN à envoyer les élèves dans une école du quartier de D'Alembert qui est moins achalandée. Pour éviter que de telles situations se produisent, le CSSRN tente d'optimiser l'espace au sein de ses installations afin de garder la clientèle scolaire à l'école du quartier. La mise en place des maternelles pour les enfants de 4 ans a accentué les problématiques d'espace.

Entreprises

Une entreprise est aussi d'avis que les écoles sont au maximum de leur capacité.

4.4.2.1.2 SOLUTIONS SUGGÉRÉES ET ACTIONS PRISES LIÉES AUX ENJEUX ACTUELS

Organismes

Un seul intervenant a mentionné une solution actuellement prise en considération par le ministère de l'Éducation. Dans l'impossibilité d'agrandir leurs installations à la suite du refus des demandes d'ajouts d'espace par le ministère de l'Éducation, le CSSRN a formé un partenariat avec l'UQAT et le CPE Jardin Pierrot. Ce partenariat concerne une école du centre-ville de Rouyn-Noranda qui avait été cédée à l'UQAT. Au moment de cette décision, une crise économique sévissait à Rouyn-Noranda et plusieurs citoyens avaient quitté la ville. L'établissement universitaire désirait convertir les classes de ce bâtiment en bureaux. Toutefois, avec le besoin grandissant de classes dans ce secteur de la ville, il a été proposé au ministère, avec l'aide de partenaires, que l'UQAT redonne l'école au CSSRN, qu'un budget lui soit alloué pour la rénovation du bâtiment, que l'UQAT reçoive du financement pour agrandir ses installations et que des locaux soient réservés à l'intérieur de l'école pour un CPE. Ce projet résoudrait en partie les problématiques liées à l'espace et surtout celles provoquées par l'arrivée des maternelles pour les enfants de 4 ans.

Entreprises

Aucune solution n'a été suggérée et aucune action prise n'a été énoncée lors des entrevues avec les entrepreneurs.

4.4.2.2 EFFETS ANTICIPÉS DU PROJET SUR LE THÈME

4.4.2.2.1 DESCRIPTION DES EFFETS ANTICIPÉS

Organismes

Selon un intervenant, avec l'arrivée du projet de Falco, de nouveaux secteurs résidentiels risquent de se développer et il n'est pas certain que le CSSRN pourra répondre aux besoins des parents qui ont des enfants. Un intervenant indique que, dans le quartier du projet Horne 5, il y a deux écoles qui ont presque atteint leur capacité maximale. L'école Notre-Dame-de-Protection est à 90 % de sa capacité et l'école Sacré-Cœur à 80 %. La possibilité d'un développement immobilier dans ce quartier, motivé par l'arrivée du projet de la minière, pourrait poser des problèmes. En revanche, la ville a prévu dans son plan d'urbanisme un plan de développement près du chemin Saint-Luc comprenant un CPE et une école. L'intervenant précise que les terrains visés pour ces infrastructures ne sont pas détenus par la ville, mais par un promoteur privé. Il n'est donc pas assuré que le tout se réalise comme prévu.

Dans l'éventualité où la capacité maximale des écoles serait atteinte en raison du projet Horne 5, il est mentionné que le ministère pourrait autoriser l'ajout d'espaces. Toutefois, à partir de l'annonce de l'autorisation, il faut compter environ deux ans et demi pour concrétiser des agrandissements ou la construction de nouvelles bâtisses. Avec la pression que créera le projet de Falco sur l'industrie de la construction en général, on croit que les solutions pour endiguer les problèmes d'espaces dans les écoles prennent du temps à être réalisées.

Entreprises

Pour un entrepreneur, le projet Horne 5 pourrait avoir une incidence sur les écoles, surtout si la ville met l'emphase sur le développement de secteurs résidentiels pour accueillir la main-d'œuvre qu'attirera le projet où la capacité des écoles est déjà atteinte.

4.4.2.2.2 SOLUTIONS SUGGÉRÉES FACE AUX EFFETS ANTICIPÉS DU PROJET

Aucune solution n'a été suggérée par les intervenants du milieu ni par les entrepreneurs consultés concernant les écoles.

4.4.3 SERVICES DE PROXIMITÉ

4.4.3.1 ENJEUX ACTUELS LIÉS AU THÈME

4.4.3.1.1 DESCRIPTIONS DES ENJEUX

Organismes

Le service de transport en commun qui dessert la ville de Rouyn-Noranda n'est pas très performant selon des intervenants. Les passages des autobus ne sont pas fréquents. Les circuits sont peu nombreux et ils ne sont pas optimisés. La Ville n'a pas les moyens pour mettre en place un système de transport en commun efficace.

Des intervenants mentionnent également que l'offre de services aux citoyens est limitée (ex. : il n'y a pas de centre aquatique).

Par ailleurs, on mentionne que le réseau Internet n'est pas de bonne qualité. Le télétravail n'est pas possible pour de nombreux citoyens pour cette raison. La Ville travaille à améliorer ce service.

Il n'est pas facile d'avoir accès à un médecin de famille selon un intervenant. L'attente est longue avant de se voir attribuer une ressource médicale. L'urgence de l'hôpital est sollicitée pour le simple renouvellement d'ordonnances en raison de cette situation.

L'Abitibi-Témiscamingue ne possède pas de centre de crise¹² comme on en trouve habituellement dans les grands centres. Un intervenant précise que cette situation crée une grande pression sur les ressources d'hébergement pour les femmes subissant de la violence conjugale, car ces services reçoivent des clientèles ayant, par exemple, des problèmes d'itinérance, de toxicomanie ou de santé mentale qui ne sont pas en ligne avec leur mission et pour lesquels ils n'ont pas les ressources adéquates pour répondre aux besoins de ces clientèles. Il ajoute que les hôpitaux ainsi que les policiers réfèrent ces clientèles aux centres d'hébergement, car il n'y a pas de lieu spécifique qui traite ces problématiques. Les centres d'hébergement sont des lieux qui reçoivent des enfants et des femmes subissant de la violence. Ils doivent être sécurisants. Il n'est donc pas évident que l'ensemble de ces clientèles soient réunies dans ces lieux.

Un intervenant indique qu'il est difficile pour les femmes vivant une situation de violence conjugale d'être représentées par un avocat étant donné qu'il y a très peu de professionnels de ce type à Rouyn-Noranda. Elles doivent être représentées par des avocats des grands centres, comme Montréal, et les consulter en visioconférence, ce qui n'est pas évident pour les victimes.

Entreprises

Avant que la pandémie de la COVID-19 vienne perturber les activités économiques d'entreprises de services, il y avait souvent une pénurie de places dans les établissements d'hébergement selon un intervenant. Il était difficile de loger des travailleurs ou des professionnels de passage, faute de chambres disponibles.

Il n'y a pas suffisamment de médecins pour desservir la population de Rouyn-Noranda selon des entrepreneurs. Une clinique privée ayant fermé, la population n'a d'autre choix que de se présenter à l'urgence pour consulter un médecin. En contrepartie, plusieurs intervenants mentionnent que les hôpitaux offrent de bons services de soins de santé.

Un entrepreneur déplore que la ville ait une mauvaise desserte aérienne et que les prix soient exorbitants.

4.4.3.1.2 SOLUTIONS SUGGÉRÉES ET ACTIONS PRISES LIÉES AUX ENJEUX ACTUELS

Organismes

Un intervenant mentionne que les minières auraient intérêt à investir dans des services qui ont un impact concret sur les citoyens, comme le transport en commun et l'environnement.

Il est aussi proposé qu'un centre de crise soit mis en place pour répondre aux problématiques en lien avec l'itinérance, la toxicomanie et la santé mentale.

Entreprises

En ce qui concerne les soins de santé, l'entrée en fonction d'infirmières praticiennes pourra contribuer, selon un entrepreneur, à atténuer les délais d'attente pour consulter un médecin. De plus, une entreprise souligne que de nouvelles cliniques privées viennent d'ouvrir leurs portes ou sont sur le point de le faire.

4.4.3.2 EFFETS ANTICIPÉS DU PROJET SUR LE THÈME

4.4.3.2.1 DESCRIPTION DES EFFETS ANTICIPÉS

Organismes

Selon les intervenants, le projet Horne 5 aura comme effet d'engendrer une effervescence au sein du milieu en raison de la création d'emplois très bien rémunérés. Ceci pourra entraîner l'ouverture de commerces et d'entreprises de restauration ou d'hébergement. Toutefois, la pénurie de main-d'œuvre pourrait freiner cet élan.

L'achalandage du réseau de la santé risque cependant d'augmenter selon un intervenant.

¹² Un centre de crise est un organisme communautaire à but non lucratif de première ligne qui offre des services gratuits spécialisés en intervention, et ce, 24 heures par jour, 7 jours sur 7. Ce type de service est disponible pour toute personne adulte de 18 ans et plus ainsi qu'à leurs proches vivant une situation de crise, qu'elle soit situationnelle ou liée à un problème de santé mentale (RESICQ, n. d).

En ce qui concerne les organismes communautaires, ceux-ci s'attendent à voir leur clientèle augmenter. Selon un intervenant, le projet Horne 5 aura pour effet d'accentuer les situations de pauvreté en exerçant une pression sur le prix des loyers et des services. Les organisations communautaires auront de la difficulté à répondre à la demande étant donné qu'elles ont déjà de la difficulté à recruter de la main-d'œuvre et qu'elles ont peu de ressources financières. Des listes d'attente sont déjà en place pour plusieurs de ces services offerts aux citoyens.

Un des intervenants envisage l'augmentation des risques d'accidents sur les routes de la ville avec l'arrivée du projet Horne 5.

Une crainte est perceptible chez des intervenants quant à la pression que le projet exercera sur les services de base, dont les épiceries. Des questions se posent sur la capacité qu'aura ce type de services à recruter la main-d'œuvre nécessaire à leur fonctionnement une fois les installations de Horne 5 en fonction. Des intervenants craignent également que la pénurie de main-d'œuvre que pourrait engendrer le projet limite le développement de nouveaux services dans la communauté.

Entreprises

Les services de soins de santé pourraient subir plus de pression en raison du projet Horne 5 selon des représentants d'entreprises. En revanche, deux de ces entrepreneurs croient que cet impact sera de courte durée étant donné le projet d'agrandissement en cours de l'hôpital, incluant un centre en oncologie. Ce dernier desservira la région.

Les entreprises d'hébergement et de restauration pourraient également ressentir de la pression durant la période de construction selon un entrepreneur. Il mentionne que les services communautaires seront aussi affectés, mais davantage durant la phase d'exploitation.

4.4.3.2.2 SOLUTIONS SUGGÉRÉES FACE AUX EFFETS ANTICIPÉS DU PROJET

Organismes

Concernant la sécurité routière, un intervenant propose que la minière sensibilise ses employés à respecter les limites de vitesse et à favoriser le transport en commun ainsi que les déplacements à vélo.

Entreprises

Il est important pour l'un des entrepreneurs consultés que Falco communique mieux publiquement au sujet de son projet afin que la communauté puisse se préparer et mettre en place des initiatives afin d'atténuer la pression que pourraient engendrer la construction et l'exploitation de la mine.

4.5 INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS

4.5.1 ENJEUX ACTUELS LIÉS AU THÈME

4.5.1.1 DESCRIPTION DES ENJEUX

Organismes

L'intégration des nouveaux arrivants est un enjeu historique pour la Ville de Rouyn-Noranda, car elle a été bâtie en grande partie grâce à des vagues d'immigration liées à l'industrie minière. En 1931, elle a même été nommée la deuxième ville la plus cosmopolite du Québec. Un ratio d'une personne sur quatre provenait de l'extérieur du pays. Les intervenants du milieu ont abordé bon nombre de problématiques auxquelles sont confrontés les nouveaux arrivants. Ces derniers peuvent provenir de l'extérieur de la région ou d'un pays étranger et il s'agit d'une migration composée de personnes généralement aisées.

La barrière de la langue est l'enjeu faisant obstacle à l'intégration des nouveaux arrivants le plus fréquemment nommé par les intervenants rencontrés. Afin de répondre à la clientèle immigrante, des organismes communautaires nécessitent la contribution de traducteurs ou de traductrices, ce qui demande le déploiement de ressources supplémentaires. D'ailleurs, le manque de financement pour les programmes d'aide à l'intégration des nouveaux arrivants est une problématique abordée lors des entrevues, que cela soit pour des séjours exploratoires ou de l'accompagnement à l'intégration qui est une démarche cruciale selon des intervenants. Celle-ci s'étend généralement sur une période d'un an.

Parmi les enjeux rencontrés par les personnes immigrantes, l'équivalence des diplômes est un défi de taille en ce qui a trait à leur intégration. Il arrive souvent que les nouveaux arrivants possèdent une formation qui ne correspond pas au marché du travail de Rouyn-Noranda ou qui n'est pas reconnue au Québec. Cette situation les amène souvent à commencer au bas de l'échelle, même s'ils sont des travailleurs expérimentés, ou à refaire une formation pour que leurs compétences soient reconnues.

Les immigrants qui viennent à Rouyn-Noranda pour faire des études rencontrent des difficultés similaires. Leur formation est moins adaptée à la réalité québécoise. En effet, certains de ces étudiants arrivent avec seulement une connaissance théorique des mines. Davantage d'efforts doivent être déployés pour les mettre au niveau des autres étudiants qui ont fait des études combinées avec des stages. De plus, une fois le diplôme obtenu, cette situation fait en sorte que le marché de l'emploi est totalement ouvert aux finissants québécois, étant donné l'expérience acquise grâce aux opportunités offertes lors de leur formation, mais demeure plus fermé pour les étudiants étrangers qui désirent faire carrière dans la province. Il est plus complexe pour eux de se faire embaucher, et ce malgré la pénurie de main-d'œuvre que connaît la région. Des entrepreneurs sont réticents à embaucher une personne immigrante en raison des nombreux défis que cela représente.

En ce qui a trait à l'intégration en milieu de travail, la qualité de l'employeur est un facteur important dans la réussite du processus d'intégration. Certes, des situations d'abus surviennent, mais il y a aussi de belles relations qui se sont développées entre des entreprises et leurs employés migrants. Il semble toutefois y avoir un problème de rétention de la main-d'œuvre immigrante. Il a été mentionné que la région peine à retenir les talents, dont ceux qui terminent leurs études universitaires.

La transposition de la famille au sein de la communauté d'accueil est une problématique à considérer dans l'intégration des nouveaux arrivants à Rouyn-Noranda, peu importe s'ils proviennent de l'extérieur de la région ou du pays. En effet, les défis sont nombreux pour ces derniers. Avec la carence de grands logements décentes ainsi qu'abordables sur le marché locatif et le prix élevé des maisons, il est complexe pour les personnes arrivant de l'extérieur de se trouver un endroit où loger leur famille. Selon un intervenant, les attentes des immigrants en matière de logement ne sont pas souvent atteintes. À leur arrivée, ils vivent généralement une baisse de leur qualité de vie comparativement à leur milieu d'origine et cela se traduit par passablement d'instabilité pour une courte durée. Ils doivent très souvent déménager une deuxième fois. Il est aussi difficile d'intégrer les jeunes enfants dans une garderie étant donné la pénurie de places dans les Centres de la petite enfance desservant la ville. N'étant pas inscrits au guichet unique d'accès aux places de garde au Québec (La Place 0-5), les parents doivent inscrire leurs enfants lors de leur emménagement. Le délai d'attente est alors d'environ trois à quatre ans avant d'obtenir une place. Selon un intervenant, il n'y a pas de garderie en milieu familial ou privée à Rouyn-Noranda, ce qui laisse peu d'alternatives pour ces nouvelles familles. L'école génère aussi des inquiétudes, à savoir si les enfants s'y intégreront facilement. Autrement, il est compliqué pour les conjoints ou conjointes de s'intégrer au nouveau milieu de vie, que cela soit pour trouver un emploi ou se construire une vie sociale.

Pour les immigrants qui sont déjà établis dans les grands centres comme Montréal ou Québec, quitter ces lieux pour s'installer en région éloignée est un changement qui est vécu comme un deuxième déracinement, ceci même si ce changement est souhaité. Ils ont souvent tissé des liens avec une communauté culturelle au sein de leur métropole d'accueil. En Abitibi-Témiscamingue, notamment à Rouyn-Noranda, on note la présence de communautés culturelles sur le territoire. Toutefois, certains groupes sont moins représentés. Les nouveaux arrivants issus de ces groupes ont davantage de difficulté à s'attacher au milieu. Il est important de mentionner que l'isolement social est à la source de la plupart des départs. Il se fait d'autant plus ressentir quand la personne immigré seule. Elle est alors plus vulnérable à cette situation.

L'absence de services alimentaires spécialisés rend également l'intégration difficile pour les immigrants. Ils se rendent compte que la nourriture vendue à l'épicerie leur est étrangère. Ils ne savent pas cuisiner les aliments disponibles et, du même coup, ils ignorent quoi manger.

La mobilité interurbaine est aussi un enjeu de taille auquel les immigrants ne s'attendent pas à faire face. En effet, environ une heure et demie de conduite est nécessaire entre chaque ville en Abitibi-Témiscamingue. Le transport en commun est peu développé et les liaisons par autobus d'une ville à l'autre sont peu fréquentes. Cette situation peut contribuer au sentiment d'isolement vécu par les nouveaux arrivants.

Sinon, il n'est pas facile pour les nouveaux arrivants qui proviennent des autres régions du Québec de s'adapter à ce nouveau milieu de vie qui n'offre pas autant de services et de diversité commerciale que les grands centres et où l'hiver est long.

Un intervenant mentionne une problématique du côté du processus de recrutement afin d'amener des immigrants à travailler et à s'établir sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, particulièrement en ce qui a trait à la démarche de marketing. Cette démarche vend la région et ses possibilités. Toutefois, il n'est pas mentionné que la région est jeune, que cela prend quatre heures pour la traverser, qu'il n'y a presque pas de transport en commun, etc. Les personnes ayant vécu une mauvaise expérience d'intégration se sont souvent fait vendre une image qui était loin de la réalité.

Comme énoncé précédemment, la ville de Rouyn-Noranda n'est pas étrangère à l'immigration. Un intervenant du milieu mentionne que la population de la ville a un niveau d'acceptabilité sociale très élevé en ce qui concerne la venue de nouveaux arrivants. La présence de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) contribue à cette acceptabilité en maintenant la diversité culturelle de Rouyn-Noranda grâce aux étudiants étrangers qui la fréquentent. Néanmoins, deux intervenants ont mentionné la présence de racisme à Rouyn-Noranda. Il semblerait qu'il y ait des préjugés envers les immigrants et les communautés autochtones.

Entreprises

En ce qui concerne les enjeux liés à l'intégration des nouveaux arrivants, selon les entreprises rencontrées les entrepreneurs ont mentionné avoir de la difficulté à amener des travailleurs venant de l'extérieur de la région à s'établir à Rouyn-Noranda, même si ces candidats proviennent de Montréal ou de Québec. Il s'agit parfois d'un trop grand sacrifice ou changement pour la famille de s'installer en région. Ils ont tendance à retourner vers les grands centres. D'ailleurs, pour les communautés immigrantes, ce sont à ces endroits que se trouve bien souvent le noyau de leur communauté culturelle.

Comme les intervenants du milieu, les entreprises indiquent qu'il y a beaucoup de défis relatifs à l'intégration des travailleurs immigrants, auxquels ils doivent penser avant de recruter. Ces problématiques touchent notamment l'accès au logement et aux garderies, la barrière de la langue, l'initiation à une nouvelle culture, etc. Les nouveaux arrivants provenant de l'étranger ont besoin de plus d'accompagnement afin de bien intégrer leur milieu de travail.

Il est possible que la communauté d'accueil soit difficile d'approche pour les nouveaux arrivants de l'extérieur de la région ou du pays. Il y aurait une certaine méfiance au départ venant de la population locale. Néanmoins, une fois que le premier contact est établi, cela semble se résoudre.

4.5.1.2 SOLUTIONS SUGGÉRÉES ET ACTIONS PRISES LIÉES AUX ENJEUX ACTUELS

Organismes

Plusieurs initiatives sont mises en place afin d'aider les nouveaux arrivants à intégrer leur nouveau milieu de vie. Des activités sociales sont organisées, notamment des pique-niques et des sorties de plein air. Des organismes font également de l'accompagnement afin de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, soit au sein de leur milieu de travail (introduction à la hiérarchie d'entreprise, introduction aux relations de travail, sensibilisation auprès de la hiérarchie de la réalité de l'immigrant, etc.) ou milieu de vie. Les démarches d'accompagnement permettent de cibler les besoins du nouvel arrivant et de ne pas le laisser à lui-même. Elles aident la recherche d'un logement en facilitant le contact avec les propriétaires et elles permettent la découverte de différents quartiers de la ville où il est parfois plus abordable d'habiter. Un accompagnement à l'épicerie est aussi offert pour introduire le nouvel arrivant à la nourriture d'ici. Autrement, des organisations ont mis en œuvre des systèmes de pairage, c'est-à-dire de jumeler le nouveau candidat ou le nouvel étudiant provenant de l'extérieur avec un collègue pour que ce dernier l'invite à des activités ou lui fasse découvrir la région.

Les organismes communautaires se sont développés afin de pouvoir répondre aux demandes d'une clientèle immigrante qui se fait de plus en plus présente au sein de la communauté (ex. : maison d'hébergement pour les femmes migrantes, accès à des avocats spécialisés en immigration, présence de traducteurs au sein des organismes, accès à des cours de francisation, etc.). Un comité a également été créé par la Ville afin de traiter des problématiques liées à l'intégration des nouveaux arrivants. Comme mentionné par un intervenant, la communauté d'accueil a des responsabilités face à l'intégration des immigrants dans leur nouveau milieu de vie.

L'intégration des immigrants par le biais d'activités physiques est soulignée par un intervenant qui indique que la ville de Rouyn-Noranda compte 24 équipes de soccer et que l'intégration des nouveaux arrivants dans celles-ci est très encouragée.

Des solutions ont été suggérées par les intervenants du milieu afin de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants :

- Mettre en place des stratégies afin d'avoir une meilleure rétention des nouveaux arrivants et de favoriser la création d'opportunités pour faire rayonner les talents.
- Créer des opportunités de réseautage.
- Sensibiliser les employeurs afin qu'ils comprennent la portée de leur engagement quand ils embauchent une personne immigrante et qu'ils soient au fait des défis qu'ils rencontreront ainsi que de ceux que vivront les immigrants.
- Créer des partenariats entre les entreprises et les organismes qui offrent des services d'accompagnement pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.
- Encourager les nouveaux arrivants à faire du bénévolat dans le but de développer un sentiment d'appartenance et de briser l'isolement.
- Accorder davantage de financement aux organismes qui développent et mettent en œuvre des activités ou des services relatifs à l'intégration et à la rétention des nouveaux arrivants.
- Offrir des alternatives de logement temporaires. Il est à noter qu'une commission scolaire a aménagé des appartements pour les personnes nouvellement embauchées à l'intérieur d'un ancien couvent où se trouve aussi leur centre administratif. Les nouveaux arrivants peuvent y vivre durant la première année afin de voir s'ils s'adaptent bien à leur nouveau milieu.

Entreprises

Du côté des entreprises, des actions sont prises en ce qui concerne le logement des nouveaux arrivants. De fait, des entrepreneurs possèdent des appartements ou des maisons de chambres pour accueillir, soit temporairement ou à temps plein, leurs nouveaux travailleurs. D'autres s'engagent à leur trouver un logement lors de leur embauche.

Dans le but de faciliter leur intégration, des entrepreneurs ont énoncé qu'il serait souhaitable d'offrir un meilleur accompagnement aux nouveaux arrivants et que la possibilité de proposer un emploi au conjoint(e) pourrait contribuer à la réussite du processus d'insertion dans la communauté d'accueil en contrant l'isolement social que pourrait vivre le partenaire de vie de la personne embauchée. De plus, une entreprise énonce qu'il serait pertinent de permettre aux immigrants de devenir des ambassadeurs des entreprises pour lesquelles ils travaillent et de les laisser participer de cette manière au recrutement.

En dernier lieu, un des entrepreneurs rencontrés mentionne que, selon lui, il ne s'agit pas d'un enjeu d'intégration, mais d'enracinement. Il explique qu'il faut déployer davantage d'efforts pour que les nouveaux arrivants s'enracinent dans la communauté. Pour ce faire, il indique qu'il est important de les mettre en contact avec des personnes clés, de les intégrer dans des soupers et des soirées de hockey, de les inviter au chalet, d'aller à la pêche, de les amener faire de la motoneige, de les aider à trouver une garderie ou un logement, d'avoir de belles intentions pour eux et de créer de réels liens d'amitié. Il souligne que c'est tout un défi d'immigrer, que le processus est long et qu'il faut que le nouvel arrivant et sa famille, s'il y a lieu, se sentent les bienvenus. Il est primordial que l'employeur s'engage et s'implique auprès d'eux. Les nouveaux arrivants contribuent à la richesse de la communauté et il faut travailler à changer les perceptions que la population et certains employeurs ont face à ceux-ci.

4.5.2 EFFETS ANTICIPÉS DU PROJET SUR LE THÈME

4.5.2.1 DESCRIPTION DES EFFETS ANTICIPÉS

Organismes

Peu d'intervenants du milieu se sont prononcés sur les effets anticipés du projet Horne 5 à propos de l'intégration des nouveaux arrivants à Rouyn-Noranda. Selon un intervenant, le projet minier de Falco amplifiera les problèmes pour ces derniers en raison du prix des maisons et des loyers qui s'intensifieront et de l'offre de service qui n'est pas la même que celle des grands centres. Cela pourrait avoir une incidence sur la rétention de la main-d'œuvre nouvellement arrivée.

De plus, s'il s'agit de travailleurs qui viennent et qui repartent sans s'établir à Rouyn-Noranda, il ne sera pas question d'intégration. Les commerces et les restaurants bénéficieront de leur venue, mais ceux-ci ne s'impliqueront pas dans la vie communautaire.

Entreprises

Une seule entreprise a abordé les effets anticipés du projet Horne 5 sur l'intégration des nouveaux arrivants. Elle indique que le projet de Falco pourrait encourager l'établissement de nouvelles familles à Rouyn-Noranda, car avec la création de quelque 500 emplois lors de l'exploitation, il ne sera pas possible de combler les besoins de main-d'œuvre seulement à partir de la population locale actuelle. D'ailleurs, elle ajoute que la réouverture de la mine pourrait être attirante pour les immigrants et que l'augmentation du nombre de nouveaux arrivants pourrait faciliter le processus d'intégration en créant davantage de communautés culturelles. Cela pourrait également augmenter la rétention des immigrants, amener une belle diversité à Rouyn-Noranda et revitaliser la région.

4.5.2.2 SOLUTIONS SUGGÉRÉES FACE AUX EFFETS ANTICIPÉS DU PROJET

Organismes

Dans le but de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants qui arriveront à Rouyn-Noranda en raison du projet Horne 5 de Falco, des solutions ont été suggérées par les intervenants du milieu, notamment :

- La création d'un partenariat entre Falco et un CPE qui pourrait se traduire par une aide financière ou par le partage de locaux à moindres coûts. Selon l'engagement de la minière, un pourcentage de places pourrait lui être accordé et réduirait en partie une problématique vécue par bon nombre d'employés venant de l'extérieur de la région ou de l'extérieur du pays, soit de trouver une garderie.
- La mise en place, lors de la phase d'exploitation, d'un processus d'accompagnement pendant les six premiers mois ou la première année à l'emploi pour les employés qui proviendront de l'extérieur de la région afin d'assurer le succès de l'intégration.

4.6 AUTRES ENJEUX

D'autres enjeux sont ressortis lors des entrevues avec les intervenants du milieu, notamment en lien avec le FIFO, la cohésion sociale, la violence conjugale, la toxicomanie et la phase de fermeture.

FIFO

Pour des intervenants, le FIFO est une très grande préoccupation. Cette pratique, déjà présente sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, n'apporte aucune retombée dans le milieu. Elle n'aide pas au développement de la région, ne contribue pas à améliorer le tissu social de la communauté d'accueil et elle est difficile à vivre pour les familles des travailleurs qui transigent par ce type de navettage. Selon un intervenant, le FIFO est la pire pratique qui puisse être choisie pour une région. De plus, l'un d'eux considère qu'il y a des effets psychologiques pour l'employé de faire du navettage et que cela peut amener de nouvelles problématiques au sein de la communauté.

Cohésion sociale

L'impact que pourrait avoir le projet Horne 5 sur la cohésion sociale est aussi abordé. Des intervenants prévoient que la présence d'une mine sur le territoire de la ville pourrait augmenter la pauvreté au sein de la communauté et accentuer l'écart, déjà présent, entre les plus nantis et les personnes à faibles revenus. Cet effet est engendré par les hauts salaires qu'offre l'industrie minière. Un intervenant mentionne qu'il s'agit d'un développement économique qui ne profite pas à tout le monde. Cet écart de richesse se reflète également dans une inégalité entre les hommes et les femmes étant donné qu'il y a plus d'hommes qui œuvrent dans le milieu minier. Les iniquités qui ressortent de cet écart affectent aussi les enfants, indirectement. L'intervenant indique que le revenu moyen est haut à Rouyn-Noranda ainsi que dans la région grâce à l'industrie minière. En raison de cette situation, il semble qu'il y ait moins de services offerts à la population défavorisée ou de financement pour les organismes communautaires en ce qui a trait aux enjeux de pauvreté.

Violence conjugale

Des intervenants ont également fait mention de la violence conjugale qui sévit au sein de plusieurs couples dont au moins un des deux membres, le plus souvent l'homme, travaille dans le secteur minier.

Un intervenant suggère que le FIFO peut notamment engendrer des tensions et de l'instabilité dans les ménages alors que les femmes s'occupent en permanence des enfants et l'homme, une fois de retour à la maison, se considère en vacances. On mentionne également les problèmes liés à la consommation qui peuvent favoriser les climats de tension, qui pourraient être liés aux salaires élevés dans le secteur minier.

Des intervenants considèrent que plusieurs femmes de Rouyn-Noranda et de la région de l'Abitibi-Témiscamingue en général ne travailleraient pas du fait que leurs conjoints gagnent d'excellents salaires dans le secteur minier. Cette situation peut laisser place à une dépendance économique et ultimement à de la violence conjugale puisque les femmes peuvent éprouver de la difficulté à répondre à leurs propres besoins et à ceux de leurs enfants du fait que l'argent est entièrement contrôlé par leur conjoint.

Toxicomanie

Selon un intervenant, l'industrie minière générerait des problèmes liés à la consommation de drogue, en partie en raison des salaires élevés. Il ajoute qu'à son avis la ville pourrait voir son taux de criminalité augmenter et les enjeux de toxicomanie pourraient être plus présents.

Phase de fermeture

En réfléchissant aux expériences antérieures vécues dans le cadre d'autres projets miniers, des intervenants ont soulevé les problématiques associées à la future fermeture de la mine.

Plusieurs ont souligné la durée de vie de la mine et les emplois qui seront perdus lorsque l'exploitation sera terminée. À cet effet, un intervenant a suggéré que les employés de la minière Falco aient déjà atteint un certain niveau de scolarité au moment de leur embauche afin d'éviter les problèmes associés à l'analphabétisation au moment de se trouver un nouvel emploi après la fermeture.

Comme précisé à la section 4.2 portant sur l'environnement, des intervenants s'inquiètent de ce qui sera fait sur le plan environnemental concernant les installations après la fin de l'exploitation de la mine Horne 5. Des intervenants soulignent qu'un plan de fermeture doit être pensé dès le début du projet. Ils ont des craintes pour la sécurité des citoyens après l'exploitation.

4.7 EFFETS POTENTIELS DU PROJET SUR LES ORGANISMES ET LES ENTREPRISES RENCONTRÉS

4.7.1 EFFETS POTENTIELS DU PROJET SUR LES ENTREPRISES

L'ensemble des entrepreneurs consultés pensent que le projet Horne 5 aura des effets positifs pour leur entreprise. Certains d'entre eux travaillent déjà avec la minière ou ont établi des contacts avec l'entreprise. Il s'agit d'une opportunité d'affaires pour les entreprises de Rouyn-Noranda selon ces entrepreneurs.

Ces derniers espèrent d'ailleurs que le projet aura comme effet d'amener de nouvelles familles à s'installer sur le territoire de la ville, ce qui aurait un impact positif pour les entreprises. En effet, cela engendrerait un plus grand achalandage pour les établissements d'hébergement et de restauration ainsi que pour les commerces en plus de faire croître la population locale et ainsi élargir le bassin de main-d'œuvre disponible pour les entreprises. Pour les établissements d'hébergement consultés, une partie de leur clientèle provient du secteur minier. Un des intervenants de ce groupe mentionne que les minières contribuent à faire rouler l'économie locale. Elles permettent d'offrir de bonnes conditions et de bons salaires aux travailleurs. Ceux-ci redonnent au milieu en fréquentant les commerces et les entreprises de services. La présence de la minière au sein de la ville garantit qu'il y aura des retombées dans la communauté.

Un intervenant énonce que le projet aura un impact économique plus important lors de la phase de construction. Toutefois, selon lui, la phase d'exploitation entraînera une certaine stabilité économique puisque la minière fera partie de la communauté pendant 15 à 20 ans. De ce fait, le projet permettra la pérennité des emplois et des entreprises selon un intervenant. La présence des activités de la minière à Rouyn-Noranda permettra le maintien en place des entreprises et même à certaines de croître. De plus, elle créera de l'emploi. Le projet contribuera également à favoriser la formation plus rapide et efficace des travailleurs de certaines entreprises. La contribution de Falco dans la reconstruction du Centre Polymétier et les améliorations apportées à ce centre de formation professionnelle ont par ailleurs été soulignées.

Un intervenant croit au fort potentiel d'innovation du projet Horne 5, ce qui permet au secteur minier de se transformer.

Le seul effet négatif abordé par un entrepreneur est l'augmentation de la circulation routière pour les entreprises situées à proximité de la mine que risque d'engendrer le projet. Il mentionne toutefois qu'il y a des solutions, notamment d'offrir le transport par autobus pour les employés de la minière.

4.7.2 EFFETS POTENTIELS DU PROJET SUR LES ORGANISMES

Les intervenants consultés mentionnent que le projet Horne 5 pourrait entraîner des effets positifs pour les organismes de Rouyn-Noranda. En effet, les minières ont souvent soutenu des organisations communautaires et des initiatives au sein de la communauté, notamment en apportant une aide financière. Il faut toutefois que Falco démontre une certaine ouverture par rapport aux organismes et à leurs problématiques, et qu'elle s'implique selon un intervenant.

Des intervenants du milieu de l'éducation voient également le projet minier d'un bon œil. Ce dernier pourra engendrer des retombées importantes. Ils précisent que les minières offrent une aide financière et un soutien à toutes sortes de niveaux aux écoles de la ville. Ils croient que Falco ne fera pas exception et contribuera au milieu scolaire. Selon un intervenant, les organisations du secteur de l'éducation suivent de près les développements du projet Horne 5, surtout en ce qui a trait à la formation des travailleurs. Le projet pourra contribuer de façon majeure au développement de la formation professionnelle spécialisée dans le domaine minier à Rouyn-Noranda. La ville renforcerait ainsi son rôle de plaque tournante dans ce domaine et acquerrait une meilleure visibilité locale, nationale et internationale pour son offre de formation selon certains. D'ailleurs, un intervenant souligne qu'il est important que Falco travaille de concert avec le centre de formation professionnelle, car la formation dans certains métiers qui seront nécessaires au projet n'existe pas actuellement et qu'il faut donc se préparer pour répondre aux besoins en main-d'œuvre. Le centre de formation professionnelle s'est déjà positionné en ce qui concerne le rehaussement des compétences des travailleurs et pour la formation en santé et sécurité. En ce qui a trait à l'enseignement au collégial, le cégep se perçoit aussi comme un agent de formation prêt à soutenir le développement des compétences des travailleurs qui travailleront pour la minière. Un intervenant mentionne que c'est très positif pour cette institution qui pourra également développer son offre de formation et être en mesure de répondre aux besoins d'autres projets miniers, notamment en ce qui a trait à l'automatisation dans le milieu minier. Pour les intervenants du milieu de l'éducation, la présence du projet à Rouyn-Noranda facilitera le recrutement et le placement des étudiants.

Pour ce qui est des CPE, ils voient la possibilité de créer un partenariat avec Falco pour l'établissement de nouvelles installations de garderies. Un tel partenariat pourrait permettre à la minière de profiter de places en garderie assurées pour ses employés selon eux.

L'arrivée du projet Horne 5 présente une opportunité pour les organismes qui œuvrent dans le secteur de l'employabilité. Des intervenants de ce milieu sont prêts à travailler de concert avec la minière afin de développer les conditions gagnantes pour la réussite d'insertions socioprofessionnelles au sein du projet, c'est-à-dire, aider, grâce à de l'accompagnement, l'intégration de travailleurs issus de groupes plus stigmatisés (problèmes mentaux ou comportementaux, clientèle judiciarisée, personnes bénéficiant de programmes d'aide sociale, etc.). Cette démarche évitera que la minière recrute sa main-d'œuvre chez de petits fournisseurs qui ont déjà de la difficulté à la trouver et les processus d'insertion seront davantage pour des postes de manœuvres ou d'entretien selon eux.

Parmi les effets négatifs que pourrait entraîner le projet Horne 5 sur les organismes du milieu, la pénurie de logements qui s'accroîtra probablement a été mentionnée. Le projet de Falco pourra créer une surcharge dans les services d'hébergement pour les femmes vivant une situation de violence conjugale en raison de la difficulté pour ces organismes de trouver des appartements pour leurs clientes qui ont besoin de sortir du milieu où elles vivent. La transition entre le centre d'hébergement et un logement risque d'être plus longue et de limiter l'aide que les organisations de ce genre pourraient apporter à d'autres femmes dans le besoin d'un environnement sécuritaire.

Certains intervenants craignent que la fermeture d'entreprises en raison de la pénurie de main-d'œuvre soit aussi un des effets négatifs que pourrait entraîner le projet Horne 5. Avant la pandémie de la COVID-19, cette problématique était déjà présente à Rouyn-Noranda. Des entreprises fonctionnaient à horaire réduit ou fermaient leur porte faute de main-d'œuvre. Le projet augmentera cet enjeu, et ce, même pour les organismes qui ne sont pas dans le secteur minier. Un intervenant ajoute que Falco doit être un bon citoyen corporatif et être sensible à la réalité des petits fournisseurs et des organismes communautaires. Il se doit de trouver des solutions que cela soit par l'embauche de main-d'œuvre autochtone ou de travailleurs issus de clientèles stigmatisées (problèmes mentaux ou comportementaux, clientèle judiciarisée, personnes bénéficiant de programmes d'aide sociale, etc.). Le projet Horne 5 pourrait également accentuer la pression sur des services comme les CPE et les écoles. Les effets négatifs mentionnés comprennent également des préoccupations liées à l'environnement.

4.7.3 SUGGESTIONS POUR LA MAXIMISATION DES EFFETS POSITIFS DU PROJET SUR LES ENTREPRISES ET LES ORGANISMES DE ROUYN-NORANDA

Organismes

Plusieurs suggestions ont été proposées par les intervenants du milieu afin de maximiser les effets positifs sur les organismes de Rouyn-Noranda :

- Soutenir les organismes communautaires, notamment ceux s'occupant de clientèle plus défavorisée ou qui ont besoin de financement pour un projet intéressant. Soutenir également les initiatives de prévention. Ce soutien peut se faire d'autres façons que par du financement.
- Investir dans des infrastructures ou des initiatives pouvant augmenter la qualité de vie des citoyens (ex. : investir dans des salles de théâtre, dans la construction d'une école, d'un centre aquatique, d'une garderie, etc.)
- Continuer à démontrer de l'ouverture, de l'écoute et de l'humilité ainsi que de chercher des solutions avec l'aide de leurs partenaires. Travailler avec la communauté et se donner les moyens d'écouter ce qu'elle a à dire. Le comité consultatif est un bon outil à maintenir.
- Contribuer à augmenter la fierté d'appartenir à une région minière en ayant davantage de transparence et de collaboration avec les communautés. Pour ce faire, l'industrie minière doit rétablir le contrat de confiance avec la communauté, et ce, plus qu'avec ses actionnaires.
- Partager des ressources compétentes avec les établissements de formation. Il s'agit d'un partenariat pour pouvoir pallier la difficulté de ces institutions à recruter du personnel enseignant (ex. : le chef métallurgiste de la fonderie Horne donne une charge de cours au cégep).
- Utiliser les ressources disponibles au sein de la communauté pour les besoins de formation. Falco ne devrait pas s'autosuffire en ce qui a trait à la formation.
- Offrir des stages aux étudiants dans les domaines en lien avec les activités de la minière, notamment en informatique, en technologie minière, en comptabilité de gestion, etc.
- Contribuer aux fondations des établissements d'enseignement, ceci pas seulement par du financement, mais aussi par des actions favorisant le rayonnement de la formation offerte dans ces institutions.
- Créer un fonds pour la création artistique afin d'encourager les talents créatifs.
- Aider à améliorer la desserte aérienne en permettant l'utilisation des vols nolisés de la minière par des citoyens si des places demeurent disponibles.
- Financer la construction de logements subventionnés en contribuant à la contribution du milieu de 10 % demandée par la SHQ.

- Donner des garanties en ce qui concerne l’environnement en exposant les risques environnementaux possibles et les mesures mises en place pour les réduire. Présenter l’engagement de la minière en ce qui a trait à l’environnement.
- Créer un fonds dédié à la communauté pour la réalisation de projets.
- Créer un fonds dédié à l’environnement.
- Solliciter l’aide du milieu pour les problématiques relatives au recrutement, au logement et à la rétention de la main-d’œuvre.
- Respecter l’écosystème dans sa globalité, ce qui inclut le milieu naturel ainsi que l’environnement social et économique. Pour ce faire, Falco pourrait former un comité qui s’assoit avec les acteurs du milieu afin de se concerter sur des enjeux présents dans la communauté.
- Obliger les partenaires d’affaires à démontrer un engagement social auprès de la communauté.

Entreprises

Du côté des entreprises, des suggestions ont également été proposées afin de maximiser les effets positifs du projet sur les entreprises et les organismes de Rouyn-Noranda :

- Encourager les entreprises locales en priorité. Cette initiative aura pour effet d’améliorer l’expertise de ces compagnies, leur permettre d’être plus innovantes et d’obtenir, pour la minière, de meilleurs services localement.
- Établir une politique d’achat local qui sera bénéfique pour la ville-MRC de Rouyn-Noranda et la région de l’Abitibi-Témiscamingue.
- Faire confiance aux entreprises locales et favoriser l’établissement de partenariats clairs et honnêtes avec celles-ci.
- Créer des partenariats entre la communauté d’affaires et Falco pour des projets tels que la construction de garderies, de logements, etc.
- Consulter les hôteliers et les restaurateurs en ce qui concerne l’implantation d’autres structures d’hébergement ou par rapport à la restauration, pour des services de traiteur par exemple, afin de savoir si ces entreprises peuvent répondre aux besoins de la minière, ceci avant d’utiliser des services hors de la ville.
- S’engager à être une « minière de transition », c’est-à-dire, qui transite vers une économie circulaire, une économie énergétique, une réduction de son empreinte écologique, une intégration des communautés ainsi qu’une équité et une égalité entre les sexes dans une vision de développement durable.
- S’impliquer dans le projet de la Zone d’innovation minière (ZIM).

4.8 PERCEPTION DE L’ENTREPRISE FALCO

4.8.1 PERCEPTIONS ENVERS LE TRAVAIL DE COMMUNICATION DE FALCO

Organismes

Le travail effectué par Falco en ce qui concerne la communication est jugé très positif et sérieux par plusieurs intervenants rencontrés. Ces derniers jugent que les échanges et les informations qu’ils reçoivent, à titre d’organismes, sont tout à fait satisfaisants et ont aimé qu’une attention soit portée aux enjeux que le projet pourrait engendrer et que soient trouvées des solutions pour répondre aux besoins locaux. Deux intervenants ont également spécifié qu’ils avaient apprécié cette concertation avec les partenaires et organismes, et également l’organisation de consultations publiques avec la population.

La diversité des intervenants qui sont consultés, de même que l’ouverture, la collaboration et l’écoute dont a fait preuve Falco ont également été soulignées. L’équipe apparaît solide aux yeux des intervenants.

Par ailleurs, un intervenant a apprécié les explications données sur le site Internet de la minière et l'intérêt qui est démontré à l'égard de l'environnement et des citoyens. Il a néanmoins souligné l'absence d'un énoncé sur les valeurs de l'entreprise et d'un plan de développement durable.

Si la grande majorité des intervenants considèrent qu'à titre de travailleurs au sein d'organismes les communications de Falco ont toujours été très satisfaisantes, plusieurs ont tenu à spécifier que ce n'était pas nécessairement le cas avec la population. Ils soulignent que les résidents doivent être tenus informés de l'évolution du projet et que le contraire pourrait tout simplement nuire à ce dernier. La population devrait notamment être informée des modifications qui ont été apportées au calendrier (ce dernier a évolué depuis 2016-2017) et des étapes franchies dans le processus environnemental. À cet effet, ils affirment que la population est en droit de savoir quand seront tenues les audiences publiques du BAPE afin d'avoir le temps de se préparer et de présenter ses préoccupations.

Selon des intervenants, les informations qui ont été transmises à la communauté provenaient souvent du comité consultatif et non directement de la minière. Selon eux, Falco ne peut pas uniquement compter sur les membres de ce comité pour transmettre les informations. Ils croient que l'entreprise doit avoir ses propres ambassadeurs et rappellent qu'il avait d'ailleurs été fortement suggéré à Falco de développer un plan de communication avant le contexte de la COVID-19.

Certains ajoutent que Falco gagnerait à étendre ses stratégies de communication avec l'ensemble des résidents de la ville et pas uniquement avec les citoyens à proximité du projet ainsi que les intervenants et organismes.

Enfin, au cours de la dernière année, voire des deux dernières, la plupart des intervenants ont perçu une certaine retenue dans les communications de Falco, et ce, avec l'ensemble des parties prenantes. Si certains intervenants ont nuancé leurs propos, considérant que certains facteurs ont peut-être nuï à ces communications ces derniers temps (ex. : contexte de la COVID-19), d'autres ont tout simplement eu l'impression (avant la présente étude) que Falco avait abandonné le projet minier. Cette perception de marche arrière, qui aurait également été perçue dans la communauté, a engendré de la déception selon eux. Après ce qu'ils qualifient de « tapage médiatique » pendant plusieurs mois où Falco a démontré ses intentions et exposé son projet, plus rien ne s'est passé soulignent-ils. Cette absence de communication témoigne, selon un intervenant, d'instabilité et d'incertitude à l'égard du projet.

Un intervenant a, pour sa part, souligné l'intérêt qu'aurait Falco d'accentuer ses communications afin de démêler ce qui lui revient et ce qui est attribuable à la fonderie Horne. La population a tendance à confondre les deux entreprises et ne fait pas toujours les bonnes associations en ce qui concerne les nuisances engendrées selon lui. Pour son propre bénéfice, Falco aurait tout avantage, selon des intervenants, à communiquer adéquatement ses activités à venir et les impacts anticipés afin de se dissocier de la fonderie. Un intervenant a toutefois précisé que la population est au fait que Falco doit s'entendre avec la fonderie, et mentionné que ceci les inquiéterait. Les gens souhaitent être mieux informés des ententes qui auront lieu entre les deux entreprises.

Bien que cela puisse être dû au contexte de la COVID-19, les intervenants jugent qu'un investissement dans les communications doit être fait de la part de la minière (ex. : création de comités, réalisation d'activités d'information, etc.). Ces communications devront notamment présenter une mise à jour des développements du projet. Autrement, l'absence d'informations continuera de laisser de la place aux rumeurs.

Selon un intervenant, la population a bénéficié d'une première séance d'information ainsi que d'une activité sous forme de kiosques. Il aurait été demandé à Falco de communiquer les questions et réponses de ces événements à toute la population. L'intervenant n'a pas spécifié si cela avait été fait par Falco.

Entreprises

Tout comme les intervenants, les entreprises ont également souligné qu'elles avaient moins entendu parler des développements du projet Horne 5 depuis un certain temps. Cela ne les a toutefois pas empêchées de spécifier que lorsque des annonces sont faites, elles reçoivent l'information rapidement et convenablement.

En effet, les entreprises sont très satisfaites du travail de communication qui a été fait jusqu'à présent par Falco. Les développements, les objectifs, les activités à venir sont des informations accessibles. La communication a toujours été, selon eux, réalisée de manière transparente, fluide et dans le respect mutuel. Les entreprises se sentent parties prenantes du projet par leur implication dans de nombreuses discussions avec la minière. Un intervenant a d'ailleurs souligné que les entrevues réalisées dans le cadre de la présente étude témoignent des efforts qui sont déployés au niveau de la communication et de la concertation avec le milieu.

Cette concertation ne peut, selon les entrepreneurs, être que bénéfique, à la fois pour le projet Horne 5 et la communauté.

4.8.2 PERCEPTIONS ENVERS L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE DE RESSOURCES FALCO

Organismes

En ce qui concerne l'engagement communautaire, un intervenant a souligné que Falco avait, jusqu'à présent, offert un bon soutien aux organismes. Par l'entremise d'un programme de commandites, la minière aurait soutenu diverses initiatives culturelles et sociales.

Si des intervenants ont spécifié que la ville avait déjà bénéficié d'une nouvelle école (puisque celle qui était présente sur le futur site minier devait être déplacée), soit le Centre Polymétier, et d'un terrain de soccer synthétique, ils sont d'avis que la population s'attend à d'autres investissements communautaires et retombées économiques pour compenser les impacts appréhendés.

Deux intervenants n'avaient aucun avis au sujet de l'engagement communautaire de Falco. Ces derniers n'avaient pas entendu parler d'engagement communautaire de la part de la minière de quelque manière.

Entreprises

Du côté des entreprises rencontrées, l'engagement communautaire a été largement souligné. Un intervenant a d'ailleurs mentionné que bien que la construction d'une nouvelle école (complexe La Source-Polymétier) fût liée au fait que l'ancienne se trouvait sur un lieu où Falco voulait étendre ses activités, l'entreprise aurait pu attendre plus longtemps avant de procéder à la construction de l'établissement scolaire afin d'être bien certaine de voir son projet minier se concrétiser. En ce sens, il considère cette nouvelle construction comme un engagement. La qualité ainsi que le temps de construction de la nouvelle école et du terrain de soccer ont aussi été spécifiés.

Les entreprises rencontrées perçoivent Falco comme une équipe dynamique, qui travaille en partenariat avec la communauté et qui a à cœur le développement du milieu. Un rapprochement avec ce qui s'est fait à Malartic (à titre d'exemple comparable) a d'ailleurs été soulevé par plusieurs d'entre eux.

Enfin, tout comme les intervenants, les entreprises s'attendent à ce que Falco poursuive dans cette voie et que d'autres développements voient le jour à Rouyn-Noranda.

4.8.3 PERCEPTIONS ENVERS LE COMITÉ CONSULTATIF

Peu d'intervenants rencontrés ont parlé du comité consultatif dans le cadre des entrevues. Ce dernier ne faisait d'ailleurs pas partie des sujets de discussion dans les grilles d'entrevue, mais certains commentaires ont été considérés dans le présent rapport. Les représentants d'entreprises n'ont pas fait allusion à ce comité. Seuls les intervenants en ont discuté.

Comme il a été mentionné à la section 4.8.1, Falco ne peut, selon des intervenants, uniquement se fier aux membres du comité consultatif pour transmettre des informations à la communauté à propos du projet Horne 5. La minière devrait avoir ses propres spécialistes en communication qui détiendront les arguments pour diffuser les informations sur les développements du projet et les décisions qui sont prises concernant ce dernier, et veiller à transmettre les explications appropriées. Un autre intervenant a d'ailleurs souligné le fait que le comité ne s'était pas réuni depuis un certain temps¹³.

Un intervenant a questionné la portée du mandat du comité consultatif. Bien qu'il reconnaisse que le comité ait notamment été créé pour aider Falco dans sa démarche d'acceptabilité sociale, il se demande si ce comité appuie un projet, et une entreprise, qui pourrait davantage nuire que profiter à la population et à la ville de Rouyn-Noranda. Il croit que le projet entraînera des conséquences sur l'environnement et des effets sur les changements climatiques, de même qu'une décroissance démographique et économique au moment de la fermeture, notamment.

¹³ Au moment des entrevues réalisées par WSP (septembre et octobre 2020), la dernière rencontre du comité avait eu lieu en mai 2020.

5 RÉSULTATS DU SONDAGE AUPRÈS DE LA POPULATION

Ce chapitre présente les résultats du sondage réalisé du 2 au 21 décembre 2020 auprès d'un échantillon des résidents des quartiers situés les plus près du projet, soit D'Alembert, Vieux-Noranda, Rouyn-Noranda-Périphérie et Noranda-Nord-Lac Dufault. Comme il a été précisé à la section 2.3 qui traite de la méthodologie liée au sondage, ce dernier a été réalisé à l'aide d'un questionnaire divisé en cinq sections, soit la qualité de vie, la qualité de l'environnement physique, la perception des citoyens face au projet Horne 5, l'état de santé physique et l'état d'esprit en général de la population ciblée ainsi qu'une section portant sur le profil socio-économique des répondants.

Tout comme pour les entrevues, il est important de préciser que les résultats présentés dans ce chapitre comportent des perceptions, des opinions ou des impressions. Le but de ce chapitre est de les rapporter le plus fidèlement possible tout en les résumant.

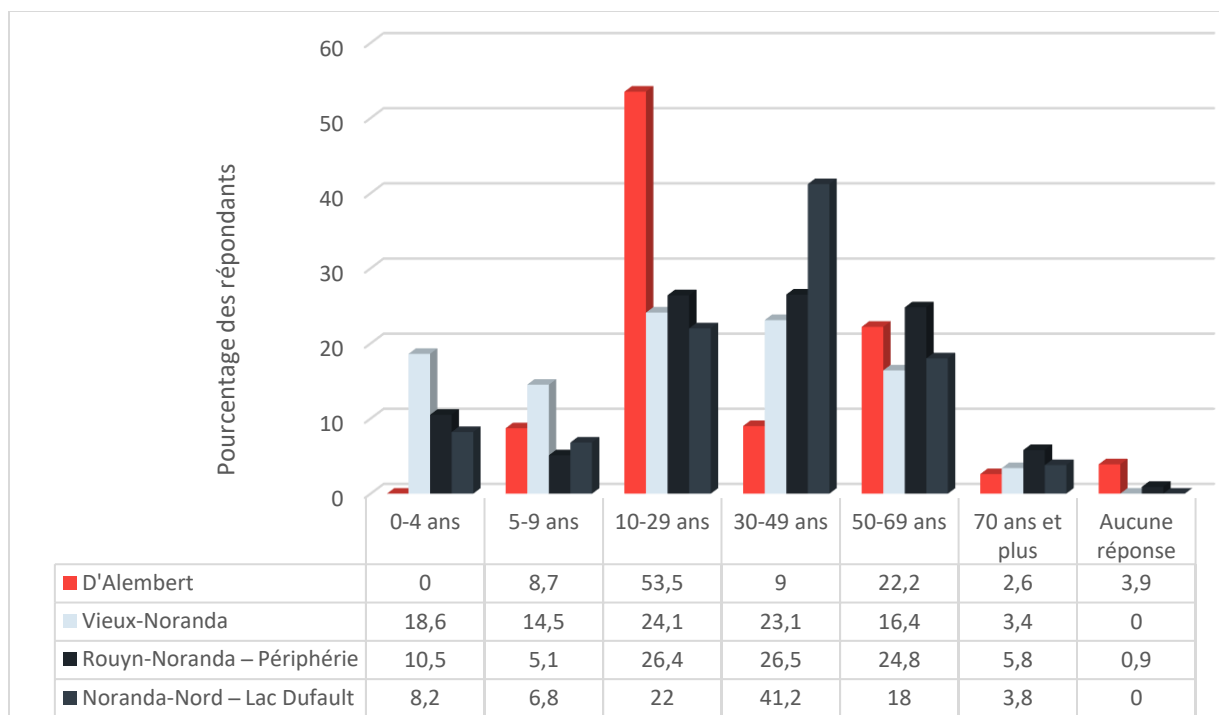
Il est à noter que pour des fins de logique de présentation, le profil socio-économique des répondants de même que les réponses sur leur état de santé physique et leur état d'esprit en général sont d'abord présentés. Suivent les sections sur leur perception sur la qualité de vie, la qualité de l'environnement physique et leur perception sur le projet Horne 5.

Il convient de préciser que, lors de la réalisation du sondage, le niveau d'alerte de la région de l'Abitibi-Témiscamingue en ce qui concerne les mesures sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19 est passé du palier préalerte (zone jaune) à un palier d'alerte (zone orange). Ce changement a eu lieu vers la fin de la période accordée pour répondre au questionnaire, soit le 17 décembre 2020 et devait se maintenir jusqu'au 11 janvier 2021 pour couvrir le temps des Fêtes. Les consignes sanitaires en place et la pandémie de la Covid-19 en cours ont pu avoir un certain impact sur des réponses des répondants, surtout en ce qui a trait aux sections portant sur le profil socio-économique ainsi que sur l'état de santé physique et l'état d'esprit en général de la population sondée.

5.1 PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE DES RÉPONDANTS

Parmi les 661 répondants au sondage¹⁴, un grand nombre réside à Rouyn-Noranda depuis plusieurs décennies (voir la figure 5-1). En effet, 27,9 % des répondants habitent la ville depuis 30 à 49 ans, alors que 22,8 % y vivent depuis 50 à 69 ans. Seulement 17 % vivent à Rouyn-Noranda depuis moins de 10 ans.

¹⁴ Une seule personne par ménage était tenue de répondre au sondage.



Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

Figure 5-1 : Nombre d'années vécues par les répondants dans les quartiers de Rouyn-Noranda

Si le quartier de D'Alembert se distingue par une part importante de résidents de moins de 30 ans d'ancienneté de résidence dans la ville, le quartier de Rouyn-Noranda–Périphérie, quant à lui, possède 30,6 % de résidents habitant la ville depuis plus de 50 ans.

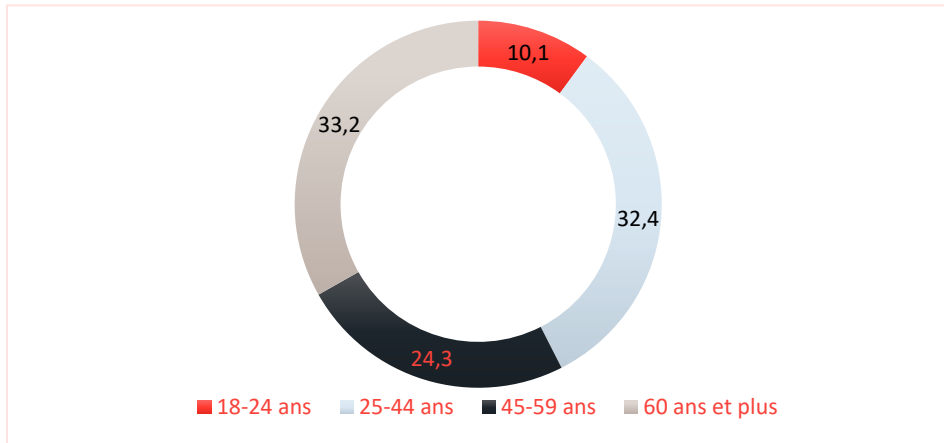
Parmi les 661 répondants au sondage, 50,6 % sont des hommes et 49,4 % sont des femmes (voir le tableau 5-1). L'écart le plus important se trouve parmi les répondants du quartier Vieux-Noranda où 69,0 % des répondants sont de sexe féminin. Ces proportions sont représentatives de la situation observée à l'échelle de la ville selon les données officielles présentées à la section 3.1.1.

Tableau 5-1 : Sexe des répondants par quartier

		Total	Quartier			
			D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda–Périphérie	Noranda-Nord–Lac Dufault
Pondération :	<i>n</i>	661	25	66	462	108
Échantillon :		661	20	69	463	109
Homme	<i>%</i>	50,6	55,9	31,0	51,4	58,5
Femme		49,4	44,1	69,0	48,6	41,5

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

La plus grande proportion des répondants au sondage ont 60 ans et plus (33,2 %), suivie par les 25-44 ans (32,4 %) (voir la figure 5-2). La catégorie la moins représentée parmi les répondants est celle des 18-24 ans (10,1 %).



Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

Figure 5-2 : Catégories d'âge des répondants

Plus spécifiquement au niveau des quartiers, la plus importante proportion des répondants âgés de 18 à 24 ans se trouvent dans celui de Rouyn-Noranda-Périphérie (13,6 %) (voir le tableau 5-2). En contrepartie, celle des 25 à 44 ans est moins importante dans ce quartier (27,1 %) comparativement aux autres (53,4 % dans D'Alembert, 46,0 % dans le Vieux-Noranda et 42,3 % dans le quartier de Noranda-Nord-Lac Dufault).

Tableau 5-2 : Âge des répondants par quartier

		Quartier				
		Total	D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault
Pondération :		661	25	66	462	108
Échantillon :	<i>n</i>	661	20	69	463	109
18-24 ans	<i>%</i>	10,1	-	5,6	13,6	-
25-44 ans		32,4	53,4	46,0	27,1	42,3
45-59 ans		24,3	18,0	24,6	23,6	28,5
60 ans et plus		33,2	28,6	23,9	35,8	29,2
<i>Moyenne</i>		<i>49,0</i>	<i>47,8</i>	<i>46,5</i>	<i>49,3</i>	<i>49,8</i>

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

Plus de 60 % des répondants au sondage détiennent minimalement un diplôme d'études collégiales, et 35,1 % ont un diplôme universitaire (voir le tableau 5-3), une proportion plus élevée que celle observée dans l'ensemble de la ville-MRC de Rouyn-Noranda en 2016 où 23,1 % de la population détenait un diplôme universitaire, comme présenté à la section 3.1.3.

Tableau 5-3 : Niveau de scolarité des répondants par quartier

		Total	Quartier			
			D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda- Périphérie	Noranda-Nord- Lac Dufault
Pondération :	<i>n</i>	661	25	66	462	108
Échantillon :		661	20	69	463	109
Aucune scolarité	<i>%</i>	0,1	-	-	0,2	-
Primaire		1,1	-	2,2	0,6	2,5
Secondaire non complété		5,6	-	6,3	5,5	7,1
Secondaire complété		14,6	7,6	13,4	15,9	11,2
Secondaire complété, AEP, DEP		17,8	30,6	13,2	17,5	19,2
Collégial complété		25,5	29,0	24,9	23,9	31,8
Universitaire		35,1	32,8	40,0	36,1	28,2
Aucune réponse		0,2	-	-	0,3	-
<i>Moyenne</i>		<i>14,4</i>	<i>14,5</i>	<i>14,6</i>	<i>14,4</i>	<i>13,9</i>

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

Près de la moitié des répondants travaillent à temps plein (47,7 %), alors que le tiers sont à la retraite (30,6 %) (voir le tableau 5-4). Un nombre important de travailleurs autonomes et/ou d'entrepreneurs ont répondu au sondage dans le quartier de Vieux-Noranda (12,6 %) ainsi que dans celui de D'Alembert (10,1 %). Très peu de répondants étaient en congé de maternité (0,8 %), sur l'assurance-emploi/PCRE/recherche d'emploi (0,5 %) ou bénéficiaient d'aide sociale (0,3 %).

Tableau 5-4 : Principale occupation des répondants par quartier

		Total	Quartier			
			D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda- Périphérie	Noranda-Nord- Lac Dufault
Pondération :	<i>n</i>	661	25	66	462	108
Échantillon :		661	20	69	463	109
Travail temps plein	<i>%</i>	47,7	51,7	43,6	45,3	59,4
Travail temps partiel		3,2	5,0	4,6	3,0	2,7
Travailleur autonome-entrepreneur		7,0	10,1	12,6	6,1	6,7
Travailleur saisonnier		1,4	-	3,9	1,5	-
Assurance-emploi, PCRE, recherche emploi		0,5	-	-	0,5	1,0
Aide sociale		0,3	-	1,4	0,2	-
Maison à temps plein		1,7	6,1	3,5	1,6	-
Retraite		30,6	27,1	21,6	32,4	29,5
Étudiant		5,6	-	7,3	6,8	0,8
CNESST, maladie		1,2	-	1,4	1,5	-
Maternité		0,8	-	-	1,1	-

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

Une très grande majorité des répondants n'ont aucun enfant au sein de leur ménage (69,3 %) (voir le tableau 5-5). Néanmoins, un certain nombre de ménages répondants ont au moins trois enfants vivant toujours sous leur toit. C'est le cas notamment de 11,1 % des ménages ayant répondu au sondage dans le quartier de Noranda-Nord-Lac Dufault et de 10,1 % de ceux de D'Alembert.

Tableau 5-5 : Nombre d'enfants faisant partie des ménages des répondants par quartier

		Total	Quartier			
			D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault
Pondération :	<i>n</i>	661	25	66	462	108
Échantillon :		661	20	69	463	109
Aucun enfant	<i>%</i>	69,3	54,9	70,9	72,8	56,6
1 enfant		10,6	8,7	8,6	9,4	17,9
2 enfants		12,8	26,2	15,6	11,5	13,6
3 enfants		6,1	4,0	4,9	5,5	9,9
4 enfants		0,4	6,1	-	-	1,2
Aucune réponse		0,7	-	-	0,8	0,8
<i>Moyenne</i>		<i>0,6</i>	<i>1,0</i>	<i>0,5</i>	<i>0,5</i>	<i>0,8</i>

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

Les ménages composés de deux adultes représentent 61,5 % des ménages ayant répondu au sondage, alors que 27,3 % ne sont constitués que d'une seule personne adulte (voir le tableau 5-6). Cette catégorie est plus importante pour les répondants des quartiers de Vieux-Noranda (33,4 %) et de Rouyn-Noranda-Périphérie (30,4 %).

Tableau 5-6 : Nombre d'adultes faisant partie des ménages des répondants par quartier

		Total	Quartier			
			D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault
Pondération :	<i>n</i>	661	25	66	462	108
Échantillon :		661	20	69	463	109
1 adulte	<i>%</i>	27,3	5,0	33,4	30,4	15,6
2 adultes		61,5	85,8	57,4	58,6	70,8
3 adultes		7,4	6,6	4,3	7,5	8,6
4 adultes et plus		2,6	-	3,7	2,2	4,2
Aucune réponse		1,2	2,6	1,1	1,2	0,8
<i>Moyenne</i>		<i>1,9</i>	<i>2,0</i>	<i>1,8</i>	<i>1,8</i>	<i>2,0</i>

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

Bien qu'un certain nombre de répondants n'ont pas voulu se prononcer sur le revenu total avant impôt de leur ménage, on constate que 35,6 % des ménages sondés ont un revenu annuel de 100 000 \$ et plus (voir le tableau 5-7). La proportion des ménages dans cette catégorie de revenu est moins importante dans le quartier de Rouyn-Noranda-Périphérie (31,9 %) comparativement aux autres quartiers à l'étude.

Le revenu moyen à Rouyn-Noranda en 2015 était de 43 801 \$ (voir la section 3.1.4).

Tableau 5-7 : Revenu total avant impôt du ménage des répondants par quartier

		Total	Quartier			
			D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda- Périphérie	Noranda-Nord- Lac Dufault
Pondération :	<i>n</i>	661	25	66	462	108
Échantillon :		661	20	69	463	109
Moins de 20 000 \$	<i>%</i>	4,1	-	7,3	4,6	0,8
20 000-39 000 \$		12,2	-	9,8	14,1	8,4
40 000-79 000 \$		25,8	16,6	26,0	25,7	28,0
80 000-99 000 \$		12,0	-	12,7	12,7	11,0
100 000 \$ +		35,6	72,9	37,0	31,9	42,3
Je préfère ne pas répondre		10,3	10,4	7,2	11,0	9,5
<i>Moyenne</i>		85 700	117 000	85 300	82 300	93 200

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

5.2 ÉTAT DE SANTÉ PHYSIQUE ET ÉTAT D'ESPRIT EN GÉNÉRAL DES RÉPONDANTS

La grande majorité des répondants au sondage ont une perception positive relative à leur état de santé. En effet, 20 % d'entre eux le considère comme excellent et 72,9 % comme très bon ou bon (voir le tableau 5-8) – des taux largement supérieurs à ce qui est observé dans l'ensemble de la ville de Rouyn-Noranda (53,7 %) tel que présenté dans les données du profil socio-économique régional (voir la section 3.1.6). Les résidents du quartier du Vieux-Noranda sont plus nombreux à avoir une image plus négative de leur état santé comparativement aux résidents des autres quartiers à l'étude.

Les répondants jugent que leur état de santé est, pour la forte majorité, demeuré semblable à ce qu'ils observaient l'année précédente (74,1 %). Cependant, près d'un quart (23,9 %) des personnes ayant participé au sondage dans le quartier du Vieux-Noranda considèrent que leur état s'est plutôt aggravé.

Une proportion de 86,8 % des répondants éprouve une satisfaction à l'égard de leur vie en général. Les femmes sont légèrement plus nombreuses à estimer être peu satisfaites (12,7 %) en comparaison aux hommes (8,1 %).

Tableau 5-8 : Perception de l'état de santé des répondants par quartier

		Total	Quartier				
			D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda– Périphérie	Noranda-Nord– Lac Dufault	
Pondération :		661	25	66	462	108	
Échantillon :		661	20	69	463	109	
Perception de son état de santé compte tenu de leur âge	Excellent	%	20,0	4,0	20,9	20,9	19,6
	Très bon		40,6	43,8	34,9	41,7	38,6
	Bon		32,3	48,3	30,0	30,6	37,5
	Passable		5,3	3,9	12,0	4,7	4,2
	Mauvais		0,8	-	1,1	1,0	-
	Préfère ne pas répondre		0,8	-	1,2	0,9	-
	Aucune réponse		0,2	-	-	0,2	-
	<i>Moyenne</i>		68,6	62,0	65,8	69,4	68,4
Évaluation de son état de santé par rapport à l'an dernier	Bien meilleur maintenant	%	3,9	10,2	10,0	2,6	4,7
	Un peu meilleur maintenant		7,3	-	9,0	7,9	5,7
	Semblable à l'an dernier		74,1	77,2	54,9	76,8	73,4
	Un peu moins bon maintenant		11,5	12,7	22,8	9,2	13,9
	Bien moins bon maintenant		1,1	-	1,1	1,3	0,8
	Préfère ne pas répondre		1,5	-	1,2	1,8	0,8
	Aucune réponse		0,6	-	1,1	0,5	0,8
	<i>Moyenne</i>		50,4	51,9	51,0	50,3	49,9

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

Tout comme pour leur état de santé, les résidents ont une perception positive de leur santé mentale, et ce, peu importe le quartier de résidence (voir le tableau 5-9). Les principaux facteurs influençant positivement cette dernière qui ont été mentionnés par les répondants sont la famille, les activités sociales et culturelles, les loisirs et sports pratiqués, une bonne santé physique et une qualité de vie, le bon voisinage et les amis. Ces facteurs proviennent directement des répondants et non de choix de réponse proposés.

À l'inverse, le travail (emploi), le stress ainsi que la COVID-19, son confinement, de même que l'incertitude associée à ce contexte particulier, sont les principaux facteurs mentionnés comme ayant des répercussions négatives sur la santé mentale des répondants.

Notons, par ailleurs, que si la famille, les finances et l'environnement sont considérés par certains comme ayant des impacts positifs sur leur état d'être, ces facteurs sont nuisibles à d'autres.

Même si la plupart des personnes estimant avoir une moins bonne santé mentale considèrent leur vie comme étant stressante et disent avoir des problèmes d'insomnie fréquents, une proportion importante de celles jugeant leur état d'être comme excellent ou bon a également souligné avoir des vies stressantes et des problèmes de sommeil.

Tableau 5-9 : Perception de l'état de santé mentale des répondants par quartier

		Quartier				
		Total	D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault
Pondération :	<i>n</i>	661	25	66	462	108
Échantillon :		661	20	69	463	109
Excellent	%	26,1	12,8	17,0	26,5	33,0
Très bon		38,7	61,5	50,4	37,1	32,9
Bon		29,2	25,8	28,3	29,3	30,4
Passable		3,8	-	3,2	4,7	1,2
Mauvais		0,5	-	-	0,3	1,7
Préfère ne pas répondre		1,3	-	1,2	1,7	-
Aucune réponse		0,4	-	-	0,5	0,8
<i>Moyenne</i>			<i>71,9</i>	<i>71,7</i>	<i>70,5</i>	<i>71,7</i>

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

À cet égard, le sondage permet de révéler que 46 % des répondants ne souffrent jamais ou très rarement de problèmes de sommeil, alors que 42,1 % en ont à l'occasion (voir le tableau 5-10). Seulement 10,5 % des résidents semblent voir leur sommeil perturbé de façon régulière. Parmi ceux-ci, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses (14,4 %) comparativement à la gent masculine (6,8 %).

Tableau 5-10 : Problèmes de sommeil des répondants selon le sexe

		Sexe		
		Total	Homme	Femme
Pondération :	<i>n</i>	661	335	326
Échantillon :		661	358	303
Jamais	%	10,4	17,2	3,3
Rarement		35,6	38,4	32,7
Parfois		42,1	36,6	47,7
La plupart du temps		8,5	5,7	11,4
Tout le temps		2,0	1,1	3,0
Préfère ne pas répondre		0,8	0,6	1,0
Aucune réponse		0,7	0,5	0,9
<i>Moyenne</i>			<i>61,1</i>	<i>66,4</i>

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

Enfin, en ce qui concerne le stress vécu dans la vie de tous les jours et lors de journées de travail, la majorité des répondants ont des journées pas tellement ou peu stressantes (voir le tableau 5-11). Le sondage permet de constater que les femmes considèrent leurs journées plus stressantes que les hommes, et ce, autant dans la vie de tous les jours (18,4 % pour les femmes contre 12,6 % pour les hommes) que lors de journée au travail (23,5 % pour les femmes contre 16,9 % pour les hommes).

De plus, les résidents sondés âgés de 59 ans et moins semblent vivre davantage de stress que leurs compères plus âgés, tant lors de journées de travail que dans la vie de tous les jours. Les répondants de 60 ans et plus sont moins nombreux sur le marché du travail et n'ont pas d'enfants à la maison.

Outre les sources de stress liées au travail (ex. : surcharge de travail, changement organisationnel, etc.), le principal facteur influençant, au moment du sondage, le niveau de stress de l'ensemble des répondants s'avérait être la présence de la COVID-19 et le confinement imposé à la population, ainsi que l'incertitude engendrée par cette situation particulière.

Tableau 5-11 : Niveau de stress dans la vie courante et au travail des répondants selon le sexe, l'âge et l'occupation

		Total	Sexe		Âge			Occupation		
			Homme	Femme	44 ans et moins	45 à 59 ans	60 ans et plus	Travailleur	Retraité	Autres
Pondération :		661	335	326	281	160	220	392	202	67
Échantillon :		661	358	303	154	173	334	327	296	38
Niveau de stress dans la vie courante (la plupart des journées sont...)	Pas du tout stressantes	13,2	13,2	6,3	5,9	4,7	18,4	3,4	20,0	16,0
	Pas tellement stressantes	43,0	43,0	36,4	33,4	31,7	53,8	29,7	57,3	45,4
	Un peu stressantes	29,2	29,2	35,6	35,7	41,2	21,6	40,6	17,8	28,2
	Assez stressantes	12,1	12,1	17,8	22,9	18,8	1,9	23,1	0,5	10,4
	Extrêmement stressantes	0,5	0,5	0,6	0,7	1,3	-	1,0	-	-
	Préfère ne pas répondre	1,9	1,2	2,7	1,3	1,1	3,3	1,7	3,1	-
	Aucune réponse	0,7	0,7	0,6	-	1,2	1,1	0,5	1,2	-
Niveau de stress lors des journées de travail au cours des 12 derniers mois ^a	Pas du tout stressantes	10,3	15,3	5,1	8,4	7,0	15,2	4,3	16,2	27,5
	Pas tellement stressantes	24,3	30,6	17,9	26,0	19,6	25,7	25,1	24,9	18,1
	Un peu stressantes	28,2	24,4	32,0	33,8	39,6	12,6	38,1	8,7	29,2
	Assez stressantes	17,4	15,0	19,8	23,8	24,0	4,3	25,7	2,8	12,8
	Extrêmement stressantes	2,8	1,9	3,7	3,6	4,1	0,7	4,1	1,2	-
	Préfère ne pas répondre	9,8	7,4	12,2	3,4	4,1	22,1	2,5	24,8	7,0
	Aucune réponse	7,3	5,4	9,3	1,0	1,7	19,4	0,3	21,5	5,5
a		Il est possible que la question concernant le niveau de stress ressenti lors des journées de travail au cours des 12 derniers mois n'ait pas été bien comprise par les personnes retraitées qui ont répondu au sondage ou que ces personnes aient eu des occupations liées à des emplois au cours de ces 12 derniers mois.								

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

5.3 QUALITÉ DE VIE

5.3.1 CARACTÉRISATION DE ROUYN-NORANDA ET DES QUARTIERS CONCERNÉS

Les résultats du sondage réalisé auprès des résidents de Rouyn-Noranda montrent que les répondants perçoivent leur ville comme un milieu idéal pour élever une famille (95,5 %), près de la nature (92 %) et détenant un bon dynamisme entrepreneurial (83,9 %) (voir le tableau 5-12).

Tableau 5-12 : Perception des répondants à l'égard du milieu de vie de Rouyn-Noranda

		Perception de Rouyn-Noranda		
		Un milieu idéal pour élever une famille	Une ville près de la nature	Une ville avec un bon dynamisme entrepreneurial
Pondération :	<i>n</i>	661	661	661
Échantillon :		661	661	661
Tout à fait d'accord	<i>%</i>	50,7	59,8	39,2
Plutôt d'accord		44,8	32,2	44,7
Plutôt en désaccord		3,0	5,9	9,1
Tout à fait en désaccord		0,3	1,5	1,3
Ne sait pas		0,9	0,4	4,9
Aucune réponse		0,2	0,2	0,7

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

Plus spécifiquement, les résultats obtenus pour les quartiers de la ville concernés par le projet minier montrent que les répondants du Vieux-Noranda sont majoritairement d'avis que leur quartier ne constitue pas un milieu idéal pour fonder et élever une famille (46,5 %). Cette proportion est largement plus élevée que dans les autres quartiers (17,7 % pour le quartier de D'Alembert, 15,3 % pour Rouyn-Noranda-Périphérie et 6,5 % pour Noranda-Nord-Lac Dufault) (voir le tableau 5-13).

En ce qui a trait à la proximité avec la nature, la grande majorité des répondants de trois quartiers estiment qu'ils vivent près de celle-ci, soit ceux de D'Alembert (100 %), de Noranda-Nord-Lac Dufault (92,1 %) et Rouyn-Noranda-Périphérie (73,8 %) (voir la carte 2-1). Les répondants résidant dans le Vieux-Noranda se considèrent, quant à eux, un peu moins près de la nature en comparaison aux autres quartiers (46,2 %).

Tableau 5-13 : Perception des répondants à l'égard du milieu de vie de leur quartier

		Perception du quartier									
		Un milieu idéal pour élever une famille					Un quartier près de la nature				
		Total	D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault	Total	D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault
Pondération :	<i>n</i>	661	25	66	462	108	661	25	66	462	108
Échantillon :		661	20	69	463	109	661	20	69	463	109
Tout à fait d'accord	<i>%</i>	50,1	42,9	16,1	51,6	66,2	41,8	82,3	16,5	37,7	65,9
Plutôt d'accord		31,6	39,4	35,1	31,8	26,8	33,2	17,7	29,7	36,1	26,2

Tableau 5-13 : Perception des répondants à l'égard du milieu de vie de leur quartier (suite)

	Perception du quartier									
	Un milieu idéal pour élever une famille					Un quartier près de la nature				
	Total	D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault	Total	D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault
Plutôt en désaccord	11,7	17,7	22,5	11,4	4,8	16,8	-	32,9	18,2	4,8
Tout à fait en désaccord	5,4	-	24,0	3,9	1,7	5,9	-	19,1	5,3	2,0
Ne sait pas	0,6	-	2,3	0,6	-	1,7	-	1,8	2,1	0,5
Aucune réponse	0,5	-	-	0,6	0,5	0,5	-	-	0,7	0,5

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

Les répondants sont majoritairement satisfaits de l'état des infrastructures, des équipements ainsi que des bâtiments municipaux de Rouyn-Noranda (voir le tableau 5-14). En effet, plus de 70 % des répondants se disent satisfaits ou très satisfaits de l'état des installations de la ville. Les résidents du Vieux-Noranda sont légèrement plus nombreux à être mécontents à ce sujet (13,1 %) en comparaison aux autres quartiers concernés par le sondage.

Tableau 5-14 : Niveau de satisfaction des répondants à l'égard de l'état des infrastructures, équipements et bâtiments municipaux de Rouyn-Noranda selon les quartiers

Niveau de satisfaction		Total	Quartier			
			D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault
Pondération :	<i>n</i>	661	25	66	462	108
Échantillon :		661	20	69	463	109
Très satisfait	<i>%</i>	15,1	8,7	17,2	13,7	21,2
Satisfait		55,7	46,7	57,9	57,8	47,2
Ni satisfait, ni insatisfait		13,6	33,3	9,4	12,6	16,1
Insatisfait		10,4	11,3	13,1	10,9	6,4
Très insatisfait		1,1	-	-	0,8	3,2
Ne sait pas		3,4	-	2,3	3,3	5,4
Aucune réponse		0,8	-	-	1,1	0,5

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

Si la circulation routière s'avère satisfaisante, voire très satisfaisante, pour plus de la moitié des répondants (57,4 %), certaines conditions liées à l'habitation offertes par la ville et dans les quartiers étudiés de Rouyn-Noranda ne sont, quant à elles, pas à la hauteur des attentes des citoyens.

C'est notamment le cas du prix des loyers (51,3 %), du prix des maisons (48,8 %), de la disponibilité des logements (43,3 %) ainsi que de l'état des logements ou des propriétés (30,1 %) (voir le tableau 5-15).

Alors que les répondants du quartier de Noranda-Nord-Lac Dufault se distinguent des répondants des autres quartiers en ce qui concerne le prix des maisons et des loyers, ayant soulevé leur insatisfaction dans respectivement 56,7 % et 45,4 % des cas, ceux du quartier Vieux-Noranda ont souligné leur insatisfaction quant à la disponibilité des logements (37,9 %) et l'état de ces derniers (38,4 %). La disponibilité des logements est également problématique pour 34,4 % des répondants de Rouyn-Noranda-Périphérie.

Quant aux possibilités qu'offre la ville dans le domaine de l'emploi, les répondants en sont clairement satisfaits (49,2 % satisfaits et 29,4 % très satisfaits), et ce, tous quartiers confondus.

Tableau 5-15 : Niveau de satisfaction des répondants à l'égard des conditions liées à l'habitation offertes à Rouyn-Noranda et dans les quartiers concernés par le projet

Niveau de satisfaction	Conditions liées à l'habitation																			
	Disponibilité des logements					État des logements ou des propriétés					Prix des loyers					Prix des maisons				
	Rouyn-Noranda	Quartier				Rouyn-Noranda	Quartier				Rouyn-Noranda	Quartiers				Rouyn-Noranda	Quartiers			
		D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault		D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault		D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault		D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault
Pondération :	661	25	66	462	108	661	25	66	462	108	661	25	66	462	108	661	25	66	462	108
Échantillon :	<i>n</i> 661	20	69	463	109	661	20	69	463	109	661	20	69	463	109	661	20	69	463	109
Très satisfait	4,1	-	1,9	3,9	2,0	4,2	6,1	1,9	6,5	5,1	3,2	-	9,2	3,8	2,4	4,0	-	4,4	4,3	4,5
Satisfait	16,8	10,2	17,0	15,2	14,4	26,1	16,5	18,2	30,4	30,3	14,1	6,1	18,9	18,0	11,5	22,3	38,5	22,1	27,3	20,8
Ni satisfait, ni insatisfait	21,6	50,5	21,9	24,5	21,9	24,2	50,4	23,6	24,0	22,0	17,0	38,8	12,6	16,4	18,2	16,3	12,9	10,6	17,3	10,4
Insatisfait	<i>%</i> 27,7	11,5	30,6	23,0	22,2	22,1	12,7	24,1	16,2	14,2	29,0	30,8	23,8	27,6	33,2	27,6	38,2	33,4	26,4	38,2
Très insatisfait	15,6	-	7,3	11,4	7,3	8,0	-	14,3	7,7	3,4	22,3	-	11,3	15,0	12,2	21,2	-	11,9	13,1	18,5
Ne sait pas	13,3	21,8	21,4	20,6	31,1	14,5	10,4	17,9	14,3	24,5	14,0	17,8	24,2	18,6	22,0	7,8	-	16,8	10,4	7,0
Aucune réponse	1,0	6,1	-	1,4	1,3	1,0	3,9	-	0,9	0,5	0,3	6,5	-	0,6	0,5	0,9	10,4	0,7	1,1	0,5

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

5.3.2 SATISFACTION À L'ÉGARD DES SERVICES OFFERTS DANS LA VILLE-MRC

La plupart des participants au sondage sont d'avis que l'offre de services de loisirs et d'animation pour les jeunes est suffisante (69,3 % pour Rouyn-Noranda et 56,8 % pour les quartiers concernés). Toutefois, lorsque l'on considère la présence ou non d'enfants dans le ménage, on constate que les principaux intéressés, soit les répondants ayant au moins un enfant, sont plus nombreux à considérer les services comme étant inadéquats ou insuffisants, tant dans la ville-MRC de Rouyn-Noranda en entier que dans chacun des quartiers concernés par le projet (voir le tableau 5-16).

Tableau 5-16 : Niveau de satisfaction des répondants à l'égard de l'offre de services de loisirs et d'animation pour les jeunes à Rouyn-Noranda et dans les quartiers concernés

Niveau de satisfaction		Offre suffisante de services de loisirs et d'animation pour les jeunes					
		Dans la ville-MRC de Rouyn-Noranda			Dans votre quartier		
		Total	Répondants sans enfant	Répondants avec au moins un enfant	Total	Répondants sans enfant	Répondants avec au moins un enfant
Pondération :	<i>n</i>	661	458	198	661	458	198
Échantillon :		661	509	147	661	509	147
Tout à fait d'accord	<i>%</i>	24,7	26,5	20,4	18,4	18,5	18,0
Plutôt d'accord		44,6	44,3	45,4	38,4	39,5	36,2
Plutôt en désaccord		19,8	17,8	24,1	25,2	23,6	29,2
Tout à fait en désaccord		5,3	3,5	9,7	9,8	7,9	14,2
Ne sait pas		4,6	6,7	-	7,9	10,3	2,4
Aucune réponse		1,0	1,2	0,4	0,2	0,4	-

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

Les répondants au sondage se disent majoritairement satisfaits à propos de nombreux services offerts dans la ville-MRC de Rouyn-Noranda qu'il s'agisse des services municipaux (90,7 %), des loisirs et activités culturelles (83,2 %), des espaces verts et récréatifs (82,7 %), de l'accessibilité et de la qualité des soins de santé (74,7 %) et des moyens de communication (69,9 %) (voir le tableau 5-17). La diversité des services offerts est également soulignée par 69,1 % des répondants qui la jugent adéquate.

Si les espaces verts et récréatifs (74,2 %), la diversité des services offerts (60,5 %) et l'aménagement du territoire (58,5 %) (ex. : configuration des rues, présence de trottoirs, places publiques, etc.) au niveau des secteurs ou quartiers sont convenables aux yeux des répondants, il n'en demeure pas moins que les résidents du quartier du Noranda-Nord-Lac Dufault et du Vieux-Noranda sont nombreux (respectivement 31,7 % et 29,1 %) à ne pas être satisfaits de l'aménagement qui est fait dans leur quartier (voir le tableau 5-18). De plus, 29 % des répondants du Vieux-Noranda se disent mécontents des espaces verts et récréatifs et 27,8 % de la diversité des services offerts dans leur quartier. Cette insatisfaction en ce qui a trait aux services est également observée chez les résidents du quartier de D'Alembert (29,2 %).

En ce qui a trait à l'accessibilité aux services de garde, aux activités scolaires et éducatives ainsi qu'aux établissements scolaires qui concernent principalement les ménages avec des enfants en bas âge, les taux élevés de « ne sait pas » ainsi que de « aucune réponse » ont eu une incidence sur les taux enregistrés pour les autres catégories, et ce, tant pour la ville que les quartiers.

Tableau 5-17 : Niveau de satisfaction des répondants à l'égard des services offerts à Rouyn-Noranda

Niveau de satisfaction		Services offerts à Rouyn-Noranda et leurs caractéristiques							
		Accessibilité et qualité des soins de santé	Espaces verts et récréatifs	Loisirs et activités culturelles	Services municipaux	Diversité des services offerts	Accessibilité aux services de garderie	Activités scolaires et éducatives	Moyens de communication
Pondération :		661	661	661	661	661	661	661	661
Échantillon :	<i>n</i>	661	661	661	661	661	661	661	661
Très satisfait	<i>%</i>	20,4	29,1	33,2	38,3	16,4	7,2	14,5	21,6
Satisfait		54,3	53,6	50,0	52,4	52,7	16,9	35,3	48,3
Ni satisfait, ni insatisfait		10,0	8,2	8,0	4,6	17,6	17,1	15,6	17,7
Insatisfait		12,6	7,8	5,2	4,2	9,5	16,8	6,4	7,3
Très insatisfait		1,1	0,6	0,8	0,1	-	10,0	1,4	0,8
Ne sait pas		1,3	0,6	0,4	-	2,6	31,1	24,7	3,7
Aucune réponse		0,3	0,2	2,4	0,3	1,2	0,8	2,0	0,6

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

Tableau 5-18 : Niveau de satisfaction des répondants à l'égard des services offerts dans quartiers concernés par le projet

Niveau de satisfaction		Services offerts dans les quartiers concernés et leurs caractéristiques																								
		Espaces verts et récréatifs					Diversité des services offerts					Accessibilité aux services de garderie					Établissements scolaires					Aménagement				
		Total	D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault	Total	D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault	Total	D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault	Total	D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault	Total	D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault
Pondération :	n	661	25	66	462	108	661	25	66	462	108	661	25	66	462	108	661	25	66	462	108	661	25	66	462	108
Échantillon :	n	661	20	69	463	109	661	20	69	463	109	661	20	69	463	109	661	20	69	463	109	661	20	69	463	109
Très satisfait		27,2	31,1	15,4	26,9	34,8	16,3	12,3	13,9	16,5	18,0	6,1	-	6,7	6,6	5,0	21,5	21,4	23,5	22,2	17,0	14,2	14,9	10,0	13,7	18,6
Satisfait		47,0	26,9	44,0	49,9	40,7	44,2	20,4	34,9	48,9	35,2	15,3	3,9	11,3	17,3	11,9	38,4	40,2	36,0	40,0	32,8	44,3	15,3	42,0	47,9	36,8
Ni satisfait, ni insatisfait		10,2	17,7	8,6	9,8	10,8	21,0	38,1	19,8	18,7	27,7	21,0	30,0	16,4	22,6	14,9	14,0	12,7	16,8	12,6	18,3	14,0	45,5	17,1	12,7	10,7
Insatisfait	%	9,8	24,2	22,3	6,9	11,3	10,4	20,5	21,1	7,8	12,7	10,9	15,1	11,5	9,0	17,8	3,9	4,0	2,9	3,7	5,1	19,1	14,1	17,3	18,1	25,3
Très insatisfait		3,1	-	6,7	3,1	1,9	3,5	8,7	6,7	3,1	1,9	10,1	20,1	13,7	9,0	10,1	2,0	-	-	2,3	2,2	7,2	10,2	11,8	6,6	6,4
Ne sait pas		2,2	-	2,9	2,7	-	3,4	-	3,7	3,6	3,0	35,9	30,8	40,4	34,5	39,9	19,4	21,8	20,1	18,0	24,1	0,7	-	-	0,6	1,7
Aucune réponse		0,5	-	-	0,6	0,5	1,3	-	-	1,5	1,5	0,7	-	-	0,9	0,5	1,0	-	0,7	1,2	0,5	0,6	-	1,9	0,4	0,5

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

5.3.3 CONFIANCE ENVERS LES INSTITUTIONS, RÈGLES, NORMES SOCIALES, CONCITOYENS

Les résultats du sondage réalisé démontrent que les répondants ont une grande confiance envers leur voisinage (68,1 %), alors que les deux paliers de gouvernement font moins bonne figure sachant que respectivement 26,1 % et 22 % des personnes sondées n'ont pas ou très peu confiance envers le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial (voir le tableau 5-19).

Une proportion notable de répondants (29,2 %) n'a pas su quoi répondre en ce qui concerne le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Tableau 5-19 : Niveau de confiance des répondants à l'égard de divers groupes et institutions

		Niveau de confiance				
		Voisinage	Conseil municipal	BAPE	Gouvernement provincial	Gouvernement fédéral
Pondération :	<i>n</i>	661	661	661	661	661
Échantillon :		661	661	661	661	661
1-Pas confiance	<i>%</i>	6,4	4,4	4,7	6,8	8,6
2		6,6	13,5	13,0	15,2	17,5
3		15,2	24,6	22,3	28,4	34,3
4		26,8	27,9	21,0	30,0	22,8
5-Confiance		41,3	11,8	9,4	12,8	8,8
Ne sait pas		3,2	17,0	29,2	6,2	6,5
Aucune réponse		0,4	0,8	0,5	0,5	0,5
Note : Le niveau de confiance est basé sur une échelle de 1 à 5, où 1 correspond à « je ne peux pas faire confiance du tout » et 5 à « je peux beaucoup faire confiance ».						

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

5.3.4 SATISFACTION ENVERS SA QUALITÉ DE VIE

La très grande majorité des résidents ayant répondu au sondage se disent satisfaits de la qualité de vie à Rouyn-Noranda (93,8 %) (voir le tableau 5-20). Les répondants du Vieux-Noranda sont légèrement plus nombreux à se considérer ni satisfaits, ni insatisfaits (6,9 %), de même qu'insatisfaits (3,7 %).

Tableau 5-20 : Niveau de satisfaction des répondants à l'égard de la qualité de vie à Rouyn-Noranda

		Niveau de satisfaction à l'égard de la qualité de vie				
		Total	Quartier			
			D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault
Pondération :	<i>n</i>	661	25	66	462	108
Échantillon :		661	20	69	463	109
Très satisfait	<i>%</i>	40,5	43,7	38,8	40,2	42,3
Satisfait		53,3	56,3	50,6	53,2	54,4
Ni satisfait, ni insatisfait		3,0	-	6,9	2,8	1,9
Insatisfait		2,0	-	3,7	2,4	-
Très insatisfait		0,7	-	-	1,0	-
Aucune réponse		0,5	-	-	0,5	1,3

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

En comparaison à la qualité de vie des résidents d'autres municipalités de la région, 32,1 % des répondants croient que leur qualité de vie à Rouyn-Noranda est supérieure et 9,0 % jugent qu'elle est moins bonne que celle des autres municipalités de la région. Les principaux facteurs cités par les répondants qui ont indiqué des raisons pour justifier cette perception négative sont la qualité de l'air et la pollution, ainsi que la présence de la fonderie Horne. Ces raisons proviennent directement des répondants et non de choix de réponses proposés.

5.3.5 SATISFACTION ENVERS SA VIE SOCIALE

La plupart des résidents ayant répondu au sondage se disent satisfaits de leurs relations dans divers domaines, les plus satisfaisantes étant celles avec les amis (92,6 %) et la famille (92,2 %) (voir le tableau 5-21).

Tableau 5-21 : Niveau de satisfaction des répondants à l'égard de leurs relations dans divers domaines

Niveau de satisfaction		Types de relation				
		Relations de travail	Relations familiales	Relations avec les amis	Relations avec le voisinage	Relation avec les citoyens de Rouyn-Noranda
Pondération :	n	661	661	661	661	661
Échantillon :		661	661	661	661	661
Très satisfait	%	35,3	59,9	57,6	36,0	27,6
Plutôt satisfait		39,5	32,3	35,0	41,6	46,8
Ni satisfait, ni insatisfait		17,5	4,5	4,7	18,5	22,8
Insatisfait		2,0	1,3	1,0	1,6	1,0
Très insatisfait		1,2	1,2	0,9	1,8	1,2
Aucune réponse		4,4	0,8	0,9	0,5	0,7

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

5.3.6 ATTITUDE ENVERS LA DIVERSITÉ DES VALEURS ET DES CULTURES

Sur le plan de la diversité des valeurs et des cultures, 95,2 % des répondants considèrent que la ville-MRC de Rouyn-Noranda est ouverte sur le monde et la diversité culturelle et 92,9 % une ville-MRC accueillante et inclusive. Seulement 3,8 % des résidents ayant répondu au sondage ne sont pas d'accord avec la première affirmation et 5,3 % avec la deuxième.

La majorité des répondants considèrent aussi leurs quartiers comme accueillants et inclusifs. Cependant, 27,9 % des résidents du quartier Vieux-Noranda et 14 % de ceux de D'Alembert croient, au contraire, qu'il n'est peut-être pas fait assez dans leurs quartiers sur ce plan (voir le tableau 5-22).

Tableau 5-22 : Évaluation de l'accueil et de l'inclusion des quartiers concernés par le projet selon les répondants

		Total	Quartier accueillant et inclusif			
			D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault
Pondération :	<i>n</i>	661	25	66	462	108
Échantillon :		661	20	69	463	109
Tout à fait d'accord	%	42,1	22,8	25,1	43,6	50,7
Plutôt d'accord		42,1	54,5	43,9	41,9	38,8
Plutôt en désaccord		8,1	14,0	19,5	6,1	8,0
Tout à fait en désaccord		2,6	-	8,4	2,3	1,2
Ne sait pas		4,2	8,7	1,9	5,3	-
Aucune réponse		0,9	-	1,1	0,8	1,3

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

5.3.7 SENTIMENT DE SÉCURITÉ

Si la majorité des répondants considèrent Rouyn-Noranda comme une ville sécuritaire, la situation n'est pas nécessairement la même pour les quatre quartiers sondés, notamment celui de Vieux-Noranda, pour lequel 37,4 % des répondants ne s'y considèrent pas en sécurité (voir le tableau 5-23).

Les répondants âgés de 44 ans et moins sont plus nombreux (10,4 %) que les 45 à 59 ans (4,2 %) et les 60 ans et plus (0,9 %) à ne pas considérer Rouyn-Noranda comme étant sécuritaire. Une situation analogue est observée au sujet de l'aspect sécuritaire des quartiers (12,6 % des 44 ans et moins ne considèrent pas leur quartier comme sécuritaire, en comparaison à 8,8 % des 45 à 59 ans et à 3,7 % des 60 ans et plus).

Tableau 5-23 : Sentiment de sécurité des répondants à l'égard de Rouyn-Noranda et de leur quartier de résidence

		Sentiment de sécurité							
		En général à Rouyn-Noranda				Dans votre quartier			
		D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault	D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault
Pondération :	<i>n</i>	25	66	462	108	25	66	462	108
Échantillon :		20	69	463	109	20	69	463	109
Tout à fait d'accord	%	57,8	45,3	54,3	56,5	67,7	20,6	54,2	61,5
Plutôt d'accord		42,2	47,2	38,4	42,3	32,3	42,2	38,3	33,8
Plutôt en désaccord		-	7,4	6,8	1,3	-	18,7	3,5	3,0
Tout à fait en désaccord		-	-	0,2	-	-	18,4	2,8	0,5
Ne sait pas		-	-	0,2	-	-	-	0,9	0,8
Aucune réponse		-	-	0,1	-	-	-	0,2	0,5

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

Les réponses face au sentiment de sécurité sont cohérentes avec celles par rapport au niveau de criminalité perçu par les résidents. En effet, alors que 73,1 % des répondants jugent que le niveau de criminalité dans la ville est acceptable, 13 % des répondants du quartier du Vieux-Noranda ne sont pas d'accord et le considèrent trop élevé. Par ailleurs, 26 % des résidents de ce même quartier ne sont pas satisfaits du niveau de criminalité observé dans celui-ci – la plus haute proportion d'insatisfaction parmi l'ensemble des quartiers concernés par le projet.

Tous quartiers confondus, les 44 ans et moins s'avèrent les plus critiques à l'égard du niveau de criminalité dans leurs quartiers (11,2 %) en comparaison aux 45 à 59 ans (6 %) et aux 60 ans et plus (3,7 %). Les femmes sont également plus nombreuses à avoir souligné leur insatisfaction (10,7 %) comparativement aux hommes (4,4 %).

5.3.8 ATTACHEMENT AU MILIEU

En ce qui concerne l'attachement au milieu, bien que plus de la moitié des répondants (53,2 %) affirment avoir un sentiment d'attachement fort ou très fort envers leur communauté locale (Rouyn-Noranda), 34,5 % considèrent que leur attachement est plutôt neutre (ni fort ni faible), et 10,3 % faible ou très faible (voir le tableau 5-24).

Si le fort attachement est similaire entre tous les groupes d'âge, les résidents âgés de 44 ans et moins sont les plus nombreux à affirmer n'avoir que peu d'attachement (18,1 % chez cette catégorie d'âge en comparaison à 6,2 % chez les 45 à 59 ans et 3,2 % chez les 60 ans et plus).

Les résultats du sondage soulignent également que les résidents du quartier de D'Alembert sont moins attachés à leur communauté (30,4 %) comparativement aux autres quartiers à l'étude où les résidents sont plus fortement neutres à l'égard de ce sentiment.

Tableau 5-24 : Sentiment d'appartenance des répondants à l'égard de leur communauté locale

		Total	Sentiment d'appartenance à la communauté locale selon le quartier			
			D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda– Périphérie	Noranda-Nord– Lac Dufault
Pondération :	<i>n</i>	661	25	66	462	108
Échantillon :		661	20	69	463	109
Très fort	<i>%</i>	16,0	5,2	18,4	16,3	15,9
Plutôt fort		37,2	49,0	26,8	36,8	42,4
Ni fort ni faible, neutre		34,5	15,4	41,2	34,0	36,8
Plutôt faible		6,1	12,7	3,6	7,3	1,0
Très faible		4,2	17,7	6,5	3,7	1,7
Préfère ne pas répondre		1,4	-	2,3	1,2	2,3
Aucune réponse		0,6	-	1,1	0,6	-

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

Le sentiment d'être consulté et de faire partie des décisions municipales peut, chez certains résidents, être intrinsèquement lié au sentiment d'attachement qui est développé à l'égard du milieu. À cet effet, 78,3 % des répondants jugent que Rouyn-Noranda constitue une ville où la concertation et la mobilisation citoyenne sont fortes. Les résidents de 60 ans et plus sont plus nombreux à penser ainsi (84,5 % comparativement à 73,6 % des répondants âgés de 44 ans et moins).

La concertation et la mobilisation semblent moins importantes selon les quartiers sondés alors que 61,7 % des répondants considèrent qu'elles sont fortes, témoignant d'un écart de 16,6 % avec ce qui est observé pour la ville-MRC de Rouyn-Noranda (voir le tableau 5-25). Les résidents du quartier de D'Alembert se distinguent alors que 41,5 % d'entre eux considèrent que la concertation et la mobilisation sont défaillantes dans leur quartier, suivis par 39,9 % des résidents du Vieux-Noranda.

Tableau 5-25 : Perception des répondants à l'égard de la concertation et de la mobilisation citoyennes dans les quartiers

		Total	Concertation et mobilisation citoyennes			
			D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda- Périphérie	Noranda-Nord- Lac Dufault
Pondération :	<i>n</i>	661	25	66	462	108
Échantillon :		661	20	69	463	109
Tout à fait d'accord	%	19,3	16,3	21,9	18,2	23,4
Plutôt d'accord		42,4	39,6	34,1	44,6	38,8
Plutôt en désaccord		20,0	41,5	27,8	18,2	17,7
Tout à fait en désaccord		3,5	-	12,1	2,9	1,7
Ne sait pas		14,2	2,6	4,1	15,5	17,4
Aucune réponse		0,6	-	-	0,6	1,0

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

5.4 QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

5.4.1 PERCEPTION DE LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

En ce qui concerne la qualité de l'environnement physique à Rouyn-Noranda, entre 60,1 et 74,2 % des répondants au sondage considèrent que leur eau de consommation, l'environnement sonore, la faune et la flore sont de bonne ou très bonne qualité (voir le tableau 5-26).

Tableau 5-26 : Qualité de l'environnement physique à Rouyn-Noranda selon les répondants

		Qualité de l'environnement physique						
		Eau de consommation	Eau des plans d'eau et des rivières (loisirs)	Air	Environnement sonore	Sol	Faune	Flore
Pondération :	<i>n</i>	661	661	661	661	661	661	661
Échantillon :		661	661	661	661	661	661	661
Très bonne	%	29,0	8,3	3,5	10,9	7,0	14,5	15,1
Bonne		45,2	37,7	30,3	49,2	35,3	57,7	55,9
Ni bonne, ni mauvaise		14,8	26,0	24,5	25,4	30,3	22,2	21,9
Mauvais		7,9	21,8	32,3	12,5	22,0	4,1	5,1
Très mauvais		2,8	4,8	8,6	1,2	4,8	0,9	1,3
Aucune réponse		0,3	1,3	0,8	0,9	0,6	0,6	0,8

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

En contrepartie, les répondants sont nettement moins positifs à l'égard de la qualité de l'air, de l'eau des plans d'eau et des rivières pour la pratique des loisirs, de même que des sols. Plus spécifiquement, la qualité de l'air est jugée mauvaise par près du tiers des répondants (32,3 %). Cette perception, autant partagée par les hommes que par les femmes, caractérise toutefois davantage les moins de 40 ans (14,8 %, en comparaison à 3,9 % pour les 45 à 59 ans, et 4,1 % pour les 60 ans et plus).

Les raisons données par les répondants pour justifier cette perception négative qu'ils ont de l'environnement physique sont multiples : 39,3 % des répondants croient que la pollution actuelle de l'air serait notamment attribuable à la fonderie Horne (présence de fortes odeurs, dont celle de l'arsenic selon certains); 27,8 % ont mentionné la présence de la fonderie en plein cœur de la ville; 22,9 % ont souligné l'existence de plans d'eau inutilisables (sales et pollués selon eux); 17,6 % sont d'avis que la qualité de l'eau potable est mauvaise (goût désagréable, trop de chlore ou de soufre); 13,9 % ont souligné la contamination des sols, notamment par la présence d'arsenic, et 11,0 % la contamination par les métaux. Enfin, 8,9 % des répondants perçoivent les bruits engendrés par la circulation comme un facteur négatif affectant l'environnement physique.

Une proportion de 78,2 % des répondants croient, par ailleurs, que leur milieu de vie et leur santé sont menacés par des risques environnementaux, contre 21,8 % qui n'en envisagent pas. Les résidents plus jeunes craignent davantage ces risques alors que 86,7 % des 44 ans et moins sont de cet avis comparativement à 75,5 % des 45 à 59 ans, et à 69,3 % des 60 ans et plus.

Les risques environnementaux les plus craints sont la détérioration de la qualité de l'air (pollution) (44,6 %), la contamination de l'eau (lacs et cours d'eau) (33,2 %), les risques de déversement ou des bris dans les parcs miniers (13,5 %), la contamination des sols (10,4 %) et une contamination en métaux (7,7 %).

5.4.2 PERCEPTION DES RISQUES LIÉS À LA QUALITÉ DE L'EAU DU LAC DUFALT

La plupart des personnes ayant répondu au sondage considèrent l'eau du lac Dufault comme étant bonne (42,9 %) ou très bonne pour la consommation¹⁵ (19,0 %) (voir le tableau 5-27). Une situation analogue est observée en ce qui concerne sa qualité pour la pratique de loisirs : 50,4 % de la population la considère comme bonne, alors que 18,2 % la jugent très bonne.

Tableau 5-27 : Qualité de l'eau du lac Dufault selon les répondants par quartier

	Qualité de l'eau du lac Dufault									
	Total	Pour la consommation				Total	Pour les loisirs			
		D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault		D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault
Pondération :	661	25	66	462	108	661	25	66	462	108
Échantillon :	661	20	69	463	109	661	20	69	463	109
Très bonne	19,0	21,0	17,5	17,2	27,5	18,2	18,9	14,8	14,7	34,9
Bonne	42,9	30,6	41,4	41,7	52,1	50,4	49,0	44,6	51,9	47,6
Ni bonne, ni mauvaise	26,6	40,8	29,3	28,4	14,1	23,2	25,6	29,7	24,0	14,8
Mauvais	7,5	5,0	5,7	8,4	5,3	3,6	3,9	8,4	3,5	1,0
Très mauvais	1,4	-	4,4	1,4	-	0,9	-	-	1,1	1,0
Aucune réponse	2,6	2,6	1,8	3,0	1,0	3,8	2,6	2,5	4,7	0,8

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

La qualité de l'eau pour la consommation est jugée mauvaise par un plus grand nombre de répondants résidant dans le quartier Rouyn-Noranda-Périphérie. Ces derniers se questionnent sur la qualité de l'eau – à savoir à quel point celle-ci est potable (20 %), et mentionnent notamment la présence d'embarcations (9,6 %), son mauvais goût (trop de chlore) (8,0 %), la présence de polluants (6,7 %), la proximité d'anciennes mines et de la fonderie Horne (6,2 %), et enfin la présence de dépôts au fond de l'eau qui remontent à la surface (3,3 %).

¹⁵ Une prise d'eau potable est située au lac Dufault. Elle alimente le réseau d'aqueduc municipal desservant le secteur urbanisé de la ville après traitement à l'usine d'eau potable.

En ce qui a trait à la qualité de l'eau du lac pour la pratique de loisirs, les résidents du quartier du Vieux-Noranda sont plus nombreux à la juger mauvaise. Ces derniers mentionnent que l'eau du lac est de mauvais goût (25,8 %), qu'elle est polluée (15,1 %), que le lac est peu accessible au public (9,4 %) ou qu'il est utilisé par trop d'embarcations (9,1 %).

Enfin, si 31 % des répondants ne croient pas que le projet minier Horne 5 modifiera la qualité de l'eau du lac Dufault, 24 % sont quant à eux d'avis qu'il aura des impacts sur le lac et 44,8 % n'ont pas d'opinion sur le sujet.

Les habitants du quartier Noranda-Nord-Lac Dufault sont proportionnellement les plus nombreux à craindre un changement dans la qualité de l'eau du lac (28,9 % comparativement à 23,8 % pour le quartier de D'Alembert, 23,5 % pour Rouyn-Noranda-Périphérie, et 19,1 % pour le Vieux-Noranda).

Parmi les répondants, 40,2 % des hommes contre 21,5 % des femmes ne croient pas que le projet aura des conséquences sur le lac. Il importe également de mentionner que les femmes sont plus nombreuses à ne pas avoir d'idée ou d'opinion à ce sujet au moment du sondage.

Parmi ceux disant craindre des répercussions, les principaux motifs mentionnés sont : la possibilité de polluer l'eau (23,8 %), notamment par les résidus miniers (13,9 %) et la proximité de la minière (13,4 %). Les résidents mentionnent également craindre, les déversements et les bris d'équipement (12,6 %) de même que le non-respect des normes environnementales (12,5 %).

5.5 PERCEPTION DU PROJET HORNE 5 ET DE FALCO

5.5.1 SATISFACTION ENVERS LES ACTIVITÉS ET OUTILS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DE FALCO

Selon les résultats du sondage, 66 % des répondants avaient pris connaissance, avaient entendu parler ou avaient cherché des informations concernant le projet au moment d'y répondre. Les hommes ont davantage cherché à s'informer sur le sujet que les femmes (77,7 % contre 54 %).

Les répondants ont principalement eu des informations à propos du projet par l'entremise d'articles parus dans les journaux régionaux (66,3 %), par les médias sociaux (59,8 %), par le bouche-à-oreille (55,8 %) et au moyen de la télévision ou de la radio communautaire (48,2 %) (voir le tableau 5-28).

Le site Internet ainsi que les activités organisées par Falco ont, quant à eux, été respectivement utilisés comme source d'information par 38,5 % et 13,7 % des répondants.

Parmi les autres moyens, on note notamment la transmission d'informations dans le cadre d'un emploi, par la fonderie Horne, la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda, l'achat d'actions, etc.

Tableau 5-28 : Moyens par lesquels les répondants ont pris connaissance, entendu parler ou recherché des informations à propos du projet Horne 5

Pondération :		436
Échantillon :	<i>n</i>	444
Site Internet de Falco	%	38,5
Via un employé de Falco		8,9
Médias sociaux		59,8
Articles dans les journaux régionaux		66,3
Bouche-à-oreille		55,8
Télévision ou radio communautaire		48,2
Représentants élus de la communauté ou d'un organisme local		4,2
Lors d'activités d'information réalisées par Falco		13,7
Autres		8,0
Note :		Dans la catégorie « autres », les répondants ont notamment mentionné : recherche et démarche personnelle, fonderie Horne, en achetant des actions, lors d'une conférence, etc.

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

Plus spécifiquement, parmi l'ensemble des moyens mis à la disposition de la population par Falco, les communications sur le projet dans les journaux, à la radio ou à la télévision ont été les plus utilisés (64,7 %) suivis par, les médias sociaux (55,2 %), les communications et les activités médiatiques entourant la construction de l'agrandissement du complexe La Source-Polymétier (51,3 %), les communiqués de presse (38,6 %), les communications et activités médiatiques entourant la construction des terrains multisports au parc Saint-Luc (34,3 %) et le site Internet de Falco (32,8 %) (voir le tableau 5-29).

Si les communications sur le projet ont été le moyen le plus utilisé par les répondants âgés de 60 ans et plus (73,2 %), les plus jeunes (soit les 44 ans et moins) ont principalement eu recours aux médias sociaux (66,9 %) pour s'informer.

Tableau 5-29 : Moyens par lesquels les répondants ont pris connaissance, entendu parler ou recherché des informations à propos du projet Horne 5 selon l'âge

	Total	Âge		
		44 ans et moins	45 à 59 ans	60 ans et plus
Pondération :	436	184	113	139
Échantillon :	444	101	124	219
Bureau de quartier	6,0	6,7	8,4	3,0
Portes ouvertes 2017 et/ou 2018	5,1	6,5	5,5	3,1
Rencontres de quartiers	3,5	2,7	5,6	2,9
Communication ciblée par un employé de Falco	4,4	3,6	5,5	4,5
Communiqués de presse	38,6	31,9	45,6	41,8
Registre gouvernemental (ex. : étude d'impact sur l'environnement)	7,4	11,5	4,2	4,8
Communications sur le projet dans les journaux, à la radio ou à la télévision	64,7	57,4	66,2	73,2
Communications et activités médiatiques entourant la construction de l'agrandissement du Complexe La Source-Polymétier	51,3	46,5	52,9	56,4
Communications et activités médiatiques entourant la construction des terrains multisports au parc Saint-Luc	34,3	35,2	33,5	33,9
Médias sociaux	55,2	66,9	55,6	39,4
Site Internet de Falco	32,8	43,3	33,4	18,5

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

Les rencontres de quartiers (3,5 %), les communications ciblées par un employé de Falco (4,4 %) ainsi que les portes ouvertes de 2017 et 2018 (5,1 %) n'ont pas été les moyens les plus populaires auprès des répondants.

De manière générale, 50,1 % des répondants sont d'avis que les activités et les outils d'information et de consultation mis en place par Falco ainsi que les informations reçues sur le projet Horne 5 jusqu'à maintenant sont suffisants, alors que 19,5 % sont d'avis contraire et 30,4 % n'ont pas d'opinion.

Parmi les répondants qui trouvent le tout insuffisant, 38,1 % mentionnent un manque d'information en général de la part de Falco, alors que 22,3 % ont spécifié que le manque d'information concernait le développement du projet, 8,8 % que l'information n'était pas suffisamment partagée par les médias et les réseaux sociaux, et 7,3 % que l'information au sujet des impacts environnementaux n'était pas amplement distribuée.

5.5.2 ATTITUDE ENVERS LE PROJET HORNE 5

Le sondage a permis de révéler que la population concernée par le projet minier y est majoritairement favorable (voir le tableau 5-30). En effet, 21,7 % des répondants se disent entièrement favorables au projet et 53,1 % y sont favorables, tout en ayant une certaine sensibilité en ce qui concerne les impacts. Les hommes sont plus nombreux dans ces deux catégories que les femmes qui sont, quant à elles, légèrement plus réticentes. Les principaux facteurs mentionnés pour justifier cette attitude positive sont les retombées économiques et sociales que le projet pourrait engendrer pour la région ainsi que la création d'emploi.

En contrepartie, 7,5 % des répondants ne sont pas favorables au projet, mais l'acceptent tout de même, et 3,5 % y sont complètement opposés. Une proportion de 11,5 % des femmes figure dans ces catégories, comparativement à 4,3 % des hommes. On constate également que les répondants de 40 ans et moins sont plus nombreux à avoir des réticences à l'égard du projet. Les principales inquiétudes mentionnées pour expliquer cette vision plus négative du projet minier concernent essentiellement les impacts environnementaux, notamment la pollution (air, sol, eau et sonore), que pourrait engendrer la minière et, indirectement, l'importance qu'elle accordera au respect des normes environnementales. Ces inquiétudes proviennent directement des répondants et non de choix de réponse proposés.

Tableau 5-30 : Attitude des répondants à l'égard du projet Horne 5 selon le quartier, le sexe et l'âge

		Quartier				Sexe		Âge			
		Total	D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault	Homme	Femme	44 ans et moins	45-59 ans	60 ans et plus
Pondération :	n	661	25	66	462	108	335	326	281	160	220
Échantillon :		661	20	69	463	109	358	303	154	173	334
Entièrement favorable	%	21,7	12,3	19,4	22,3	22,7	29,8	13,4	17,1	27,3	23,6
Favorable, mais sensible à ses impacts		53,1	72,5	54,6	49,9	61,5	56,3	49,8	50,4	55,1	55,1
Pas favorable, mais l'accepte tout de même		7,5	8,7	4,0	9,0	2,7	5,7	9,2	13,3	4,3	2,3
Complètement opposé		3,5	-	7,2	3,7	1,2	1,4	5,7	4,3	4,3	1,9
Indifférent		4,3	-	4,7	4,7	3,1	2,9	5,8	7,0	1,7	2,7
Je ne sais pas		9,1	6,5	9,0	9,5	8,3	3,2	15,3	7,2	6,8	13,4
Aucune réponse		0,8	-	1,1	0,8	0,5	0,7	0,8	0,7	0,7	1,0

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

5.5.3 ANTICIPATION DES IMPACTS DU PROJET HORNE 5 SUR LES RÉPONDANTS ET LEUR VILLE

5.5.3.1 IMPACTS POSITIFS

Les répondants sont nombreux à anticiper des impacts positifs du projet Horne 5 sur leur ménage et/ou leur ville (voir le tableau 5-31). Près de 40 % des personnes ayant répondu au sondage sont d'avis que le projet minier aura des répercussions positives sur eux et leur ménage, alors que plus de 78 % anticipent des retombées positives sur la ville.

Tableau 5-31 : Impacts positifs du projet Horne 5 anticipés par les répondants sur leur ménage et leur milieu selon le quartier et le sexe

		Total	Quartiers				Sexe		
			D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda– Périphérie	Noranda-Nord– Lac Dufault	Homme	Femme	
Pondération :		661	25	66	462	108	335	326	
Échantillon :		661	20	69	463	109	358	303	
Impacts positifs anticipés sur le répondant et son ménage	Oui	%	39,5	50,4	40,5	37,1	46,8	49,6	29,1
	Non		33,4	34,4	44,2	32,6	30,1	27,5	39,5
	Ne sait pas		26,1	12,7	14,2	29,2	23,1	21,8	30,5
	Aucune réponse		1,0	2,6	1,1	1,2	-	1,2	0,9
Impacts positifs anticipés sur la ville	Oui	%	78,2	75,9	76,9	78,8	77,1	86,5	69,7
	Non		4,9	17,6	7,2	3,9	4,4	4,7	5,0
	Ne sait pas		16,5	3,9	15,9	16,8	18,4	8,1	25,1
	Aucune réponse		0,4	2,6	-	0,5	-	0,6	0,3

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

On constate que la population du Vieux-Noranda entrevoit moins d'impacts positifs que les populations des autres quartiers concernés alors que les répondants n'anticipant pas d'impacts positifs pour eux-mêmes ou leur ménage (44,2 %) sont plus nombreux que ceux qui en prévoient (40,5 %). Cependant, la situation est tout autre en ce qui concerne les impacts envisagés sur la ville.

Les femmes sont, elles aussi, moins portées que les hommes à entrevoir des impacts positifs pour elle-même ou leur famille.

Les impacts positifs anticipés sur le plan personnel et familial sont considérés sensiblement les mêmes que ceux anticipés sur le plan municipal et communautaire (voir le tableau 5-32). Les plus importants proportionnellement sont notamment la création d'emplois, la vitalité économique, la valeur des propriétés immobilières, les taxes foncières, l'évitement de l'exode des nouveaux arrivants, l'achat local et de meilleurs services à la population et aux entreprises.

Tableau 5-32 : Impacts positifs du projet Horne 5 anticipés par les répondants selon l'intensité

Impacts positifs ^a	Total	Sur le répondant et son ménage					Total	Sur la ville				
		Intensité						Intensité				
		Faible	Moyenne	Forte	Pas de réponse	Faible		Moyenne	Forte	Pas de réponse		
Création d'emplois	50,1	14,3	32,1	53,6	-	43,5	1,4	24,4	72,3	-		
Aménagement d'équipements récréatifs et sportifs	4,5	-	38,5	61,5	-	3,1	-	22,6	77,4	-		
Augmentation du niveau de vie	3,4	-	19,8	71,1	9,1	3,6	2,6	47,1	50,3	-		
Vitalité de l'économie	27,9	8,3	41,2	48,5	2,0	30,3	-	31,6	68,4	-		
Valeur des propriétés et logements augmentée	18,4	2,6	46,2	51,3	-	1,5	-	20,9	79,1	-		
Impacts socioculturel et communautaire	3,9	14,9	51,8	33,3	-	3,4	-	45,6	54,4	-		
Rétention des jeunes pour la relève	3,5	-	43,2	56,8	-	0,5	-	48,3	51,7	-		
Achat local	2,7	7,8	-	92,2	-	7,2	-	21,2	77,3	-		
Taxes foncières	1,0	33,3	33,3	33,3	-	13,3	2,5	30,1	61,7	4,6		

Tableau 5-32 : Impacts positifs du projet Horne 5 anticipés par les répondants selon l'intensité (suite)

Impacts positifs ^a	Total	Sur le répondant et son ménage				Total	Sur la ville			
		Intensité					Intensité			
		Faible	Moyenne	Forte	Pas de réponse		Faible	Moyenne	Forte	Pas de réponse
Retombées liées à la construction	4,6	6,7	17,1	76,1	-	0,4	-	56,2	43,8	-
Éviter l'exode des nouveaux arrivants	4,2	14,4	15,1	70,5	-	7,4	7,3	34,9	55,1	2,6
Meilleurs services à la population et aux entreprises	2,2	-	29,7	70,3	-	5,1	-	24,9	75,1	-
Meilleurs salaires et revenus	3,0	-	48,4	51,6	-	4,0	11,4	36,6	52,0	-
Autres	20,2	-	-	-	-	31,3	-	-	-	-
Ne sait pas	1,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Note : Parmi la catégorie « autres », les répondants indiquent notamment le développement de projets à Rouyn-Noranda, le financement de services publics, l'amélioration et la restauration de bâtiments municipaux, le développement urbain et rural, l'amélioration de la qualité de vie, la présence de nouveaux commanditaires et la création de nouveaux logements, résidences et entreprises.

a : Les impacts positifs recueillis proviennent d'une question ouverte. Aucun choix de réponses n'a été offert aux répondants.

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

5.5.3.2 IMPACTS NÉGATIFS

Si la population sondée anticipe majoritairement des impacts positifs sur elle-même, ses ménages ou la ville, un certain nombre envisage également des impacts négatifs en lien avec le projet minier (voir le tableau 5-33). En effet, 21,8 % des répondants croient que des répercussions négatives se feront sentir sur leur ménage et 33,9 % sur Rouyn-Noranda. Il est également à souligner que près d'un tiers de la population ne sait pas si des impacts négatifs pourront avoir lieu sur elle, ses ménages ou la ville. Bien qu'observée chez les deux sexes, cette situation est majoritairement celle des femmes.

Les populations des quartiers de D'Alembert et du Vieux-Noranda entrevoient davantage de retombées négatives en comparaison aux autres quartiers à l'étude, non seulement pour eux et leurs familles, mais également pour Rouyn-Noranda.

Les impacts négatifs anticipés, tant sur le plan personnel et familial que sur le plan municipal et communautaire, sont, une fois de plus, considérés sensiblement les mêmes pour les ménages que pour la ville (voir le tableau 5-34). Les plus importants proportionnellement sont notamment les impacts sur l'environnement, la pollution en général et plus spécifiquement sur l'air, l'eau et les sols, l'augmentation du prix de location des logements et d'achat des maisons, le bruit (principalement engendré par le dynamitage et les véhicules lourds), la circulation et le trafic, et enfin le manque de logement.

Tableau 5-33 : Impacts négatifs anticipés par les répondants du projet Horne 5 selon le quartier et le sexe

Impacts négatifs anticipés	Total	Quartier				Sexe		
		D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault	Homme	Femme	
		Total	D'Alembert	Vieux-Noranda	Rouyn-Noranda-Périphérie	Noranda-Nord-Lac Dufault	Homme	Femme
Pondération :	n	661	25	66	462	108	335	326
Échantillon :	n	661	20	69	463	109	358	303
Impacts négatifs anticipés sur le répondant et son ménage	Oui	21,8	42,3	41,5	17,0	25,7	20,4	23,3
	Non	45,7	34,5	35,0	47,7	46,2	54,7	36,5
	Ne sait pas	31,1	20,6	22,4	33,7	27,4	23,2	39,1
	Aucune réponse	1,4	2,6	1,1	1,6	0,8	1,7	1,1
Impacts négatifs anticipés sur la ville	Oui	33,9	45,2	37,3	34,1	28,2	33,6	34,1
	Non	35,8	22,6	36,3	35,2	40,8	45,1	26,2
	Ne sait pas	29,3	29,6	26,4	29,8	29,0	20,3	38,7
	Aucune réponse	1,0	2,6	-	0,8	2,0	1,0	1,0

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

Tableau 5-34 : Impacts négatifs anticipés par les répondants du projet Horne 5 selon l'intensité

Impacts négatifs ^a	Total	Sur le répondant et son ménage				Total	Sur la ville			
		Intensité					Intensité			
		Faible	Moyenne	Forte	Aucune réponse		Faible	Moyenne	Forte	Aucune réponse
Pollution	22,4	9,4	27,7	62,9	-	27,2	1,5	38,9	58,2	1,4
Pollution de l'air	16,4	7,5	27,1	65,4	-	8,8	24,9	34,3	34,3	6,5
Pollution de l'eau	7,9	13,0	9,7	77,3	-	2,4	-	58,3	23,3	18,3
Pollution du sol	2,4	-	-	100	-	3,9	-	-	6,5	-
Impacts sur l'environnement	35,8	12,7	41,4	44,9	1,0	34,0	3,6	41,9	53,8	0,7
Augmentation du prix des Logements et des maisons	15,6	4,0	29,2	66,8	-	18,1	4,6	21,8	70,6	-
Risques sur la santé	2,7	-	46,5	53,5	-	0,8	-	-	100	-
Circulation et trafic	13,8	15,0	40,0	44,9	-	10,8	16,5	33,3	47,9	2,3
Bruit (notamment lié au dynamitage et aux véhicules lourds)	17,4	34,2	26,2	39,6	-	8,7	12,5	57,6	27,4	2,5
Perte ou manque de travail autre qu'à la mine	3,1	-	41,3	58,7	-	7,0	-	74,6	25,4	-
Augmentation de la population	3,1	-	100	-	-	1,4	12,7	-	-	-
Augmentation du coût de la vie	3,4	-	22,1	77,9	-	3,9	-	53,7	46,3	-
Manque de logements	1,7	53,4	-	46,6	-	13,3	17,1	29,2	53,7	-
Diminution de la qualité de vie	2,8	-	54,1	45,9	-	0,6	-	-	100	-
Dégradation du tissu urbain	-	-	-	-	-	2,2	74,0	-	26,0	-
Autres	14,5	-	-	-	-	11,9	-	-	-	-

Note : Parmi la catégorie « autres », on considère notamment la dégradation des routes, les inégalités sociales et les écarts économiques entre les ménages, la dévaluation ou les autres dommages engendrés aux propriétés, la contamination chimique, la criminalité, l'augmentation des taxes, l'obligation de déménager ailleurs, la pression sur les autres emplois (augmentation salariale afin de rivaliser avec la minière) et la mono-industrie.

a : Les impacts négatifs recueillis proviennent d'une question ouverte. Aucun choix de réponses n'a été offert aux répondants.

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

5.5.4 PERCEPTION DU RÔLE ET DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DE FALCO

La grande majorité des répondants au sondage est d'avis que Falco a de grandes responsabilités en ce qui concerne la promotion de l'emploi et des entreprises locales, le développement des infrastructures et activités municipales et communautaires, la formation professionnelle dans le secteur minier et l'investissement dans les organismes locaux et des projets environnementaux (voir le tableau 5-35).

Cette perception des responsabilités imparties à Falco est partagée par l'ensemble des répondants. Ainsi, aucune distinction n'est observée entre les hommes et les femmes, les catégories d'âge ou le niveau de scolarité.

Tableau 5-35 : Avis des répondants sur les responsabilités et les initiatives de Falco dans le cadre du projet Horne 5

		Responsabilités/initiatives de Falco						
		Favoriser l' embauche locale de travailleurs	Favoriser les entrepreneurs et les commerces locaux pour l' achat de biens/services	Contribuer au maintien et/ou au développement des infrastructures municipales et communautaires	Commanditer des activités culturelles et sportives dans la ville	Établir un partenariat avec des institutions scolaires locales pour la formation professionnelle de futurs travailleurs dans le secteur minier	Donner des contributions à des organismes locaux	Investir, initier ou participer à des projets environnementaux
Pondération :	<i>n</i>	661	661	661	661	661	661	661
Échantillon :		661	661	661	661	661	661	661
Tout à fait d'accord	<i>%</i>	84,0	85,0	70,9	69,7	74,1	70,1	79,2
Plutôt d'accord		13,4	11,4	20,2	22,6	18,9	23,0	17,3
Plutôt en désaccord		0,5	0,2	3,6	2,8	2,1	3,1	0,4
Tout à fait en désaccord		0,3	0,7	1,0	0,8	1,0	0,8	0,6
Ne sait pas		1,4	2,0	3,8	3,5	3,0	2,4	1,6
Aucune réponse		0,4	0,7	0,6	0,7	0,9	0,7	0,9

Source : Sondage réalisé par WSP, 2020.

6 CONSTATS GÉNÉRAUX SUR L'ÉTAT DE RÉFÉRENCE DES COMPOSANTES SOCIALES

L'objectif principal de ce rapport était de documenter l'état de référence des composantes sociales du projet Horne 5 selon les cinq grands thèmes suivants : (1) la disponibilité de la main-d'œuvre et la formation; (2) la protection de la source d'eau potable¹⁶; (3) le logement; (4) les services à la communauté (centres de la petite enfance [CPE], écoles, services de proximité, etc.); et (5) l'intégration des nouveaux arrivants.

Pour ce faire, des activités de consultation et de collectes d'information, avec chacune des objectifs spécifiques, ont été tenues. Les résultats de ce rapport serviront ultimement à établir les indicateurs sociaux qui seront présentés dans le protocole de suivi des incidences sociales du projet Horne 5, tel qu'il a été exigé par le MELCC.

Les activités de collecte d'informations (entrevues et sondage) réalisées dans le cadre du présent état de référence des composantes sociales ont permis de confirmer ou de mieux comprendre certains des enjeux et préoccupations documentés dans le cadre de l'ÉIE (voir le tableau 6-1) de même que certains des impacts appréhendés. Elles ont en effet permis de confirmer certains des enjeux afférents à la main-d'œuvre et à la formation, à l'environnement, au logement, et aux services à la communauté et à l'intégration des nouveaux arrivants. Également, les entrevues effectuées auprès d'intervenants du milieu et d'entreprises ont permis de faire ressortir d'autres enjeux, notamment en lien avec le FIFO, la cohésion sociale, la violence conjugale, et la toxicomanie.

Quelques préoccupations relatives à la phase de fermeture sont aussi ressorties alors que les entrevues et le sondage ne traitaient pas de cet aspect. Notons à ce sujet que Falco a amorcé ses réflexions, dès le début du projet, sur un plan de transition social avec le Comité consultatif pour mieux prévenir et minimiser les effets liés à la fin des opérations (voir le tableau 6-1).

D'autres actions, mesures ou engagements pris par Falco dans l'ÉIE, répondent en partie aux suggestions des divers intervenants.

Par exemple, concernant l'enjeu de la main-d'œuvre et de la formation, mentionnons la mise en place par Falco d'une politique d'embauche permettant d'identifier rapidement les besoins de main-d'œuvre afin de permettre aux entités assurant les formations de se préparer et aux personnes désirant suivre ces formations, de s'y inscrire et d'élaborer les critères d'embauche de façon à encourager la persévérance scolaire (diplomation obligatoire, âge minimum requis, etc.). Également, un programme d'embauche favorisant l'accès des femmes aux emplois dans le secteur minier et pour favoriser la parité hommes-femmes, pour les personnes à mobilité réduite et pour favoriser la diversité et l'inclusion est prévu.

Également, il est prévu par Falco de tenir des consultations et des présentations techniques auprès de la ville de Rouyn-Noranda, des autorités et des résidents des quartiers avoisinant le futur Complexe minier Horne 5 (CMH5) et les installations de gestion des résidus miniers (IGRM), ceci, afin d'échanger et de répondre aux préoccupations des parties prenantes, de favoriser le covoiturage et les modes de transport alternatifs et de créer des opportunités, et enfin appuyer des initiatives qui correspondent aux besoins et aux priorités de la communauté d'accueil. Il est important de préciser que d'autres mesures répondent directement aux préoccupations des parties prenantes consultées en ce qui concerne la qualité de l'air, la pollution sonore, la sismicité et les vibrations de même que la protection de l'eau potable, et de l'eau de surface et souterraine (voir le tableau 6-1). D'ailleurs, il est à noter, concernant la protection de l'eau, qu'aucun rejet n'est prévu dans le lac Osisko dans le cadre du projet bien que ce soit la perception de certains intervenants rencontrés. Ceci montre que des informations à ce sujet, entre autres, doivent être diffusées dans le milieu.

¹⁶ La portée de ce thème est par la suite devenue plus large, soit la protection de l'environnement.

L'enjeu du logement a aussi été considéré par Falco qui a prévu des mesures à cet effet. Par exemple, Falco prévoit, en plus de privilégier l'embauche locale pour minimiser l'impact du projet sur le logement et de sensibiliser les entrepreneurs et les fournisseurs à la situation du logement avant l'octroi de contrats, d'initier des synergies en participant activement à des rencontres sur le sujet du logement, en appuyant des initiatives du milieu et en regroupant, au besoin, les intervenants du milieu qui veulent améliorer la situation du logement dans la région. Il est aussi prévu de collaborer avec les organismes régionaux pour faire connaître les besoins d'hébergement à l'avance, en fonction de l'évolution du projet. Des mesures proposées par les intervenants rencontrés pourraient être regardées par Falco, bien que toutes ne soient pas de son ressort.

En ce qui a trait aux services à la communauté, des mesures sont proposées par Falco au sujet de la pression sur les services à la population : adopter des pratiques d'approvisionnement responsable pour les biens et services nécessaires aux opérations, afin de contribuer au dynamisme de l'économie locale et régionale; favoriser l'embauche et l'approvisionnement local; chercher à créer des opportunités et à appuyer des initiatives qui correspondent aux besoins et aux priorités de la communauté d'accueil. Cette dernière mesure a été énoncée par des intervenants rencontrés.

L'enjeu de l'intégration des nouveaux arrivants a été traité sous le thème de la cohésion sociale dans l'ÉIE si l'on se réfère au tableau 6-1. Une mesure y a été proposée, soit de tenir une rencontre avec un représentant de l'organisme la Mosaïque qui offre un service d'aide aux nouveaux arrivants (accueil et intégration) avec le Comité consultatif afin de mieux comprendre les enjeux. Cette mesure serait un premier pas franchi vers la suggestion d'intervenants d'implanter des mesures concrètes pour atténuer les effets anticipés du projet sur l'intégration des nouveaux arrivants.

Le sondage a permis de recueillir des informations auprès des résidents des quartiers de Rouyn-Noranda les plus près du projet Horne 5 concernant des sujets pour lesquels aucune donnée publique n'est disponible. Ces informations concernent la perception qu'ils ont de leur qualité de vie, de leur environnement physique, du projet et de Falco, ainsi que la perception de leur état de santé général.

Bien que la très forte majorité des répondants (93,8 %) au sondage soient satisfaits de leur qualité de vie à Rouyn-Noranda, ceux du quartier du Vieux-Noranda, le plus près du projet, sont légèrement plus nombreux à se considérer ni satisfaits, ni insatisfaits ou insatisfaits de leur qualité de vie. De plus, ils sont majoritairement d'avis que leur quartier n'est pas un milieu idéal pour fonder et élever une famille. Il semble que la présence adjacente d'une zone industrielle incluant la fonderie Horne pourrait être en cause dans cette perception. Par ailleurs, une proportion importante de répondants de ce même quartier ne se sentent pas en sécurité dans leur quartier. Également, les répondants de ce quartier, ainsi que ceux de D'Alembert, croient que leur quartier n'est pas assez accueillant ou inclusif quant à l'intégration des nouveaux arrivants.

Concernant la qualité de l'environnement physique, on constate qu'environ le tiers des répondants jugent la qualité de l'air à Rouyn-Noranda comme étant mauvaise. Les principales explications données par les répondants pour expliquer cette perception visent la fonderie Horne et la problématique de l'arsenic. Une majorité de répondants, soit 78,2 %, croient que leur milieu de vie et leur santé sont menacés par des risques environnementaux, notamment la détérioration de la qualité de l'air, la contamination de l'eau, les risques de déversement ou des bris dans les parcs à résidus miniers et la contamination des sols. Le sondage montre également que le quart des répondants croient que le projet Horne 5 aura un impact sur le lac Dufault.

On constate que les craintes et les perceptions partagées par les participants au sondage reflètent les préoccupations des intervenants rencontrés dans le cadre des entrevues, que cela soit à propos de la problématique de l'arsenic, de la contamination des cours d'eau, des lacs, de la nappe phréatique et des sols ou des risques environnementaux, tels que les déversements et le bris de digues.

Quant à la perception des répondants au sujet du projet Horne 5, le sondage a permis de révéler que la population ciblée par ce sondage y est majoritairement favorable, tout en ayant une certaine sensibilité en ce qui concerne les impacts. Néanmoins, tel qu'il a été mentionné précédemment, les populations des quartiers de D'Alembert et du Vieux-Noranda entrevoient davantage de retombées négatives, non seulement pour eux et leurs familles, mais également pour Rouyn-Noranda. Ce constat est sans doute lié au fait que les résidents du quartier de D'Alembert sont les plus proches du parc à résidus miniers projeté et que celles du quartier du Vieux-Noranda seront relativement près de la mine projetée.

Les profils socio-économiques présentés, les informations recueillies par le biais du sondage sur les plus proches voisins du projet Horne 5 de même que celles découlant des entrevues tracent un portrait des composantes sociales suffisamment détaillé pour permettre à Falco de mieux connaître le milieu social dans lequel s'insère son projet. Cet état de référence permettra éventuellement à l'entreprise de valider ou d'identifier des mesures adaptées à l'échelle du projet ou à l'échelle de la communauté en synergies avec les intervenants du milieu. Elles permettront aussi de mieux cibler les publics et les activités d'information et de consultation à venir et les indicateurs de suivi des composantes sociales en se concentrant sur les sujets qui préoccupent plus particulièrement cette population.

Tableau 6-1 : Enjeux et préoccupations ressorties au cours des activités d'information et de consultation de Falco de 2017 à 2020 et actions, mesures ou engagements pris par Falco pour répondre aux préoccupations

Enjeux et préoccupations	Actions, mesures ou engagements pris par Falco
<p>Logement :</p> <p><i>Pression du projet Horne 5 sur la disponibilité des logements abordables et effet de levier sur le prix des logements</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Privilégier l'embauche locale pour minimiser l'impact du projet sur le logement (pas d'arrivée massive d'employés et de nouvelles familles provenant de l'extérieur de la région, pas de fly-in, fly-out). - Sensibiliser les entrepreneurs et les fournisseurs à la situation du logement avant l'octroi de contrats. Exemple : S'engager à ne pas transformer de logements abordables en studios de luxe pour les travailleurs, pour éviter la mise à la rue de familles à revenu modeste et amplifier la rareté des logements abordables. - Initier des synergies en participant activement à des rencontres sur le sujet du logement, en appuyant des initiatives du milieu et en regroupant au besoin, les intervenants du milieu qui veulent améliorer la situation du logement dans la région. - Mise sur pied, en juillet 2019, d'un Comité logement qui a permis la compilation de statistiques et de documents (revue littéraire sur la question du logement et solutions répertoriées) et d'échanger avec les organismes concernés. - Collaborer avec les organismes régionaux (CLD, chambres de commerce, etc.) pour faire connaître les besoins d'hébergement à l'avance, en fonction de l'évolution du projet (phases de construction et d'exploitation) afin d'optimiser les services existants (inventaire des chambres disponibles et possibilités d'hébergement commercial) et en créer de nouveaux, au besoin.
<p>Protection de l'eau potable :</p> <p><i>Lac Dufault et ses affluents, source d'eau potable de la ville de Rouyn-Noranda; Puits d'eau potable à proximité des IGRM</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les études de bris de digues et de conduites ont permis d'évaluer les conséquences potentielles et de planifier les mesures d'urgence à mettre en place en cas de bris. - La conception des infrastructures intègre des mesures offrant une sécurité accrue notamment pour éviter les déversements en cas de bris. Exemple : Conduites doubles et instrumentation pour éviter l'erreur humaine. - Limiter le prélèvement d'eau fraîche et maximiser la recirculation de l'eau. - Tenue de consultations et de présentations techniques auprès de la ville, des autorités et des résidents des quartiers avoisinant le Complexe minier Horne 5 (CMH5) et les installations de gestion des résidus miniers (IGRM). Opportunités d'échanger et de répondre aux préoccupations des parties prenantes. - Des analyses d'eau de puits du voisinage à proximité des IGRM ont été effectuées à titre de référence avant-projet, et afin d'informer les citoyens de la qualité de l'eau dans leur puits. Des analyses d'eau sur ces mêmes puits seront effectuées de façon récurrente durant toute la durée de vie du projet pour s'assurer que la qualité de l'eau demeure la même.
<p>Protection de l'eau de surface et souterraine</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adhérer au Code international de gestion du cyanure. - Les études de bris de digues et de conduites ont permis d'évaluer les conséquences potentielles et de planifier les mesures d'urgence à mettre en place en cas de bris. - Tenue de consultations et de présentations techniques auprès d'organismes ayant des préoccupations quant à la protection des eaux et notamment aux IGRM. Les rencontres se sont échelonnées sur 3 jours en juin 2020. Présentation en toute transparence. Opportunité d'échanger avec les experts pour valider et discuter des mesures mises en place.
<p>Bruit :</p> <p><i>Les préoccupations liées au bruit provenaient surtout de résidents du rang Jason et des quartiers Notre-Dame et Lac Dufault</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter les normes relatives au bruit prescrites dans la <i>Note d'instructions 98-01 sur le bruit</i> du MELCC. Prendre les mesures nécessaires pour limiter le bruit à la source. - Les ventilateurs principaux de la mine seront installés sous terre pour minimiser le bruit. - L'utilisation d'une route alternative via le chemin des Mines a été proposée pour le transport des stériles entre le CMH5 et les IGRM afin de minimiser le bruit et la poussière pour les résidents du rang Jason et à proximité de la route 101. - La modélisation du bruit a démontré que le projet Horne 5 n'aura pas d'impact sur l'ambiance sonore lors de ses activités d'exploitation pour les résidents du quartier Notre-Dame. - D'autres mesures concernant le bruit ambiant, sont énumérées dans l'ÉIE, dont : Un réseau de suivi des émissions sonores en exploitation aux récepteurs sensibles sera instauré. Durant la phase de construction, la vitesse sur le chantier sera limitée pour minimiser le bruit. Les travaux de construction s'exécuteront principalement de 6 h à 19 h du lundi au vendredi, la majorité du temps. Lorsque possible, des équipements qui minimisent les émissions sonores et favorisent le respect de la réglementation seront utilisés. Aménager les infrastructures atténuant à la source les émissions sonores et utiliser des silencieux lorsque possible.
<p>Poussière</p> <p><i>Les préoccupations liées à la poussière relevaient davantage de la circulation des camions</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'utilisation d'une route alternative via le chemin des Mines a été proposée pour le transport des stériles entre le CMH5 et les IGRM afin de minimiser le bruit et la poussière pour les résidents du rang Jason et à proximité de la route 101. - D'autres mesures concernant la poussière sont énumérées dans l'ÉIE, dont : Utiliser de l'eau ou des abat-poussières autorisés par le MELCC afin de limiter la dispersion de poussières sur les chemins. Durant les travaux de décapage ou de nivellement, arroser les sols asséchés afin de maintenir la surface humide et de réduire le soulèvement de poussières. Lors des opérations de concassage et de tamisage des matériaux granulaires, utiliser de l'eau comme abat-poussières, s'il y a lieu, afin de limiter l'émission de poussières dans l'air ambiant. Équiper les foreuses d'un système conçu pour atténuer les poussières fugitives (système à l'eau auquel on ajoute du glycol en période de gel).
<p>Sismicité et vibrations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Tenue de présentations techniques sur la sismicité et les vibrations auprès des parties prenantes. - Pour répondre aux inquiétudes des résidents du quartier Notre-Dame, une évaluation supplémentaire du climat vibratoire a été réalisée par l'installation de sismographes durant une année complète chez certains résidents du quartier Notre-Dame. - La conception des sautages prévoit une vitesse maximale de 5 mm/s, alors que la norme est de 12,7 mm/s, pour minimiser l'impact ressenti par la population. - L'horaire des sautages sera adapté pour avoir lieu à heure de grands déplacements. - Une investigation sur la stabilité des sols est en cours. - Une inspection des bâtiments des installations industrielles à proximité est prévue, ainsi que la mise en place d'instruments de mesure et d'un programme de suivi. - D'autres mesures concernant la sismicité et les vibrations sont énumérées dans l'ÉIE.
<p>Circulation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter l'horaire des quarts de travail pour tenir compte des pointes de circulation quotidiennes. - Favoriser le covoiturage et les modes de transport alternatifs, exemple : le vélo. - Des études de circulation et de sécurité ont été faites. - L'utilisation d'une route alternative via le chemin des Mines a été proposée.
<p>Air :</p> <p><i>Ajout de contaminants (arsenic [As], baryum [Ba], béryllium [Be], cadmium [Cd], cuivre [Cu], nickel [Ni], plomb [Pb], silice, etc.)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Installer un système de filtration d'air et d'abat des poussières certifié. - Installer un réseau de suivi des émissions atmosphériques en continu. - Maintenir les sols humides, arroser les surfaces. - Choisir les camions selon la nouvelle génération de moteur Tier IV. - Une étude toxicologique a été complétée pour évaluer le risque du projet sur la santé de la population.

Tableau 6-1 : Enjeux et préoccupations ressorties au cours des activités d'information et de consultation de Falco de 2017 à 2020 et actions, mesures ou engagements pris par Falco pour répondre aux préoccupations (suite)

Enjeux et préoccupations	Actions, mesures ou engagements pris par Falco
GES	<ul style="list-style-type: none"> - Installer des bornes de recharge pour favoriser l'utilisation de véhicules électriques par les employés. - Développer un plan de réduction des GES. - Remplacer des énergies fossiles par des énergies propres pour le chauffage. - Prioriser l'électrification des équipements. - S'approvisionner localement en biens et services. - Favoriser la livraison locale des concentrés. - Privilégier le transport ferroviaire au camionnage.
Main-d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une politique d'embauche permettant d'identifier rapidement les besoins de main-d'œuvre afin de permettre aux entités assurant les formations de se préparer et aux personnes désirant suivre ces formations de s'y inscrire. - Favoriser l'embauche locale. - Établir un programme d'embauche favorisant l'accès des femmes aux emplois dans le secteur minier et favoriser la parité hommes-femmes. - Établir un programme d'embauche pour les personnes à mobilité réduite. - Mettre en place des mécanismes d'intégration des travailleurs favorisant la diversité et l'inclusion. - Élaborer les critères d'embauche de sorte à encourager la persévérance scolaire (diplomation obligatoire, âge minimum requis, etc.)
Formation	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une politique d'embauche permettant d'identifier rapidement les besoins de main-d'œuvre afin de permettre aux entités assurant les formations de se préparer et aux personnes désirant suivre ces formations de s'y inscrire. - Promouvoir un plan de formation de la main-d'œuvre pour l'exploitation en partenariat avec Emploi Québec, le CSSRN et son service aux entreprises et/ou la Corporation de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur à Rouyn-Noranda pour des formations adaptées à l'industrie minière. - Appui au projet de la Zone d'innovations minières (ZIM). - Appui au développement des programmes d'enseignements dans les nouvelles technologies. - Appui aux développements des compétences de la main-d'œuvre. - Locaux réservés pour la formation dans le nouveau complexe La Source-Polymétier.
Pression sur les services offerts à la population	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter des pratiques d'approvisionnement responsable pour les biens et services nécessaires aux opérations, afin de contribuer au dynamisme de l'économie locale et régionale. - Favoriser l'embauche et l'approvisionnement local. - Chercher à créer des opportunités et à appuyer des initiatives qui correspondent aux besoins et aux priorités de la communauté d'accueil.
Enjeux de bon voisinage	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir un bureau de liaison à Rouyn-Noranda (inauguré en 2016) pour informer la population sur le projet, recevoir ses préoccupations et recueillir les commentaires et les suggestions des citoyens et procéder aux ajustements nécessaires. - Poursuivre les rencontres avec les utilisateurs du territoire qui sont touchés par le projet en raison de leur proximité et négocier au besoin des ententes avec eux. - Négocier des ententes avec les propriétaires touchés par les tracés des conduites (servitudes). - Négocier des ententes et des synergies avec les organismes responsables des infrastructures récréotouristiques touchées par le projet. - Contribuer activement à la vie communautaire et au développement régional, notamment par le biais de dons et commandites. - En succession au Comité consultatif actuellement en place, mettre sur pied une vigilance participative sur les impacts et les inconvénients du projet par le biais d'un comité de suivi citoyen, d'un service interne de relations communautaires et d'un programme de communication en continu pour informer sur les opérations de la mine et autres activités et entretenir un dialogue positif et constructif avec les parties prenantes dans toutes les phases de développement du projet.
Transition (après-projet)	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir dès le début du projet, un plan de transition social avec le Comité consultatif pour mieux prévenir et minimiser les effets liés à la fin des opérations.
Cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la cohésion sociale par l'implication communautaire, le leadership, la transparence et le dialogue, la consultation, l'investissement local et l'élaboration d'un plan de développement en concertation avec le milieu. - Initier des synergies avec le milieu culturel et artistique pour laisser un legs positif à la communauté. - Impliquer la population dans le mode de gestion du projet. - Tenue d'une rencontre avec un représentant de l'organisme la Mosaïque qui offre un service d'aide aux nouveaux arrivants (accueil et intégration) avec le Comité consultatif afin de mieux comprendre les enjeux. - Une revue littéraire sur la cohésion sociale a été complétée et partagée avec le Comité consultatif. - Solliciter l'engagement des parties prenantes tout au long du cycle de vie du projet afin de favoriser leur participation dans toute activité qui présente un intérêt pour eux.
Engagement/implication envers les communautés autochtones	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la consultation et les rencontres avec les différentes communautés autochtones. - Engager à recouvrir les conduites pour ne pas nuire à la circulation de la petite faune. - Favoriser l'embauche de services offerts par les communautés autochtones (ex. : coupe de bois, forage [exploration], construction, etc.).
Faune et espèces à statut particulier	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre les mesures nécessaires pour ne pas nuire à la faune. - Restreindre certaines activités à certains secteurs et certaines périodes. - Éviter la circulation à la brunante sur le chemin Millenback. - Recouvrir les conduites pour ne pas nuire à la circulation de la petite faune. - Mettre en place un programme de surveillance environnementale des travaux sur les sites miniers (CMH5, IGRM et conduites).
Flore : <i>Espèce à statut particulier</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire réalisé dans le cadre de l'ÉIE. - Vérifier la présence de corallorhize avant d'effectuer tout travail aux endroits propices.
Retombées économiques	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter des pratiques d'approvisionnement responsable pour les biens et services nécessaires aux opérations, afin de contribuer au dynamisme de l'économie locale et régionale. - Prioriser l'embauche locale et offrir des conditions d'emploi avantageuses aux employés afin de leur donner, ainsi qu'à leur famille, de meilleures perspectives d'avenir. - Contribuer activement à la vie communautaire et au développement régional, notamment par le biais de dons et commandites. - Créer des opportunités et appuyer des initiatives qui correspondent aux besoins et aux priorités de la communauté d'accueil. - Reconnaître et respecter les intérêts sociaux, économiques, environnementaux et culturels des parties prenantes. - Gérer efficacement toute situation urgente.

7 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2020a. *Population projetée des MRC du Québec, scénario Référence (A), 2016-2041*. En ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/population-projetee-des-mrc-du-quebec-scenario-reference-a> Consulté le 2 février 2021.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). 2020b. *Panorama des régions du Québec*. En ligne : <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/panorama-des-regions-du-quebec-edition-2020.pdf>. Consulté le 19 octobre 2021.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ) et MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (MESS). 2005. *Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*. 94 p.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (MSSS). 2021. *Réseaux territoriaux et locaux de services*. En ligne : <https://www.msss.gouv.qc.ca/reseau/systeme-de-sante-et-de-services-sociaux-en-bref/reseaux-territoriaux-et-locaux-de-services/>. Consulté le 19 octobre 2021.
- REGROUPEMENT DES SERVICES D'INTERVENTION DE CRISE DU QUÉBEC (RESICQ). Non daté. *Centres de crise*. En ligne : <https://www.centredecrise.ca/lescentres> Consulté le 7 mai 2021.
- RESSOURCES FALCO LTÉE ET WSP CANADA INC. 2017. *Étude d'impact sur l'environnement. Projet Horne 5, Rouyn-Noranda, Québec*. Pagination par chapitre et annexes.
- STATISTIQUE CANADA. 2019. *Profil du recensement, Recensement de 2016*. En ligne : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>, consulté le 2 février 2021.

ANNEXE

A GRILLES D'ENTREVUES



Projet Horne 5

État de référence des indicateurs sociaux

INTRODUCTION

- Rencontre d'échanges visant :
 - à faire un état de référence des indicateurs sociaux de la population de Rouyn-Noranda dans le but d'en faire le suivi durant les périodes de construction, d'exploitation et de fermeture du projet Horne 5;
 - à documenter les effets anticipés du projet sur la population de Rouyn-Noranda;
 - à prendre en compte les préoccupations, attentes et questions des intervenants locaux face au projet Horne 5.
- Dans le cadre d'une enquête auprès de plusieurs intervenants du domaine municipal, de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la formation, du logement, des services de garde, du commerce et de l'industrie, des services à la communauté, du travail auprès des jeunes, des aînés, des femmes et de l'environnement.
- Procédure de confidentialité : seulement la liste des organismes/entreprises sera mentionnée. Les noms des personnes rencontrées ne seront pas divulgués. Les réponses seront rassemblées et présentées sous forme générale afin de préserver l'anonymat. S'il y a des questions auxquelles vous ne voulez pas répondre, vous êtes libre de refuser. De plus, si des éléments sont à ne pas mettre dans la transcription, vous pouvez le préciser.

Organisme : _____

Nom et fonction du(des) répondant(s) : _____

Intervieweur : _____

Date : _____

Projet Horne 5

État de référence des indicateurs sociaux

1. Connaissance du projet Horne 5

- a) Êtes-vous au courant du projet Horne 5?
- b) Comment avez-vous été informé du projet?
- c) Que savez-vous à propos de celui-ci? (*compléter en donnant des informations de base si nécessaire*)

2. Profil de l'organisme et de la clientèle

- a) Pouvez-vous présenter brièvement l'organisme que vous représentez? (*demander des précisions sur la structure, le nombre d'employés et/ou de bénévoles, la clientèle, le type d'activités offertes, depuis combien d'années l'organisme existe*)
- b) Est-ce que votre organisme vit des enjeux ou des problématiques particuliers actuellement? Si oui, lesquels? *Pour chaque enjeu ou problématique soulevé, chercher à clarifier l'enjeu en discutant (la question doit être adaptée à chaque enjeu): **Quand** cela a commencé, cela se produit-il? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il (quartier)? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*
- c) *En complément si le sujet n'a pas été abordé spontanément :*
 - i. *Quelle est la situation selon Mosaïque des enjeux ou problématiques relatifs à l'intégration de nouveaux arrivants (à RN)? Si oui, lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** cela a commencé, cela se produit? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il (quartier)? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*
 - ii. *Est-ce que votre organisme vit des enjeux ou problématiques relatifs au recrutement et au maintien du personnel et de sa formation? (demander la situation relative aux bénévoles si pertinent) Si oui, lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** cela a commencé, cela se produit? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il (quartier)? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*
 - iii. *Est-ce que votre organisme vit des enjeux ou problématiques relatifs au logement via les difficultés rencontrées par vos employés ou votre clientèle? Si oui, lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** cela a commencé, cela se produit? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il (quartier)? Des **solutions** ont-elles été envisagées ? Des actions prises ? Si oui, avec quels succès? ? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*
 - iv. *Est-ce que votre organisme vit des enjeux ou problématiques relatifs à la disponibilité des services à la communauté via les difficultés rencontrées par vos employés et votre clientèle? (CPE, écoles, services de proximité) Si oui lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** cela a commencé, cela se produit? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il (quartier)? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu*

Projet Horne 5

État de référence des indicateurs sociaux

ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).

- v. *(Si pertinent) Est-ce que votre organisme vit des enjeux ou problématiques liés aux perceptions et attentes de la population quant à la qualité de leur environnement (ex. conservation de l'eau, qualité de l'air, climat sonore, circulation, etc.) via les employés et la clientèle? Si oui, lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** cela a commencé, cela se produit? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il (quartier)? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*

3. Effets du projet sur la population de Rouyn-Noranda

- a) Est-ce que le projet pourrait modifier (augmenter ou diminuer) les enjeux ou problématiques énoncés précédemment (Q.2.b et c)? Si oui, lesquels? Comment? *chercher à clarifier la modification anticipée en discutant. **Quand** cela pourrait-il se manifester? **Comment** cela se manifesterait-il (impacts)? **Où** cela se manifesterait-il (quartier)? Des **solutions** peuvent-elles être envisagées? Si oui lesquelles? Comment devraient-elles être implantées?*
- b) Est-ce que le projet peut avoir des effets positifs ou négatifs sur votre organisme autres que ceux déjà discutés? *chercher à clarifier chacun des effets soulevés en discutant : **Quand** cela pourrait-il se manifester? **Comment** cela se manifesterait-il (impacts)? **Où** cela se manifesterait-il (quartier)? Des **solutions** peuvent-elles être envisagées? Si oui lesquelles? Comment devraient-elles être implantées?*
- c) *En complément si le sujet n'a pas été abordé spontanément : Comment Falco peut-elle maximiser les effets positifs sur les organismes de Rouyn-Noranda ? chercher à clarifier : Si oui, **quels effets positifs** seraient à viser particulièrement? **Comment**? **Quels** organismes seraient à viser particulièrement?*

4. Perception de Ressources Falco

- a) Comment évaluez-vous le travail de communication et d'engagement communautaire de Ressources Falco jusqu'à maintenant?

5. Autres préoccupations, attentes ou questions concernant le projet Horne 5

6. Autres études ou compléments d'information pertinents

7. Autres organismes/entreprises à rencontrer dans le contexte de notre étude

Merci de votre collaboration!

Projet Horne 5

État de référence des indicateurs sociaux

INTRODUCTION

- Rencontre d'échanges visant :
 - à faire un état de référence des indicateurs sociaux de la population de Rouyn-Noranda dans le but d'en faire le suivi durant les périodes de construction, d'exploitation et de fermeture du projet Horne 5;
 - à documenter les effets anticipés du projet sur les diverses composantes du milieu socioéconomique de Rouyn-Noranda;
 - à prendre en compte les préoccupations, attentes et questions des intervenants locaux face au projet Horne 5.
- Dans le cadre d'une enquête auprès de plusieurs intervenants du domaine municipal, de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la formation, du logement, des services de garde, du commerce et de l'industrie, des services à la communauté, du travail auprès des jeunes, des aînés, des femmes et de l'environnement.
- Procédure de confidentialité : seulement la liste des organismes/entreprises sera mentionnée. Les noms des personnes rencontrées ne seront pas divulgués. Les réponses seront rassemblées et présentées sous forme générale afin de préserver l'anonymat. S'il y a des questions auxquelles vous ne voulez pas répondre, vous êtes libre de refuser. De plus, si des éléments sont à ne pas mettre dans la transcription, vous pouvez le préciser.

Organisme : _____

Nom et fonction du(des) répondant(s) : _____

Intervieweur : _____

Date : _____

Projet Horne 5

État de référence des indicateurs sociaux

1. Connaissance du projet Horne 5

- a) Êtes-vous au courant du projet Horne 5?
- b) Comment avez-vous été informé du projet?
- c) Que savez-vous à propos de celui-ci? (*compléter en donnant des informations de base si nécessaire*)

2. Portrait des entreprises à Rouyn-Noranda

- a) Pouvez-vous brosser le portrait des entreprises à Rouyn-Noranda? (*demander des précisions sur le nombre d'entreprises, le type de services ou de produits offerts, le mode d'opération à l'année ou de façon saisonnière*)
- b) Est-ce que les entreprises de Rouyn-Noranda vivent des enjeux ou des problématiques particulières actuellement? Si oui, lesquels? *Pour chaque enjeu ou problématique soulevé chercher à clarifier l'enjeu en discutant -la question doit être adaptée à chaque enjeu- **Quand** -cela a commencé, cela se produit-il? **Quelles** entreprises sont touchées particulièrement? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il -quartier? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*
- c) *En complément si le sujet n'a pas été abordé spontanément :*
 - i. *Est-ce que les entreprises de Rouyn-Noranda vivent des enjeux ou problématiques relatifs au recrutement et au maintien du personnel et de sa formation? Si oui, lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** cela a commencé, cela se produit? **Quelles** entreprises sont touchées particulièrement? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il -quartier? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.*
 - ii. *Est-ce que les entreprises de Rouyn-Noranda vivent des enjeux ou problématiques relatifs à l'intégration de nouveaux arrivants? Si oui, lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** cela a commencé, cela se produit? **Quelles** entreprises sont touchées particulièrement? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il - quartier? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*
 - iii. *Est-ce que les entreprises de Rouyn-Noranda vivent des enjeux ou problématiques relatifs au logement via les difficultés rencontrées par leurs employés? Si oui, lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** cela a commencé, cela se produit? **Quelles** entreprises sont touchées particulièrement? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il -quartier? Des **solutions** ont-elles été envisagées ? Des actions prises ? Si oui avec quels succès? ? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*
 - iv. *Est-ce que les entreprises de Rouyn-Noranda vivent des enjeux ou problématiques relatives à la disponibilité des services à la communauté (CPE, écoles, services de proximité) via les difficultés rencontrées par leurs employés? Si oui, lesquels? chercher à*

Projet Horne 5

État de référence des indicateurs sociaux

*clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** cela a commencé, cela se produit? **Quelles** entreprises sont touchées particulièrement? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il -quartier? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*

- v. *Est-ce que les entreprises de Rouyn-Noranda vivent des enjeux ou problématiques liés aux perceptions et attentes de la population quant à la qualité de leur environnement (ex. conservation de l'eau, qualité de l'air, climat sonore, circulation, etc.) via les employés et la clientèle? Si oui, lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** cela a commencé, cela se produit? **Quelles** entreprises sont touchées particulièrement? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il -quartier? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*
- d) Êtes-vous au courant de projets de développement majeurs dans les entreprises à court terme (ex. agrandissement ou amélioration)?

3. Effets du projet sur les entreprises de Rouyn-Noranda :

- a) Est-ce que le projet pourrait modifier (augmenter ou diminuer) les enjeux ou problématiques énoncés précédemment (Q.2.b et c)? Si oui, lesquels? Comment? *chercher à clarifier la modification anticipée en discutant. **Quand** cela pourrait-il se manifester? **Quelles** entreprises seraient touchées particulièrement? **Comment** cela se manifesterait-il (impacts)? **Où** cela se manifesterait-il -quartier? Des **solutions** peuvent-elles être envisagées? Si oui, lesquelles? Comment devraient-elles être implantées?*
- b) Est-ce que le projet peut avoir des effets positifs ou négatifs sur les entreprises de Rouyn-Noranda autres que ceux déjà discutés? *chercher à clarifier chacun des effets soulevés en discutant : **Quand** cela pourrait-il se manifester? **Quelles** entreprises seraient touchées particulièrement? **Comment** cela se manifesterait-il (impacts)? **Où** cela se manifesterait-il -quartier? Des **solutions** peuvent-elles être envisagées? Si oui lesquelles? Comment devraient-elles être implantées?*
- c) *En complément si le sujet n'a pas été abordé spontanément* : Comment Falco peut-elle maximiser les effets positifs sur les entreprises de Rouyn-Noranda? *chercher à clarifier* : Si oui, **quels effets positifs** seraient à viser particulièrement? **Comment?** **Quelles** entreprises seraient à viser particulièrement?

4. Perception de Ressources Falco:

- a) Comment évaluez-vous le travail de communication et d'engagement communautaire de Ressources Falco jusqu'à maintenant?

5. Autres préoccupations, attentes ou questions concernant le projet Horne 5

6. Autres études ou compléments d'information pertinents?

Merci de votre collaboration!

Projet Horne 5

État de référence des indicateurs sociaux

INTRODUCTION

- Rencontre d'échanges visant :
 - à faire un état de référence des indicateurs sociaux de la population de Rouyn-Noranda dans le but d'en faire le suivi durant les périodes de construction, d'exploitation et de fermeture du projet Horne 5;
 - à documenter les effets anticipés du projet sur la population de Rouyn-Noranda;
 - à prendre en compte les préoccupations, attentes et questions des intervenants locaux face au projet Horne 5.
- Dans le cadre d'une enquête auprès de plusieurs intervenants du domaine municipal, de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la formation, du logement, des services de garde, du commerce et de l'industrie, des services à la communauté, du travail auprès des jeunes, des aînés, des femmes et de l'environnement.
- Procédure de confidentialité : seulement la liste des organismes/entreprises sera mentionnée. Les noms des personnes rencontrées ne seront pas divulgués. Les réponses seront rassemblées et présentées sous forme générale afin de préserver l'anonymat. S'il y a des questions auxquelles vous ne voulez pas répondre, vous êtes libre de refuser. De plus, si des éléments sont à ne pas mettre dans la transcription, vous pouvez le préciser.

Nom de l'organisme : _____

Nom et fonction du(des) répondant(s) : _____

Intervieweur : _____

Date : _____

Projet Horne 5

État de référence des indicateurs sociaux

1. Connaissance du projet Horne 5

- a) Êtes-vous au courant du projet Horne 5?
- b) Comment avez-vous été informé du projet?
- c) Que savez-vous à propos de celui-ci? (*compléter en donnant des informations de base si nécessaire*)

2. Profil de l'organisme et de la clientèle

- a) Pouvez-vous présenter brièvement l'organisme que vous représentez? (*demander des précisions sur la structure, le nombre d'employés et/ou de bénévoles, la clientèle, le type d'activités/services offerts, depuis combien d'années l'organisme existe*)
- b) Est-ce que votre organisme vit des enjeux ou des problématiques particulières actuellement? Si oui, lesquels? *Pour chaque enjeu ou problématique soulevé, chercher à clarifier l'enjeu en discutant (la question doit être adaptée à chaque enjeu): **Quand** cela a commencé, cela se produit-il? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il (quartier)? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*
- c) *En complément si le sujet n'a pas été abordé spontanément :*
 - i. *Est-ce que votre organisme vit des enjeux ou problématiques relatifs au recrutement et au maintien du personnel et de sa formation? (demander la situation relative aux bénévoles si pertinent) Si oui, lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** cela a commencé, cela se produit? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il (quartier)? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*
 - ii. *Est-ce que votre organisme vit des enjeux ou problématiques relatifs à l'intégration de nouveaux arrivants (via les employés et la clientèle)? Si oui, lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** cela a commencé, cela se produit? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il (quartier)? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*
 - iii. *Est-ce que votre organisme vit des enjeux ou problématiques relatifs au logement via les difficultés rencontrées par vos employés ou votre clientèle? Si oui, lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** cela a commencé, cela se produit? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il (quartier)? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*
 - iv. *Est-ce que votre organisme vit des enjeux ou problématiques relatifs à la disponibilité des services à la communauté via les difficultés rencontrées par vos employés et votre clientèle? (CPE, écoles, services de proximité) Si oui lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** cela a commencé, cela se produit? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il (quartier)? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu*

Projet Horne 5

État de référence des indicateurs sociaux

ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).

(Si pertinent)

- v. *Est-ce que votre organisme vit des enjeux ou problématiques liés aux perceptions et attentes de la population quant à la qualité de leur environnement (ex. conservation de l'eau, qualité de l'air, climat sonore, circulation, etc.) via les employés et la clientèle? Si oui, lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** cela a commencé, cela se produit? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il (quartier)? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*

3. Effets du projet sur la population de Rouyn-Noranda

- a) *Est-ce que le projet pourrait modifier (augmenter ou diminuer) les enjeux ou problématiques énoncés précédemment (Q.2.bet c)? Si oui, lesquels? Comment? chercher à clarifier la modification anticipée en discutant. **Quand** cela pourrait-il se manifester? **Comment** cela se manifesterait-il (impacts)? **Où** cela se manifesterait-il (quartier)? Des **solutions** peuvent-elles être envisagées? Si oui lesquelles? Comment devraient-elles être implantées?*
- b) *Est-ce que le projet peut avoir des effets positifs ou négatifs sur votre organisme autres que ceux déjà discutés? chercher à clarifier chacun des effets soulevés en discutant : **Quand** cela pourrait-il se manifester? **Comment** cela se manifesterait-il (impacts)? **Où** cela se manifesterait-il (quartier)? Des **solutions** peuvent-elles être envisagées? Si oui lesquelles? Comment devraient-elles être implantées?*
- c) *En complément si le sujet n'a pas été abordé spontanément : Comment Falco peut-elle maximiser les effets positifs sur les organismes de Rouyn-Noranda ? chercher à clarifier : Si oui, **quels effets positifs** seraient à viser particulièrement? **Comment**? **Quels** organismes seraient à viser particulièrement?*

4. Perception de Ressources Falco

- a) *Comment évaluez-vous le travail de communication et d'engagement communautaire de Ressources Falco jusqu'à maintenant?*

5. Autres préoccupations, attentes ou questions concernant le projet Horne 5

6. Autres études ou compléments d'information pertinents

7. Autres organismes/entreprises à rencontrer dans le contexte de notre étude

Merci de votre collaboration!

Projet Horne 5

État de référence des indicateurs sociaux

INTRODUCTION

- Rencontre d'échanges visant :
 - connaître les problématiques vécues par le milieu dans le but d'en faire le suivi durant les périodes de construction, d'exploitation et de fermeture du projet Horne 5
 - à documenter les effets anticipés du projet sur les diverses composantes du milieu socioéconomique de Rouyn-Noranda;
 - à prendre en compte les préoccupations, attentes et questions des intervenants locaux face au projet Horne 5.
- Dans le cadre d'une enquête auprès de plusieurs intervenants du domaine municipal, de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la formation, du logement, des services de garde, du commerce et de l'industrie, des services à la communauté, du travail auprès des jeunes, des aînés, des femmes et de l'environnement.
- Procédure de confidentialité : seulement la liste des organismes/entreprises sera mentionnée. Les noms des personnes rencontrées ne seront pas divulgués. Les réponses seront rassemblées et présentées sous forme générale afin de préserver l'anonymat. S'il y a des questions auxquelles vous ne voulez pas répondre, vous êtes libre de refuser. De plus, si des éléments sont à ne pas mettre dans la transcription, vous pouvez le préciser.

Entreprise : _____

Nom et fonction du(des) répondant(s) : _____

Intervieweur : _____

Date : _____

Projet Horne 5

État de référence des indicateurs sociaux

1. Connaissance du projet et perception de Ressources Falco

- a) Êtes-vous au courant du projet Horne 5?
- b) Comment avez-vous été informé du projet?
- c) Que savez-vous à propos de celui-ci? (*compléter en donnant des informations de base si nécessaire*)

2. Profil de l'entreprise et de la clientèle

- a) Pouvez-vous présenter brièvement l'entreprise que vous représentez? (*demander des précisions sur le nombre d'employés, la clientèle, le type de services ou de produits offerts, si l'entreprise est opérationnelle à l'année ou de façon saisonnière, depuis combien d'années l'entreprise existe, une évaluation qualitative du chiffre d'affaires en 2020 par rapport aux années passées*)
- b) Est-ce que votre entreprise vit des enjeux ou des problématiques particuliers actuellement? Si oui, lesquels? *Pour chaque enjeu ou problématique soulevé, chercher à clarifier l'enjeu en discutant (la question doit être adaptée à chaque enjeu) : **Quand** cela a commencé, cela se produit-il? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-il -quartier? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*
- c) *En complément si le sujet n'a pas été abordé spontanément :*
 - i. *Est-ce que votre entreprise vit des enjeux ou problématiques relatifs au recrutement et au maintien du personnel et de sa formation? Si oui lesquels ? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** -cela a commencé, cela se produit? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-il -quartier? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui avec quels succès? Si non dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*
 - ii. *Est-ce que votre entreprise vit des enjeux ou problématiques relatifs à l'intégration de nouveaux arrivants? Si oui lesquels ? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** -cela a commencé, cela se produit? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-il -quartier? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui avec quels succès? Si non dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*
 - iii. *Est-ce que votre entreprise vit des enjeux ou problématiques relatifs au logement via les difficultés rencontrées par leurs employés? Si oui lesquelles? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** -cela a commencé, cela se produit? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts) ? **Où** cela se manifeste-il -quartier? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui avec quels succès? Si non dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*
 - iv. *Est-ce que votre entreprise vit des enjeux ou problématiques relatifs à la disponibilité des services à la communauté (CPE, écoles, services de proximité) via les difficultés rencontrées par leurs employés? Si oui lesquelles? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** -cela a commencé, cela se produit? **Quelles** entreprises sont touchées particulièrement? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-il -quartier? Des **solutions***

Projet Horne 5

État de référence des indicateurs sociaux

ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui avec quels succès? Si non dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.

- v. *Est-ce que votre entreprise vit des enjeux ou problématiques liés aux perceptions et attentes de la population quant à la qualité de leur environnement (ex. conservation de l'eau, qualité de l'air, climat sonore, circulation, etc.) via les employés et la clientèle? Si oui lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** -cela a commencé, cela se produit? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-il -quartier? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui avec quels succès? Si non dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.*

- d) Est-ce que votre entreprise a des projets de développement majeurs à court terme (ex. agrandissement ou amélioration)?

3. Effets du projet sur les entreprises de Rouyn-Noranda

- a) Est-ce que le projet pourrait modifier (augmenter ou diminuer) les enjeux ou problématiques énoncés précédemment (Q.2.b et c)? Si oui, lesquels? Comment? *chercher à clarifier la modification anticipée en discutant. **Quand** cela pourrait-il se manifester? **Comment** cela se manifesterait-il (impacts)? **Où** cela se manifesterait-il -quartier? Des **solutions** peuvent-elles être envisagées? Si oui lesquelles? Comment devraient-elles être implantées?*
- b) Est-ce que le projet peut avoir des effets positifs ou négatifs sur votre entreprise autres que ceux déjà discutés? *chercher à clarifier chacun des effets soulevés en discutant : **Quand** cela pourrait-il se manifester? **Comment** cela se manifesterait-il (impacts)? **Où** cela se manifesterait-il -quartier? Des **solutions** peuvent-elles être envisagées? Si oui lesquelles? Comment devraient-elles être implantées?*
- c) *En complément si le sujet n'a pas été abordé spontanément : Comment Falco peut maximiser les effets positifs sur une entreprise comme la vôtre? Chercher à clarifier : Si oui, **quels effets positifs** seraient à viser particulièrement? **Comment?***

4. Perception de Ressources Falco

Comment évaluez-vous le travail de communication et d'engagement communautaire de Ressources Falco à venir jusqu'à maintenant?

5. Autres préoccupations, suggestions, attentes ou questions concernant le projet Horne 5

Merci de votre collaboration!

Projet Horne 5

État de référence des indicateurs sociaux

INTRODUCTION

- Rencontre d'échanges visant :
 - à faire un état de référence des indicateurs sociaux de la population de Rouyn-Noranda dans le but d'en faire le suivi durant les périodes de construction, d'exploitation et de fermeture du projet Horne 5;
 - à documenter les effets anticipés du projet sur la population de Rouyn-Noranda;
 - à prendre en compte les préoccupations, attentes et questions des intervenants locaux face au projet Horne 5.
- Dans le cadre d'une enquête auprès de plusieurs intervenants du domaine municipal, de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la formation, du logement, des services de garde, du commerce et de l'industrie, des services à la communauté, du travail auprès des jeunes, des aînés, des femmes et de l'environnement.
- Procédure de confidentialité : seulement la liste des organismes/entreprises sera mentionnée. Les noms des personnes rencontrées ne seront pas divulgués. Les réponses seront rassemblées et présentées sous forme générale afin de préserver l'anonymat. S'il y a des questions auxquelles vous ne voulez pas répondre, vous êtes libre de refuser. De plus, si des éléments sont à ne pas mettre dans la transcription, vous pouvez le préciser.

Nom de l'organisme : _____

Nom et fonction du(des) répondant(s) : _____

Intervieweur : _____

Date : _____

Projet Horne 5

État de référence des indicateurs sociaux

1. Connaissance du projet Horne 5 et perception de Ressources Falco

- a) Êtes-vous au courant du projet Horne 5?
- b) Comment avez-vous été informé du projet?
- c) Que savez-vous à propos de celui-ci? (*compléter en donnant des informations de base si nécessaire*)

2. Profil de l'organisme et de la clientèle

- a) Pouvez-vous présenter brièvement l'organisme que vous représentez? (*demander des précisions sur la structure, le nombre d'employés et/ou de bénévoles, la clientèle, le type d'activités offertes, depuis combien d'années l'organisme existe*)
- b) Est-ce que votre organisme vit des enjeux ou des problématiques particulières actuellement? Si oui, lesquels? *Pour chaque enjeu ou problématique soulevé, chercher à clarifier l'enjeu en discutant (la question doit être adaptée à chaque enjeu): **Quand** cela a commencé, cela se produit-il? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il (quartier)? **Des solutions** ont été envisagées? **Des actions** prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*
- c) *En complément si le sujet n'a pas été abordé spontanément :*
 - i. *Est-ce que votre organisme vit des enjeux ou problématiques liés aux perceptions et attentes de la population quant à la qualité de leur environnement (ex. conservation de l'eau, qualité de l'air, climat sonore, circulation, etc.) via les employés et la clientèle? Si oui, lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** cela a commencé, cela se produit? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il (quartier)? **Des solutions** ont-elles été envisagées? **Des actions** prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*

3. Effets du projet à Rouyn-Noranda

- a) Est-ce que le projet pourrait modifier (augmenter ou diminuer) les enjeux ou problématiques énoncés précédemment (Q.2.b et c)? Si oui, lesquels? Comment? *chercher à clarifier la modification anticipée en discutant. **Quand** cela pourrait-il se manifester? **Comment** cela se manifesterait-il (impacts)? **Où** cela se manifesterait-il (quartier)? **Des solutions** peuvent-elles être envisagées? Si oui lesquelles? Comment devraient-elles être implantées?*
- b) Est-ce que le projet peut avoir des effets positifs ou négatifs sur votre organisme autres que ceux déjà discutés? *chercher à clarifier chacun des effets soulevés en discutant : **Quand** cela pourrait-il se manifester? **Comment** cela se manifesterait-il (impacts)? **Où** cela se manifesterait-il (quartier)? **Des solutions** peuvent-elles être envisagées? Si oui, lesquelles? Comment devraient-elles être implantées?*
- c) *En complément si le sujet n'a pas été abordé spontanément : Comment Falco peut-elle maximiser les effets positifs du projet ? chercher à clarifier : Si oui, **quels effets positifs** seraient à viser particulièrement? **Comment? Est-ce que des organismes** seraient à viser particulièrement?*

4. Perception de Ressources Falco

- a) Comment évaluez-vous le travail de communication et d'engagement communautaire de Ressources Falco jusqu'à maintenant?

Projet Horne 5

État de référence des indicateurs sociaux

5. **Autres préoccupations, attentes ou questions concernant le projet Horne 5**
6. **Autres études ou compléments d'information pertinents**
7. **Autres organismes/entreprises à rencontrer dans le contexte de notre étude**

Merci de votre collaboration!

Projet Horne 5

État de référence des indicateurs sociaux

INTRODUCTION

- Rencontre d'échanges visant :
 - à faire un état de référence des indicateurs sociaux de la population de Rouyn-Noranda dans le but d'en faire le suivi durant les périodes de construction, d'exploitation et de fermeture du projet Horne 5;
 - à documenter les effets anticipés du projet sur la population de Rouyn-Noranda;
 - à prendre en compte les préoccupations, attentes et questions des intervenants locaux face au projet Horne 5.
- Dans le cadre d'une enquête auprès de plusieurs intervenants du domaine municipal, de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la formation, du logement, des services de garde, du commerce et de l'industrie, des services à la communauté, du travail auprès des jeunes, des aînés, des femmes et de l'environnement.
- Procédure de confidentialité : seulement la liste des organismes/entreprises sera mentionnée. Les noms des personnes rencontrées ne seront pas divulgués. Les réponses seront rassemblées et présentées sous forme générale afin de préserver l'anonymat. S'il y a des questions auxquelles vous ne voulez pas répondre, vous êtes libre de refuser. De plus, si des éléments sont à ne pas mettre dans la transcription, vous pouvez le préciser.

Organisme : _____

Nom et fonction du(des) répondant(s) : _____

Intervieweur : _____

Date : _____

Projet Horne 5

État de référence des indicateurs sociaux

1. Connaissance du projet Horne 5 et perception de Ressources Falco:

- a) Êtes-vous au courant du projet Horne 5?
- b) Comment avez-vous été informé du projet?
- c) Que savez-vous à propos de celui-ci? (*compléter en donnant des informations de base si nécessaire*)

2. Profil de l'organisme et de la clientèle

- a) Pouvez-vous présenter brièvement l'organisme que vous représentez? (*demander des précisions sur le coût et le nombre de loyers de l'OMH, le taux d'occupation, le profil de la clientèle, l'état de la demande*)
- b) Est-ce que votre organisme vit des enjeux ou des problématiques particuliers actuellement? Si oui, lesquels? *Pour chaque enjeu ou problématique soulevé, chercher à clarifier l'enjeu en discutant (la question doit être adaptée à chaque enjeu): Quand cela a commencé, cela se produit-il? Comment cela se manifeste-t-il (impacts)? Où cela se manifeste-t-il (quartier)? Des solutions ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*
- c) *En complément si le sujet n'a pas été abordé spontanément :*
 - i. *Est-ce que votre organisme vit des enjeux ou problématiques relatifs au recrutement et au maintien du personnel et de sa formation? Si oui, lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : Quand cela a commencé, cela se produit? Comment cela se manifeste-t-il (impacts)? Où cela se manifeste-t-il (quartier)? Des solutions ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*
 - ii. *Est-ce que votre organisme vit des enjeux ou problématiques relatifs à l'intégration de nouveaux arrivants (via les employés et la clientèle)? Si oui, lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : Quand cela a commencé, cela se produit? Comment cela se manifeste-t-il (impacts)? Où cela se manifeste-t-il (quartier)? Des solutions ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.*
 - iii. *Est-ce que votre organisme vit des enjeux ou problématiques relatifs au logement via les difficultés rencontrées par vos employés ou votre clientèle? Si oui, lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : Quand cela a commencé, cela se produit? Comment cela se manifeste-t-il (impacts)? Où cela se manifeste-t-il (quartier)? Des solutions ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*
 - iv. *Est-ce que votre organisme vit des enjeux ou problématiques relatifs à la disponibilité des services à la communauté via les difficultés rencontrées par vos employés et votre clientèle? (CPE, écoles, services de proximité) Si oui lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : Quand cela a commencé, cela se produit? Comment cela se manifeste-t-il (impacts)? Où cela se manifeste-t-il (quartier)? Des solutions ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu*

Projet Horne 5

État de référence des indicateurs sociaux

ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).

(Si pertinent)

- v. *Est-ce que votre organisme vit des enjeux ou problématiques liés aux perceptions et attentes de la population quant à la qualité de leur environnement (ex. conservation de l'eau, qualité de l'air, climat sonore, circulation, etc.) via les employés et la clientèle? Si oui, lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** cela a commencé, cela se produit? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il (quartier)? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*

3. Effets du projet à Rouyn-Noranda

- a) *Est-ce que le projet pourrait modifier (augmenter ou diminuer) les enjeux ou problématiques énoncés précédemment (Q.2.b et c)? Si oui, lesquels? Comment? chercher à clarifier la modification anticipée en discutant. **Quand** cela pourrait-il se manifester? **Comment** cela se manifesterait-il (impacts)? **Où** cela se manifesterait-il (quartier)? Des **solutions** peuvent-elles être envisagées? Si oui lesquelles? Comment devraient-elles être implantées?*
- b) *Est-ce que le projet peut avoir des effets positifs ou négatifs sur votre organisme autres que ceux déjà discutés? chercher à clarifier chacun des effets soulevés en discutant : **Quand** cela pourrait-il se manifester? **Comment** cela se manifesterait-il (impacts)? **Où** cela se manifesterait-il (quartier)? Des **solutions** peuvent-elles être envisagées? Si oui lesquelles? Comment devraient-elles être implantées?*
- c) *En complément si le sujet n'a pas été abordé spontanément : Comment Falco peut-elle maximiser les effets positifs sur les organismes de Rouyn-Noranda ? chercher à clarifier : Si oui, **quels effets positifs** seraient à viser particulièrement? **Comment**? **Quels** organismes seraient à viser particulièrement?*

4. Perception de Ressources Falco

- a) *Comment évaluez-vous le travail de communication et d'engagement communautaire de Ressources Falco jusqu'à maintenant?*

5. Autres préoccupations, attentes ou questions concernant le projet Horne 5

Merci de votre collaboration!

Projet Horne 5

État de référence des indicateurs sociaux

INTRODUCTION

- Rencontre d'échanges visant :
 - à faire un état de référence des indicateurs sociaux de la population de Rouyn-Noranda dans le but d'en faire le suivi durant les périodes de construction, d'exploitation et de fermeture du projet Horne 5;
 - à documenter les effets anticipés du projet sur la population de Rouyn-Noranda;
 - à prendre en compte les préoccupations, attentes et questions des intervenants locaux face au projet Horne 5.
- Dans le cadre d'une enquête auprès de plusieurs intervenants du domaine municipal, de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de la formation, du logement, des services de garde, du commerce et de l'industrie, des services à la communauté, du travail auprès des jeunes, des aînés, des femmes et de l'environnement.
- Procédure de confidentialité : seulement la liste des organismes/entreprises sera mentionnée. Les noms des personnes rencontrées ne seront pas divulgués. Les réponses seront rassemblées et présentées sous forme générale afin de préserver l'anonymat. S'il y a des questions auxquelles vous ne voulez pas répondre, vous êtes libre de refuser. De plus, si des éléments sont à ne pas mettre dans la transcription, vous pouvez le préciser.

Organisme : Ville de Rouyn-Noranda

Nom et fonction du(des) répondant(s) : _____

Intervieweur : _____

Date : _____

Projet Horne 5

État de référence des indicateurs sociaux

1. Profil de l'organisme et de la clientèle

- a) Pouvez-vous présenter brièvement le service que vous représentez? (*demander des précisions sur la structure, le nombre d'employés, le type de services offerts*)
- b) Quels sont les enjeux ou problématiques particuliers vécus par la Ville de Rouyn-Noranda actuellement? *Pour chaque enjeu ou problématique soulevé, chercher à clarifier l'enjeu en discutant (la question doit être adaptée à chaque enjeu): **Quand** cela a commencé, cela se produit-il? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il -quartier? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.).*
- c) *En complément si le sujet n'a pas été abordé spontanément :*
 - i. *Est-ce que la Ville de Rouyn-Noranda vit des enjeux ou problématiques relatifs au recrutement et au maintien du personnel et de sa formation? Si oui, lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** cela a commencé, cela se produit? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il (quartier)? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.*
 - ii. *Est-ce que la Ville de Rouyn-Noranda vit des enjeux ou problématiques relatifs à l'intégration de nouveaux arrivants? Si oui lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** cela a commencé, cela se produit? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il (quartier)? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.*
 - iii. *Est-ce que la Ville de Rouyn-Noranda vit des enjeux ou problématiques relatifs au logement? Si oui, lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** cela a commencé, cela se produit? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il (quartier)? Des **solutions** ont-elles été envisagées ? Des actions prises ? Si oui, avec quels succès? ? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.*
 - iv. *Est-ce que la Ville de Rouyn-Noranda vit des enjeux ou problématiques relatifs à la disponibilité des services à la communauté? (CPE, écoles, services de proximité) Si oui lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** cela a commencé, cela se produit? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il (quartier)? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui, cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.*
 - v. *Est-ce que la Ville de Rouyn-Noranda vit des enjeux ou problématiques liés aux perceptions et attentes de la population quant à la qualité de leur environnement (ex. conservation de l'eau, qualité de l'air, climat sonore, circulation, etc.)? Si oui, lesquels? chercher à clarifier l'enjeu en discutant : **Quand** cela a commencé, cela se produit? **Comment** cela se manifeste-t-il (impacts)? **Où** cela se manifeste-t-il (quartier)? Des **solutions** ont-elles été envisagées? Des actions prises? Si oui, avec quels succès? Si non, dans le passé est-ce*

Projet Horne 5

État de référence des indicateurs sociaux

que cet enjeu ou problématique a déjà été présent? Si oui cherchez à éclaircir en posant les questions ci-dessus - Quand, Qui, etc.

2. Effets du projet sur la population de Rouyn-Noranda :

- a) Est-ce que le projet pourrait modifier (augmenter ou diminuer) les enjeux ou problématiques énoncés précédemment (Q.2.b et c)? Si oui, lesquels? Comment? *chercher à clarifier la modification anticipée en discutant. **Quand** cela pourrait-il se manifester? **Comment** cela se manifesterait-il (impacts)? **Où** cela se manifesterait-il (quartier)? Des **solutions** peuvent-elles être envisagées? Si oui lesquelles? Comment devraient-elles être implantées?*
- b) Est-ce que le projet peut avoir des effets positifs ou négatifs autres que ceux déjà discutés? *chercher à clarifier chacun des effets soulevés en discutant : **Quand** cela pourrait-il se manifester? **Comment** cela se manifesterait-il (impacts)? **Où** cela se manifesterait-il (quartier)? Des **solutions** peuvent-elles être envisagées? Si oui lesquelles? Comment devraient-elles être implantées?*
- c) *En complément si le sujet n'a pas été abordé spontanément : Comment Falco peut-elle maximiser les effets positifs sur la population de Rouyn-Noranda ? Chercher à clarifier : si oui, **quels effets positifs** seraient à viser particulièrement? **Comment? Y a-t-il des organismes** qui seraient à viser particulièrement?*

3. Perception de Ressources Falco:

- a) Comment évaluez-vous le travail de communication et d'engagement communautaire de Ressources Falco jusqu'à maintenant?

4. Autres préoccupations, attentes ou questions concernant le projet Horne 5 ?

Merci de votre collaboration!

ANNEXE

B SONDAGE



ANNEXE

B-1 QUESTIONNAIRE



PROJET MINIER HORNE 5 DE RESSOURCES FALCO LTÉE
SONDAGE AUPRÈS DES RÉSIDENTS DE ROUYN-NORANDA

Vous pouvez remplir ce sondage papier ou en ligne à l'adresse suivante :

<https://wh1.snapsurveys.com/s.asp?k=160512910649>

À noter :

- Les informations que vous consignerez dans ce questionnaire papier ou en ligne demeureront confidentielles. Elles seront éventuellement compilées et résumées dans un rapport qui sera préparé par WSP et remis à Ressource Falco Ltée. Tous les résultats seront présentés globalement afin d'assurer l'anonymat. Les réponses que vous donnerez dans ce questionnaire demeureront donc confidentielles.
- Le numéro dans le coin supérieur droit ne sert qu'à des fins de compilation et ne peut en aucun cas être associé à un répondant en particulier.
- Nous vous suggérons de lire au complet une question et les réponses suggérées avant de faire votre choix de réponse.
- À la plupart des questions, il faut cocher la case appropriée à votre choix de réponse .
- La forme masculine utilisée dans le questionnaire désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est utilisée qu'à la seule fin d'alléger le questionnaire et d'en faciliter la compréhension.

Section 1 : Qualité de vie

1. Diriez-vous que Rouyn-Noranda est :

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Je ne sais pas
a. Un milieu idéal pour élever une famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. Une ville ouverte sur le monde et la diversité culturelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Une ville accueillante et inclusive	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Une ville où la concertation et la mobilisation sont fortes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. Une ville près de la nature	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. Une ville possédant un bon dynamisme entrepreneurial	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g. Une ville offrant suffisamment de services de loisirs et d'animation pour les jeunes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h. Une ville où l'on se sent en sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. Diriez-vous que **votre quartier** est :

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Je ne sais pas
a. Un quartier idéal pour élever une famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. Un quartier accueillant et inclusif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Un quartier où la concertation et la mobilisation citoyennes sont fortes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Un quartier près de la nature	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. Un quartier possédant un bon dynamisme entrepreneurial	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. Un quartier offrant suffisamment de services de loisirs et d'animation pour les jeunes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g. Un quartier où l'on se sent en sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. En tant que résident de Rouyn-Noranda, quel est votre niveau de satisfaction par rapport aux éléments suivants :

	Très satisfait	Plutôt satisfait	Ni satisfait, ni insatisfait (indifférent)	Insatisfait	Très insatisfait	Je ne sais pas
a. Accessibilité et qualité des soins de santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. Espaces verts et récréatifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Loisirs et activités culturelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Services municipaux (ex. : services d'urgence et de police, services d'incendie, collecte des déchets, bibliothèques, loisirs, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. État des infrastructures, des équipements et des bâtiments municipaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. Diversité des services offerts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g. Accessibilité aux services de garderie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h. Activités scolaires et éducatives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i. Moyens de communication (ex. : site Internet, page Facebook, affichage, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
j. Disponibilité des logements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
k. État des logements ou des propriétés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
l. Prix des loyers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
m. Prix des maisons	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
n. Circulation routière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
o. Niveau de criminalité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
p. Possibilités d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4. Concernant plus spécifiquement le **secteur** ou le **quartier** où vous vivez, êtes-vous satisfait :

	Très satisfait	Plutôt satisfait	Ni satisfait, ni insatisfait (indifférent)	Insatisfait	Très insatisfait	Je ne sais pas
a. Des espaces verts et récréatifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. De la diversité des services offerts	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. De l'accessibilité aux services de garderie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Des établissements scolaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. De l'aménagement (ex. : configuration des rues, présence de trottoirs, aménagement des parcs, places publiques, artères commerciales, secteurs résidentiels, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. De la disponibilité des logements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g. De l'état des logements ou des propriétés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h. Du prix des loyers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i. Du prix des maisons	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
j. De la circulation routière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
k. Du niveau de criminalité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5. Quel est votre niveau de confiance en chacun des groupes ou institutions suivants selon une échelle de 1 à 5? (1 = je ne peux pas faire confiance du tout et 5 = je peux beaucoup faire confiance)

	1	2	3	4	5	Je ne le sais pas
a. Votre voisinage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. Votre conseil municipal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Le BAPE (Bureau d'audiences publiques sur l'environnement) ¹	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Le gouvernement provincial	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. Le gouvernement fédéral	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

6. Concernant vos relations sociales, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de vos :

	Très satisfait	Plutôt satisfait	Ni satisfait, ni insatisfait (indifférent)	Insatisfait	Très insatisfait
a. Relations de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. Relations familiales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Relations avec vos amis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Relations avec votre voisinage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. Relations avec les citoyens de Rouyn-Noranda	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

7. De manière générale, êtes-vous satisfait de votre qualité de vie?

- Très satisfait Insatisfait Ni satisfait, ni insatisfait
 Satisfait Très insatisfait

¹ Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a pour mission d'informer et de consulter la population, d'enquêter et d'aviser le ministre responsable de l'Environnement sur des questions relatives à la qualité de l'environnement dans le but d'éclairer la prise de décision gouvernementale. Pour davantage d'information : <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/>

8. Selon vous, la qualité de vie dans la municipalité de Rouyn-Noranda est :

- Supérieure à celle des autres municipalités de la région
- Comparable à celle des autres municipalités de la région
- Moins bonne que celle des autres municipalités de la région

Pourquoi : _____

- Je ne sais pas

Section 2 : Qualité de l'environnement physique

9. A. Actuellement, comment considérez-vous la qualité de votre environnement physique (air, eau, sol, faune, flore et environnement sonore)? Pour chacun des éléments énumérés ci-dessous, indiquez le degré de qualité selon votre perception :

	Très bonne	Bonne	Ni bonne, ni mauvaise	Mauvaise	Très mauvaise
a. l'eau de consommation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. l'eau des plans d'eau et des rivières (loisirs)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. l'air	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. l'environnement sonore	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. le sol	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. la faune	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g. la flore	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

B. Si vous avez répondu « Mauvaise » ou « Très mauvaise » à l'un ou à plusieurs des éléments de la question 9.A, pouvez-vous en expliquer la ou les raison(s) :

10. A. Concernant la qualité de l'eau du lac Dufault, considérez-vous qu'elle est bonne pour...

	Très bonne	Bonne	Ni bonne, ni mauvaise	Mauvaise	Très mauvaise
a. la consommation ²	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. les loisirs (baignade, canot, pêche, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

B. Si vous avez répondu « Mauvaise » ou « Très mauvaise », pouvez-vous en expliquer la ou les raison(s) :

C. Craignez-vous que le projet Horne 5 modifie la qualité de l'eau du lac Dufault?

Oui *Pourquoi :* _____

Non

Je ne sais pas

² Une prise d'eau potable est située au lac Dufault. Elle alimente le réseau d'aqueduc municipal, desservant le secteur urbanisé de la ville après avoir été traitée à l'usine d'eau potable de la municipalité.

11. A. Croyez-vous que votre milieu de vie et votre santé sont menacés par des risques environnementaux? (ex. : déversements d'hydrocarbures, parc à résidus miniers, contamination de cours d'eau, détérioration de la qualité de l'air, etc.)
- Énormément
 - Moyennement
 - Un peu
 - Non (**prenez la question 12**)
 - Je ne sais pas (**prenez la question 12**)
- B. Pouvez-vous indiquer parmi les risques environnementaux que vous considérez celui qui vous semble le plus important?
-

12. A. Pratiquez-vous les activités suivantes à **l'intérieur du territoire de la municipalité de Rouyn-Noranda** ? Si oui, pouvez-vous nous indiquer les espèces prélevées ainsi que les lieux de prélèvement ?

	Oui	Non	Si oui : Principales espèces chassées ou prélevées selon l'activité ou type de cueillette	Si oui : Principaux lieux de chasse, de pêche ou de cueillette
a. La chasse au gros gibier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1. 2. 3.	1. 2. 3.
b. La chasse au petit gibier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1. 2. 3.	1. 2. 3.
c. La chasse à la sauvagine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1. 2. 3.	1. 2. 3.
d. La pêche sportive	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1. 2. 3.	1. 2. 3.
e. La cueillette de petits fruits, de champignons, d'écorce de bouleau, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1. 2. 3.	1. 2. 3.
f. Le jardinage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Jardin privé <input type="checkbox"/> Jardin communautaire

- B. Pour quelle(s) raison(s) pratiquez-vous ces activités ? (possibilité de choix multiples)

- Pour le plaisir (activité récréative)
- Pour des raisons économiques
- Pour la santé
- Autre : _____
- Je ne pratique aucune de ces activités

C. Si vous avez répondu « oui » à l'une ou à plusieurs catégories du tableau ci-dessus (12.A), pouvez-vous nous indiquer à quelle fréquence vous consommez des produits issus de ces activités que vous pratiquez sur le **territoire de la municipalité de Rouyn-Noranda** et le pourcentage approximatif que cela représente dans votre alimentation annuellement ?

Si vous ne pratiquez aucune des activités mentionnées au tableau 12.A, passez à la question 13.

	Fréquence de consommation	Pourcentage annuel approximatif de votre consommation de produits locaux
a. Consommation de gros gibier issue de la chasse	<input type="checkbox"/> Tous les jours <input type="checkbox"/> Toutes les semaines <input type="checkbox"/> Tous les mois <input type="checkbox"/> Occasionnellement <input type="checkbox"/> Saisonnière <input type="checkbox"/> Non applicable	Pourcentage :
b. Consommation de petit gibier issue de la chasse	<input type="checkbox"/> Tous les jours <input type="checkbox"/> Toutes les semaines <input type="checkbox"/> Tous les mois <input type="checkbox"/> Occasionnellement <input type="checkbox"/> Saisonnière <input type="checkbox"/> Non applicable	Pourcentage :
c. Consommation de sauvagine issue de la chasse	<input type="checkbox"/> Tous les jours <input type="checkbox"/> Toutes les semaines <input type="checkbox"/> Tous les mois <input type="checkbox"/> Occasionnellement <input type="checkbox"/> Saisonnière <input type="checkbox"/> Non applicable	Pourcentage :
d. Consommation de poissons issus de la pêche sportive	<input type="checkbox"/> Tous les jours <input type="checkbox"/> Toutes les semaines <input type="checkbox"/> Tous les mois <input type="checkbox"/> Occasionnellement <input type="checkbox"/> Saisonnière <input type="checkbox"/> Non applicable	Pourcentage :
e. Consommation de produits issus de la cueillette de petits fruits, de champignons, d'écorce de bouleau, etc.	<input type="checkbox"/> Tous les jours <input type="checkbox"/> Toutes les semaines <input type="checkbox"/> Tous les mois <input type="checkbox"/> Occasionnellement <input type="checkbox"/> Saisonnière <input type="checkbox"/> Non applicable	Pourcentage :
f. Consommation issue des activités de jardinage	<input type="checkbox"/> Tous les jours <input type="checkbox"/> Toutes les semaines <input type="checkbox"/> Tous les mois <input type="checkbox"/> Occasionnellement <input type="checkbox"/> Saisonnière <input type="checkbox"/> Non applicable	Pourcentage :

13. A. Craignez-vous que la consommation de produits locaux affecte votre santé ? (ex. : produits issus de la chasse, de la pêche, de la cueillette, du jardinage, etc.)

- Oui
 Non
 Je ne sais pas

B. Si oui, pourquoi : _____

Section 3 : Projet Horne 5 de Ressources Falco Ltée

Les questions suivantes visent à mieux connaître vos attentes et vos préoccupations à propos du projet minier Horne 5 de Ressources Falco Ltée à Rouyn-Noranda ainsi que votre perception sur les potentiels impacts qu'il pourrait engendrer.

14. Depuis l'annonce du projet en 2016, avez-vous pris connaissance, entendu parler ou recherché des informations concernant le projet minier Horne 5 de Ressources Falco Ltée? **(cochez une seule réponse)**
- Oui
 - Non **(passez à la question 18)**
 - Je ne sais pas **(passez à la question 18)**
15. Par quels moyens avez-vous pris connaissance, entendu parler ou recherché des informations à propos du projet minier Horne 5 de Ressources Falco Ltée à Rouyn-Noranda? **(vous pouvez cocher plus d'une réponse)**
- Site Internet de Ressources Falco Ltée
 - Via un employé de Falco
 - Médias sociaux
 - Articles dans les journaux régionaux
 - Bouche-à-oreille
 - Télévision ou radio communautaire
 - Représentants élus de la communauté ou d'un organisme local
 - Lors d'activités d'information réalisées par Ressources Falco Ltée
 - Autres, précisez : _____
16. Parmi les outils et activités de communication suivants mis en place par Ressources Falco Ltée, quels sont ceux que vous avez vus ou dont vous avez pris connaissance? (vous pouvez cocher plus d'une réponse)
- Bureau de quartier
 - Portes ouvertes 2017 et/ou 2018
 - Rencontres de quartiers
 - Communication ciblée par un employé de Falco
 - Communiqués de presse
 - Registre gouvernemental (ex. : étude d'impact sur l'environnement)
 - Communications sur le projet (capsules vidéo, articles, etc.) dans les journaux, à la radio ou à la télévision
 - Communications et activités médiatiques entourant la construction de l'agrandissement du Complexe La Source-Polymétier
 - Communications et activités médiatiques entourant la construction des terrains multisports au parc Saint-Luc
 - Médias sociaux
 - Site web
17. A. De manière générale, est-ce que vous croyez que les activités et les outils d'information et de consultation mis en place par Ressources Falco Ltée ainsi que les informations reçues sur le projet Horne 5 jusqu'à maintenant sont suffisants?
- Oui **(passez à la question 18)**
 - Non
 - Je ne sais pas **(passez à la question 18)**
- B. Pour quelle(s) raison(s)?
-
-

18. A. Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre attitude à l'égard du projet minier Horne 5 de Ressources Falco Ltée? **(cochez une seule réponse)**

- Je suis entièrement favorable au projet minier Horne 5
- Je suis favorable au projet minier Horne 5, mais je suis sensible à ses impacts
- Je ne suis pas favorable au projet minier Horne 5, mais je l'accepte tout de même
- Je suis complètement opposé au projet minier Horne 5
- Je suis indifférent au projet minier Horne 5
- Je ne sais pas **(passez à la question 19)**

B. Pouvez-vous expliquer votre choix? **(sinon, passez à la question 19)**

19. Anticipez-vous que le projet minier Horne 5 de Ressources Falco Ltée aura des **impacts positifs** pour vous ou votre ménage (ensemble de personnes vivant dans votre logement, qu'elles soient apparentées ou non)? **(cochez une seule réponse)**

- Oui
- Non **(passez à la question 21)**
- Je ne sais pas **(passez à la question 21)**

20. Indiquez les impacts **positifs** les plus importants pour vous et les membres de votre ménage et évaluez chacun de ces impacts en cochant une des cases suivantes : faible, moyenne ou forte.

Inscrire les impacts positifs pour vous et les membres de votre ménage	Quelle est l'importance de ces effets sur vous ou votre ménage?		
	Faible	Moyenne	Forte
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

21. Anticipez-vous que le projet minier Horne 5 de Ressources Falco Ltée aura des **impacts négatifs** pour vous ou votre ménage (ensemble de personnes vivant dans votre logement, qu'elles soient apparentées ou non)? **(cochez une seule réponse)**

- Oui
- Non **(passez à la question 23)**
- Je ne sais pas **(passez à la question 23)**

22. Indiquez les impacts **négatifs** les plus importants pour vous et les membres de votre ménage et évaluez chacun de ces impacts en cochant une des cases suivantes : faible, moyenne ou forte.

Inscrire les impacts négatifs pour vous et les membres de votre ménage	Quelle est l'importance de ces effets sur vous ou votre ménage?		
	Faible	Moyenne	Forte
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

23. Anticipez-vous que le projet minier Horne 5 de Ressources Falco Ltée aura des **impacts positifs** pour votre municipalité? (**cochez une seule réponse**)

- Oui
- Non (**prenez la question 25**)
- Je ne sais pas (**prenez la question 25**)

24. Indiquez les impacts positifs les plus importants pour votre municipalité et évaluez chacun de ces impacts en cochant une des cases suivantes : faible, moyenne ou forte.

Inscrire les impacts positifs pour votre municipalité	Quelle est l'importance de ces effets sur votre municipalité?		
	Faible	Moyenne	Forte
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

25. Anticipez-vous que le projet minier Horne 5 de Ressources Falco Ltée aura des **impacts négatifs** sur votre municipalité? (**cochez une seule réponse**)

- Oui
- Non (**prenez la question 27**)
- Je ne sais pas (**prenez la question 27**)

26. Indiquez les impacts négatifs les plus importants pour votre municipalité et évaluez chacun de ces impacts en cochant une des cases suivantes : faible, moyenne ou forte.

Inscrire les impacts négatifs pour votre municipalité	Quelle est l'importance de ces effets sur votre municipalité?		
	Faible	Moyenne	Forte
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

27. Est-ce que vous croyez qu'il est de la responsabilité (ou de l'initiative) de Ressources Falco Ltée de :

	Tout à fait en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Je ne sais pas
a. Favoriser l'embauche locale de travailleurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. Favoriser les entrepreneurs et les commerces locaux pour l'achat de biens et de services	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Contribuer au maintien et/ou au développement des infrastructures municipales et communautaires (ex. : CPE, logements sociaux, terrains de sports, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Commanditer des activités culturelles et sportives dans la municipalité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. Établir un partenariat avec des institutions scolaires locales pour la formation professionnelle de futurs travailleurs dans le secteur minier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. Donner des contributions à des organismes locaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g. Investir, initier ou participer à des projets environnementaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Section 4 : État de santé physique et état d'esprit en général

Cette section vise à connaître l'état de santé physique et l'état d'esprit général de la population des quartiers visés par ce sondage afin d'en dresser un portrait sommaire. Cela permettra, lors des suivis qu'effectuera Ressources Falco Ltée en cours d'exploitation, de vérifier si ces aspects ont changé et si ces changements sont liés ou non au projet minier Horne 5.

28. En général, compte tenu de votre âge, diriez-vous que votre santé est...?
- | | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Excellente | <input type="checkbox"/> Bonne | <input type="checkbox"/> Mauvaise |
| <input type="checkbox"/> Très bonne | <input type="checkbox"/> Passable | <input type="checkbox"/> Je préfère ne pas répondre |
29. Comparativement à l'an dernier, comment évaluez-vous actuellement votre santé?
- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Bien meilleure maintenant | <input type="checkbox"/> Semblable à l'an dernier | <input type="checkbox"/> Bien moins bonne maintenant |
| <input type="checkbox"/> Un peu meilleure maintenant | <input type="checkbox"/> Un peu moins bonne maintenant | <input type="checkbox"/> Je préfère ne pas répondre |
30. À l'aide d'une échelle de 0 à 10, où 0 signifie « Très insatisfait » et 10 signifie « Très satisfait », quel sentiment éprouvez-vous, en général, à l'égard de votre vie? (encerclez votre réponse)
- Très insatisfait 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Très satisfait
31. A. En général, vous diriez que votre santé mentale est...?
- | | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Excellente | <input type="checkbox"/> Bonne | <input type="checkbox"/> Mauvaise |
| <input type="checkbox"/> Très bonne | <input type="checkbox"/> Passable | <input type="checkbox"/> Je préfère ne pas répondre |
- B. Quels sont les facteurs qui influencent selon vous votre santé mentale?
-
-
32. Avez-vous des problèmes de sommeil?
- | | | |
|-----------------------------------|--|---|
| <input type="checkbox"/> Jamais | <input type="checkbox"/> Parfois | <input type="checkbox"/> Tout le temps |
| <input type="checkbox"/> Rarement | <input type="checkbox"/> La plupart du temps | <input type="checkbox"/> Je préfère ne pas répondre |
33. En pensant à votre niveau de stress dans votre vie courante, diriez-vous que la plupart de vos journées sont...?
- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Pas du tout stressantes | <input type="checkbox"/> Un peu stressantes | <input type="checkbox"/> Extrêmement stressantes |
| <input type="checkbox"/> Pas tellement stressantes | <input type="checkbox"/> Assez stressantes | <input type="checkbox"/> Je préfère ne pas répondre |
34. A. Au cours des 12 derniers mois, diriez-vous que la plupart de vos journées au travail étaient...?
- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Pas du tout stressantes | <input type="checkbox"/> Un peu stressantes | <input type="checkbox"/> Extrêmement stressantes |
| <input type="checkbox"/> Pas tellement stressantes | <input type="checkbox"/> Assez stressantes | <input type="checkbox"/> Je préfère ne pas répondre |
- B. Quels sont les facteurs qui influencent selon vous votre niveau de stress depuis les 12 derniers mois?
-
-
35. Concernant votre sentiment d'appartenance à votre communauté locale, diriez-vous qu'il est...?
- | | | |
|--------------------------------------|--|---|
| <input type="checkbox"/> Très fort | <input type="checkbox"/> Ni fort, ni faible (neutre) | <input type="checkbox"/> Très faible |
| <input type="checkbox"/> Plutôt fort | <input type="checkbox"/> Plutôt faible | <input type="checkbox"/> Je préfère ne pas répondre |

Section 5 : Profil socioéconomique des répondants

Les questions suivantes nous serviront à analyser les résultats du sondage.

36. Depuis combien d'années habitez-vous dans la municipalité de Rouyn-Noranda?
Nombre d'années : _____
37. Êtes-vous un homme ou une femme? **(cochez une seule réponse)**
 Homme Femme Je m'identifie comme : _____
38. À quel groupe d'âge appartenez-vous? **(cochez une seule réponse)**
 18-24 ans 25-44 ans 45-59 ans 60 ans et plus
39. Quel est votre niveau de scolarité? **(cochez une seule réponse)**
 Aucune scolarité
 Primaire
 Secondaire non complété
 Secondaire complété (Diplôme d'études secondaires)
 Secondaire complété de formation professionnelle : attestation d'études professionnelles (AEP), attestation de spécialisation professionnelle (ASP), diplôme d'études professionnelles (DEP)
 Collégial complété (CÉGEP) : diplôme d'études collégiales (DEC) ou attestation d'études collégiales (AEC)
 Universitaire
40. Quelle est votre principale occupation actuellement? **(cochez une seule réponse)**
 Travailleur à temps plein (30 heures et plus par semaine)
 Travailleur à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)
 Travailleur autonome
 Travailleur saisonnier
 Bénéficiaire de l'assurance-emploi, la Prestation canadienne de relance économique, à la recherche d'un emploi
 Prestataire de l'aide sociale
 À la maison à temps plein
 Retraité
 Étudiant
 Autre, précisez : _____
41. **En vous incluant**, combien de personnes font partie de votre ménage (ensemble des personnes vivant dans votre maison ou logement, qu'elles soient apparentées ou non)?
 A. Nombre d'enfants de moins de 18 ans : _____
 B. Nombre d'adultes : _____
42. Parmi les catégories suivantes, laquelle reflète le mieux le revenu total avant impôt de votre ménage (ensemble des personnes vivant dans votre logement, qu'elles soient apparentées ou non) pour l'année 2019? **(cochez une seule réponse)**
 Moins de 20 000 \$ 40 000 \$ à 59 999 \$ 80 000 \$ à 99 999 \$
 20 000 \$ à 39 999 \$ 60 000 \$ à 79 999 \$ 100 000 \$ et plus
 Je préfère ne pas répondre

ANNEXE

B-2 *LETTRES AUX RÉSIDENTS*



Rouyn-Noranda, le 2 décembre 2020

**Objet : Ressources Falco Ltée
Projet minier Horne 5
Sondage auprès de résidents de Rouyn-Noranda**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'étude d'impact sur l'environnement du projet minier Horne 5, Ressources Falco Ltée s'est engagée auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MELCC) à réaliser un suivi des composantes sociales du projet afin de s'assurer de la meilleure intégration possible du projet dans son environnement.

La firme de consultants WSP a été mandatée par Ressources Falco Ltée pour réaliser un sondage auprès de la population de Rouyn-Noranda, plus précisément celle des quartiers les plus près du projet minier Horne 5, soit Vieux-Noranda, Noranda-Nord/Lac-Dufault, Rouyn-Noranda et sa périphérie et d'Alembert. Le sondage a pour objectif de dresser un portrait socio-économique de la population et de ces quartiers, d'identifier les indicateurs sociaux qui permettront de suivre les impacts du projet Horne 5 tout au long de sa vie ainsi que de connaître les préoccupations des ménages liées au projet. Le questionnaire de ce sondage est joint à la présente lettre.

Votre ménage fait partie des 2 600 ménages sélectionnés de façon aléatoire dans les quartiers ciblés de Rouyn-Noranda pour recevoir cette invitation à répondre au sondage. Votre participation est très importante, car votre avis constitue une information essentielle afin d'assurer une intégration harmonieuse du projet minier Horne 5 dans la ville de Rouyn-Noranda.

Nous vous invitons donc à remplir le questionnaire le plus rapidement possible ou, au plus tard, d'ici le 21 décembre prochain. Notez que deux choix s'offrent à vous :

- Compléter le sondage en ligne, à l'adresse suivante : <https://wh1.snapsurveys.com/s.asp?k=160512910649>
- Répondre au sondage en complétant la version papier et en la postant dans l'enveloppe-réponse jointe, déjà adressée et affranchie.

Un seul choix doit être fait, soit en ligne ou sur papier, afin qu'un seul questionnaire par ménage soit rempli. Pour toute information ou question sur le sondage, vous pouvez signaler le 1-877-966-2175.

Veillez noter que les informations que vous consignerez dans ce questionnaire demeureront **confidentielles**. Elles seront éventuellement résumées dans un rapport qui sera préparé par WSP et remis à Ressources Falco Ltée.

Pour obtenir de l'information sur le projet minier Horne 5, vous pouvez consulter la page Internet dédiée au projet à l'adresse suivante : <https://www.falcores.com/fr/projet-horne-5/aperçu-du-projet/>

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Hélène Cartier
Vice-présidente, environnement et développement durable
Ressources Falco Ltée

ANNEXE

B-3 *AVIS PUBLIC*



**SONDAGE AUPRÈS DES RÉSIDENTS DES QUARTIERS
VIEUX-NORANDA, NORANDA-NORD/LAC DUFAULT,
ROUYN-NORANDA ET PÉRIPHÉRIE, ET D'ALEMBERT**

Dans le cadre du projet minier Horne 5, **Ressources Falco Ltée** procédera sous peu à l'envoi d'un sondage destiné aux résidents des quartiers de Rouyn-Noranda situés les plus près du projet Horne 5. Ce sondage, une initiative de **Ressources Falco Ltée**, a été préparé par une firme d'experts-conseils (WSP) dans le but de dresser un portrait de la communauté de Rouyn-Noranda et d'identifier les indicateurs sociaux qui permettront de suivre les impacts du **projet Horne 5** tout au long de sa vie et de s'assurer de sa **bonne intégration dans le milieu**.



Pour obtenir un échantillon représentatif, 2 600 ménages de ces quartiers ciblés de Rouyn-Noranda, sélectionnés de façon aléatoire, recevront par la poste une invitation à répondre au sondage (sur papier ou en ligne, un répondant par ménage). Les réponses à ce sondage demeureront confidentielles. Elles seront résumées dans un rapport qui sera remis à Ressources Falco Ltée.

Ressources Falco Ltée vous remercie de votre participation!
**Ensemble, nous poursuivrons l'aventure... bâtir une mine intégrée
dans son environnement et sa communauté.**

RAPPEL

SONDAGE AUPRÈS DES RÉSIDENTS DES QUARTIERS VIEUX-NORANDA, NORANDA-NORD/LAC DUFAULT, ROUYN-NORANDA ET PÉRIPHÉRIE, ET D'ALEMBERT

Dans le cadre du projet minier Horne 5, [Ressources Falco Ltée](#) a procédé à l'envoi d'un sondage destiné aux résidents des quartiers de Rouyn-Noranda situés les plus près du projet Horne 5. Ce sondage, une initiative de [Ressources Falco Ltée](#), a été préparé par une firme d'experts-conseils (WSP) dans le but de dresser un portrait de la communauté de Rouyn-Noranda et d'identifier les indicateurs sociaux qui permettront de suivre les impacts du [projet Horne 5](#) tout au long de sa vie et de s'assurer de sa [bonne intégration dans le milieu](#).



Pour obtenir un échantillon représentatif, 2 600 ménages de ces quartiers ciblés de Rouyn-Noranda, sélectionnés de façon aléatoire, ont reçu par la poste une invitation à répondre au sondage (*sur papier ou en ligne, un répondant par ménage*).

Si vous avez reçu ce sondage à votre domicile, nous vous rappelons que vous avez jusqu'au **21 décembre 2020** pour poster le questionnaire complété ou pour y répondre en ligne à l'aide de l'hyperlien inscrit sur votre lettre d'invitation.

Les réponses à ce sondage demeureront confidentielles. Elles seront résumées dans un rapport qui sera remis à Ressources Falco Ltée.

Ressources Falco Ltée vous remercie de votre participation!

**Ensemble, nous poursuivons l'aventure... bâtir une mine intégrée
dans son environnement et sa communauté.**

